RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXXI. LIV. 1 ET 2

216394

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCIX

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de M. HONORÉ CHAMPION.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

Paris ..... **30** francs
Départements et Union postale ..... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

ABOÛ BAKR AL-KHATÎB. L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°. avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.). Étude sur la langue Laze. Gr. in-8°. 8 fr.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr

— — Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda. Tome Ier épuisé. — Tomes II et III. 30 fr.

— — — — Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BLOCH (Jules). La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.

BLONAY (G. de). Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

J.-B. CHABOT. Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÈWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale. 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 40 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

— — Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh. In-8°. 20 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairis. Gr. in-8°. 7 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8° 8 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1909 Fascicules I et II

Contenu : 1) Recherches généalogiques, par Georges Legrain. — 2) Textes religieux, par Pierre Lacau. — 3) Un Monument nouveau de Sheshonq Ier, par Ahmed-Bey Kamal, avec Note additionnelle de G. Maspero. — 4) Le « Sit Šamši » de Šilḥak in Šušinak, avec une planche, par J.-E. Gautier. — 5) Some further Observations concerning the Holocaust among the ancient Egyptians, by M. G. Kyle. — 6) Nouvelles Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil. — 7) Sauriens figurés sur les cippes d'Horus, par P.-Hippolyte Boussac. — 7) Études grammaticales, par Édouard Naville. — 8) Un nouveau monument du roi Sankhkerâ, par Jean Clédat. — 9) Indogermanisches, von A. Hoffmann-Kutschke. — 10) Notes de phonétique et d'étymologie égyptiennes, par Pierre Lacau. — 11) Demotische Kaufpfandverträge (Darlehen auf Hypothek), avec cinq planches, von Wilhelm Spiegelberg. — 12) Is the [illegible] a heliacal rising, by G. Legge.

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

PAR

Georges Legrain

I

Sur la stèle d'Horpason (n° 1959 du Sérapéum) et ses [illegible] *manoun*

La célèbre stèle d'Horpason du Sérapéum a été, dès sa découverte, considérée comme un monument historique des plus précieux : je n'en disconviens pas, et c'est précisément parce que ce document est de premier ordre qu'il me fournit l'occasion de chercher, une fois de plus, si la formule [illegible] doit être traduite par : « remplissant les mêmes fonctions » que le personnage précédant le nom du second.

La partie du texte[1] qui nous intéresse est ainsi conçue : [illegible] etc.

Mariette[2], Lepsius[3], Lieblein (n° 1108) et tous les égyptologues qui les ont suivis ont pu dresser facilement le tableau suivant de cette branche de la famille de Nimrod.

1. J'ai collationné le texte sur une excellente photographie que je dois à l'obligeance de M. Bénédite.

2. Mariette, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, *Athénæum*, 1855, p. 98-99, le Sérapéum, III, pl. 30.

3. Lepsius, *Über die XXII. Ägyptische Königsdynastie*, p. 267; Petrie, *A History of Egypt*, t. III, p. 230, etc.

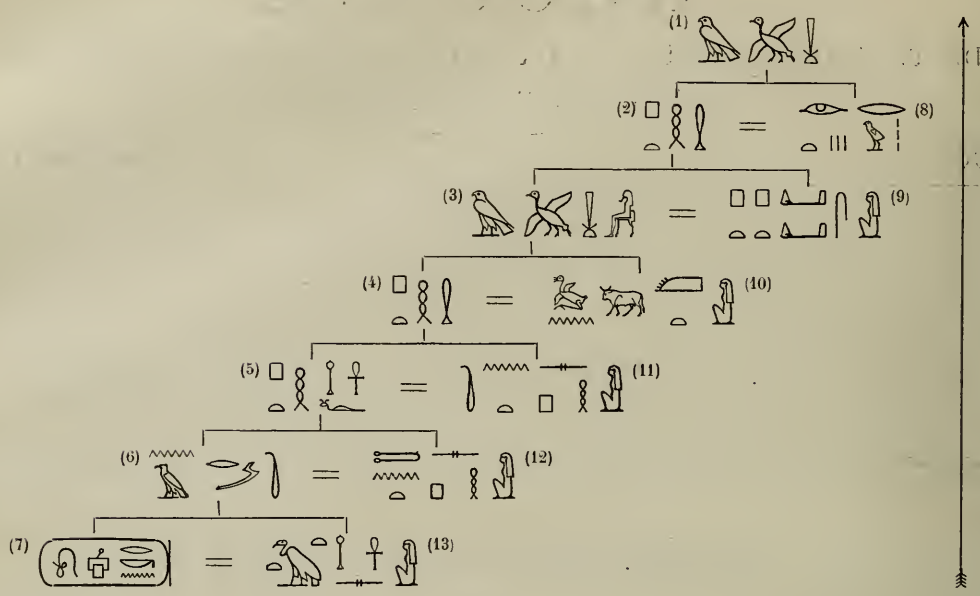

1	(variante du tableau,)	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Or, le n° 2 de cette série, , porte les titres de : , prince, gouverneur; , chef de la région du Midi; , chef des prophètes dans Héracléopolis; , général, chef des archers. Les quatre personnages suivants (n°s 3, 4, 5, 6) étant indiqués comme les *ma-nen* du n° 2, on en a conclu, d'après le sens attribué à cette formule, que les n°s 3, 4, 5 et 6 avaient porté les mêmes titres que le n° 2.

D'un autre côté, dans la grande inscription de Karnak, datée de l'an XI de Takelot II, figure un fils d'Osorkon II Nimrod, qui joint à son titre de premier prophète d'Amon ceux de , chef des archers d'Héracléopolis, et de en même temps que celui de , fils royal d'Osorkon II.

Lepsius conclut à l'identité des deux personnages, le Nimrod de la stèle (n° 6) et celui de Karnak[1], et, comme à M. Maspero[2], cette identification me paraît être indiscutable, et même, je crois, j'apporterai, plus loin, de nouvelles preuves à l'appui de cette hypothèse. Cette identification étant considérée comme définitive, je me permettrai de douter de la valeur précise du groupe , de douter aussi que, au moins, les personnages n°s 3, 4, 5 aient porté *tous* les titres du n° 2, Ptahhon II (puisque le n° 6 ne les porte pas lui-même), et que les six générations aient formé une sorte de dynastie héracléopolitaine ininterrompue, allant jusqu'à l'an XXXVII de Sheshonq IV et peut-être encore après.

C'est ce que nous allons tâcher d'examiner en cherchant tout d'abord quels sont les titres que les monuments donnent à Nimrod pour les comparer à ceux que la formule lui a fait appliquer à tort, croyons-nous.

Les monuments à nous connus où apparaît Nimrod sont assez rares. Nous pouvons les grouper facilement ici.

A. Dans la grande inscription de Karnak[3], Karomama est fille du .

B. Un beau vase d'albâtre, provenant de Gournah, appartint à une autre de ses filles, Shapensopit, .

C. La fine statue de la même Shapensopit, que nous a rendue la cachette de Karnak (n° 338), nous présente la fille de Nimrod chargée des images des dieux héracléopolitains, le bélier , Harshéfi, seigneur d'Héracléopolis, , Osiris d'Anroutef, Isis et Nephthys. Elle est elle-même chanteuse d'une déesse léontocéphale, , qui doit être l'Hathor d'Héracléopolis dont Tentseph et Iriteroou sont les prophétesses. Ce titre et l'image d'Harsaphès indiquent bien l'origine héracléopolitaine de Shapensopit, et viennent rendre l'identification des deux Nimrod encore plus certaine. J'imagine que Shapensopit suivit son père

1. Lepsius, *Über die XXII. Ägyptische Königsdynastie*, pl. I.
2. Maspero, *Les Momies royales de Dêir el-Bahari*, p. 740.
3. Lepsius, *Auswahl*, Taf. XV.

quand celui-ci quitta Hnès pour venir occuper la fonction, importante alors, de premier prophète d'Amon. Elle ne reçut, quant à elle, que ceux de et de , et fut mariée à un personnage nommé Hor, , alors que sa sœur Karomama épousait Takelot II (voir le *Dossier de la famille Nibnoutirou,* publié récemment dans le *Recueil*, t. XXX, p. 167).

Les titres que Nimrod porte sur la statue n° 338 sont ceux de A et de B : et , et montrent bien qu'il est fils d'Osorkon II.

D. Nous retrouvons encore Nimrod sur la statue n° 686 de Karnak, où il reçoit les titres de et de d'Osorkon II (*Recueil,* t. XXX, p. 169).

E. M. Quibell a retrouvé ses statuettes funéraires près du Ramesséum[1].

Ces monuments nous permettent de connaître, de façon précise, les titres de Nimrod d'après des documents tout aussi sérieux que la stèle d'Horpason et de les comparer avec ceux que, d'après la formule , on lui attribue.

	MONUMENTS THÉBAINS	TITRES DE PTAHHON II ATTRIBUÉS A NIMROD DE PAR LE
1		»
2		
3		
4	OSORKON II	
5	»	
6	»	

Ce tableau montre, on en conviendra, de singulières différences entre les titres réels que porta Nimrod et ceux que lui attribue le . Admettons que le titre thébain de premier prophète d'Amon ait été négligé par le texte du Sérapéum, d'autant plus qu'il n'a pas été transmis par Nimrod à sa descendance héracléopolitaine; admettons l'équivalence des titres 2, 3 et 4; admettons l'équivalence des titres 2, 3 et 4; admettons que les monuments thébains aient négligé et confondu le titre 6 et le titre 2, ce qui est un peu difficile à croire; il n'en demeure pas moins singulier qu'aucun

1. QUIBELL, *Ramesséum.*

monument thébain n'attribue à Nimrod le titre et tout aussi singulier, d'ailleurs, que Ptahhon le porte.

J'avais pensé, déjà, qu'il ne faut pas confondre avec , , , la région du Midi proprement dite, qui paraît beaucoup plus étendue[1].

Le titre de chef de cette région se présente avec quelques variantes, mais toujours porté par des personnages importants : le premier prophète Aoupouti , [2], le premier prophète Horsiési [3], le premier prophète Osorkon [4], Montouemhat [5], [6], [7], [8], son fils Nsiptah [9], [10], Pa-basa ou Basa [11], qui porte, en outre, le titre de . La stèle de l'adoption de Nitocris nous montre ce qu'était (variante , statue 559 du Caire), la terre du Midi ou la terre dont ou était la capitale. Sept localités échelonnées le long du Nil, du nord au sud, y sont désignées où Nitocris aura de vastes propriétés[12]. Ce sont : 1° , Héracléopolis (XXe nome); 2° , Oxyrrhynque (XIXe nome); 3° ; Hipponon (XVIe nome); 4° , Hermopolis (XVe nome); 5° , Aphroditopolis (X^e nome); 6° , le VIIe nome, celui du sistre, et, enfin, 7° Nitocris arrive à Thèbes, où elle est reçue par Montouemhat, qui, outre le titre de quatrième prophète d'Amon, porte ceux de maire de la ville et de chef de la région du Sud dans son entier, c'est-à-dire de la Thébaïde même, la septième région de la que vient de traverser Nitocris.

Je ne crois pas, après cela, qu'on puisse voir dans le titre un préfet d'Héracléopolis[13]; j'y vois un chef de la région méridionale allant depuis Héracléopolis au nord et probablement jusqu'à Assouan au sud, avec comme point central, comme capitale, c'est-à-dire Thèbes et son nome.

Aussi, je trouve singulier, je le répète, que Nimrod ne porte pas ce titre thébain, et plus singulier, encore, que Ptahhon le porte. Nous reviendrons plus tard sur ce point que je crois important.

En tout cas, je pense avoir montré que Nimrod ne portait pas exactement les titres que le lui attribue. Vétilles que tout cela, dira-t-on peut-être. Je ne crois pas, car je connais d'autres exemples d'erreurs semblables que je signalerai plus tard. Mais

1. Legrain, *Note sur Nouit-risit et son étendue*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XXVI.
2. Quibell, *Ramesséum*, XXX, A, et Statue n° 152 de Karnak.
3. Legrain, *Fragments des Annales des prêtres d'Amon*, n° 2 (*Recueil de Travaux*, t. XXII).
4. Même article, n° 7.
5. Statue n° 180 de Karnak.
6. Daressy, *Recueil de Cônes funéraires*, n° 260.
7. Legrain, *Deux Stèles trouvées à Karnak* (*Z. Ä.*, t. XXXV). Stèle de l'adoption de Nitocris, l. 21.
8. Statue n° 576 de Karnak; Mariette, *Karnak*, pl. 44 : .
9. Statue n° 180 de Karnak.
10. Statue n° 46 de Karnak.
11. Daressy, *Recueil de Cônes funéraires*, n°s 181-191, 281, et grande statue de Toueris au Musée du Caire.
12. Lignes 17 à 22.
13. Wreszinski, *Die Hohenpriester des Amon*, p. 59 : « Präfekt von Ehnas (?) ».

laissons cette question, et admettons même que Nimrod ait porté les titres de Ptahhon. D'autres encore durent les porter intégralement, ces mêmes titres, Ptahhedjankhef, Ptahhon Ier et Horpason Ier, et former une dynastie ininterrompue avec transmission de titres et de pouvoir ininterrompus, et, même, être tous chefs de la Thébaïde.

J'avoue ne le croire guère, car les monuments s'y opposent, et même me demander si ces trois personnages ont bien porté *en fait* tous les titres et exercé *en fait* toutes les fonctions de Ptahhon II.

A cela, les monuments viennent répondre encore *non*.

Voici, par exemple, le texte 7 des Annales des prêtres d'Amon[1] :

etc.

« L'an XXXIX, 26e jour de Pachons sous le règne du roi de la Haute et Basse » Égypte, maître de la double terre, fils du soleil, *Sheshonq* (III) *si-Bastit-miamoun,* » vivant éternellement. Voici que le premier prophète d'Amon, roi des dieux, le chef » du Sud, le chef de clan, *Osorkon,* [fils du roi de la Haute et Basse Égypte, maître de » la double terre]. *Takelot* (II) *miamoun,* vivant éternellement, était en Thèbes pour » célébrer la fête d'Amon d'un cœur unique lorsque son frère, le chef des soldats d'Hé- » racléopolis, le chef de clan, Bakouniptah... [ils étaient réunis] pour détruire toute » lutte *entre* eux (ou *contre* eux). »

Cette traduction demande, déjà, quelques critiques et observations.

Voici, tout d'abord, que le premier prophète Osorkon, fils de Takelot II, est , chef du Midi, du Saïd. Pourquoi donc est-ce Osorkon, Thébain, qui possède ce titre, et non pas quelque ancêtre de Ptahhon (3, 4, 5), et pourquoi, même, Bakouniptah ne le possède-t-il pas?

Et que vient donc faire ce chef des soldats d'Héracléopolis, chef de clan, Bakouniptah, qu'Osorkon appelle son frère, parmi la dynastie héracléopolitaine fondée par Nimrod? Ainsi, Osorkon et Bakouniptah, à eux deux, détiennent les titres principaux que Ptahhon II, , portera plus tard. Il est certain qu'en prenant les titres que nous lui voyons porter, Bakouniptah s'est substitué à l'un des prédécesseurs de Ptahhon, et si bien substitué que c'est lui qui mène la lutte de rivalité entre Thèbes et Héracléopolis, et vient pour faire la paix avec Osorkon, , pour détruire toute lutte, tout combat, à eux, dit le texte. Ainsi, Héracléopolis était auparavant en lutte ouverte avec Thèbes, et ceci semble expliquer le titre de Ptahhon II, qui prend le titre de , chef de la Thébaïde, qu'il

1. Legrain, *Fragments des Annales des prêtres d'Amon* (*Recueil de Travaux*, t. XXII).

porta peut-être de fait à quelque moment. Dans ce cas, la paix entre Bakouniptah et Osorkon n'aurait été qu'éphémère et la lutte reprise avec des alternatives de succès et de défaites.

C'est un point que je crois intéressant de noter dans l'histoire de cette période si troublée de l'Égypte. Nous pouvons tenter de savoir quel est celui des descendants de Nimrod à Héracléopolis, que Bakouniptah remplaça, dans ses dignités, par le tableau suivant :

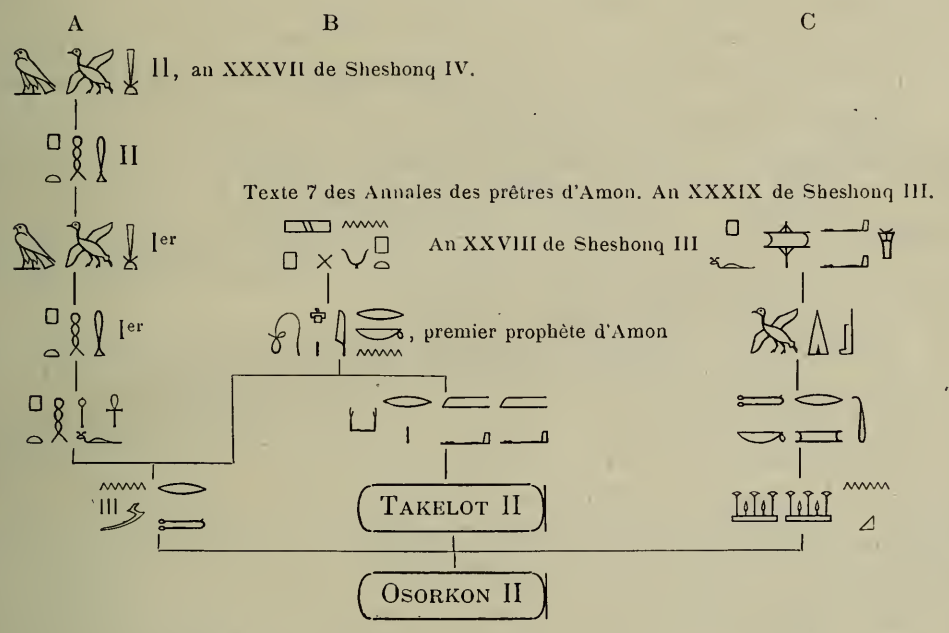

Nous avons rajusté dans ce tableau trois généalogies :

A. Celle de la stèle d'Horpason (n° 1959 du Sérapéum).

B. Celle de Shapenapit, telle que nous avons pu la reconstituer d'après la grande inscription de Karnak et nos recherches personnelles[1].

C. Celle de la stèle d'Apis n° 1898[2].

La généalogie A est datée de l'an XXXVII de Sheshonq IV.

La généalogie C est datée de l'an XXVIII de Sheshonq III.

La généalogie B nous amène jusqu'aux débuts de la période éthiopienne, car la Shapenapit qui la termine est celle qui vit à l'époque où Kaschta étend son pouvoir sur l'Égypte et qui adopte sa fille Ameniritis[3].

On remarquera que la filiation d'Osorkon par Nimrod et Karomama saute d'une génération. On sait que Nimrod épousa sa nièce Karomama[4]. Osorkon doit donc figurer dans la quatrième génération depuis Osorkon, et non pas à la troisième.

1. Legrain, *Nouveaux Renseignements* (*Recueil de Travaux*, t. XXVIII).
2. Lieblein, *Études chronologiques sur la XXIIe dynastie; Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, n° 1011.
3. Legrain, *Nouveaux Renseignements* (*Recueil de Travaux*, t. XXVIII).
4. Lepsius, *Auswahl*, Taf. XV.

La généalogie C nous mène, nous l'avons vu, jusqu'à l'an XXVIII de Sheshonq III, tandis que l'inscription de Bakouniptah est datée de l'an XXXIX du même souverain, c'est-à-dire de onze ans après. Pour un peu, on pourrait croire que c'est Ptahhon II, lui-même, qui ne porta pas les titres que la stèle d'Horpason lui attribue. Je ne le crois pas cependant. Un tableau comparatif de généalogies doit toujours être considéré, non pas comme une donnée précise, mathématique, mais comme un renseignement utile et précieux. Il y a, selon l'âge du personnage au moment où le monument est daté, selon l'âge des parents lors de la naissance de l'enfant, des erreurs inéluctables qui se produisent et peuvent créer une zone vague de dix à vingt ans environ. C'est pourquoi je pense que Horpason Ier fut contemporain de Bakouniptah, qui, malgré le de la stèle d'Horpason II, porta les titres et joua le rôle qui sont attribués, d'après le , à Horpason Ier. Il y aurait peut-être un moyen de concilier tout ceci et d'identifier Ptahhon II « le serviteur de Ptah » avec qui signifie à peu près la même chose. Grâce à cet expédient, le pourrait reprendre la valeur qu'on lui attribue, mais ce serait nier, de propos délibéré, toute critique scientifique, et je préfère, une fois de plus, trouver le en défaut[1].

La généalogie de la stèle 1959 nous montre encore une chose intéressante. Nous connaissons, aujourd'hui, l'origine de Piankhi; M. Amélineau l'a retrouvée[2] : il était gendre de Kaschta; aussi, lorsqu'il envoie ses troupes contre Tafnekht, le Saïd est-il déjà province éthiopienne placée sous le gouvernorat militaire des généraux Pouarma et Lamersqeni[3]. Kaschta a fait adopter sa fille Ameniritis à Shapenap Ire, la fille d'Osorkon, et tout est soumis dans Thèbes lorsqu'arrive jusqu'à Méroé la nouvelle que Tafnekht envahit l'Égypte et aspire à sa domination. C'est de Thèbes, province éthiopienne, que part la résistance à l'envahisseur, et, quand les troupes de Piankhi arrivent à la rescousse, il leur est absolument défendu de commettre la moindre violence dans le pays devenu province éthiopienne[4].

Piankhi suit à Thèbes la politique qu'a suivie Kaschta et que suivra Tahraqa : Ameniritis adopte sa fille Shapenapit II. C'est à cette époque, et non ailleurs, que se place l'invasion de Piankhi, avant Shabaka, Shabatoka et Tahraqa[5]. La stèle de Piankhi et les monuments de Shapenap II ne nous fournissent pas le prénom du roi éthiopien, mais je crois, selon l'usage royal d'alors, que c'est celui de , comme le pensait déjà M. de Rougé, qu'il faut adopter[6].

La campagne de Piankhi et l'entreprise de Tafnekht seraient donc contemporaines de Ptahhon II, ou mieux de Horpason II, qui, lui, ne porte que le titre de prophète d'Harshéfi [7], auquel il adjoint un titre saïte, celui de prophète de Neit,

1. On pourrait aussi faire mourir Bakouniptah prématurément et désigner Horpason ou Ptahhon II comme ses successeurs. Ceci est peut-être un peu trop commode.

2. Amélineau, *Nouvelles Fouilles d'Abydos*, t. I, p. 52; Daressy, *Notes et remarques*, CLXXIV, dans le *Recueil de Travaux*, t. XXII.

3. Stèle de Piankhi.

4. Piankhi, ligne 12.

5. De Rougé, *Étude sur quelques monuments du règne de Tahraqa* (*Mélanges*, t. I, p. 11).

6. De Rougé, *op. cit.*, et Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites*, t. I, p. 44, 45.

7. Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 281.

, tout comme Tafnekht[1], comme s'il avait quitté la ville où régnait son père. Or, à cette époque, quand Piankhi arrive, nous trouvons à Héracléopolis un , roi Pefaouibastit, qui porte l'uræus et est désigné par l'Éthiopien comme un simple chef d'Héracléopolis, [2].

Ainsi, Horpason a disparu comme souverain, comme possesseur du fief donné à Nimrod, et s'est peut-être rallié à Tafnekht, et c'est avec deux seuls titres sacerdotaux sans grande valeur qu'il assiste aux funérailles d'Apis en l'an XXVII de Sheshonq IV et rappelle, sur la stèle qui nous est parvenue, la gloire éteinte de sa famille et ses origines illustres.

J'ai étudié un peu longuement cette question du , et je crois avoir montré que, si on prend ce mot dans le sens absolu qu'on est tenté de lui donner, on pourrait s'exposer à de graves mécomptes. Il faudrait, je crois, lui donner un sens beaucoup plus vague, plus général, celui de « étant de la même lignée », et peut-être de curios, mais, quant à moi, je doute fort qu'il signifie « ayant exercé en fait les mêmes fonctions que son descendant ». Les Grecs, je pense, s'y méprirent tout comme nous, et c'est en voyant de longues séries de qu'ils purent songer aux castes. Nous savons, par les monuments, que cette opinion est à modifier et, je pense aussi, le sens du . Nous l'étudierons encore, car ceci est assez important comme conséquences pour que nous cherchions à vérifier le fait que nous n'avons pu encore que soupçonner.

Le texte d'Horpason nous apprend aussi comment il faut traduire le groupe ; ce n'est pas « fils de même rang » que c'est *fils du manen* ou mieux *manoun*, comme l'indique un document que nous étudierons bientôt, *si-n-manoun*. C'est un titre porté par le père ou, plus rarement, très rarement, par la mère. C'est le cas de la mère de Horpason Ier, qui, d'après le texte, , était fils de la *manoun* Djaenkakemit, comme Ptahhon, , était fils de la prophétesse d'Hathor, maîtresse d'Héracléopolis, fille royale, la dame Tentsepeh.

Les deux phrases sont construites de même façon, et le groupe , isolé, nous apparaît comme un titre, semblable à ceux qui précèdent le nom de la princesse Tentsepeh.

Je trouve, j'en conviens, le titre aussi singulier que le nom pour une femme, mais le texte est là, et, jusqu'à plus ample informé, je constate simplement le fait ; c'est lui qui nous importe pour le moment.

Voici quelques variantes que j'ai recueillies du titre :

. Chassinat, *Sérapéum*, 163, *Recueil de Travaux*.

. Chassinat, *Sérapéum*, 163, *Recueil de Travaux*.

1. Piankhi, ligne 19.
2. Piankhi, tableau de la stèle et ligne 70.

. Stèle de au Cabinet des Médailles.

Enfin, les statues n°s 728 et 122 de Karnak nous fournissent les deux textes parallèles suivants : et .

J'aurai, je crois, à revenir encore sur cette question du *manoun*.

29 avril 1908.

TEXTES RELIGIEUX

PAR

PIERRE LACAU

LII

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 2, l. 28-29.

B = Même sarcophage. Couvercle, premier registre, l. 172-174.

A

B 172

A (sic)

B 173

---

5 A (sic) 29 ?

B 174 ?

LIII

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 2, l. 30-31.

B = Même sarcophage. Couvercle, premier registre, l. 177-184.

A

B 178

A

B 179

A 5

B 180 (sic)

A 31

B 181 (sic)

A

B 182 (sic) 10

A (sic)

B 183 (sic)

A

B 184

1. L'original présente la disposition suivante :

2. L'original présente la disposition suivante :

LIV

Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire. *Cat. gén.*, 28083. Côté 4, l. 83.

1. Il semble qu'il y ait la place pour un petit signe au-dessus de .

LV

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 126-128.

B = Même sarcophage. Couvercle, premier registre, l. 76-86.

A

B 76

A

B 77

5 A

B 78

A 127

B 79 80 (sic)

A

10 B 81 (sic)

A

B 82

A (sic) 128

B 83 84

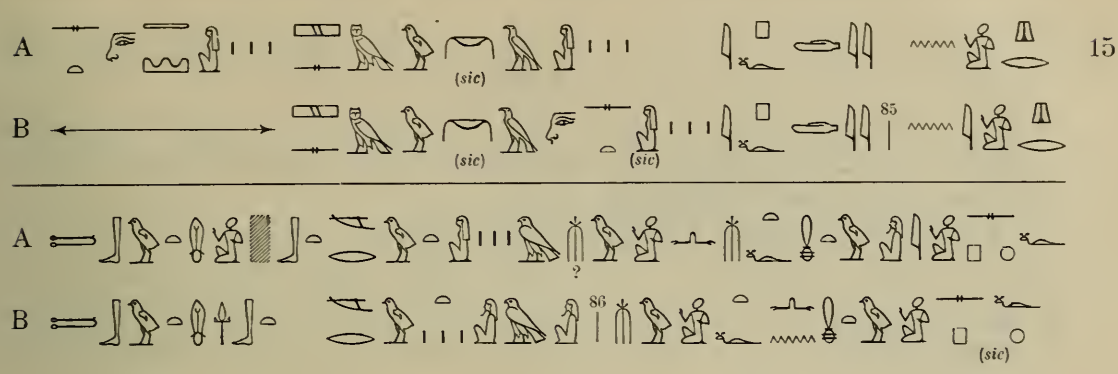

LVI

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 128-129.

B = Même sarcophage. Couvercle, premier registre, l. 86-91.

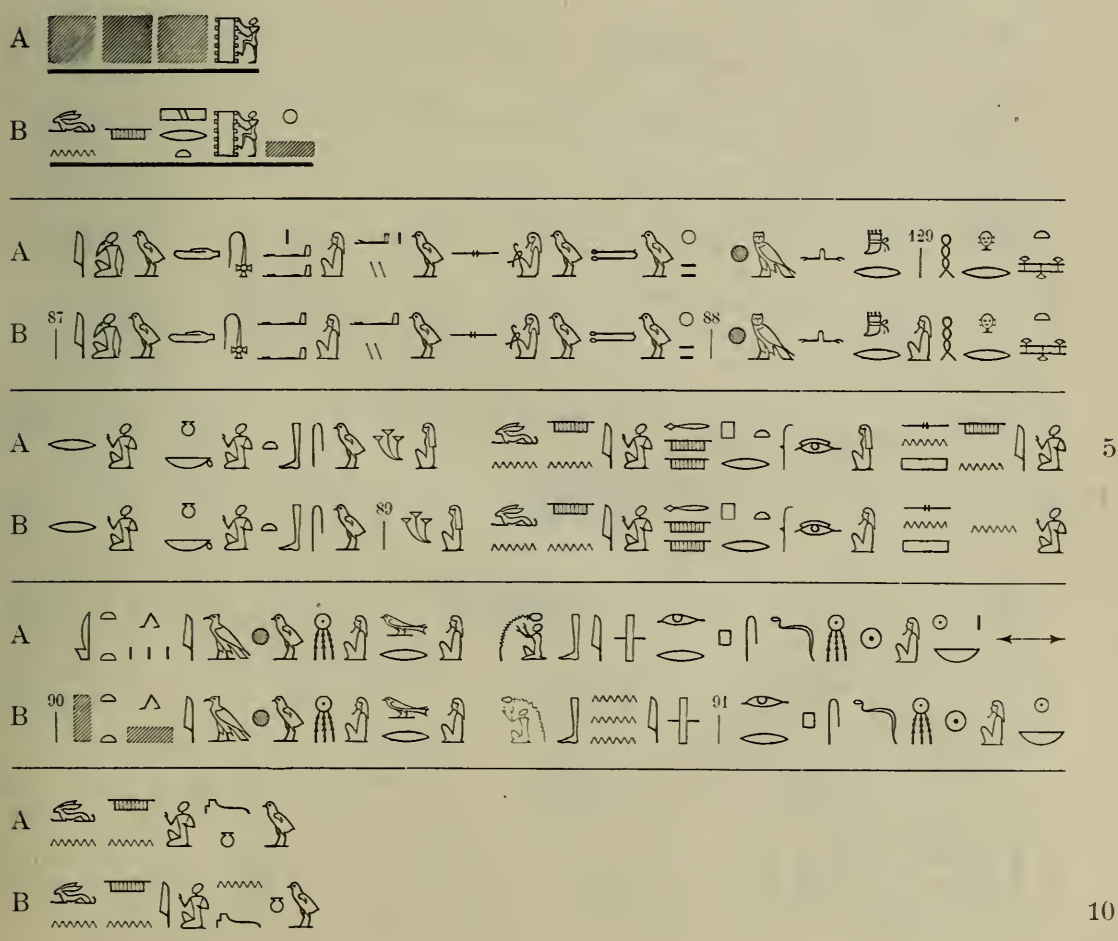

LVII

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire. *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 129-131.

B = Même sarcophage. Couvercle, premier registre, l. 93-101.

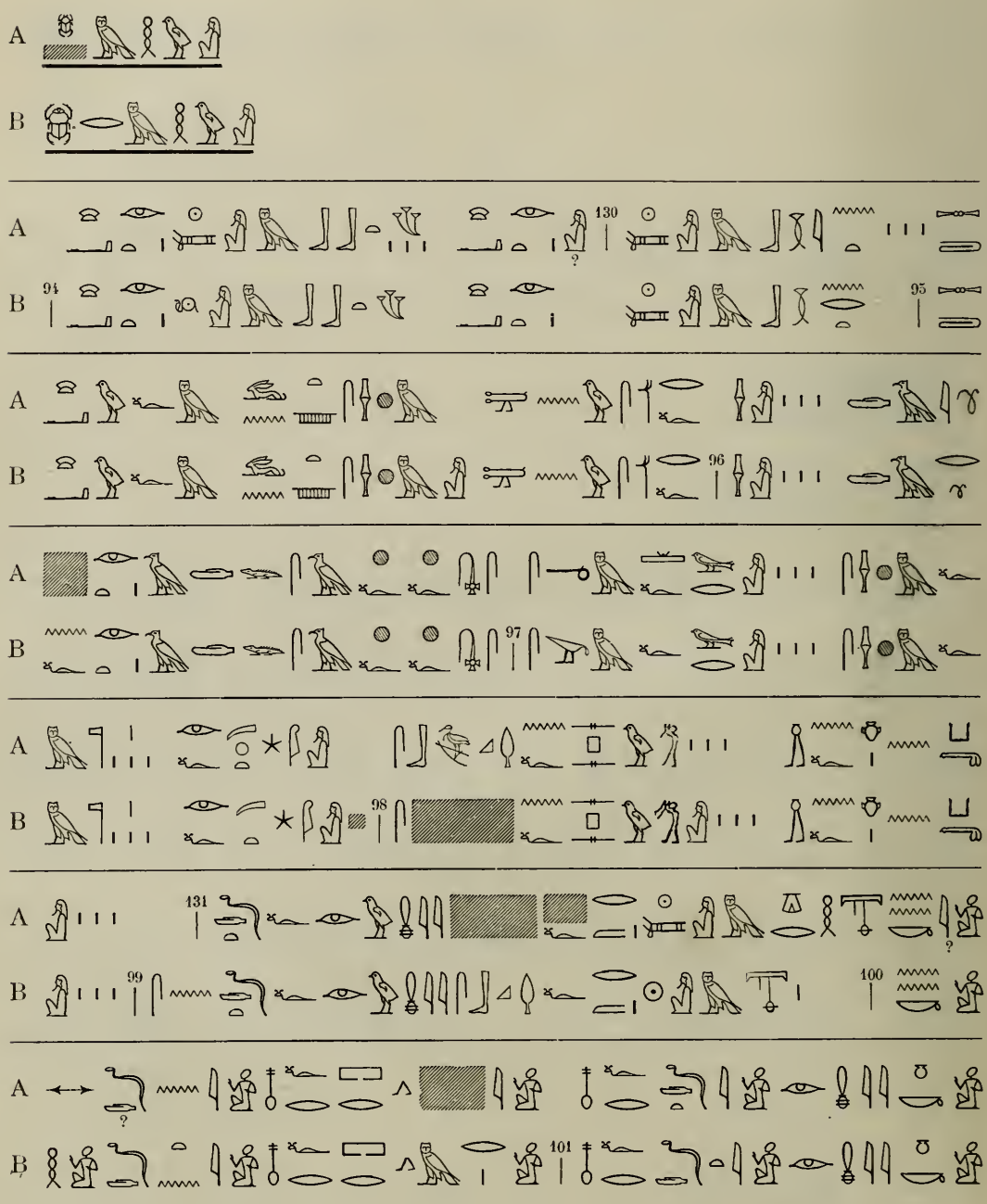

A 15

B

LVIII

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 201-204.

B = Même sarcophage. Couvercle, premier registre, l. 52-73.

A

B

A

B 53

A 5

B 54

A

B 55 (sic)

A 202

B 56 57 10

A

B 58

A

B 59

15 A

B

(sic)

A

B

A

20 B

A

B

A

B

25 A

B

A

B

(sic)

A

(sic)

30 B

A

B

1. Le texte est ainsi disposé dans la colonne :

2. Le texte est ainsi disposé dans la colonne :

3. Disposé ainsi :

4. Disposé ainsi :

5. Disposé ainsi :

LIX

Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e^ dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 21-27.

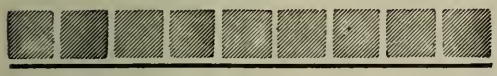

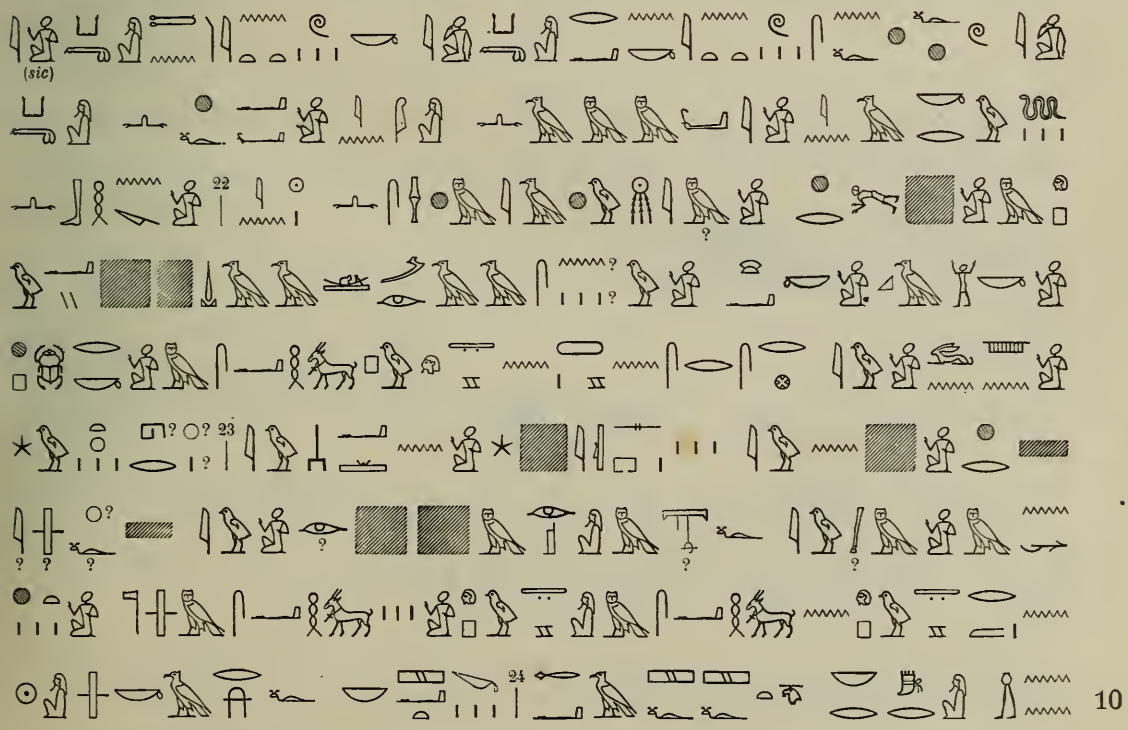

10

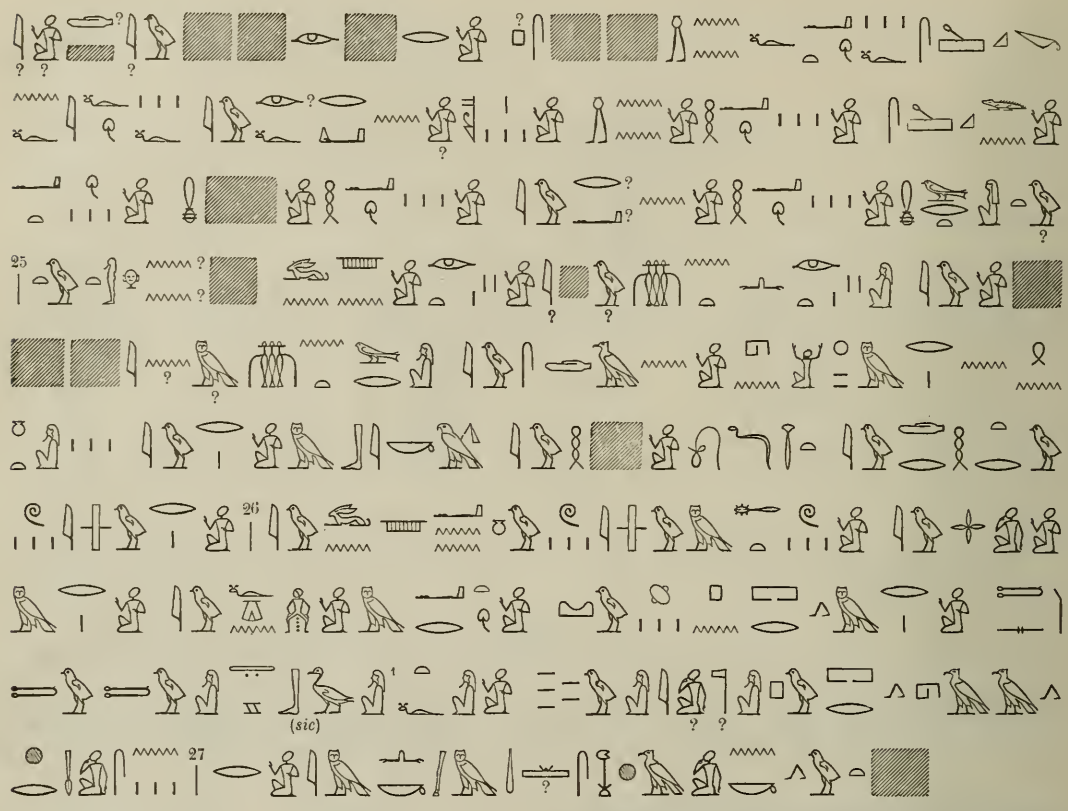

1. Voir chapitre LXVII, note 2.

LX

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 27-28.

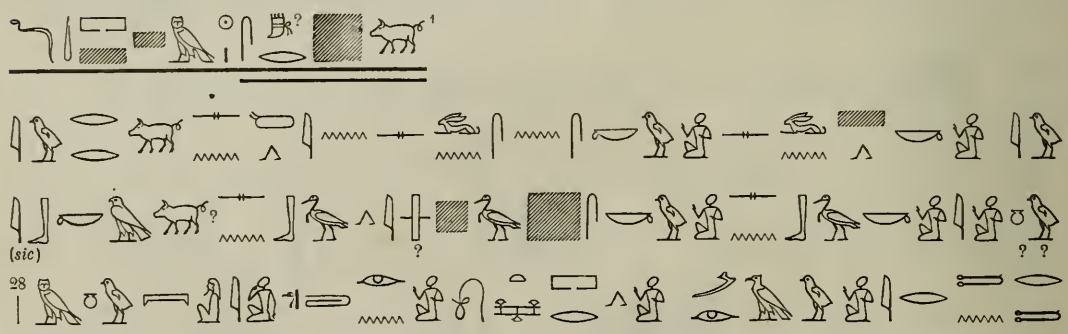

1. On ne voit pas si cette secoude phrase que j'ai soulignée deux fois est écrite en rouge ou en noir, c'est-à-dire si elle fait partie du titre ou du texte.

LXI

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 28-31.

Ce chapitre est séparé du précédent (LX) par le mot en rouge.

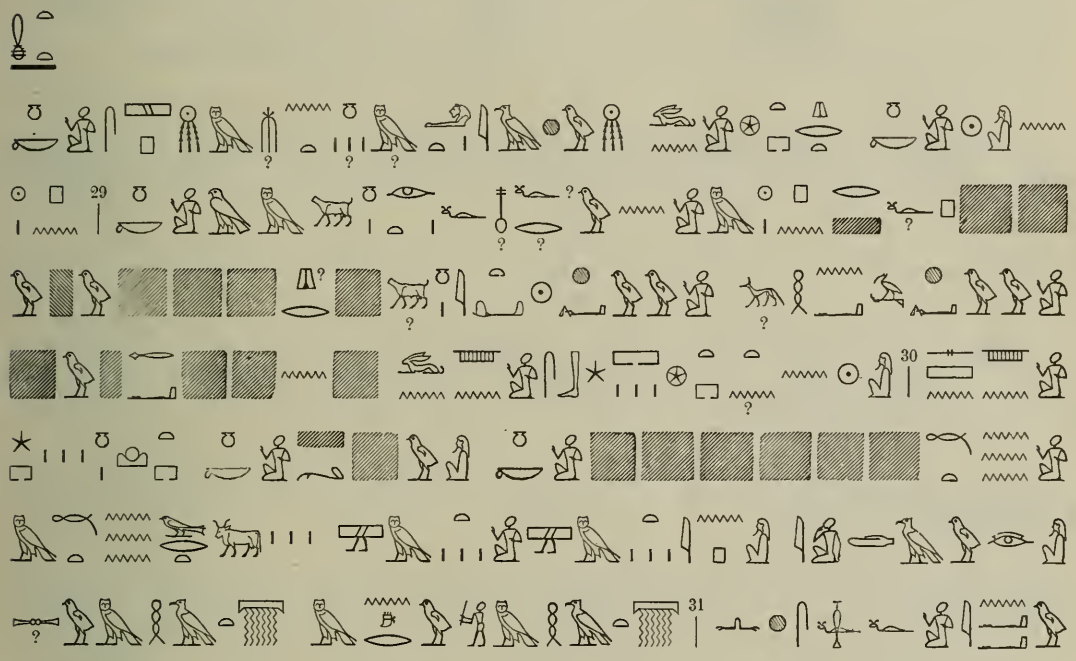

LXII

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 31-32.

B = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28086. Côté 2, l. 6. Le titre et les premiers mots seulement[1].

A 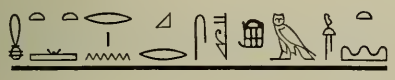

B

A

B 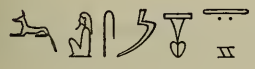

5 A

1. Sur le côté 2 du sarcophage 28086, toute une série de chapitres sont ainsi représentés uniquement par le titre et les premiers mots. Dans le Catalogue des sarcophages du Musée du Caire, j'ai donné comme faisant partie du titre de ce chapitre une phrase qui, en réalité, est le titre (placé en rubrique) du chapitre précédent.

LXIII

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 35-37.

(sic)

5

Ce texte est suivi d'une rubrique illisible de quatre quadrats.

LXIV

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 37-42.

B = Sarcophage de . Assouan, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28127. Côté 3, l. 76-90.

L'exemplaire B qui ne contient qu'une partie du texte est très incorrect; il n'a pas de titre.

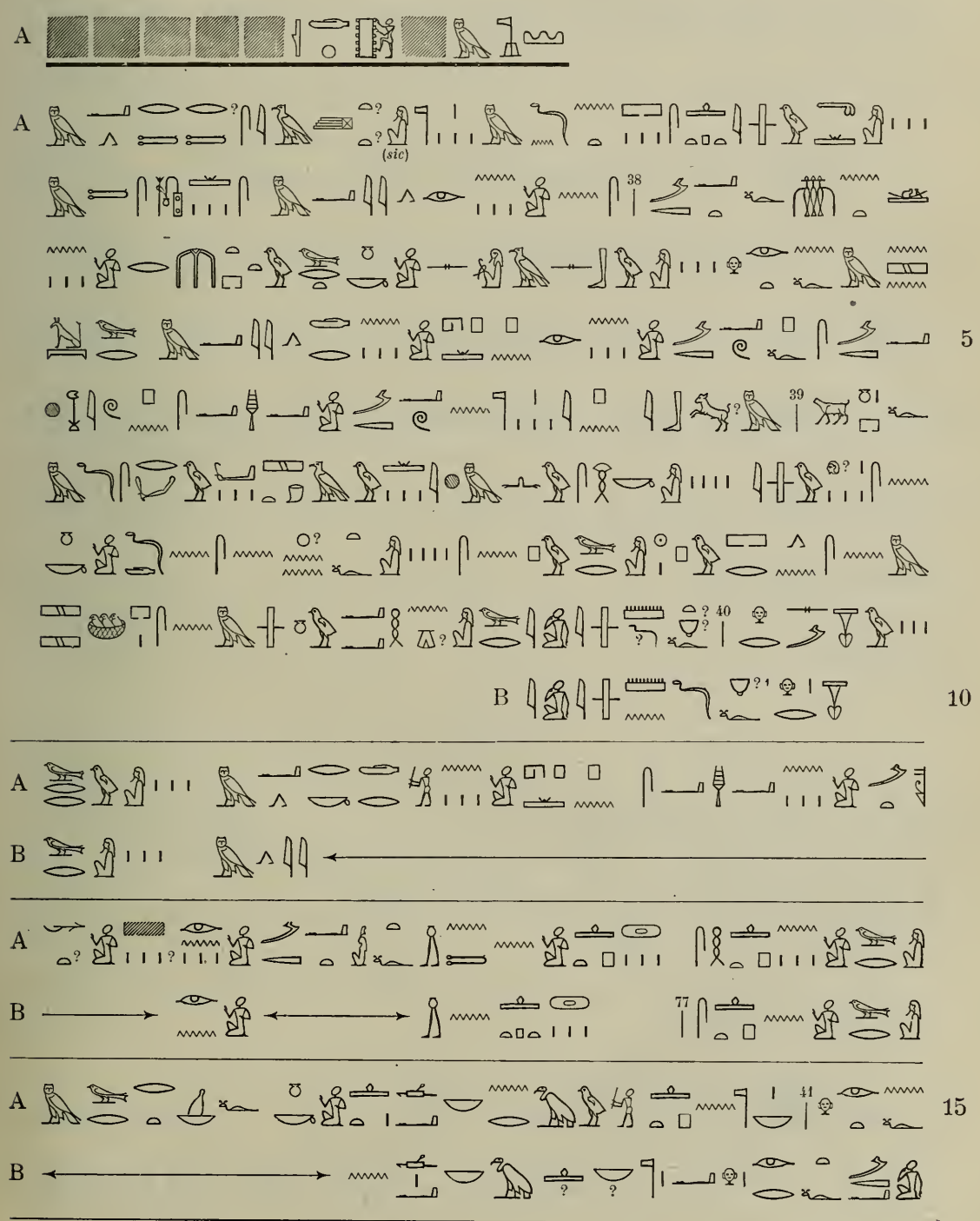

A

B

A

20 B

A

B

A

B

25 A

B

1. *Pepi II*, 754.

LXV

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 42-45.

Dans cet exemplaire, ce chapitre fait sans doute partie du précédent (LXIV); il en est séparé seulement par deux traits rouges. Pas de titre.

B = Sarcophage de . Assouan, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28127. Côté 3, l. 81-90.

Dans ce sarcophage, le texte fait suite au précédent (LXIV) sans aucune séparation. La fin diffère entièrement.

A

B

A

B

A

B

A

B

A

B

A

B

A

B

A

B

1. La suite est différente. B

fin du panneau.

LXVI

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 45-46.

Ce chapitre doit être une suite des deux précédents (LXIV-LXV). Il en est séparé seulement par deux traits rouges. Pas de titre.

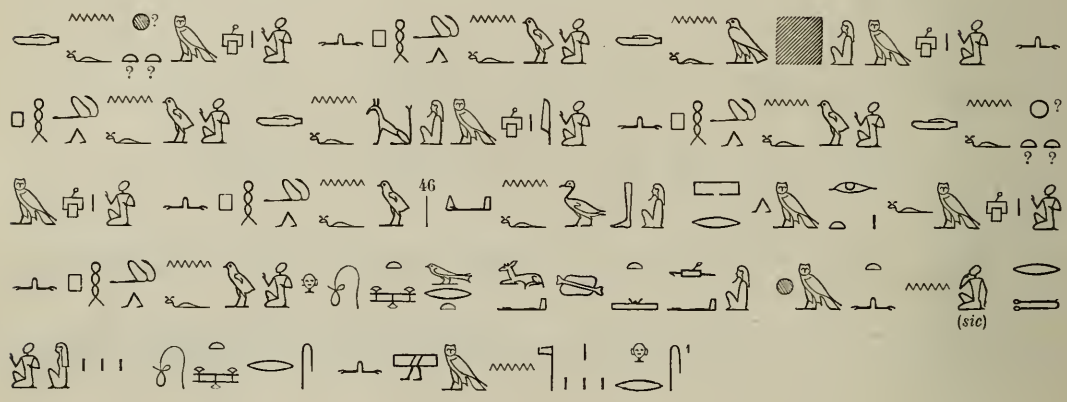

1. Il est possible que le titre du chapitre qui fait suite (LXVII) soit en réalité une rubrique se rapportant aux trois chapitres précédents (LXIV-LXVI). Les titres et les rubriques étant très effacés dans cette partie du sarcophage, il est difficile de reconnaître les coupures.

LXVII

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 46-49.

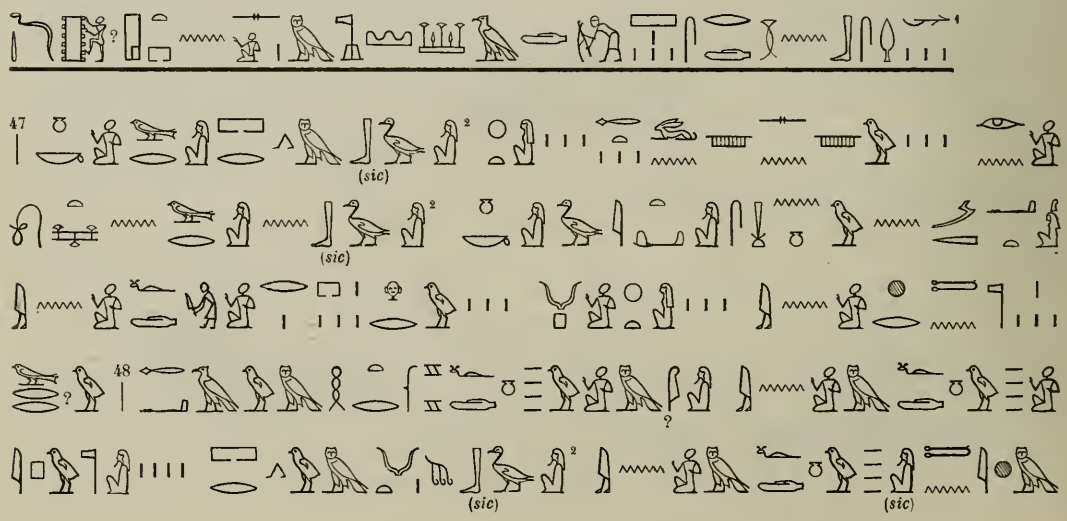

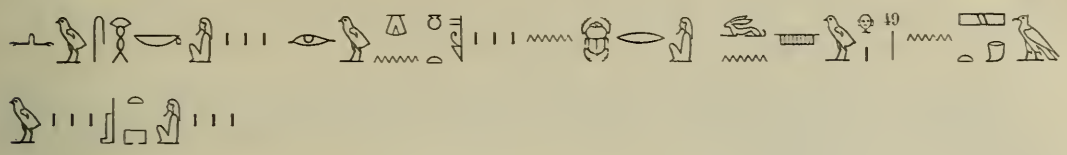

1. C'est peut-être la rubrique des trois chapitres précédents (LXIV-LXVI).

2. Le placé d'abord sous le bec de l'oiseau a repris sa grandeur normale et se trouve ainsi écrit en avant. Cf. LACAU, *Recueil de Travaux*, t. XXV, p. 143.

LXVIII

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 49-50.

Ce chapitre peut faire partie du précédent (LXVII), il en est séparé seulement par deux traits rouges. Il est lui-même coupé en deux par un autre trait rouge.

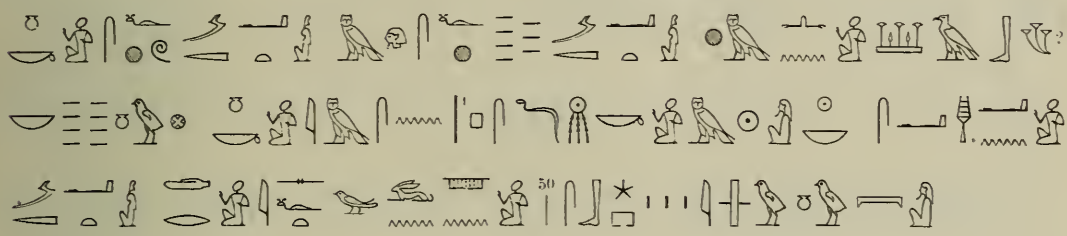

1. Un trait rouge.

LXIX

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 50-51.

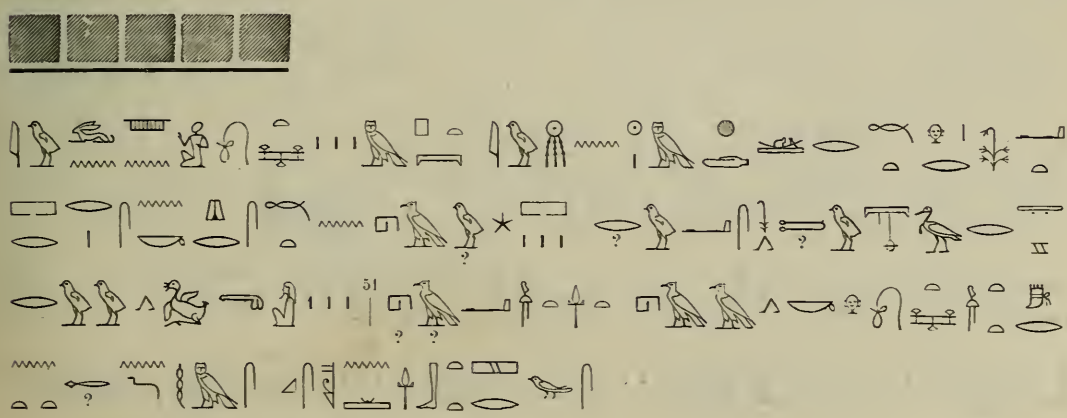

LXX

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 51.

Un titre effacé.

LXXI

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 51.

Un titre effacé.

LXXII

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 52-65.

Ce chapitre est divisé en trois parties par des traits rouges. Une rubrique finale répète le titre.

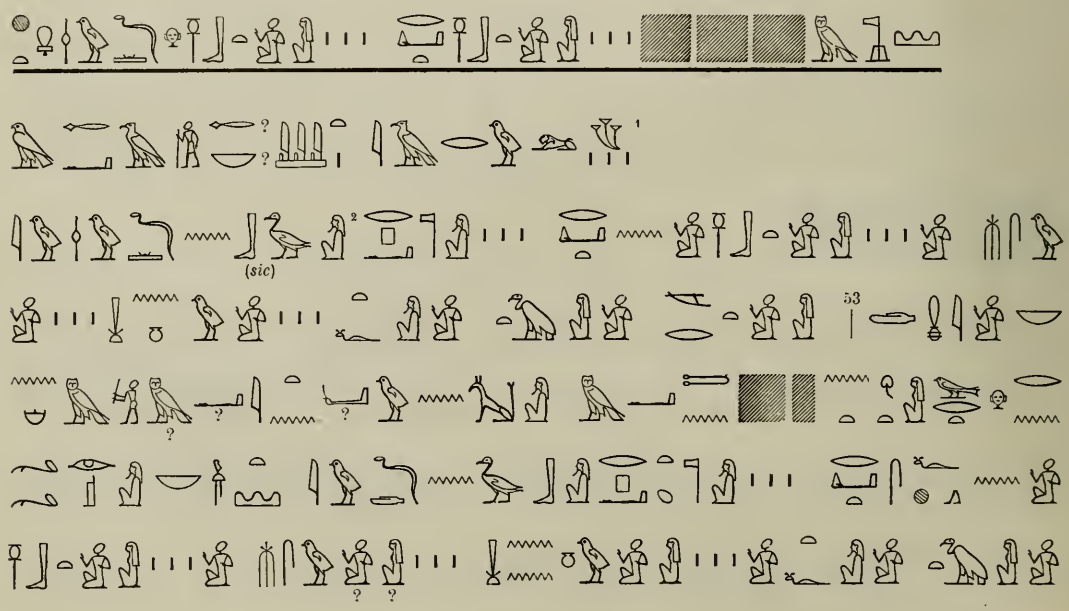

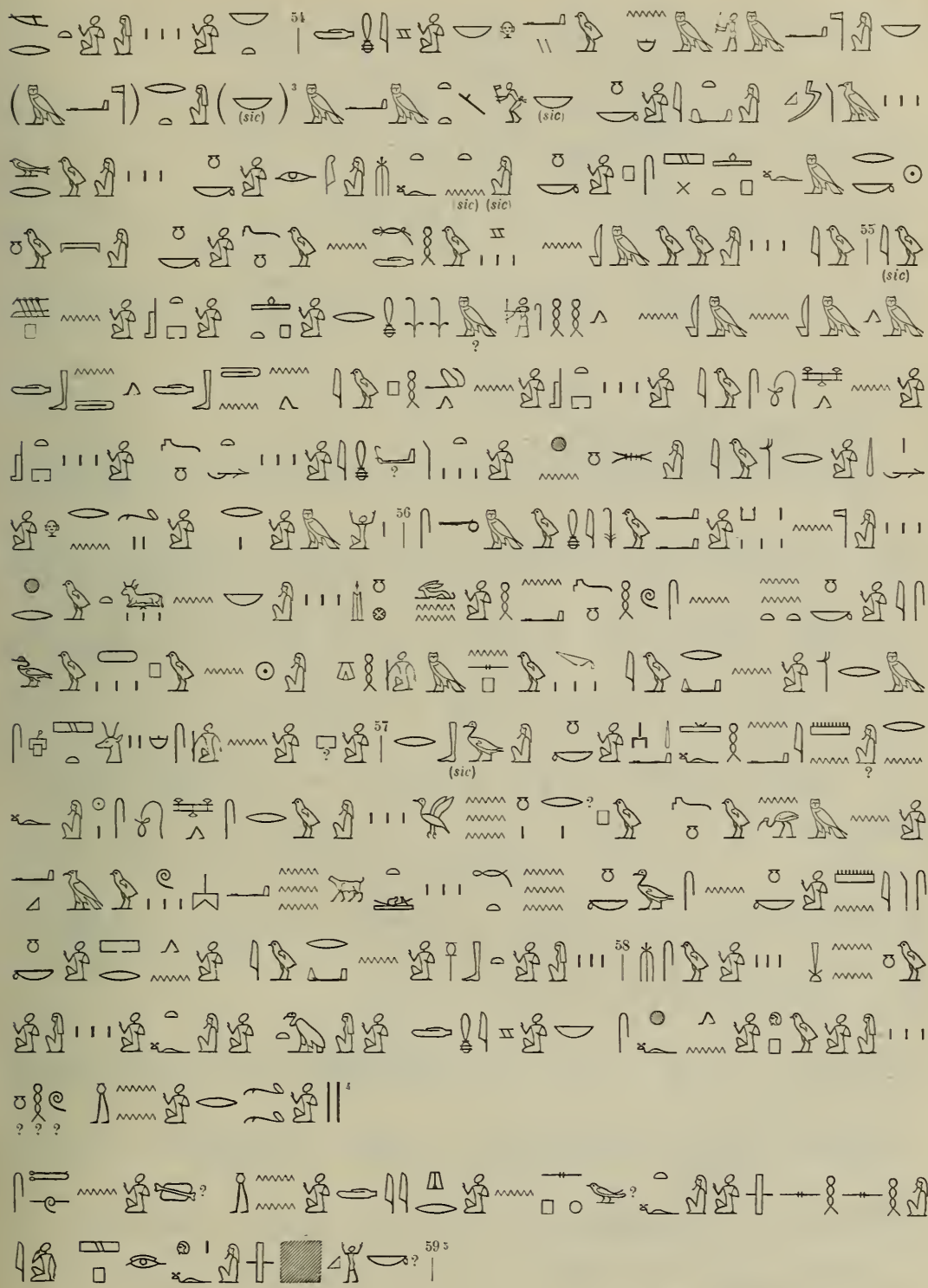

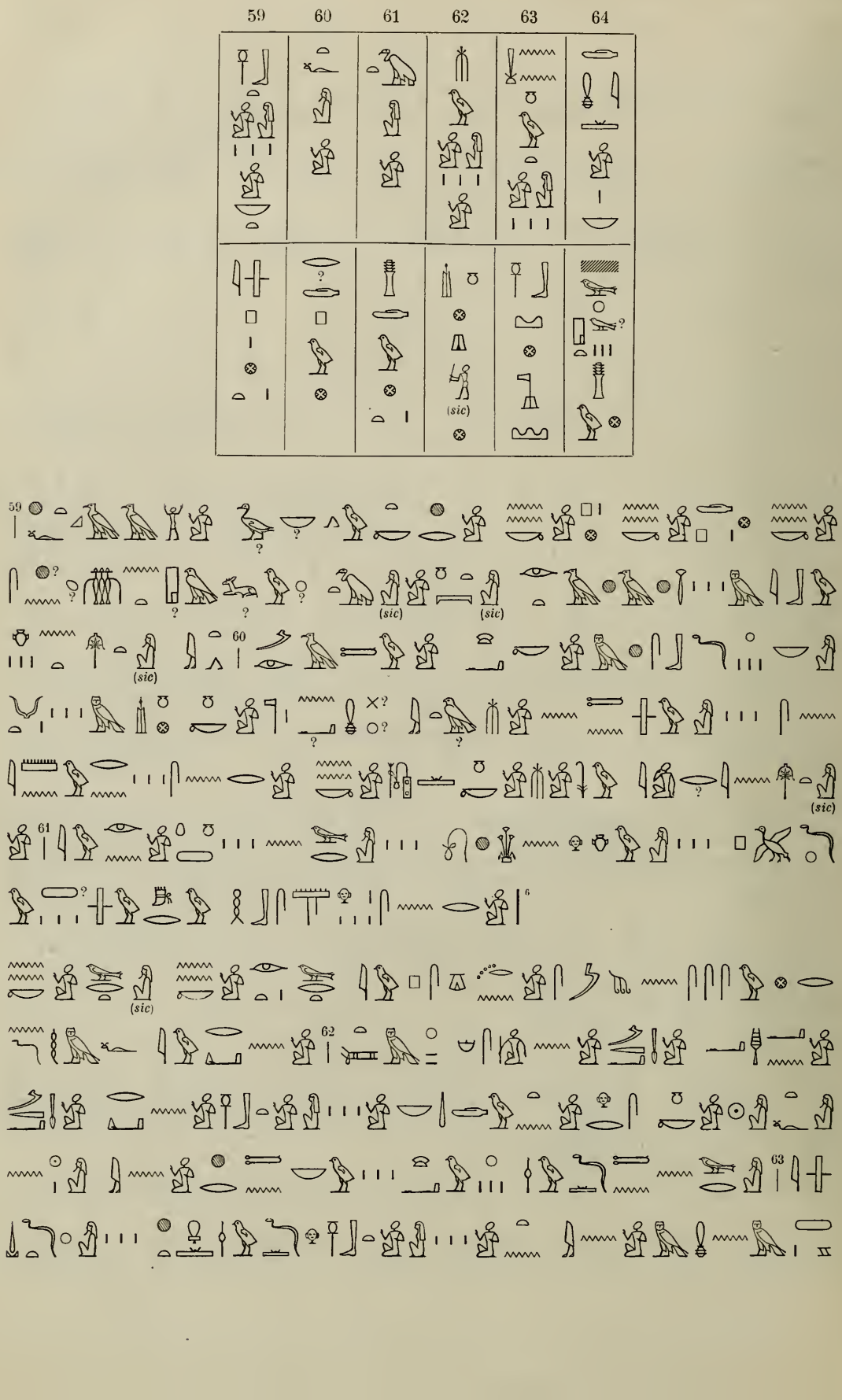
59
60
61
62
63
64
(sic)
30
35

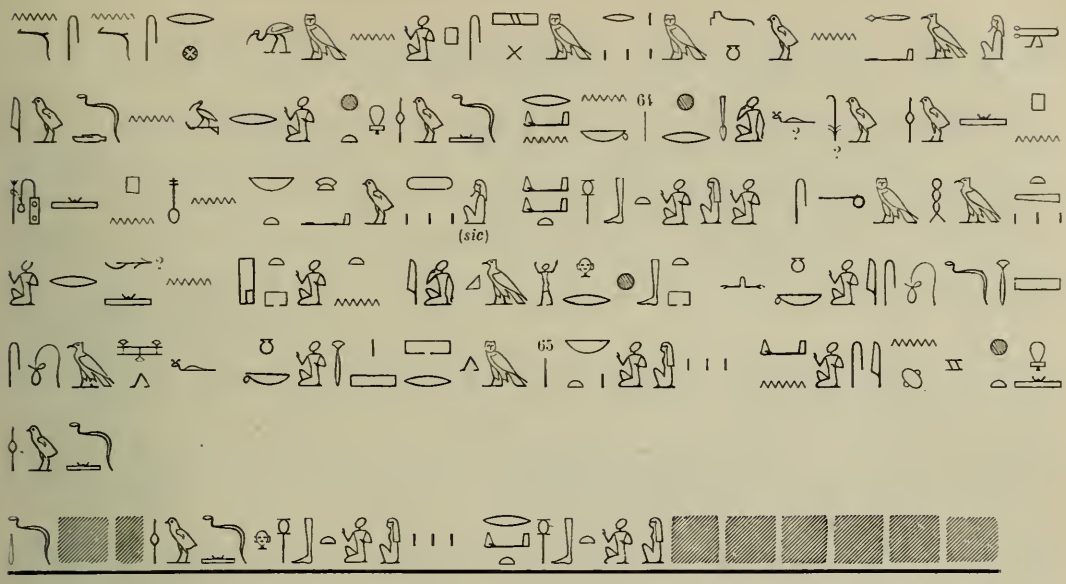

1. Cette phrase est séparée de la suite par un dessin qui semble figurer une fausse porte.
2. Voir chapitre LXIV, note 2.
3. Le texte est ainsi disposé :

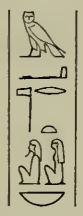

4. Deux traits rouges.
5. Le haut des lignes 59-64 est occupé par un texte en tableau, dont je reproduis la disposition.
6. Un trait rouge.

LXXIII

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 65-70.

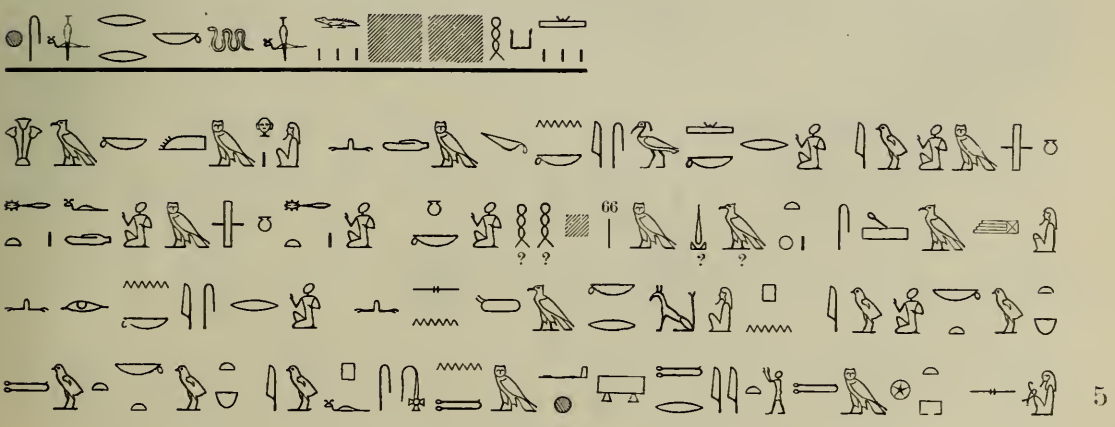

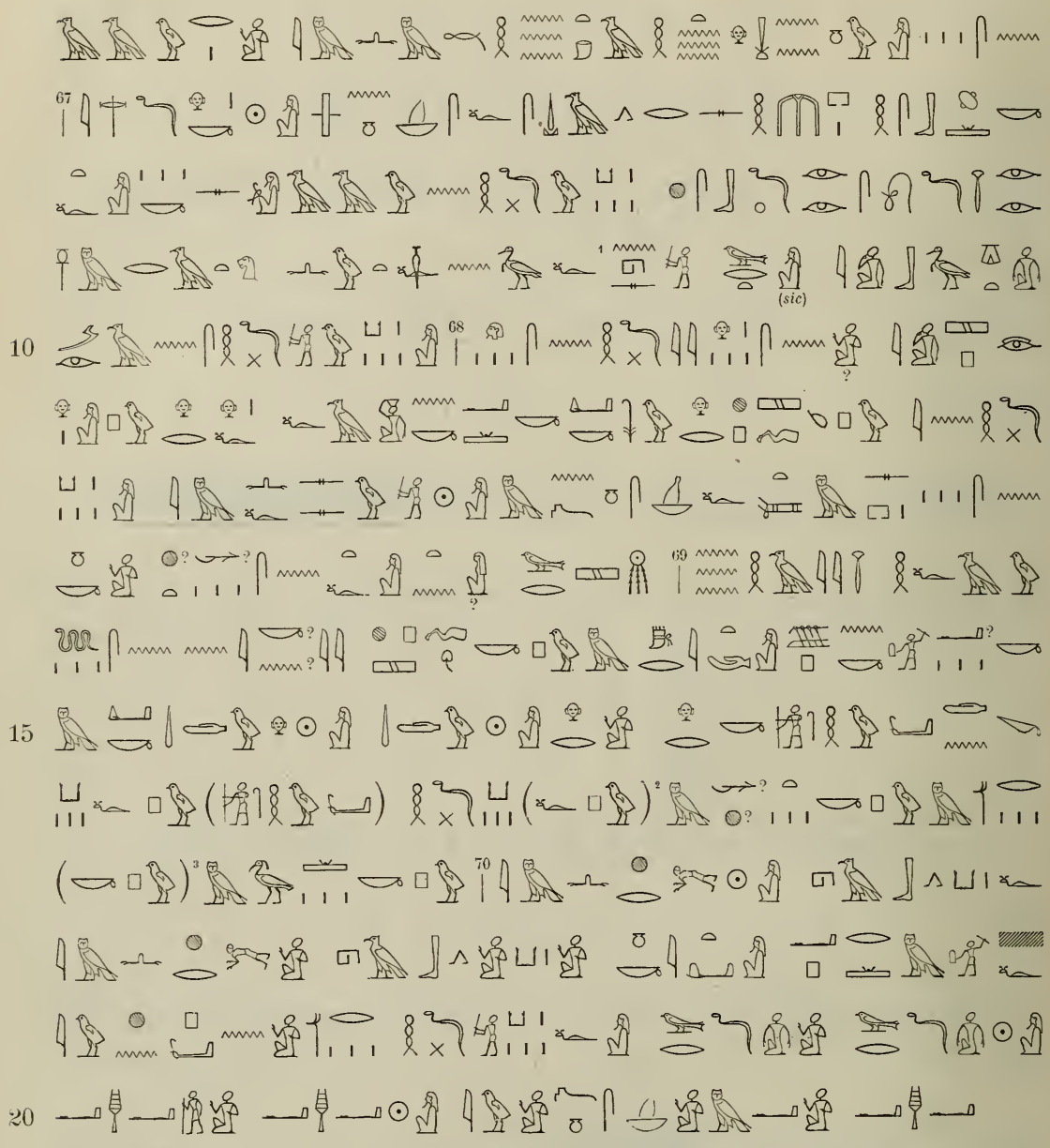

1. *Ounas*, 370-371.

2. Ainsi disposé dans la colonne :

3. Ainsi disposé :

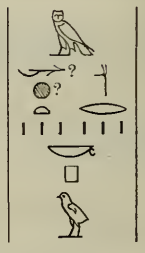

LXXIV

Sarcophage de [illegible]. Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 75-80.

On comparera pour le début les chapitres LXXV-LXXXII. Le texte semble comprendre trois parties séparées par des traits rouges.

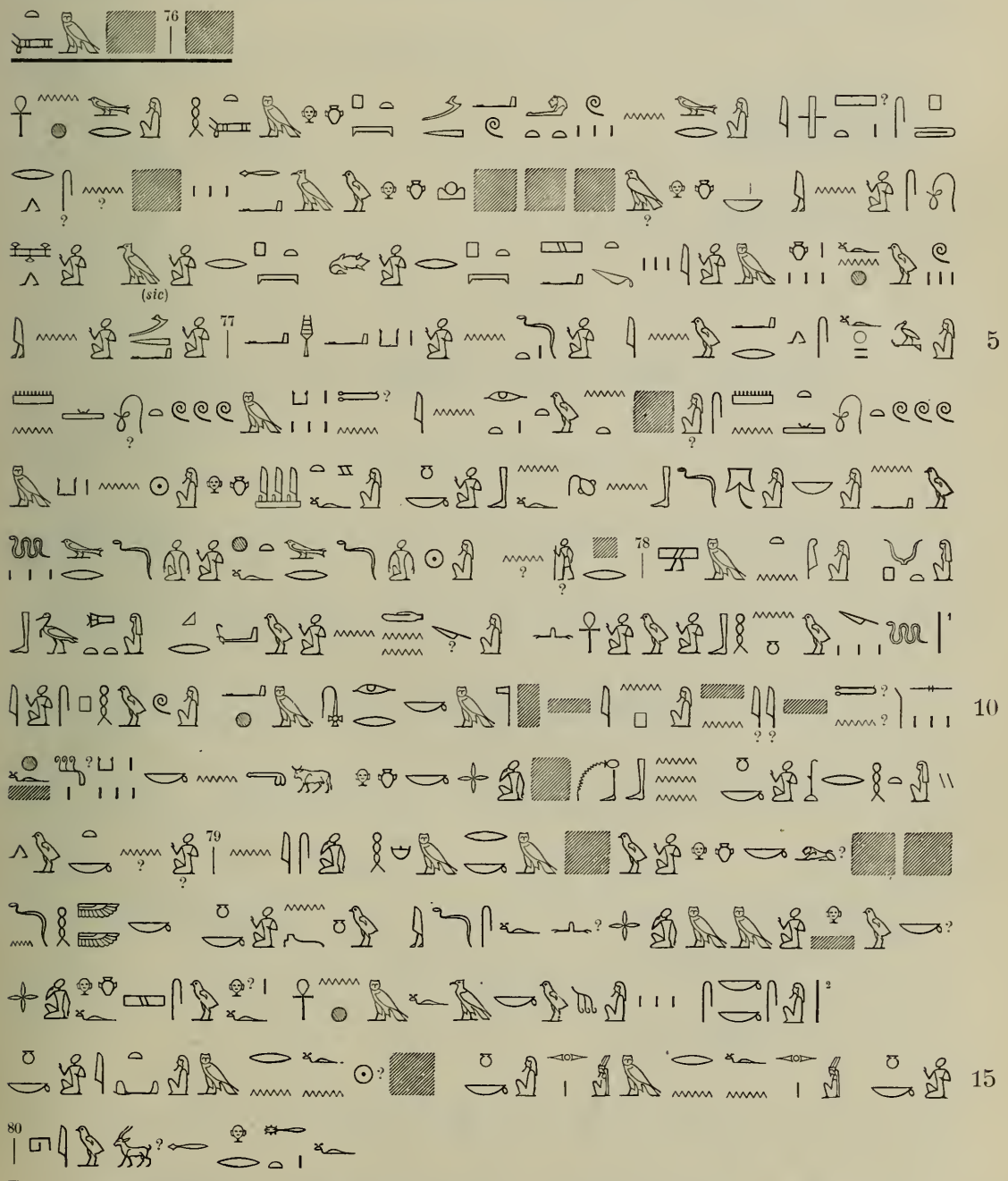

1. Il semble qu'il y ait ici un trait rouge de séparation. 2. Un trait rouge.

LXXV

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 80-82.

B = Sarcophage de . Beršeh, XIIe dynastie. Musée du Caire, *Journal d'Entrée*, nº 37566. Côté 2, l. 17-21.

On comparera les chapitres LXXIV, LXXVI et LXXVII.

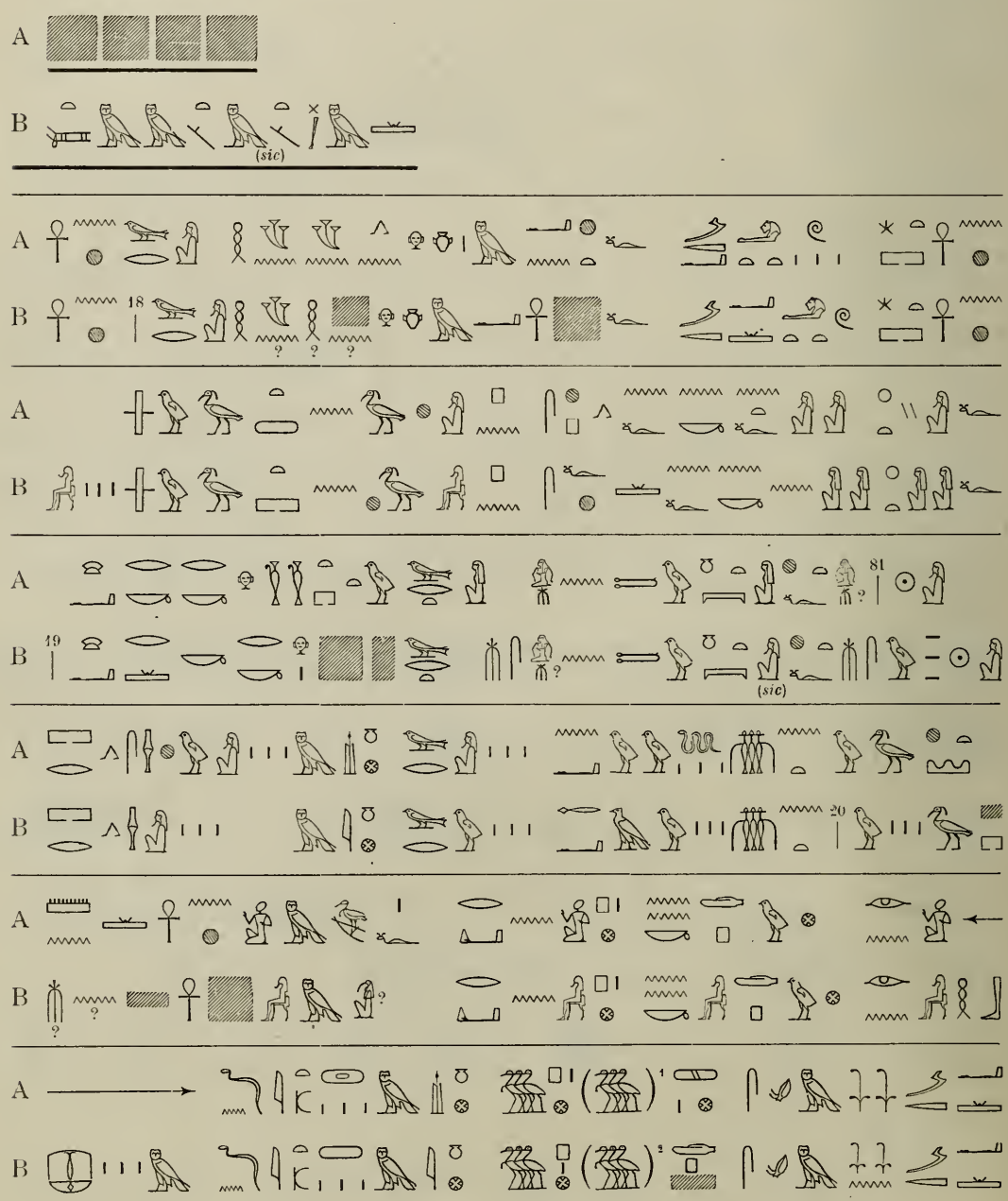

A 15

B

A

B (sic) fin du panneau.

1. Ainsi disposé :

2. Ainsi disposé :

UN MONUMENT NOUVEAU DE SHESHONQ Ier

PAR

AHMED-BEY KAMAL

C'est le fragment d'un autel au nom de Šešonq Ier, en granit gris et de forme à peu près cubique, ayant 0m 80 de longueur sur 0m 75 de largeur et 0m 75 de hauteur. Il fut trouvé à Héracléopolis, au mois d'octobre 1907, et fut inscrit au *Livre d'Entrée* du Musée sous le n° 39410. Il est couvert sur deux de ses faces d'inscriptions gravées en creux. Sur le côté principal, dont le début est mutilé, on voit seize lignes horizontales, dont quelques-unes portent des lacunes motivées par la cassure. Sur l'autre côté, on voit également treize lignes verticales qui font suite aux premières, et qui ont aussi des lacunes. Il n'y a aucun doute que ce fragment, qui a été recueilli parmi les ruines d'Héracléopolis, n'ait été dressé dans le temple de cette ville.

Sur le côté principal, on lit (→) :

L. 1

— 2

— 3

L. 4

— 5

— 6

— 7 (sic)

— 8

— 9

— 10

— 11

— 12

— 13

— 14

L. 15

— 16

Sur l'autre côté, on lit (←) :

L. 1

— 2

— 3

— 4

— 5

— 6

— 7

— 8

— 9

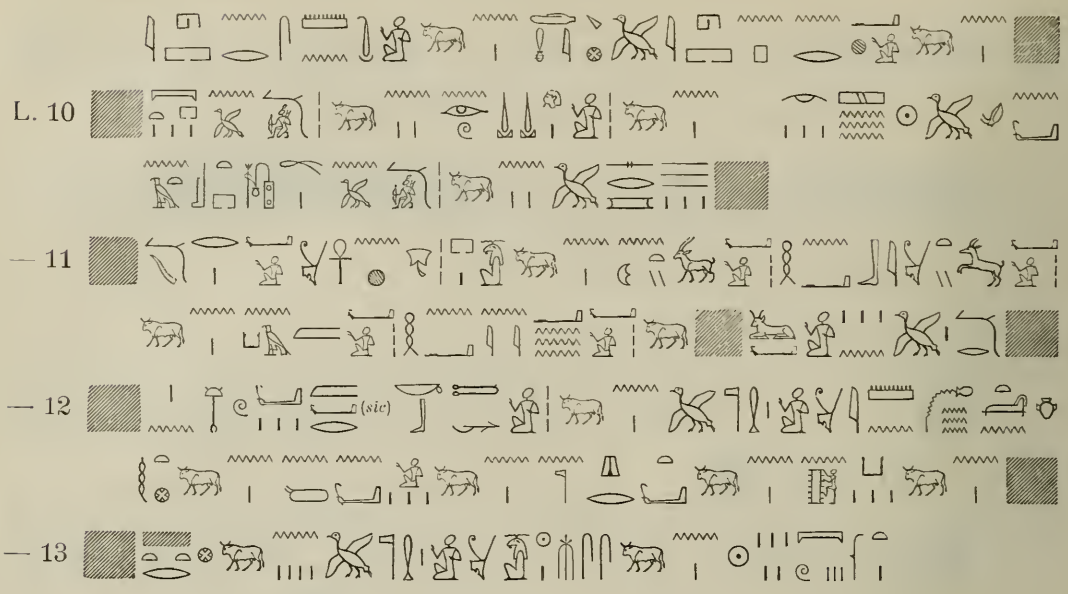

TRADUCTION

L. 1 ..... Ketiou, le roi de l'Égypte, Šešonq Ier.....

— 2 Sa Majesté v. s. f. cherchait toutes les actions utiles pour les faire à son père Harsaph s, le roi des deux contrées et le maître d'Héracléopolis, ce qu'il souhaitait en son cœur depuis qu'il était

— 3 roi. Or, le prince général Nemrod vint devant Sa Majesté et dit : « Le temple d'Harsaphès, le roi de l'Égypte, il désire

— 4 ardemment le bœuf d'offrande journalière; car j'ai trouvé qu'il était tombé en désuétude bien qu'il existât avant moi à l'époque

— 5 des ancêtres; il serait très bon de faire qu'il reparût. » Dit Sa Majesté : « Par la louange de mon double, voilà bien mon fils qui sort de moi-même! Certes, il est

— 6 ton cœur semblable au cœur de celui qui t'a engendré, et ce sont bien mes membres qui se rajeunissent [en toi!] C'est mon père Harsaphès, le roi de l'Égypte et le maître d'Héracléopolis! C'est parfait ce qui sort de ta

— 7 bouche en faveur de son temple à toujours! Qu'on fasse son rescrit du Pharaon v. s. f. pour approvisionner le temple d'Harsaphès, le roi de l'Égypte et le maître de Héracléopolis, et y faire

— 8 établir chaque bœuf d'offrande journalière, ainsi qu'il en était au temps des ancêtres. » On fit donc un rescrit afin que le temple fût appro-

— 9 visionné, et on imposa ce bœuf d'offrande journalière aux cités, aux bourgs, aux douars d'Héracléopolis

— 10 en Égypte, selon les ressources qu'ils possédaient de manière qu'il ne fit point de défaut à toujours et à jamais, le roi Šešonq.

L. 11 Quotité de l'impôt des CCCLXV bœufs annuels, pour le cours de l'éternité :

— 12 Le généralisme de l'armée d'Héracléopolis, sa quotité, 60 bœufs, pour le premier et le second mois d'Akhèt. — La dame directrice du harem de Mât, la princesse, la grande des grandes, Isemẓeb, bœufs 3;

— 13 Le chef de la garde d'Ousir-mâ-ra, bœufs 10; le chef de la garde d'Héracléopolis, bœufs 10; le prophète du dieu Scribe, maître de Sasous, bœufs 10, pour le troisième mois d'Akhèt. —

— 14 Les ..... des bœufs du temple d'Harsaphès, le roi des deux contrées, 10 bœufs; le temple de l'Ancêtre, 6 bœufs; le scribe du temple d'Harsaphès, maître des deux contrées, 10 bœufs; le wékil du temple, 1 bœuf; les .....

— 15 ..... 3 bœufs, pour le quatrième mois d'Akhèt. — Le prophète de Khnoumou-Râ, roi des deux contrées, 6 bœufs; le wékil des entrepôts de ce temple, 1 bœuf; le chef des gardiens des entrepôts de ce temple, 1 bœuf;

— 16 les ..... des entrepôts de ce temple, 4 bœufs; le ..... du général, 7 bœufs; le chef de l'entrepôt du général, 6 bœufs; le .....

L'autre côté du fragment

L. 1 ..... 10 bœufs, pour le deuxième mois de Pert. — Le commandant des soldats des navires de guerre du général, 10 bœufs; le majordome du général, 5 bœufs; .....

— 2 [pour le troisième] mois de Pert. — Le scribe des soldats des forts de la ville de Mershesouf, 5 bœufs; les soldats d'élite de la ville de Mershesouf, 5 bœufs; le scribe des soldats des forts.....

— 3 de Héracléopolis, 2 bœufs; le commandant des coureurs du palais général, 5 bœufs; le commandant des serviteurs du temple de Harsaphès, 1 bœuf; — pour le quatrième mois de Pert. — .....

— 4 ..... la ville de Pasgrat, la ville de Hâtit, la ville de Ta-ât-Pa-qan-pamashaou, 1 bœuf; la ville d'Abousir, 3 bœufs; la ville de Tatounou-Sasous, la ville.....

— 5 ....., la ville de Pasaganâr, 1 bœuf; la ville de Pabekhenenpahos, 2 bœufs, pour le premier mois de Shôm. — La ville de Pabekhenenpahos.....

— 6 ..... la ville de ....qen-nofir-ranpit, 1 bœuf; la ville de Ta-âa-pa-best, 1 bœuf; la ville de Tes-tef, 1 bœuf; la ville de Paouzet, 1 bœuf; la ville de Ta-šat-ro-sat, 1 bœuf; .....

— 7 ..... la ville d'Asharas, 2 bœufs; la ville de Pa-nebat, 1 bœuf, la ville de Ha-Month, 3 bœufs, pour le deuxième mois de Shôm. — La ville de Ta-tonou et de Kenat, 1 bœuf; [la ville de[.....

— 8 ....., 1 bœuf; la ville de Ta-âzat, 1 bœuf; la ville d'An-âbou, 1 bœuf; la ville de Hanabas, 2 bœufs; la ville de Hanezes, 1 bœuf; la ville de Ta-tenethor, 1 bœuf; la ville de .....

— 9 ..... Neserouaou, 1 bœuf; la ville de Pah-ne-šeto-ẓonsou, 1 bœuf; la ville de Pah-ne-ro-semen, 1 bœuf; la ville de Pah-ne-pen-râ, 1 bœuf; .....

L. 10 ..... (le) commandant des ..... du général, 2 bœufs; des Arouzezou, 1 bœuf, pour le troisième mois de Shôm. — Le wékil des archives du général, 2 bœufs; le .....

— 11 l'intendant des cornes et laines des chèvres du temple de Khnoumou, 1 bœuf; des bergers et des chevriers, 1 bœuf; des jardiniers et des porteurs d'eau, 1 bœuf; des bouviers, 1 bœuf; du chef du .....

— 12 ..... 1 [bœuf]; des fabricants de chars, 1 bœuf; le prophète d'Ammon de l'Ouabît de la ville d'Iabnotemt, 1 bœuf; des tailleurs de pierre, 1 bœuf; les carriers, 1 bœuf; les maçons, 1 bœuf; les .....

— 13 ..... de la ville de T....ter, 4 bœufs; le prophète de Khnoumou de Ramsès, 1 bœuf, pour les cinq jours supplémentaires de l'année.

Je pense que toutes les localités citées dans ce texte méritent une étude qui fera l'objet d'un prochain article.

23 juillet 1908.

NOTE ADDITIONNELLE

Le texte dont Ahmed-Bey vient de donner la traduction est d'une importance capitale pour l'étude des constitutions de *wakfs* dans l'Égypte ancienne. Il semble que, pendant les troubles qui agitèrent la fin de la XXe dynastie et la vie entière de la XXIe, les temples perdirent une partie de leurs revenus : dès que Sheshonk Ier eut rétabli l'ordre, il songea à les indemniser de son mieux, et, très probablement, ce que notre monument nous apprend d'Héracléopolis se passa alors dans toutes les cités maîtresses. Ici, ce fut l'un des fils du souverain, Nemarôti, investi par son père du commandement militaire dans le grand fief d'Héracléopolis, qui paraît avoir pris l'initiative et proposé la mesure réparatrice. Sheshonk avait bien l'intention de rendre au culte d'Harsaphès sa splendeur ancienne, mais ce n'était qu'une intention générale, et il ne savait probablement pas d'une manière précise ce qu'il convenait de faire afin de lui donner une sanction pratique : c'est du moins ce qui semble résulter de la phraséologie employée au début de l'inscription. Nemarôti, qui, vivant sur les lieux, devait être bien informé de ce qui tenait le plus au cœur des prêtres, lui suggéra l'idée de rétablir un vieil impôt tombé en désuétude, celui du bœuf que la population de la principauté devait fournir chaque jour pour les besoins du dieu et pour ceux du sacerdoce. C'était un revenu analogue à celui que les princes ou les particuliers établissaient, comme à Siout par exemple, en pains blancs journaliers, lorsqu'ils constituaient leur *wakf* funéraire : chaque genre de denrées nécessaire au sacrifice et à l'entretien des édifices ou du clergé devait avoir fait l'objet de fondations analogues, et l'ensemble de ces fondations, joint au revenu des terres données antérieurement et aux offrandes courantes, représentait la fortune du dieu.

Notre texte nous montre comment les paiements en étaient assurés, au moins à

l'époque de la féodalité bubastite. Les trois cent soixante-cinq bœufs par an, , qui constituaient « ce bœuf de récurrence journalière », sont imputés comme impôt aux *nouîtou dimîou ouahâou* de la ville d'Héracléopolis « en Égypte ». c'est-à-dire dans la vallée, ici entre le Nil et la crête de la montagne Libyque. Les *nouîtou* sont les domaines, plus exactement les fiefs constitués en faveur d'un homme ou d'un dieu, et gouvernés par cet homme ou ce dieu sous la suzeraineté du personnage qui avait constitué le fief, simple particulier, baron, ou pharaon. Les *dimîou* sont les villes, villages ou hameaux constitués en commune, avec tout l'ensemble des banalités, terrains, édifices, droits d'usage sur le fleuve, les canaux, les mares, qui se trouvaient dans leur circonscription. Les *ouahâou*, que je traduis par *douars*, faute de mot plus précis, sont les campements des corps de métiers qui vivent à cheval sur les frontières du désert et des terres cultivées, tels que les carriers, les chevriers; ce sont surtout les cantonnements des Bédouins limitrophes, tels que ceux qu'on rencontre aujourd'hui encore en Égypte, avec groupes de tentes ou de huttes, troupeaux de bœufs et d'autres animaux, droits de pacage et de passage pour aller à l'eau, mais sans labours ni cultures régulières. C'étaient, on le voit, les mêmes divisions qui existaient en Égypte jusque dans ces derniers temps et dont tant de traces survivent encore maintenant. Chacune de ces personnes civiles était frappée proportionnellement à son importance, et la répartition des trois cent soixante-cinq bœufs entre elles est indiquée, unité par unité, dans des conditions qu'il convient de relever. Seules, en effet, les *dimîou* sont indiquées et imposées comme telles, et cela à partir du *premier mois de Shomou* : « [la ville] *Pasagari-Haîti*, la ville *Taaît-pàqanpashosou*, 1 bœuf (à elles toutes), la ville de Busiris (Abousir-el-Malak), 3 bœufs (à elle seule) », et ainsi de suite jusqu'à la fin du *troisième mois de Shomou*. Si l'on considère que l'énumération des occupe le milieu de la liste de la même manière que leur mention générale occupe le second rang dans l'indication des organismes frappés de l'impôt du bœuf, on sera amené à conclure que les termes qui précèdent pendant les huit mois d'*Akhaît* et de *Parouit* répondent aux *nouîtou*, et les termes qui suivent pendant le *quatrième mois de Shomou* et les cinq jours épagomènes répondent aux *ouahâou*. La répartition des bœufs entre ces trois organismes donne une idée de l'importance relative de chacun d'eux.

Si maintenant on passe à l'examen plus précis des portions du texte qui se rapportent aux trois organismes, on remarquera tout d'abord que les *nouîtou* sont représentées individuellement par les fonctionnaires militaires, civils ou religieux, auxquels elles appartiennent. Chacune des fonctions du fief féodal avait en effet, comme chacune des fonctions de l'État, son domaine propre dont les revenus constituaient le principal du traitement auquel le titulaire avait droit : des redevances de diverse nature, foncières et non foncières, en complétaient le montant. Ce domaine était distinct de la fortune propre du titulaire ou, comme on disait, de « la maison de son père » : la « maison du père » restait à la famille après la retraite, la destitution ou la mort, tandis que la *nouît* passait au titulaire nouveau qui, d'ailleurs, pouvait être le fils ou le parent de son prédécesseur.

Les fiefs étaient naturellement d'une étendue proportionnée à l'importance de la fonction, et, dans un cas tel que le présent, ils payaient une quote-part d'impôt d'autant plus forte qu'ils étaient eux-mêmes plus riches, par suite, que la fonction était plus relevée dans la hiérarchie. La liste de notre monument, si elle était intacte, nous fournirait le cadre de l'administration de la principauté d'Héracléopolis aux débuts de la XXIIe dynastie. C'est en tête le généralissime des armées locales, avec une fortune telle qu'à lui seul il paie presque le sixième de l'impôt, soixante bœufs, soit deux mois de bœufs : ici, le titulaire est Nemarôti lui-même. Le domaine suivant est celui qui constitue le douaire de la mère ou de la femme du généralissime, ici, ce semble, Isemkhabiou : trois bœufs. Les deux domaines suivants appartiennent encore à des chefs militaires, le général des *Touharou* d'Ouasimarîya et celui des *Touharou* d'Héracléopolis : je crois, sans pouvoir l'affirmer, que les *Touharou* étaient des colons militaires astreints héréditairement au service, et, en ce cas, les *Touharou* d'Ouasimarîya seraient les descendants d'une colonie militaire installée à Héracléopolis par Ramsès II et qui aurait conservé le nom de son fondateur, comme firent plus tard les colonies militaires macédoniennes au Fayoum. Leur cote, qui est de dix bœufs pour chacun des domaines, montre l'importance du rôle que jouait leur chef dans l'administration provinciale. Après ces hauts personnages, c'est le tour du sacerdoce et des fonctionnaires militaires de second rang, chefs des soldats de marine, majordome du généralissime, intendants militaires, scribes des forteresses. Le temple d'Harsaphès et son clergé avaient, ainsi qu'il convenait à l'apanage et aux serviteurs du grand dieu local, la suprématie sur les autres temples et les autres clergés; Khnoumourâ ne venait qu'après lui. Il y a pourtant dans l'énumération des personnages tels que le prophète du dieu-scribe Thot, dont je ne m'explique pas la place. Les villes sont énumérées nommément : c'était la communauté qui payait. Leurs noms sont composés parfois avec des noms d'homme, probablement celui du fondateur, comme c'est le cas, aujourd'hui encore, pour les villages qui se sont formés autour de l'*ezbèh* d'un riche propriétaire. Une seule d'entre elles me paraît pouvoir être, dès à présent, placée sur le terrain, une Pousiri, qui est probablement Abousir-el-Malak. Quant aux *ouahâou*, ils sont représentés, comme je l'ai dit, surtout par les corporations ou par les individus qui fréquentent la zone bordière du nome, par des personnages attachés aux bestiaux grands et petits, par des jardiniers, des artisans, des carriers, des maçons, les prêtres des petites chapelles établies dans la région, tous gens assez pauvres, puisque leur quote-part s'élève à trente-cinq bœufs en tout : les fabricants de chars figurent dans cette catégorie, probablement parce qu'ils étaient en rapport perpétuel, par leur métier, avec les *Khonaît* ou forêts claires du canton.

On voit par ces quelques observations quel intérêt s'attache à ce monument unique en son genre jusqu'à présent : il pourra fournir la matière d'un très beau mémoire à qui voudra l'étudier de plus près que je n'ai le temps de le faire.

Milon-la-Chapelle, 12 septembre 1908. G. Maspero.

LE « SIT ŠAMŠI » DE ŠILḤAK IN ŠUŠINAK

PAR

J.-E. GAUTIER

Au cours de la campagne 1904-1905, les fouilles à Suse mirent au jour un plateau de bronze portant en ronde bosse une série de figurations. Le tout était dissimulé dans un bloc de plâtre affectant exactement les dimensions des briques de l'époque élamite, et était engagé dans la construction d'un mur dont, seules, quelques assises subsistaient encore. Des suintements verdâtres d'oxyde de cuivre décélèrent la présence du bronze, mais si grande était la dureté de la gangue, qu'il nous fallut plusieurs jours et d'infinies précautions pour dégager ce curieux spécimen de l'art susien. Malgré le soin qui présida à ce travail, nous avons à regretter la disparition de parties très délicates, telles que les feuilles du bosquet sacré : en faible épaisseur, le métal avait été complètement réduit en oxyde qui lui-même s'était incorporé au plâtre. Néanmoins, si mutilé qu'il soit, ce plateau n'en offre pas moins un intérêt capital, et l'inscription, qui le date, a pu, par bonheur, être suffisamment débarrassée des impuretés qui la masquaient, pour être rendue lisible.

Le lieu de la découverte jette peu de lumière sur ce document; c'était au centre du tumulus, à une faible profondeur. Le pan de mur où il fut trouvé semble appartenir aux plus basses époques, à en juger par la nature de la construction et par le fait que les matériaux jointoyés au plâtre étaient d'origines très diverses.

Le plateau mesure environ $0^{m},60$ sur $0^{m},40$ et paraît avoir été coulé en deux pièces distinctes: quelques-unes des représentations en ronde bosse, telles que les monuments, ont été fondues d'un seul jet avec le plateau; les autres, préparées à part, ont été rivées après coup.

Il semble, à voir les trous ménagés dans le métal, que le petit monument devait avoir été primitivement fixé sur un socle.

Nous avons désigné chaque objet (planche n° I) par une lettre devant servir de référence, soit :

A et B. Deux monuments à degrés.

C et C'. Petits tas figurant peut-être des offrandes.

D et D. Deux piliers, dont la partie supérieure porte une saillie.

E. Sorte de table très basse, parsemée de trous.

F et G. Deux personnages se faisant face, accroupis l'un et l'autre, complètement nus et rasés. L'un tient entre ses mains un objet qui paraît un vase, et semble en verser le contenu sur les mains de l'autre, largement ouvertes.

H. Grand vase.

I et J. Auges quadrangulaires.

K. Bosquets d'arbres; les branches et les feuillages ont disparu.
L. Stèle.
M. Plate-forme.
N. Inscription de sept lignes.

Ce monument sans précédent ouvre un large champ aux hypothèses; nous verrons d'abord quelle lumière on peut attendre de l'inscription qu'il porte.

INSCRIPTION

1 *U ▏ Šil-ḥa-ak (nap) In-šu-ši-na-ak ša-ak*
2 *▏ Šu-ut-ru-uk (nap) Naḫ-ḥu-un-te gi-ik*
3 *li-pa-ak ḥa-ni-ik (nap) In-šu-ši-na-ak-ki su-un-ki-ik*
4 *►— An-za-an ►— Šu-šu-un-ka li-ku-me ri-ša-ak-ki qa-at-ru*
5 *Ḥa-ta-am-ti-ik* [*Ḥal me-ni-ik Ḥa-ta*]*-am-ti-ik si-it*
6 *ša-am-ši sa-ḥi-ya* ... [►—] *Šu-šu-un*
7 *me* ... *ga na*.....

1 « Moi, Šilḫak In Šušinak, fils de
2 Šutruk Naḫḫunte,
3 serviteur chéri de In Šušinak, roi
4 d'Anzan et Susiane, valeureux grand prince du
5 pays de Ḥatamti, chef du Ḥatamti, un *sit*
6 *šamši* en bronze (je fis dans le ...) de Suse
7 ..... (je plaçai)..... »

REMARQUES

Ligne 5. *Ḥatamti,* une fois de plus la lecture est fixée, il faut bien lire *Ḥatamti* et non *Ḥapirti.* Le signe *ṣab* est ici décomposé syllabiquement en *ta-am,* cette valeur *tam* était connue du reste. D'autres textes avaient déjà fourni cette lecture, mais ici nous avons la formule courante : *qatru Ḥatamti ḥal menik Ḥatamti,* et aucun doute ne peut subsister[1].

— 6. *Saḫya* désigne le bronze ou le cuivre (voir Scheil, *Textes élamites-anzanites,* 2e série, p. 47), il alterne avec *zubar,* le *siparru* babylonien.

Tout d'abord, l'inscription date nettement l'objet; celui-ci est de l'époque de Šilḫak In Šušinak, il fut fabriqué à Suse de toutes pièces; il ne s'agit nullement d'un trophée de guerre provenant des pays étrangers.

Quant à la nature même du monument, les mots *sit šamši*[2] seuls peuvent nous

1. Cf. Scheil, *Textes élamites-sémitiques,* 4e série, p. 3.
2. *Sit* pour *ṣit.* Les sifflantes s'échangent avec facilité, pour les Anzanites.

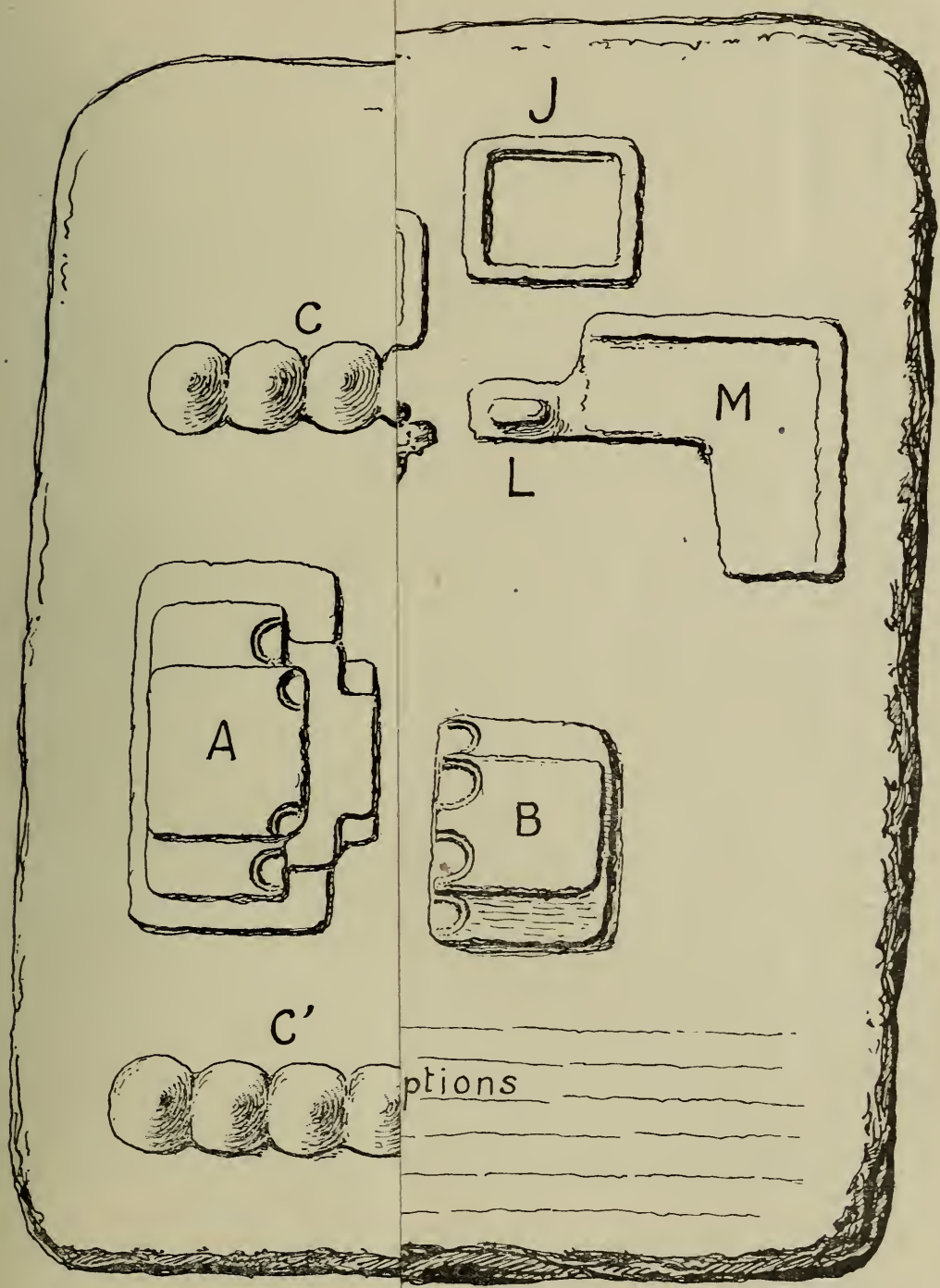
J
C
M
L
A
B
C'
ptions

éclairer. Si l'on admet l'origine sémitique de l'expression, on doit conclure qu'il ne peut être qu'un objet rituel ou ex-voto. Et cela est vraisemblable, car il serait anormal de trouver en connexion deux mots anzanites ayant telle similitude avec la formule courante employée dans la langue assyrienne pour désigner le « lever du soleil ».

Il n'est pas surprenant de rencontrer des termes sémitiques dans un texte anzanite : les exemples en sont nombreux, et il n'en saurait être autrement à Suse, où devait résider, à côté des éléments anzanites, une population sédentaire qui fut fortement métissée de sang sémite par les occupations antérieures se succédant, en Élam, depuis les temps les plus reculés.

Le voisinage, les relations commerciales devaient également influencer le langage. De plus, le culte semble avoir été instauré de toute date par les premiers conquérants venus de Mésopotamie. Maništusu n'avait-il pas sa statue à Suse, dédiée au dieu susien *Nârute*, tandis que Dungi nous laissait de nombreux dépôts de fondations que Šilḫak In Šušinak a pieusement conservés?

Jusqu'à Untaš GAL, la littérature était rédigée, à notre connaissance, en langue sémitique; les scribes qui n'étaient autres que les prêtres n'avaient donc d'anzanite que le nom. Untaš GAL lui-même nous a donné des textes en langue sémitique au début de son règne, semble-t-il. S'il a, pour affirmer l'indépendance de sa race, adopté, lui le premier, l'anzanite dans ses textes votifs, il n'a pu faire table rase d'un passé séculaire, bouleverser le rite et créer un culte nouveau de toutes pièces. C'est pourquoi il sera légitime de rechercher dans les pratiques des religions sémitiques les éléments susceptibles d'éclairer le problème posé par cet objet cultuel si étrange.

Deux hypothèses se posent quant à la nature de la représentation : ou bien on peut y voir une reproduction topographique de l'acropole susienne avec ses temples et leurs dépendances, ou bien toute une suite de symboles se rapportant à l'acte cultuel auquel se livrent les deux personnages représentés. Je pencherais volontiers vers la première comme étant la plus simple; mais tout d'abord notons qu'il faut faire abstraction de toute idée de proportion. Les bas-reliefs assyriens, du reste, nous montrent combien peu l'artiste avait souci de l'échelle, et ceci ne saurait surprendre[1].

La formule *sit šamši*, employée par le rédacteur anzanite, désigne donc une cérémonie rituelle, mais elle peut aussi bien en déterminer le temps que la nature. S'agit-il d'un culte solaire ou d'une cérémonie célébrée au « lever du soleil »? Naḫḫunte, assimilé à Šamaš[2], est loin d'occuper dans le panthéon anzanite la place prépondérante qui est sans contredit réservée à In Šušinak, le Ninip d'Élam[3].

Quoi qu'il en soit, les deux personnages figurés se livrent à une pratique qu'un

1. Perrot et Chipiez, t. III, p. 38-39, 43, 60.
2. II Rawl., 57, l. 47, c, d.
3. II Rawl., 57, l. 64, c, d.

K. Bosquets d'arbres; les branches et les feuillages ont disparu.
L. Stèle.
M. Plate-forme.
N. Inscription de sept lignes.

Ce monument sans précédent ouvre un large champ aux hypothèses; nous verrons d'abord quelle lumière on peut attendre de l'inscription qu'il porte.

INSCRIPTION

1 *U* ▏ *Šil-ḫa-ak (nap) In-šu-ši-na-ak ša-ak*
2 ▏ *Šu-ut-ru-uk (nap) Naḫ-ḫu-un-te gi-ik*
3 *li-pa-ak ḫa-ni-ik (nap) In-šu-ši-na-ak-ki su-un-ki-ik*
4 ►— *An-za-an* ►— *Šu-šu-un-ka li-ku-me ri-ša-ak-ki qa-at-ru*
5 *Ḫa-ta-am-ti-ik* [*Ḫal me-ni-ik Ḫa-ta*]*-am-ti-ik si-it*
6 *ša-am-ši sa-ḫi-ya* ... [►—] *Šu-šu-un*
7 *me* ... *ga na*.....

1 « Moi, Šilḫak In Šušinak, fils de
2 Šutruk Naḫḫunte,
3 serviteur chéri de In Šušinak, roi
4 d'Anzan et Susiane, valeureux grand prince du
5 pays de Ḫatamti, chef du Ḫatamti, un *sit*
6 *šamši* en bronze (je fis dans le ...) de Suse
7 ..... (je plaçai)..... »

REMARQUES

Ligne 5. *Ḫatamti,* une fois de plus la lecture est fixée, il faut bien lire *Ḫatamti* et non *Ḫapirti.* Le signe *ṣab* est ici décomposé syllabiquement en *ta-am,* cette valeur *tam* était connue du reste. D'autres textes avaient déjà fourni cette lecture, mais ici nous avons la formule courante : *qatru Ḫatamti ḫal menik Ḫatamti,* et aucun doute ne peut subsister[1].

— 6. *Saḫya* désigne le bronze ou le cuivre (voir Scheil, *Textes élamites-anzanites,* 2e série, p. 47), il alterne avec *zubar,* le *siparru* babylonien.

Tout d'abord, l'inscription date nettement l'objet; celui-ci est de l'époque de Šilḫak In Šušinak, il fut fabriqué à Suse de toutes pièces; il ne s'agit nullement d'un trophée de guerre provenant des pays étrangers.

Quant à la nature même du monument, les mots *sit šamši*[2] seuls peuvent nous

1. Cf. Scheil, *Textes élamites-sémitiques,* 4e série, p. 3.
2. *Sit* pour *ṣit.* Les sifflantes s'échangent avec facilité, pour les Anzanites.

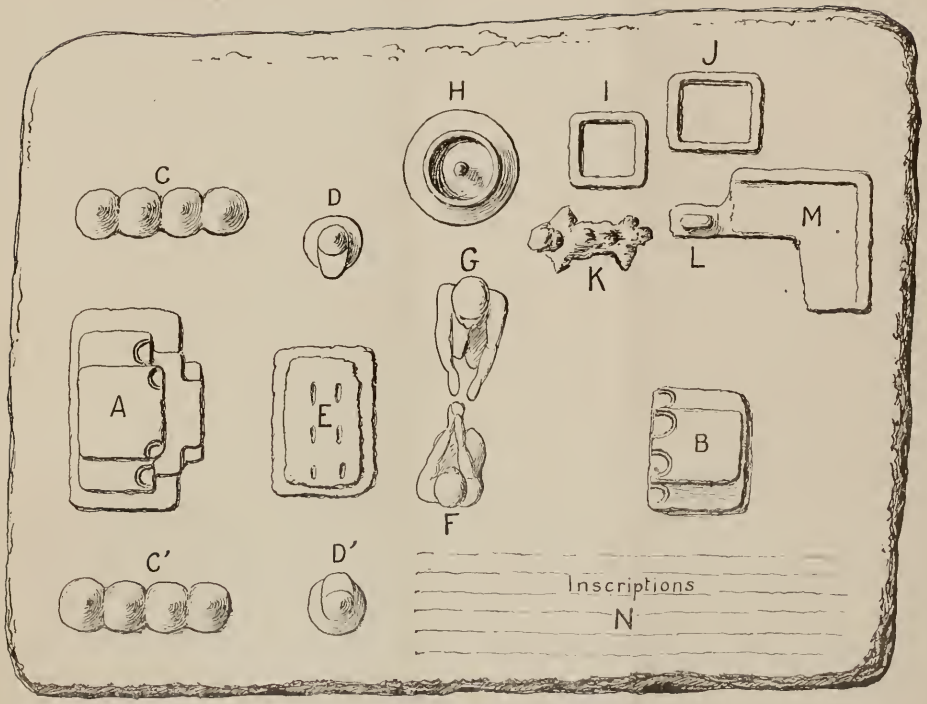
J
H
I
C
D
M
G
K
L
A
E
B
F
C'
D'
Inscriptions
N

examen attentif permet de déterminer exactement; c'est, à n'en pas douter, une scène d'ablution. Un d'eux tient dans ses mains le vase *agubba*, l'autre tend les siennes pour recevoir l'eau lustrale.

L'ablution dont il s'agit paraît avoir un caractère plus général qu'un simple lavage de mains, l'état de nudité absolue des personnages peut du moins le faire supposer.

Un rôle très important était réservé aux ablutions dans les religions sémitiques; « d'une façon générale, l'eau pure des Babyloniens équivaut à l'eau sainte des Hé- » breux[1] ».

On se préparait au sacrifice, dit Renan, par l'état de sainteté (*qods*) ou de purification résultant de certains soins de propreté extérieure et de certaines abstinences, en particulier de l'éloignement des femmes[2].

Le Lévitique[3] nous montre le grand prêtre se lavant aussi bien après avoir quitté ses vêtements qu'avant de les mettre[4].

Nombreuses sont les allusions qu'on rencontre dans la littérature assyro-babylonienne, relativement à ces rites purificateurs. Ces prescriptions s'adressent au prêtre ou au devin, ils doivent ne procéder à leurs fonctions que dans l'état de pureté. Les dieux eux-mêmes doivent aussi pratiquer l'ablution : « Lave tes mains, rends tes mains pures, » que les dieux tes frères jumeaux (*talimu*) lavent leurs mains, les rendent pures » (IV Rawl., 13, n° 2).

L'eau, ayant servi à l'ablution, semble être frappée d'impureté : « ... a-t-il » marché dans l'eau répandue de quelque libation? »

Il en est de même des mains non purifiées, dont la vue seule est néfaste : « ... a-t-il » vu des mains non lavées? ... a-t-il rencontré quelqu'un aux mains impures[5]? »

Le vase qui contenait l'eau propre aux ablutions semble avoir été l'*agubba*, bien que d'origine sumérienne le mot est devenu sémitique, et, après avoir désigné primitivement l'eau pure elle-même, être réservé à la dénomination du récipient. Du moins le rencontre-t-on déterminé par l'expression technique *karpatu*[6] : en certains cas, le déterminatif manque et encore le sens ne peut être douteux : ŠA A-GUB-BA-KU U-ME-NI-ŠUB...[7] *ana lib a-gub-bi-e i-di-ma...*

Un lieu spécial est désigné pour les ablutions le *bît rimki*, ce devait être une construction légère[8]; dans notre cas, rien de pareil, la scène se déroule en plein air.

On voit quelle importance avaient dans le culte les procédés de purification par l'eau; les vertus qui lui étaient assignées entraînaient à lui prêter une hypostase à elle-même ou du moins aux fleuves et à la mer[9].

1. Lagrange, *Étude sur les Religions sémitiques*, p. 161. Cf. P. Haupt, *Bibl. polych. num.*, t. V, p. 17.
2. E. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 54.
3. *Lév.*, xvi, 4. 24. Cf. *Exode*, xl. 23-38; *Lév.*, viii, 6.
4. Cf. Lagrange, *op. cit.*, p. 148; R. C. Thomson, *The Devils...*, vol. II, p. 136-137, Serie LUḤ-KA, tablette VIII.
5. R. C. Thomson, *op. cit.*, p. 137-139.
6. *Karpatu agubba ina mê bûri ša biti (ilu) Marduk*. IV Rawl., 60.
7. R C. Thomson, *op. cit.*, p. 143.
8. Zimmern, *Beitr. z. Kenntn.*, p. 132.
9. Baudissin, *Studien*. t. II, p. 148 et suiv.; W. R. Smith, *Relig. sémit.*, p. 165 et suiv.; Scheil, *Textes élam.-sémit.*, 1re série, p. 67; *Rev. de l'Hist. des Relig.*, 1897, sept.-oct., p. 204; Jastrow, p. 282, le dieu *Nâru*.

A n'en pas douter, les personnages que porte l'ex-voto appartiennent à la caste sacerdotale, mais n'est-il pas permis de croire que l'un d'eux figure le roi lui-même?

Le type des officiants est très différent. Celui qui tient entre ses mains le vase *agubba* a le crâne arrondi et les lèvres épaisses; il fait songer à cette race négroïde que les anthropologues ont localisée en Susiane, et qui devait s'y trouver mêlée à d'autres éléments ethniques. Le second, celui qui joue le rôle principal et qui pourrait représenter le roi, a les traits fins, la face allongée; il rappelle, par son profil, l'aspect des têtes de statues que nous ont fournies les fouilles de Suse.

Les monarques d'Élam, comme ceux du pays euphratéen, devaient, à côté du pouvoir civil, exercer une souveraineté religieuse; les rois assyriens, ces farouches guerriers, ne dédaignaient pas de jouer un tel rôle. L'autorité royale n'y pouvait que gagner par l'appoint qui conférait à la personne suzeraine un caractère sacré. A côté des statues et bas-reliefs où il se montrait revêtu des insignes royaux, il pouvait avoir plu à Šilḫak In Šušinak de se faire représenter en une pose plus humble, mais où il affirmait son rôle sacerdotal. C'est là sans doute qu'il faut rechercher les raisons qui firent exécuter un tel monument, unique en son genre et plus propre, ainsi, à frapper l'esprit du peuple.

Citons à ce sujet un texte qui se réfère à une pratique analogue : « Tu purifieras » le roi. Ensuite, avec de saintes purifications, tu purifieras le roi[1]. »

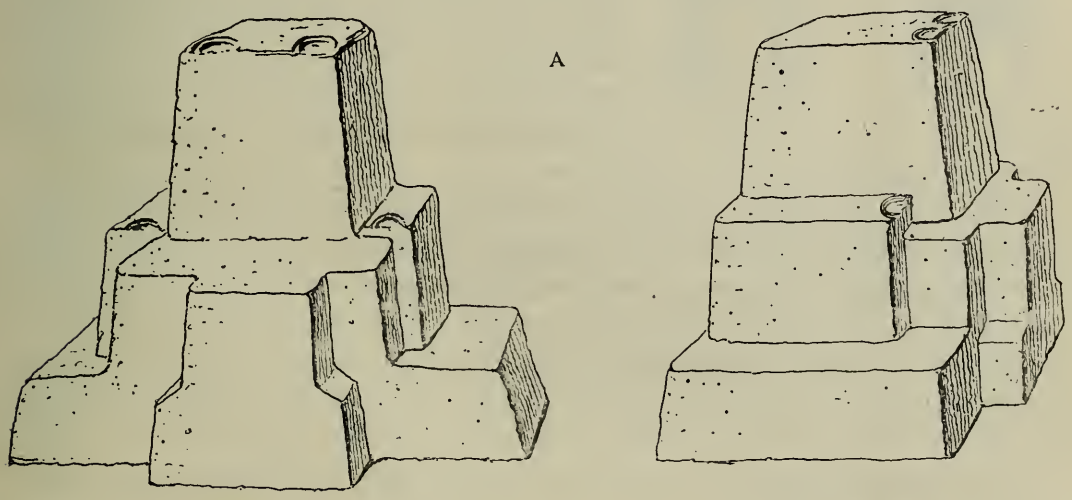

Reprenons en détail l'étude des divers objets figurés sur l'ex-voto du roi susien. Tout d'abord, deux monuments (A et B) attirent l'attention. Leur forme paraît interprétée selon une convention dont les bas-reliefs assyriens nous fournissent quelques exemples; l'artiste, évidemment, a voulu rendre des édifices à degrés. Le plus important (A) a trois étages, un corps se détache sur la face tournée vers l'intérieur; l'architecture en est compliquée et difficile à saisir : l'autre (B) plus simple n'a que deux

1. François Martin, *Textes religieux*, 1re série, p. 252-253.

étages. Chacun de ces temples porte à la partie supérieure quatre ornements curieusement disposés sur le rebord de la façade intérieure. De larges encadrements paraissent simuler de fausses portes sur les parois, il est probable que ce n'est là qu'une simple décoration.

Ces deux temples (A et B) correspondent bien à ce que les fouilles nous ont révélé au sujet de la topographie de l'acropole de Suse. Le plan de deux grands temples a été relevé, grâce aux dépôts de fondations de Dungi. Ces dépôts, situés sous les murs, à raison de deux sur chaque face, se composaient d'une cachette en brique contenant toujours une statuette de bronze et une tablette de pierre. Une inscription était répétée sur les deux objets, nous apprenant le nom du dieu dédicatoire. Le grand temple, voué à In Šušinak, seul, est nommé *A-ar LIL*, qui se peut traduire « le bosquet de fraîcheur »; l'autre temple était attribué à NIN-ḤAR-ŠAG. Sans doute avait-on groupé dans ces deux édifices des chapelles réservées aux dieux nombreux formant le panthéon élamite. Je serais porté à considérer le monument (A) du plan comme le temple d'In Šušinak, et celui marqué (B) comme celui de NIN-ḤAR-ŠAG. Notons en passant que les murs des temples, surmontant les dépôts de fondations de Dungi, semblent appartenir à l'époque de Šilḫak In Šušinak. Ce roi, dans les diverses restaurations qu'il fit des édifices religieux, avait donc conservé avec soin les *temen*[1] laissés par Dungi, imitant en cela ses prédécesseurs. Pouvait-il se croire lié à la lignée du roi d'Ur? On pourrait le croire.

B

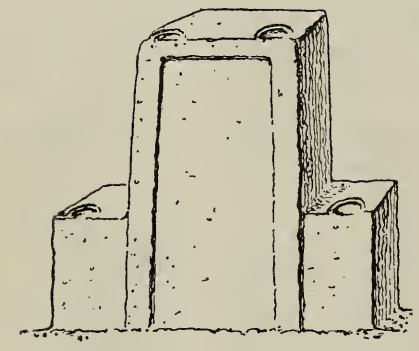

Cela posé, que faut-il voir dans l'aire que nous montre ce plateau de bronze? Il semble que ce soit simplement le lieu habituel où se déroulait l'acte cultuel que l'artiste a voulu reproduire : j'entends : le haut lieu de Suse, avec ses temples, son parvis, son bosquet sacré; tout ce qui, en un mot, constituait une enceinte sacrée.

L'enceinte sacrée, dont le rôle important est connu, ne se bornait pas au monde sémitique; « l'idée d'une enceinte sacrée, dit Lagrange, n'est pas spéciale aux Sémites, » nous reconnaissons presque comme français le mot *temenos*, qui le désigne en grec ».

Le terrain figuré correspond bien à ce que les fouilles et les textes nous ont appris au sujet de ces sanctuaires.

Le culte se célébrait surtout en plein air, de par le mode de construction des temples à degrés; en forme d'assises superposées, ils ne contenaient que des magasins et des logements étroits à l'intérieur. Seul, un naos exigu couronnait l'édifice à son sommet.

Les petits tas coniques (C et C') qui sont disposés sur les deux faces latérales du

1. L'histoire assyro-babylonienne nous apprend l'intérêt que portaient les souverains à ces pièces de fondations gravées par leurs prédécesseurs, souvent ils insistent sur le fait de les avoir soigneusement remises en place.

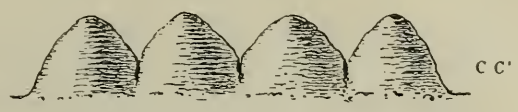
C C'

grand temple me semblent devoir représenter des offrandes en céréales : elles pouvaient être ainsi exposées au moment de la célébration du sacrifice avant d'être serrées dans les magasins.

En avant du grand temple, la table d'offrande (E) est remarquable par les deux rangées de cupules qui y sont creusées. Les fouilles de Gezer, Tell-Ta'anak, Tell-eṣ-Ṣafy, Megeddo et Tell-Djedeidéh au pays de Chanaan ont mis au jour des cupules analogues. Il est difficile de leur assigner un rôle certain, mais on peut penser qu'elles avaient une étroite corrélation avec le sacrifice[1].

E

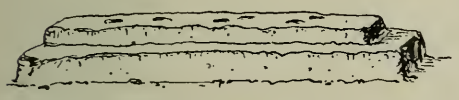

En avant de cette table, se dressent deux piliers (D et D') curieux. Leur fût de forme ronde s'évase en haut de manière à former entablement à l'intérieur. On ne saurait citer tous les textes qui se réfèrent à de semblables colonnes, en usage dans le culte des religions sémitiques.

La Bible signale des *Khammanim*, en relation, sur les hauts lieux[2] cananéens, avec les *acherim*[3] et les autels[4]. Le P. Lagrange[5] dit à ce sujet : « Nous savons même qu'ils sont placés avec d'autres » objets plus ou moins mobiles comme les *acherim* et les diverses » statues non pas sur l'autel, comme on traduit généralement, mais » au-dessus de l'autel[6]; ce qui peut très bien s'entendre de piliers » placés à un niveau plus élevé... Le terme qui les désigne est tou- » jours au pluriel, sans que le nombre soit autrement déterminé.

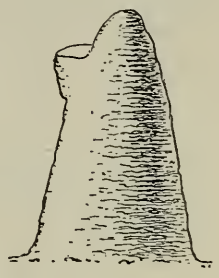
D D'

» Que signifie le mot *khammanim* et peut-il nous éclairer sur le rôle de ce qui nous » paraît être des piliers? Raschi l'expliquait : « colonnes du soleil »; le soleil se dit en » hébreu, quoique rarement, *khamma*, et cette explication ne peut plus être douteuse » depuis que Palmyre a tourné une inscription où un *khammana*, en même temps » qu'un autel, est fabriqué et offert au soleil, dans le but d'obtenir sa protection[7]. »

Les fouilles de Moussiau ont amené la découverte de deux cônes en bitume, décorés d'inscrustations d'os et de cornaline; ce sont vraisemblablement des objets cultuels analogues. A Suse, des débris de cônes semblables se rencontrent aussi fréquemment.

L'entablement qui se remarque au sommet de nos colonnes pouvait servir à déposer des offrandes. Citons encore à ce sujet Lagrange : « Il (le pilier) ressemblait

1. Vincent, *Canaan*, p. 125-131 et *passim*. Mais on rencontre des cupules sur les faces de pierres levées à Tell-Ta'anak, et cela rend le problème plus difficile à résoudre (Sellin, *Tell-Ta'anak*, p. 69 et 83, fig. 87 et 116).
2. *Lév.*, xxvi, 30, 11; *II Chron.*, xiv, 4.
3. *Ps.*, xvii, 8; xxvii, 9, et *II Chron.*, xxxiv, 4.
4. *Ez.*, vi, 46, et *II Chron.*, xxxiv, 4.
5. Lagrange, *op. cit.*, p. 211.
6. *II Chron.*, xxxiv, 4.
7. Cf. *Inscr. palm.*, RAD VII, 10, et Sobernheim, *Mitteil. der Vorderasiat. Ges.*, 1905, n° 2; *Palm. inschr.*, n° 5. (Renseignement gracieusement communiqué par M. Clermont-Ganneau.)

» pour la forme aux stèles, on l'arrosait de sang[1], comme on déposait les restes du » sacrifice auprès de la stèle en faisant des libations. »

Pausanias (VIII, 38, 7), au sujet du sanctuaire du mont Lycée, cite des colonnes placées devant l'autel dans la direction du soleil levant. Si on considère nos deux piliers comme des colonnes solaires, elles donneraient donc l'orientation du plateau. Ce point est important à retenir, car, si on admet l'assimilation du grand temple avec celui d'In Šušinak, il se trouverait bien situé, ainsi que nous l'ont montré les fouilles, à l'ouest du temple moins important de NIN-ḪAR-ŠAG; cette position respective a été très nettement définie par la découverte des dépôts de fondations de Dungi.

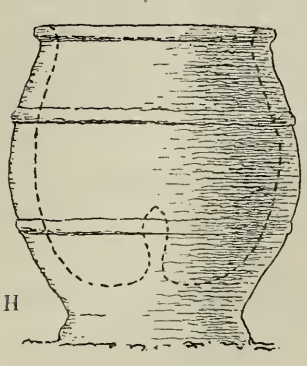
H

A proximité de l'un des piliers, se remarque une jarre de grande taille hors de proportion avec la hauteur des personnages. On sait le peu de souci qu'avait l'artiste pour les rapports de dimensions, cependant l'importance qu'il lui accorde fait songer à la « Mer d'Airain » du temple de Jérusalem. Les ZU-AB, construits par UR-NINA[2], semblent bien y correspondre; de même ceux de BUR-Sin[3] et d'Agum-kakrime[4], qui sont en connexion avec des édifices religieux. Le bassin d'UR-NINA était consacré à Êa.

De tels vaisseaux avaient leur place assignée dans le temple qui réclamait une certaine réserve d'eau pour ses besoins journaliers; particulièrement les eaux lustrales devaient être conservées avec plus de soin[5].

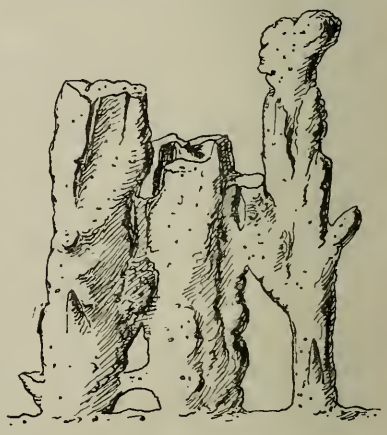
K

Non loin, quatre troncs d'arbres sont alignés, les branches, les feuillages ont complètement disparu, le métal en faible épaisseur ayant été rongé par l'oxydation. C'est, à n'en pas douter, la figuration du bosquet sacré qui paraît avoir toujours accompagné les hauts lieux. N'avons-nous pas vu, du reste, que Dungi nomme le temple d'In Šušinak *A-ar LIL*, qu'on pourrait traduire « bosquet de fraîcheur »? Ne tirait-il pas son nom du voisinage de ce bosquet, dont l'existence nous est révélée par le monument du roi élamite?

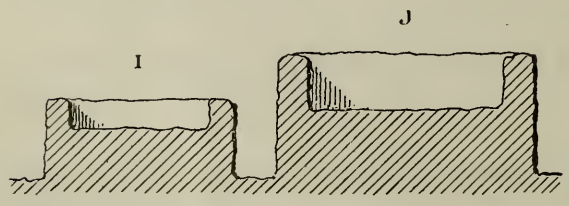
I J

Deux cuves rectangulaires se trouvent derrière les arbres : elles peuvent

1. Les Arabes nommaient ces piliers *ghari gharîyân*, parce qu'on les frottait avec le sang du sacrifice (racine غرى, enduire quelque chose d'une substance visqueuse). Voir LAGRANGE, *op. cit.*, p. 204.
2. HEUZEY-SARZEC, p. XVII (traduction d'Amiaud).
3. *K. B.*, t. III, 1 half, p. 88.
4. *K. B.*, t. III, 1 half, p. 142.
5. Voir *R. P.*², p. 65.

avoir été destinées à recueillir les offrandes en liquide, huile et vin, à moins que ce ne soit là encore de simples réservoirs. Il fallait beaucoup d'eau pour entretenir cette verdure si haut située et exposée à la chaleur exceptionnelle d'un climat torride.

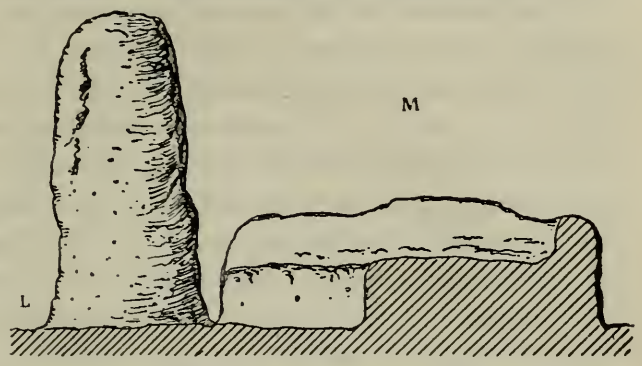

La stèle et la plate-forme qui l'accompagne ne sauraient donner lieu qu'à de bien vagues interprétations. Leurs surfaces sont en très mauvais état, et leurs lignes n'ont aucune netteté.

De cette étude détaillée, résulte une impression très précise; le monument de Šilḫak In Šušinak est bien un objet cultuel, et l'ensemble des figurations reproduit fidèlement l'aspect de ce qu'était le haut lieu de Suse. A ce titre, il constitue une nouveauté sans précédent et, pour ce seul fait, méritait d'être signalé à l'attention du monde savant.

SOME FURTHER OBSERVATIONS CONCERNING THE HOLOCAUST AMONG THE ANCIENT EGYPTIANS

BY

M. G. Kyle

In the *Recueil* of 1905[1], I published a record of some years study of the offering scenes of the religion of Ancient Egypt, made for the purpose of discovering what the offerings, which, to the beholder, are every-where essentially a spectacle, were intended to teach, on the assumption that the sculptured and painted scenes certainly were intended to portray what the offerings principally meant to the Egyptian people.

The results of that study pointed to rather radical conclusions, a good deal at variance with popular notions concerning Egyptian sacrifices, and running counter also to the accepted beliefs of many Egyptologists. For the examination of the ten thousand sacrificial scenes fails to find adequate ground for belief that the Egyptians saw in their offerings a single one of the great ideas concerning the sacrifices current among neighbouring nations and especially in the Hebrew sacrifices. In the offering scenes there is no laying-on of hands or any other ceremonial which would indicate an act of substitution; there was no burning of the offering or any other ceremony which would indicate complete dedication; there was no representation of any proper sacrificial meal or any thing else to denote fellowship with the gods through the sacrifices. On the other hand, it was very apparent that the all-pervading idea of the

1. *Recueil de Travaux*, vol. XXVII.

offerings was that of supplies for the dead and for the gods, and in the comparatively few instances where there seemed to be any true sacrificial idea at all it was never higher than that of currying favor with the gods by giving them some gratification.

Some interest has been aroused in the subject, particularly by that part of the discussion which related to the holocaust, and some distinguished Egyptologists have pointed out to me valuable material of more recent discovery which had not fallen under my observation. Others have been making extended researches also and it is to be hoped that we will soon have all the light that is possible on the subject. For the present, my purpose is to notice some of these later discoveries and some additional things of interest on the subject observed by me during the winter of 1907-1908, and especially some important scenes which at first sight seem to be exceptions to the general absence of indications of the holocaust (though it is of this especially that I wish to offer some observations in this article), but which can be nothing more than exceptions. If there were but a few offering scenes and among those few an occasional scene of the burning, we would, of course, conclude that the holocaust was a part of the sacrificial system, but where there are ten thousand scenes and only very occasionally one of the burning and that sometimes doubtful, it has no more effect upon the question of the holocaust in the sacrifices of Egypt than the exception to any other general rule.

During the season of 1907-1908 I studied the vast number of sacrificial scenes in the Museum at Cairo and especially, through the kindness of the Museum authorities, the unapproached collection of funerary tablets with offering scenes. This completes the examination of scenes of offerings, so that my examination has extended to all but comparatively a very few of the known scenes of the offerings. The testimony of these scenes at Cairo I found uniform with that of all the others I had examined. This testimony is now to be added to the force of the argument published in *Recueil de Travaux* three years ago. In addition to this further examination of the offering scenes, the following of special interest may be noted :

A. Altars :

(1) In the ruins of Abu Gurab, formerly called the Pyramid of Righa, about midway between Sakkara and the Great Pyramid, on the edge of the Western desert, which were fully explored in 1898-1901 by Drs. Borchardt and Schäfer for the Berlin Museum, stands the largest and in some respects the most elaborate altar yet found in Egypt. It was erected by king Nuser-ra of the Vth Dynasty. It is nineteen feet long by eighteen feet broad and stands some four feet above the pavement of the Temple of the sun-god in which it stood. In the large court of the temple once stood ten great circular basins, nine of which are still *in situ*. These basins were for the slaughter of bulls and the gutters for the blood are yet plainly seen as well as the extensive system of canals which furnished drainage. Here, surely, if anywhere, we shall find evidence of the burning. Here is every appearance of preparation for the burnt-offering. But when we come to examine the altar for evidence there of, we must take note that there is no preparation whatever for the retention of fire and ashes, that on

the other hand the altar is constructed in an ornamental fashion of five blocks having four large interstices near the four corners and that moreover, we are confronted with the fatal fact that it is entirely made of exquisite white alabaster, the upper surface of which is as free from any stain of the action of fire as the purest Carrara marble. A single holocaust here would have ruined this magnificent work of art. No altar built thus of alabaster could ever have been thought of as an altar of burnt offerings, unless we suppose the Egyptian architects had lost all their senses.

(2) In the Cairo Museum (No. 520), near the middle of the Central Atrium, is a large and beautiful altar in the form of a nearly rectangular block of dark grey granite. It was found by Gautier and Jéquier in the funerary chapel of Usertesen I of the XIIth Dynasty near the Lisht pyramid. The top has no flange around it for the retention of fire, ashes and fuel, as if for burnt offering; indeed, by reason of a slight elevation in the decoration, the top has the effect of sloping a little at the edge. The top is completely covered with decorative carving. Two "Hotep" tables are placed back to back, while, at the sides, figures of the Nile and of the Nomes of Egypt are carrying the products of the soil. This decoration on the top together with the absence of any thing about the edge to retain sacrificial material seems to indicate that this altar was not intended for the holocaust and the absence of the slightest trace of the effect of fire on the top is conclusive that it never was so used. The supposition that the offerings were placed in some metal vessel on the top of the altar is not admissible in view of the uniform representation of the offerings laid directly on the top of the altar itself. If it be thought that the altar of Usertesen, being in a funerary chapel and not in a place of general public worship, makes it not very conclusive in its evidential value, we may keep in mind on this point, the great altar at Abu Gurab and turn now also to the other great altar *in situ* at Deir el-Bahari.

(3) At the rock-cut Temple of Queen Hatshepsut at Deir el-Bahari in the Northern wing of the upper platform of the Temple is a sanctuary of the Queen in front of which is a court and in the court a beautiful, great altar with an ascent of steps. It is not nearly as large as the altar of Abu Gurab, but far more beautiful. There is here a flange round about the top of the altar which is ornamental and might also have been useful. But here again we are confronted with the two conditions absolutly fatal to the thought that there was any intention in the making of this altar that it should be for the holocaust : there is not the slightest trace of the effect of fire to be seen on the altar-top and the altar is constructed of limestone to which a single fire would have been ruinous.

These three great altars cover the period of Egyptian history from the Vth Dynasty at Abu Gurab, to the XIIth Dynasty in the altar of the funerary chapel of Usertesen I, to the XVIIIth Dynasty in the Temple of Hatshepsut at Deir el-Bahari, including thus the simplicity of the religious ideas of the Memphite Empire, the transition period of the First Theban Empire and the elaborate, and ornate ritualism of the Second Theban Empire. (Following Prof. Maspero's analysis of Egyptian History, giving to the religious life the dominant place in national character and development).

However one may theorize at long range, standing in the presence of these altars with all their tangible evidence striking one's senses, it seemed to me impossible even to suppose that during that long period reaching from early times to the highest development of the Egyptian ritual the holocaust was any part of the established worship of the Egyptians.

B. Of less definite character but of still greater interest than the great altars, were instances from tomb decoration of burning of some sort. For some of these, I am indebted to suggestions by Prof. W. Max Müller and M. Georges Legrain concerning such scenes in the tombs of Sheik Abt-el-Gurna by which I was enabled to find them in some minor tombs there, others I discovered there and in some of the less known tombs at El-Kab. I planned to give good photographs of these scenes, but through defective working of the camera, I am obliged to reproduce the drawings which I made, which reproductions however, correctly represent the significance of these scenes.

(1) Representations of fire for any purpose are not common on the monuments. Braziers are often seen and fire conventially represented, but pictures of fire are rare. One which is to be seen in the tomb of Rekh-ma-ra, No. 35, Sheik Abt-el-Gurna, is important as giving clearly the Egyptian conception of the representation of a fire such as must be employed for the holocaust. It is on the left hand side of the long corridor running back from the tomb chamber. It shows a fire over which some men are roasting food and is depicted thus (fig. 1).

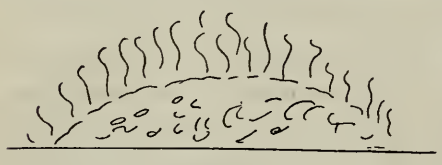

Fig. 1.

A deep bed of fuel and live coals and a volume of ascending flames are the two things aimed at by the artist. These ideas of representation differ in nothing from our own. We know thereby what may most probably be expected if the holocaust be shown by the Egyptian artist. This scene occurs twice in this tomb.

(2) In tomb No. 92, Sheik Abt-el-Gurna, is an offering scene with representation of burning. It is the tomb of 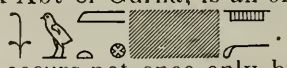 .

The scene of the burning occurs not once only but four times clearly, and is represented thus (fig. 2).

Fig. 2.

If this, among the almost countless offering scenes, does represent the holocaust, it constitutes an exception, nothing more. It is to be noted that the offerings are not upon the great altar nor upon the offering-table as usual but upon a brazier similar in appearance and more resembling some of the altars of incense. In two instances it is carried in the hand. In the other two, though not carried in the hand, it is of the same size and general appearance as the two which are carried in the hand. By comparing the size of the braziers with the nearly life-size of the men who carry them, it is seen that they are about nine inches in height, including the stem, and nine inches across the bowl. On these hand bra-

ziers is a fowl with a number of other articles heaped up and heaped to the very edge and even hanging over the edge of the brazier. No material for the burning is visible, though the bowl of the brazier may be full of coals. There is the appearance of flames coming out all around the edge of the brazier and the top of the heap of offerings. I say the appearance of flames. They are painted red. But it is not to be overlooked that the same red is spread over a large portion of the picture as well. It is the dominant color of the picture put on in a conventional way.

If this is a representation of the burning it is intended to represent something entirely different from the holocaust upon the great altar. It could hardly have been intended that the offering should be entirely consumed, though there may have been a bed of coals upon which the offerings were laid with the intention, not of consuming them, but of giving a "good smell". It seems to me that those who see these pictures and hastily say : "Oh, here is the holocaust", would do well to consider a moment. Suppose they try a holocaust in this way themselves and see if a fowl with bread and other materials to make a heap like this can be wholly consumed by such a fire as they can keep up in a brazier nine inches across the bowl and not more than three inches deep. If it be said "they poured oil over them and burned them in that way" it is forgotten that the vegetable oils are not inflammable. They can be burned through a wick or in moderate quantities upon a fire but cannot be kindled directly much less used as is here suggested to burn other things. If any one thinks these offerings were burned with oil, let him fill a dish with meat on a few coals pour olive oil over it and try to light it with a match or torch. To burn a sacrifice with oil, there must be an inflammable oil and even then it is a difficult thing to do, as some people in the Orient have learned to their great discomfiture in trying of burn some carcass with the aid of inflammable oil. Now what inflammable oil did the Egyptians use wherewith to burn their sacrifices?

My own impression, after a very careful examination of these scenes is that they do not represent the burning at all, much less the holocaust, but that they do represent an offering presented, over which has been poured burning incense or upon which has been poured the dry incense and then ignited. This impression is very much deepened by the examination of the similar scenes in tomb No. 77, Sheik Abt-el-Gurna. So badly was this tomb destroyed that I falled to find any name and the royal cartouches also were so injured as to be illegible. In this tomb the brazier is shaped as figure 3. Can any one believe that this was intended for the holocaust? It seems to me that the only possible interpretations are either that it was intended merely to give a "good smell" or that it was the incensing of the offerings. I incline much to the latter view because of the shape of the brazier and because the manner of presentation in the hand resembles more the offering of incense.

Fig. 3.

(3) At the tomb of Setau, among the rock-cut tombs of El-Kab is a unique scene on the rock-face on the outside of the tomb at the right hand side of the door. It bears

much resemblance to these scenes from the tombs of Sheik Abt-el-Gurna and may be a somewhat conventional representation of the same ceremony (fig. 4).

In this scene, the flames, if they are such, are not represented coming out all over the heap of offerings as in the other instances noticed, but by a curve of dashes or short rays somewhat removed from the heap of offerings. This may be a conventional representation of the smoke and flames depicted in figures 2 and 3 but it seems to me also possible that it is no more than a conventional representation of the flowers often laid in profusion upon the offerings of the Egyptians.

Fig. 4.

The period from which the tombs at Sheik Abt-el-Gurna date is the XVIIIth Dynasty. The tomb of Setau at El-Kab is of Rameses IX of the XXth Dynasty.

NOUVELLES NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil

L'éminent Directeur et le public savant du *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes* m'approuveront, je pense, de reprendre la série, interrompue depuis plusieurs années, des *Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes.*

Qu'on me pardonne si je dis (pour user d'une de ces formules banales dont se couvre l'estime que chacun fait de soi), si je dis que ces modestes publications furent toujours accueillies non seulement avec indulgence, mais encore prisées assez haut par les connaisseurs.

Vingt voyages en Orient, des relations les plus diverses, voire des amitiés échelonnées de Bassorah à Paris en passant par Bagdad, Alep et Constantinople, la présence continue de mon frère à Mossoul, au cœur de l'Assyrie, depuis plus de vingt-cinq ans, m'ont permis, en effet, de posséder et de publier maints documents souvent de choix et presque toujours de première fraîcheur. Cette petite collection, qui existe en formation depuis vingt ans et dont j'ai publié le premier échantillon en 1889 dans le IVe volume de la *Zeitschrift für Assyriologie*, p. 282, se trouve présentement en partie chez moi, en partie dans la bibliothèque de M. P. Morgan, à New-York, à qui j'en ai cédé quelques pièces. Cette dernière partie contient exclusivement des documents assyro-babyloniens et *une* tablette anzanite procurée par Géjou (1899) : Johns vient d'en faire le catalogue[1].

---

1. Pages 41 à 47, dans *Cuneiform Inscriptions... Collections contained in the Library of J. P. Morgan* (New-York, Rob. Grier Cooke).

I

Texte cappadocien ninivite. — Le document que je publie aujourd'hui et dont je possède l'original provient de la région de Mossoul. Il appartient, sans l'ombre de doute possible, au type des tablettes éditées par Golénischeff dans un volume séparé (1891) et par moi dans la *Mission en Cappadoce,* de Chantre (1898). Ces exemplaires provenaient de Césarée, et on les baptisa *cappadociens.* Ne faut-il pas revenir sur ce vocable, puisque l'Assyrie proprement dite est aussi le lieu naturel de leur gisement?... A vrai dire, ces textes sont *assyriens,* et d'une époque où Cappadoce, Mitanni, Assyrie, formaient un tout politique, vers 2000 environ avant Jésus-Christ. C'est à ce titre, et pour cette conclusion, que le petit monument reproduit ci-après est important. Il s'agit d'une lettre d'affaires; quelques détails du contenu restent encore obscurs et devront être remis à l'étude, quand seront moins rares des pièces analogues.

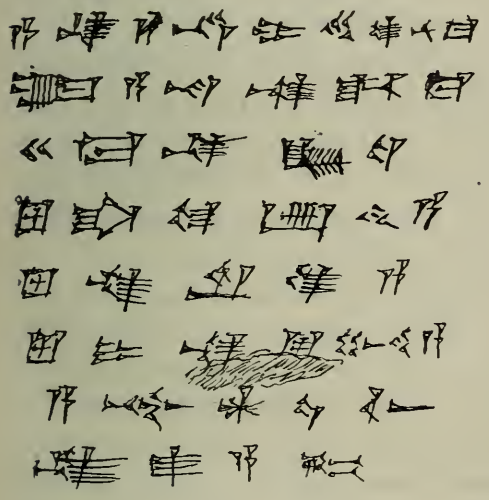

(Face)

1 *A-na A-šur i-din ki-be-ma*
um-ma A-šur na-da-ma
20 ma-na kaspi
lu ša-ki-ip ḪI-A
5 *lu na-ru-ki [ḪI]-A*
lu i-na dib-bu ḪI-A
A-šir (ilu) Šamši-(ši)
na-aš-a-qu.

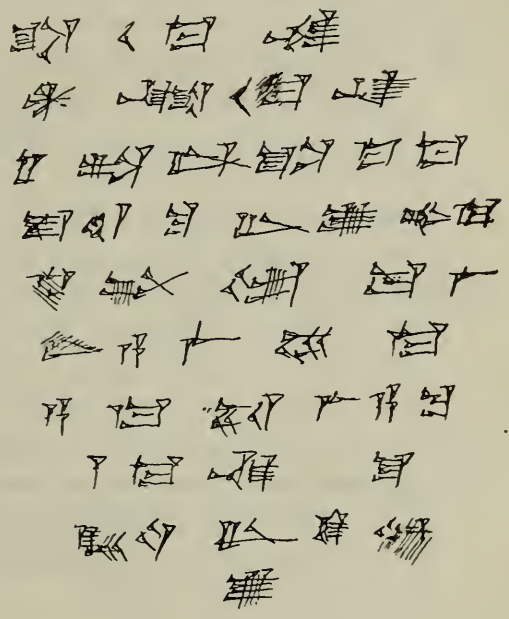

(Revers)

1 *Ša 10 ma-na*
AN-NA ša 10 ma-na
1/3 ta-ni ▏ Ša-ma-ma
it-ba-li-u-šum-ma
5 *si(?)-bi-lam-ma la(l)*
ni-a-la(l)-kam-ma
a-ma-kam ▏ La(l)-a-ba
1 ma-na-šu
kaspi li-ki-'
10 *-u.*

1 A Ašur idin, dis
(de la part de) Ašur nada :
vingt mines d'argent,
(prix) soit de verrous,
5 soit d'outres,
soit pour des battants de porte,
Ašir Šamši
te les porte.

1 Quant aux dix mines
de plomb; de ces dix mines,
un tiers, Šamama
a apporté.
5 Envoie (le reste, car) nous ne
pouvons venir !
Sur ton avis (?), Lâba
sa mine
9-10 d'argent a pris.

NOTES

2. Le signe *šur* est manifestement distinct de *šir* dans ce texte; cf. 1, 2 et 6. On n'employait pas indifféremment l'un pour l'autre.
4. *Šakip,* au pluriel, peut être pour *sakip*. Nous connaissons en assyrien un objet *sakkapu,* synonyme de *midilu,* le loquet ou verrou (II Rawl., 23, 36).
5. *Naruki* n'est autre chose que *naruqu, naruqqu,* suivi de *ḪI-A* (soit *ZUN*), pour le pluriel, comme dans les lignes précédente et suivante. Le scribe a, par erreur, omis une fois *ḪI*. Notons par surcroît que dans cette lettre *din* et *ḥi* sont formés de la même manière. *Din* aura été tiré de la valeur *di, ṭi,* du signe *ḪI*. L'idéogramme de *naruqqu* est *(SU)-A-GA-LAL,* qui marque bien que l'objet est en cuir et servait à tirer et à porter l'eau (voir Del., *HWB.*, p. 482).
6. Étant donné le caractère de l'écriture et la légère dégradation du signe qui suit *ina,* on pouvait songer à *ZID-(BU)* « meule, moulin », ou à *SIG-(BU)* « laine filée, cardée », pour le nom de la troisième denrée. Il n'en est rien, et il est aussi certain que possible qu'il n'y a point ici d'idéogramme non plus que dans *šakip* et *naruki*. Il s'agit simplement de *dibbu,* qui, dans les listes scolaires assyriennes, est porté comme synonyme de *daltu* « porte, battant de porte, vantail ». Il apparaît justement dans la liste II Rawl., 23, 3 c, d : *di-ib-bu,* qui contient d'autres vocables étrangers (sémitiques ou non) comme *ḥaiarali* employé au pays de *SU-(ki)*.

II

Lettre assyrienne de Kerkouk. — Kerkouk se trouve situé à quelques journées de Mossoul, sur la route des caravanes allant à Bagdad. La route y bifurque sur Soleimanieh et Hamadan-Ecbatane. L'Église chrétienne orientale en avait fait un siège épiscopal important. A toutes les époques, ce point géographique dut être jalousement occupé et gardé par les Assyriens. Il n'est pas rare d'y rencontrer des cylindres-cachets. De ces régions, je rapportai autrefois la brique du roi *Puḫiya*. Chez le mutessarif de Kerkouk, me fut soumis en 1894 le texte lapidaire de Khoï Sandjak, publié dans ce *Recueil de Travaux,* t. XVII, p. 27. L'ère des tablettes n'y était pas encore ouverte. Celle que je publie ci-après est de cette origine, si j'en crois le bey, qui me l'a adressée en 1900.

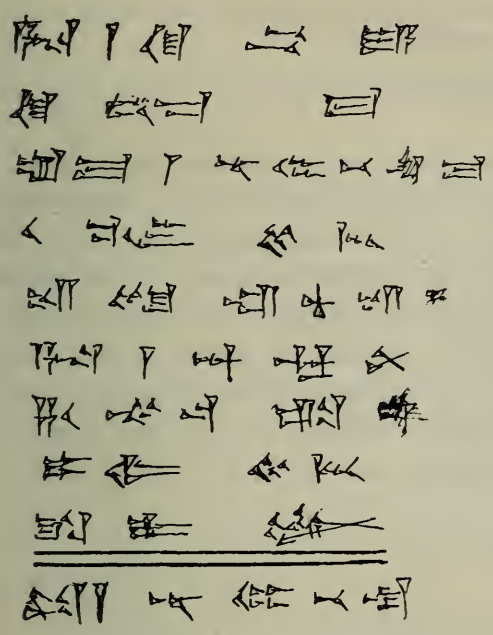

1 *A-na* 𒁹 *Ki-bi-ya*
ki-be-ma
um-ma 𒁹 *Sil-mi bulliṭi-ma*
10 IMER ŠE (meš)
5 *iš-tu (al) Nu-iš-ša*
a-na 𒁹 *(ilu) Nabû naṣir*
ḫa-mu-ut-ta-iš
i-din ŠE (meš)
ša mâr šarri

10 *TAK* 𒁹 *Sil-mi bulliṭi*

1 A Kibiya,
dis .
(de la part de) Silmi bulliṭi :
10 homers de blé
5 (provenant) de la ville de Nuišša
à Nabû naṣir
au plus vite,
livre! C'est le blé
du fils du roi.

10 Cachet de Silmi bulliṭi.

NOTES

3. Le nom propre est rendu par *Sil-mi TI-LA;* deux invocations : « Sois propice, fais vivre! » adressées à une déesse.
4. Il faut bien noter qu'il y a dans l'original *IMER-ŠE*, et non *IMER-KUR* « cheval », malgré la mention d'une ville *Nušša* qu'on pourrait rapprocher du Νησαῖον πεδίον « fertile en chevaux », selon les classiques. Il n'est question cette fois que de fournitures de blé.
5. L'original ne garde, pour ainsi dire, rien du dernier signe serré sur la marge. On croit cependant reconnaître les linéaments de 𒌋 ou 𒌋. La dissimilation *nu-iš* n'est pas plus étrange que celle de *ta-iš* à la ligne 7.

Il est naturel de penser, en cette occurrence, à *(mât) Ni-iš-ša-a* et *(al) Ni-ša-ai,* de Téglatphalasar III (cf. Streck, *ZA.*, XV, p. 329 et 333). Le *Nušša,*

Nišša de la région de Kerkouk ne semble pas être identifiable avec le Νησαῖον des classiques.

7. L'expression *ḥamutta, ana ḥamutti, ina ḥamutta, ina ḥamutiš,* se trouve fréquemment dans les lettres d'El-Amarna.

10. Entre la ligne 9 et la ligne 10, s'étale l'empreinte du cachet de *Silmi bulliṭi,* auteur de la lettre et probablement grand fonctionnaire à la cour d'Assyrie. Sous l'empreinte, se lit : *Pierre* ou *Cachet de Silmi bulliṭi;* le tout authentiquait les ordres communiqués. La scène figurée ne laisse pas d'être intéressante. Sous le disque ailé, flanqué de deux symboles : le groupe des planètes et un animal couché, s'étend un entrelacs à neuf renflements. Là-dessous, au centre, se dresse une plante à rameaux opposés, portant quatre fruits sphériques. Deux monstres ailés, assis sur l'arrière-train, la gardent. A droite, un héros, debout sur un chien, semble pousser de la lance l'un des deux dragons ailés, ou tenir un *lasso.*

SAURIENS FIGURÉS SUR LES CIPPES D'HORUS

PAR

P.-Hippolyte Boussac

Parmi les monuments que nous a légués la civilisation égyptienne, on remarque une infinité de petites stèles, en serpentine ou en basalte, provenant surtout des basses époques, et que l'on nomme cippes d'Horus.

Chacun sait que ce sont des talismans sur lesquels le dieu est représenté sous l'aspect d'un enfant, entièrement nu, debout et broyant aux pieds deux sauriens, généralement des crocodiles. Mais il arrive parfois que les deux sauriens écrasés par le jeune dieu ont la tête retournée, mouvement absolument contraire à la nature du crocodile, lequel ne peut tourner la tête, ni d'un côté ni de l'autre. On a donné de cette anomalie l'explication suivante : « Le crocodile, dit Em. de Rougé, ne peut pas retourner la tête; c'était, chez les Égyptiens, le symbole de la chose impossible. Le dieu rajeuni foule aux pieds cet emblème, il a triomphé de la mort, il a fait retourner la tête aux crocodiles, qui étaient aussi la figure des ténèbres[1]. »

Cette raison, fournie par l'éminent égyptologue, pourrait, faute de mieux, être concluante si, sur tous les monuments représentant le même symbole, les crocodiles avaient la tête retournée; or, il n'en est pas ainsi, car, sur le plus grand nombre de cippes, ces reptiles n'offrent dans leurs mouvements rien d'anormal. Au temple de Denderah, un Horus hiéracocéphale, muni de deux ailes et tenant un scorpion de la main gauche, est agenouillé sur deux crocodiles parfaitement caractérisés (fig. 1). D'après le texte, « il ferme la bouche au reptile et au scorpion[2] » : cette scène, quoique

1. De Rougé, *Notice sommaire des Monuments égyptiens du Musée du Louvre,* p. 123-124.
2. Mariette, *Denderah,* t. IV, pl. 81; texte, p. 290.

conçue différemment, est, sans contredit, l'équivalent de celle qu'on voit d'habitude figurer sur les cippes; la puissance d'Horus devrait donc se manifester d'une façon semblable et faire retourner la tête des deux monstres, ce qui n'a pas lieu[1].

Fig. 1.

Les cippes d'Horus ne sont point les seuls monuments offrant une pareille bizarrerie; nous la rencontrons, parfois aussi, dans les papyrus funéraires où le défunt, luttant contre les génies infernaux, a tantôt devant lui quatre crocodiles dans leur position normale (fig. 2), tantôt quatre sauriens avec la tête retournée (fig. 3). Ces derniers ne sauraient donc, en aucune manière, représenter des crocodiles, ils sont plutôt l'image d'un reptile dont l'aspect général, tout en rappelant le terrible saurien, aurait la faculté de pouvoir retourner la tête.

Ce reptile est le varan ou monitor, celui des sauriens qui, après le crocodile, atteint les plus grandes dimensions; il y en a deux races distinctes, l'une terrestre et l'autre aquatique. Ces animaux sont caractérisés par une tête offrant l'aspect d'une pyramide à quatre faces; leur langue, semblable à celle des serpents, est protactile et bifide; ils ont le cou allongé, la queue fortement développée, les pieds non palmés. Très carnassier, le varan se nourrit de matières animales, sauterelles, grillons, scarabées, etc. Pressé par la faim, il s'introduit au besoin dans les basses-cours pour s'emparer des poulets et autres volatiles. Si l'on en croit certains voyageurs, les varans aquatiques se réunissent au bord des fleuves et des lacs pour guetter les quadrupèdes qui vont s'y désaltérer. On les a vus attaquer un jeune cerf et chercher à le noyer pendant qu'il traversait une rivière; on a même trouvé l'os d'une cuisse de mouton dans l'estomac d'un individu qu'on disséquait.

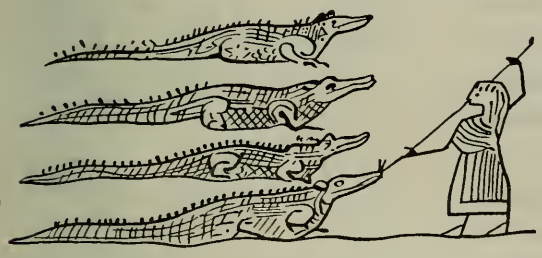

Fig. 2.

Le varan est plusieurs fois cité dans la Bible sous le nom de *coach;* sa chair, fort appréciée de nos jours, dans quelques régions, était considérée comme impure et interdite par la loi mosaïque[2].

On trouve, en Égypte, les deux espèces de varans; ce sont le Varan du désert, *Varanus arenarius* Dum. et Bibr., et le Varan du Nil, *Lacerta Nilotica* Linn. Ils étaient fort connus des anciens Égyptiens.

1. Il en est de même pour les dieux Ptha et Khnoum, embryons qui, jouant parfois un rôle semblable à celui d'Horus, foulent aux pieds des crocodiles sans leur faire retourner la tête.

2. *Lévitique*, xi, 30.

Le premier est, sous le nom de crocodile terrestre, mentionné par Hérodote dans sa nomenclature des animaux de Libye : « Il y a aussi, dit-il, des crocodiles terrestres, qui ont environ trois coudées de long et qui ressemblent aux lézards[1]. » C'est, comme le croit Prosper Alpin, le véritable scinque des anciens; les Arabes le nomment *Ouaran-el-hard*, lézard des sables. Ce reptile se distingue par des écailles circulaires, des oreilles ovales, une queue entièrement conique. Son dos, généralement d'un brun clair, est parsemé de taches jaune-pâle, verdâtre, coloration disposée sur la queue en bandes transversales peu distinctes, mais assez régulièrement distribuées. Le ventre est gris-jaune, couleur de sable. Cette espèce, dont la taille n'excède pas un mètre de longueur, vit loin des eaux parmi les lieux arides et sablonneux. On la trouve principalement dans les déserts de l'Égypte, de l'Arabie Pétrée et de la Palestine. Il n'est pas rare de voir, au Caire, des jongleurs arabes montrer au public des varans terrestres sur lesquels ils débitent les plus fantastiques histoires, après leur avoir, par mesure de prudence, arraché les dents.

Fig. 3.

Le varan du Nil, appelé par Cuvier LE GRAND MONITOR DU NIL et par les Arabes *Ouaran-el-Bahr*, lézard du fleuve, mesure parfois jusqu'à deux mètres de longueur. Il a la taille très élancée; la queue, surmontée d'une haute carène, est comprimée latéralement et atteint une fois et demie la longueur du corps, les pieds ont des doigts longs, munis d'ongles crochus et bien acérés. Les parties supérieures de l'animal sont d'un gris verdâtre moucheté de noir; le ventre est d'un blanc jaunâtre strié de brun. Comme tous les sauriens, le Monitor du Nil est très carnassier; il se nourrit de poissons, de grenouilles, de petits mammifères, recherche avidement les œufs de crocodile et s'empare des petits nouvellement éclos pour s'en repaître. Ses mœurs sont aussi féroces que celles des grands sauriens, mais, étant plus faible, il est moins redoutable.

Fig. 4.

Tels sont les deux varans qui vivent en Égypte; leur aspect rappelle si bien celui du crocodile, que les anciens, les prenant pour des variétés de ce saurien, désignaient le premier, comme on l'a vu plus haut, sous le nom de *crocodile terrestre*.

Cette ressemblance a tellement frappé les modernes que, de nos jours encore, les

1. *Hérodote*, liv. IV, 192.

Arabes voient dans le varan du Nil un jeune crocodile éclos dans un terrain sec; erreur singulière qui, un moment, fut aussi partagée par Daudin[1].

Ainsi s'explique la reproduction du MONITOR dans les tableaux symboliques. Si, au point de vue de la précision, ces images laissent parfois à désirer, il faut en rechercher la cause dans la qualité des monuments où elles figurent. Objet d'un commerce courant, les cippes d'Horus et les papyrus funéraires n'étaient pas toujours traités d'une manière irréprochable, les auteurs de semblables ouvrages ne visant point à la perfection. Mais, tels que nous les possédons, ils nous montrent qu'aux basses époques, le varan était assimilé au crocodile et considéré comme un monstre typhonien.

Au temple de Denderah, il figure non seulement dans les inscriptions, mais de nombreux bas-reliefs représentent Ptolémée, identifié à Horus, transperçant de sa lance les génies des ténèbres représentés par des varans (fig. 4)[2].

Dans ces compositions, dues à des artistes plus expérimentés, l'aspect général du reptile, surtout la forme de la tête, est plus scrupuleusement rendu que sur les papyrus et sur les cippes.

ÉTUDES GRAMMATICALES

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

III. — *Le pluriel des noms*

Quelles sont dans l'ancien égyptien les désinences du pluriel, j'entends du pluriel des noms, ou, pour parler exactement, des mots employés comme substantifs? A cette question élémentaire, les égyptologues ont fait des réponses diverses, et, quoiqu'ils se soient mis d'accord sur plusieurs points, sur d'autres leurs vues sont encore divergentes.

Champollion nous dit que les désinences du pluriel sont 𓅱 ou 𓏲, suivis de la marque numérique 𓏺𓏺𓏺, et il fait déjà remarquer que presque toujours, lorsqu'il y a un déterminatif, celui-ci est intercalé entre 𓅱 et 𓏺𓏺𓏺. Champollion admet aussi un pluriel 𓇋𓇋𓅱, mais il ne signale pas de différence entre le masculin et le féminin (*Gramm.*, § 152).

E. de Rougé (*Gramm.*, § 127) nous apprend que le pluriel ajoute le final 𓅱, 𓏲, et quelquefois 𓅱𓏺, qu'il a aussi l'expression idéographique 𓏺. Rougé fait remarquer que la règle indiquée par Champollion au sujet de la place du déterminatif entre 𓅱 et 𓏺 n'est pas toujours fidèlement observée.

Le Page Renouf (*Gramm.*, 3e édit., p. 11) dit aussi : « Plural nouns and adjective

---

1. *Description de l'Égypte*, t. XXIV; *Hist. nat. Zool.*, p. 13 et suiv. — *Le Tupinambis du Nil et le Tupinambis du Désert*, par GEOFFROY-SAINT-HILAIRE; *Atlas*, t. I, Reptiles, pl. 3 (fig. 1), le Tupinambis du Nil (fig. 2), le Ouaran de Forskal, Duméril et Bibron, *Erpétologie générale*, t. III, p. 459 et suiv.

2. MARIETTE, *Denderah*, t. II, pl. 75; t. III, pl. 50, texte, p. 186.

usually end in 𓅱 or 𓇋𓇋𓅱 and take the sign 𓏺 or 𓏺𓏺𓏺 after them as a determinative of plurality. The phonetic ending is often omitted in writing. » D'après le même auteur, 𓏺 n'aurait pas de valeur phonétique et serait simplement idéographique; ce serait une erreur de croire que tous les pluriels doivent se terminer en 𓅱. La présence de 𓏺𓏺𓏺 ne prouve pas que le pluriel auquel il est attaché doive nécessairement se transcrire autrement que le singulier (*Life-Work*, I, p. 397). Cette opinion, sur laquelle nous aurons à revenir, est plus ancienne que ce que Renouf écrit dans sa Grammaire, où il transcrit tous les pluriels par *u*.

M. Loret parle de même que les autres grammairiens (*Gramm.*, p. 25). La désinence du pluriel est 𓅱, 𓍢, que l'on écrit avant le déterminatif. La plupart du temps, les Égyptiens ne se contentent pas de cette marque phonétique du pluriel; ils lui adjoignent le déterminatif 𓏺 ou 𓏺𓏺𓏺. Le déterminatif suffit pour marquer le pluriel, et il arrive très souvent qu'on supprime comme inutile dans l'écriture la désinence de ce nombre, mais elle doit être conservée dans la prononciation.

Enfin, M. Erman (*Gramm.*, §§ 115-117), comme les auteurs précédents, admet que le pluriel des masculins est exprimé par 𓅱, dont il fait la consonne *w* ou par 𓏺, mais, là où il pose une règle différente, c'est à propos du féminin, lequel, dit-il, se terminait en 𓅱𓏏 *wt* (*wet*). Cette règle repose en grande partie sur des transcriptions du Papyrus Harris[1] et du Papyrus Ebers.

Je ne m'arrête pas au masculin. Sur ce point, tous les égyptologues sont d'accord, le pluriel du mot *le vivant* est 𓋹𓅱, 𓋹𓏺, 𓋹𓋹𓋹𓅱, 𓋹𓅱𓏺; il est formé par la désinence 𓅱 ou par 𓏺. Là où ils diffèrent, c'est sur la valeur de 𓏺. Les uns, comme Champollion ou Rougé, donnent à ce signe une valeur idéographique 𓅱, valeur dont M. Sethe reconnaît l'existence même chez les verbes, dans des cas qu'il indique comme rares (*Verbum*, I, § 176). Sur ce point, M. Erman ne se prononce pas, du moins pour le masculin. Au féminin, la règle qu'il pose se rapproche de l'ancienne opinion de Renouf. D'après l'égyptologue anglais, 𓏺 est le signe du pluriel qui peut avoir une forme autre que la désinence 𓅱. D'après M. Erman, la présence de 𓏺 dans les féminins indique qu'il faut intercaler un 𓅱 *w* devant le 𓏏, ce qui fait la finale 𓅱𓏏. Cependant, nous est-il dit, dans l'orthographe classique, cette finale est assez rare. M. Erman cite deux exemples tirés du Papyrus Ebers, dans lesquels cette finale 𓅱𓏏 est considérée comme étant la transcription de l'hiératique 𓆑 qui est évidemment un sigle provenant de la jonction de 𓏏𓏏 et 𓆑; dans le Papyrus Ebers, ce dernier signe est employé indifféremment pour 𓅱 et pour 𓍢.

La lecture 𓅱𓏏 de ce sigle est-elle la vraie? Nous ne le pensons pas. Nous estimons que la transcription correcte serait 𓍢𓏏, dont la lecture est 𓏏𓅱. Ce groupe 𓍢𓏏 et cette lecture s'expliquent tout naturellement. Je suppose qu'en hiéroglyphes on ait à écrire la finale 𓏏𓍢. Le scribe commence par le 𓏏 sur la ligne; mais la quadrature des signes qui ne s'oublie jamais dans l'écriture hiéroglyphique oblige à écrire l'𓍢 au-dessus de 𓏏, 𓍢𓏏. La lecture n'en est pas moins *tu*, 𓏏𓍢 ou 𓏏𓅱, car, dans les papyrus hiératiques, 𓆑

1. *Die Pluralbildung des Ægyptischen*, p. 16, die Endung 𓍢𓏏.

équivaut aux deux signes qui représentent la voyelle *u*. Comme le dit fort bien M. Spiegelberg, les signes horizontaux qui en précèdent d'autres longs et étroits sont placés au-dessous de ces derniers et leur servent de base.

Plusieurs égyptologues ont déjà signalé cette lecture *tu*, Renouf (*Life-Work*, II, p. 37) et Piehl (*Sphinx*, II, p. 201), à propos du pronom qui doit se lire *tui*, puis M. Junker, dans sa *Grammaire des textes de Dendérah* (p. 35), et M. Spiegelberg, dans le compte rendu qu'il a fait de cet ouvrage.

Il en résulte que la grande majorité des exemples que cite M. Erman pour établir la forme doivent se lire , et ceci nous amène à une conclusion très importante: nous en déduisons cette règle-ci : le pluriel des féminins est formé par la désinence comme celui des masculins, et, pour chacun des genres, il arrive souvent que la voyelle est omise. Les deux exemples que M. Erman cite d'après le Papyrus Ebers doivent se lire : et .

Cette finale n'est point aussi rare que devrait l'être la finale . En voici des exemples que je prends à différentes époques. Ceux-ci sont tirés des textes des pyramides; on pourrait les multiplier, [1] (*W.*, 513; *T.*, 326), [2] (*N.*, 661), (*W.*, 513). Dans le *Livre des Morts*, ils abondent, (83, l. 4), (144, Pap. de Nu), (99, l. 17), (17, l. 91, 92), (17, l. 92), (153, l. 8, Pap. de Nu), (17, l. 93), et à *Déir el-Bahari*, IV, pl. 114, . Ces exemples me semblent assez concluants, et il est certain qu'en cherchant on en trouverait un grand nombre. Nous pouvons donc affirmer que le pluriel des féminins se forme comme celui des masculins, et nous ne disons pas que dans l'égyptien classique il est fort rare.

Ceci m'amène à une transcription très répandue et qui me paraît absolument conventionnelle, c'est le nom de la reine que je lis Hatshepsu et que l'école de Berlin transcrit toujours Hatshepsowet ou Hatshepsut. Et cependant nous trouvons le pluriel du second mot écrit ainsi (Düm., *Hist. Inschr.*, I, pl. 8, l. 6) ou en raison de la chute très fréquente du . Comment ou peuvent-ils produire *owet* ou *ut* qui correspondraient à des formes ou , dont je ne connais pas d'exemple? A cette question que j'ai souvent posée, on m'a répondu par la règle de M. Erman, ou par le mot « Verschleifung », un grand mot à sonorité scientifique duquel on se demande le sens. Il me semble que l'orthographe est assez claire, le second mot doit se lire *šepsitu* ou *šepsiu*. Ceux qui veulent voir dans ce mot un féminin adopteront une de ces deux transcriptions; ceux qui ne croient pas que cette reine eût consenti à s'appeler la première des favorites, liront avec moi Hatshepsu. Les

1. J'omets souvent les déterminatifs.

2. Ce dernier mot doit se lire *tebutu*. La voyelle avant le fait partie du mot et peut être remplacée par ; (*P.*, 115), (Sethe, *Urkunden*, IV, p. 545). Il en est de même du mot *renput*, plur. *renputu*.

étaient de grands personnages dont la reine devait préférer être le chef plutôt que d'être à la tête des femmes du harem. Il est à remarquer que le \\ ou , qui se trouve au masculin singulier , disparaît peut-être au pluriel (*P.*, 94), tandis qu'il se maintient au pluriel féminin (*Déir el-Bahari*, IV, pl. 114), . Ainsi la transcription *owet* ou *ut* me paraît un pluriel créé en vertu d'une règle et qui ne correspond pas à ce qui est écrit dans les textes, aussi je ne saurais m'y ranger.

Nous revenons donc à ce que disaient déjà Champollion et Rougé : le pluriel des noms masculins et féminins est formé par la désinence , .

UN NOUVEAU MONUMENT DU ROI SANKHKERÂ

PAR

JEAN CLÉDAT

Les fouilles d'Éléphantine, entreprises sous la direction de M. Clermont-Ganneau, ont amené au jour un fragment de bas-relief en calcaire blanc, au nom du roi *Sankhkerâ*. Ce monument, trouvé, le 19 février 1908, à peu de distance à l'ouest du *Khnoubéion*, appartenait à la partie supérieure d'une paroi de muraille, ainsi que le montrent les étoiles qui sont figurées au-dessus de la scène. Il mesure 0m 62 de hauteur et 0m 60 de largeur. La figure du roi, la seule qui nous reste, est d'environ un tiers de grandeur naturelle. Ce relief, en dehors de sa valeur historique, nous offre un très beau spécimen de l'art de la XIe dynastie. L'exécution de la figure royale, par exemple, est d'un travail merveilleux de vigueur et d'expression.

Le roi, coiffé du *pschent*, occupe la partie inférieure gauche du bloc. La tête, ornée de la fausse barbe, est tournée à gauche; au cou est attaché un large collier finement sculpté. Le bras droit, allongé, est orné d'un bracelet; la main droite tient le casse-tête , devant le corps on voit encore la masse et la canne que le roi avait dans la main gauche. *Sankhkerâ* fait des offrandes de vivres à une divinité, probablement d'Éléphantine, de laquelle on ne voit plus qu'un haut de sceptre , que le dieu tenait dans la main. *Behoudît, dieu grand, maître des deux terres,* , plane, sous la forme de l'épervier, au-dessus du roi; les serres de l'animal tiennent le signe . A gauche des cartouches royaux, est représentée la déesse *Ouazît de Dep* , sous la forme de l'uræus de Bouto; la déesse est posée sur la fleur de papyrus , et devant elle se trouve l'anneau , traversé par le sceptre . Les deux colonnes verticales qui restent de la légende hiéroglyphique nous apprennent que le dieu accordait au roi la vie, la force, la stabilité, de toute santé et de toute magnanimité pour l'éternité : .

J'ai réservé pour la fin de cette description les noms royaux sculptés en avant de

la tête du roi et qui forment le véritable intérêt du monument. Pour la première fois, nous avons en effet, sur la même pierre, la réunion des trois noms royaux, ce qui confirme d'une heureuse manière l'hypothèse émise tout d'abord par Devéria, reprise par Amélineau[1] et confirmée par Gardiner[2]. Donc, grâce à la découverte du monument d'Éléphantine, il ne saurait plus y avoir de doutes possibles sur l'identification proposée par ces trois savants, à savoir que Sankhkerâ est bien définitivement un Montuhotep.

1. Amélineau, *Les Nouvelles Fouilles d'Abydos*, 1896, p. 12, et *Compte rendu in extenso*, p. 153.
2. Alan H. Gardiner, *The Name of king Sankhkere*, dans les *Proceedings*, t. XXXVI, 1904, p. 75-76. Pour l'ensemble des monuments appartenant à ce roi, voir H. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, vol. I, p. 243-246.

INDOGERMANISCHES

VON

A. HOFFMANN-KUTSCHKE

O. Schrader, der um die indogermanische Altertumskunde hochverdiente Forscher, der 1901 ein « Reallexikon der indog. Altertumskunde » herausgab, hat 1906/1907 seine « Sprachvergleichung und Urgeschichte » in 3., neubearbeiteter Auflage vorgelegt. Das Werk zerfällt in 2 Teile, deren zweiter in 2 Abschnitte « Die Metalle » und « die Urzeit » zerlegt ist. Der erste Teil « Zur Geschichte und Methode der linguistisch-historischen Forschung » enthält eine treffliche Schilderung der Entwicklung der indogermanischen Sprachwissenschaft und Altertumskunde und dürfte nur wenige Bemerkungen erfordern; so zu Seite 13, nämlich, dass *Klaproths* Aufstellung der Gleichungen Yeta = Geten, Se = Saken richtig ist; die *Juetschi* der Chinesen, wobei die alten Lautwerte die Lesung *Getscha* (vgl. Ἰατιοι, Γασιανοι bei Marquart, « Untersuchungen zur Geschichte von Eran, 1905) sichern, sind die *Getscha* (vgl. MASSAGETEN, dessen Deutung als *masjaka* « Fischesser », — so Tomaschek und Marquart, — doch nicht absolut zwingend ist, während für *masa* (iran.) « gross » sehr vieles spricht). Zu *Getscha*, vgl. « Uigurica » von F. W. K. MÜLLER, 1908, *Sitzungsber. d. Berl. Ak. d. Wiss.*, S. 15. Die *Se*, deren Name mit dem alten Zeichen *sak* (wie in Upa*saka* altind., nach F. W. K. Müller) geschrieben wird, sind die *Saka*. Nun wohnen im Osten Irans die *Saka Homavarga* (nicht Homavarka, so Bartholomae und *noch 1909* Ed. MEYER, *Gesch. d. Altertums*, I, 2, trotz meiner Arbeiten im *Philologus*, 1907, II, « Iranisches » u. a. a. O.), die Ἀμυργιοι, deren König als Ἀμοργης, Ἀμοραιος (statt Ἀμοργιος) und Ὠμαργης erscheint, und die *Saka Tigrachauda*, d. h. « die spitzmützigen », gegen die Darajawausch (Darius) I., der Grosskönig der Iranier, den in der grossen Inschrift von Bagistan, Kolumne V, erwähnten Feldzug unternommen hat. Gegen die Ἀμυργιοι-Homavarga und Δερβικες (d. h. « Derwische », die Nomadenstämme) ist auch Kurusch II. (Kyros), der Vater des Kambudschija, gefallen und Kambudschija hat von dem unterworfenen Volke der *Kambodscha* an der indischen Grenze, weil er vielleicht dort Statthalter war, seinen Namen erhalten. Der Fürst der « Spitzmützigen », *Skunka* (nicht Sakunka — die Keilinschriften verbieten diese Lesung), ist übrigens auf dem Bagistanrelief dargestellt, als letzter der 9 Empörer. Der Name der *Skutscha* (wie statt *Skythen* richtiger zu sagen ist, denn das griechische Theta hat in orientalischen Namen meistens den Wert « *tsch* », und die Umschreibungen in den Keilinschriften bestätigen *Skutscha*) hängt aber nicht mit *Saka* zusammen, wie Schrader « Sprachvergl. u. Urg. », II, 2, S. 485 meint; vgl. meine Ausführungen im *Philologus*, 1907, II, « Iranisches », S. 190/191 und *Philologiæ Novitates*, 1907, II, « Sakisches ».

Die Kritik, die Schrader (wie früher im « Reallexikon der indog. Altertumskunde », Einleitung) in « Sprachvglg. u. Ur. », I, S. 117 ff. wie II, 2, S. 472/3 an Kossinnas Arbeiten übt, halte ich für absolut gerechtfertigt und verweise noch auf « Slovanské Starožitnosti », 1904. Dil I, Svazek II, S. 466 bis 471, worin L. Niederle, der

bekannte Archæologe herbe, aber gerechte Kritik übt an Kossinnas beweislosen Aufstellungen. Ich drucke (übersetzt) einige Stellen ab, weil sicher doch nur wenige Forscher sich um Niederles Arbeiten kümmern oder sie lesen können (S. 466) : « ..... Mit diesem scheinbar grossartigen archæologischen System Kossinnas kann ich nicht übereinstimmen : *nicht im Ganzen, nicht in Einzelheiten*, speciell nicht darin, was die Slaven betrifft. Kossinna ..... hat gleich von vorn herein einige methodische Fehler begangen, abgesehen von sachlichen Unrichtigkeiten, auf die er sich irrtümlich in Details stützt. Ein *methodischer Fehler liegt in der unbewiesenen These, dass die 3 Hauptgebiete der neolithischen Keramik notwendig auch ethnologisch auseinander zu halten sind, dass man in ihnen auch 3 unter sich ganz verschiedene Rassen oder Urvölker sehen muss, und in der zweiten These, dass alle Verbreitung der Kultur vom Süden zum Norden Europas eine Verbreitung der reinen Kulturwellen ist, wogegen dieses Fortschreiten vom Norden zum Süden eine Äusserung der* Volks*wellen sein soll.*

Der 3. methodische Fehler ist die Identifizierung des nordischen keramischen Gebietes mit dem ethnologischen Begriff der Arier oder Indogermanen.....

(S. 468) *Es soll niemand heute eine unbewiesene und nicht wahrscheinliche Hypothese* (« vom nordischen Ursprung der Indogermanen ») *auf die Archæologie übertragen und aus ihr einen festen Standpunkt für die grosse archæologische Hypothese über die Verbreitung der Arier im Norden bilden.....*

Wer ein Centrum (der Arier) ansetzt und dortige neolithische Kultur als urarisch verkündet (!) *und ihre Entwicklung betrachtet, in der Meinung, dass er dadurch einen Beleg zum Ursprung und Entwicklung der Arier gibt, befindet sich auf einem methodischen Abwege.*

Und selbst, wenn wir Kossinnas Standpunkt beipflichten, dass die nordische Wiege der Arier festgestellt ist, und es dadurch zugleich erlaubt wäre, die nordische Neolithzeit als arische zu verkünden, auch dann werde ich Bedenken tragen, die Verbreitung dieser Kultur als die Verbreitung des Urvolkes (der Arier) zu bezeugen mit SOLCHER BESTIMMTHEIT, *wie es Kossinna tut, so lange man so verhältnismässig unbedeutendes Material zur Verfügung hat, das, mit dem Kossinna operiert.... Dieses gleich und so bestimmete Auslegen für den Marsch der Arier ist zwar nicht unmöglich, aber heute noch vorzeitig. Hat die Kultur eines eigenen Volkes, die finnische, griechische und römische, sich weit über die Grenzen des Vaterlandes ausgedehnt. ..... ohne dass wir eo ipso sagen können, das Volk hat diese Gegenden besessen, dann müssen wir auch die Möglichkeit der analogen Erscheinung zulassen, auch für bedeutend ältere Kulturen, ja wir müssen uns auf diesen Standpunkt stellen, so lange wir sehen, dass die Verbreitung der Kultur sich nur einzeln und verschieden* DURCH ERZEUGNISSE ÄUSSERT, WELCHE MAN DURCH HANDEL LEICHT ÜBERTRAGEN KANN.

Nur wenn eine grosse Summe solcher kultureller Atome vorwärts schreitet und namentlich, *wenn die Historie oder Linguistik parallele Erscheinungen zugibt, dann würde ich die Applikation des Archæologischen auf das Ethnologische zulassen.....*

Andere Details von Kossinnas Hypothese sind aber überhaupt unannehmbar, Warum das (die) phantastische Auslegen (Annahme) der Rückkehr von Thrakern...?

Jedenfalls ist die Auslegung über den Ursprung der Unjetizka-Kultur in Böhmen und über anderes unrichtig.

..... *Es ist nur vorzeitig diese Theorie* (der nordischen Heimat der Arier) *in der bestimmten Form und mit solcher Unfehlbarkeit vorzuführen, wie es Kossinna tut, und dabei das arische, aussernordische Gebiet Europas auszuschliessen.....*

Der eranische Zweig war z. B., (im Anfang des 2. *Jahrtausends*) *schon auf dem Marsche nach Asien; aus diesem Grunde, glaube ich, haben wir kein Recht, der alten, heimischen neolithischen Kultur in den Karpaten die Möglichkeit der arischen Zugehörigkeit abzusprechen..... u. s. w.* »

So äussert sich Niederle; und in der gleichen Weise denken viele Forscher. Jedenfalls hat die Archæologie keine grosse Wahrscheinlichkeit, beweisen zu können, dass hier dieses und dort jenes Volk gewohnt habe. Erst wenn die Geschichte und Sprachwissenschaft für ein Land ein bestimmtes Volk anzusetzen uns erlaubt, dann kann die Archæologie zeigen, dass diesem Volke das und jenes eigen war.

Aber von Prähistorie « werden wir nie erwas über das Familien-, Staats- und Rechtsleben und nur weniges über die religiösen Anschauungen der Urzeit erfahren oder zu erwarten haben, so dass also die *gesammte geistige und sittliche Entwicklung des vorhistorischen* Menschen auf diesem Wege für uns in Dunkel gehüllt bleibt. « Grade hier greift die Sprachvergleichung ergänzend ein..... » sagt Schrader in seinem « Reallexikon der indog. Altertumskunde, Vorrede, S. XXII, und *Hirt* in seinem Werke « Die Indogermanen » (I, S. 132) äussert sich ähnlich : « ..... Die Gleichheit der Gefässformen und der Ornamentik, sowie der Grabhügel..... spricht zwar in gewissem Grade für die Gleichheit der Bevölkerung auf beiden Seiten des Meeres, *aber die Richtung der Wanderung können sie nicht mit Bestimmtheit lehren.* »

Und, wenn Kossinna aus einer Wanderung von ein paar Kugelamphoren, bestimmter Ornamente und Töpfe eine Völkerwanderung oder mehrere erkennen will, so, glaube ich, ist oder sind die Wanderungen der Stämme der Indogermanen noch klarer durch die lautgesetzlich auf ihrer Mitnahme beeinflussten *Erbworte,* die scharf von den « gewanderten » *Lehnworten* zu scheiden sind, zu erkennen.

Schrader hat Recht, wenn er « Sprachvergleichung u. Urg. », I, S. 193 ff., an Kretschmers und Wundts Äusserungen Kritik übt und ausspricht : « Sie (Kretschmer und Wundt) tun es meines Erachtens, *weil sie zwei verschiedene Processe nicht genügend auseinander halten.....* » und S. 194 : « Wie unglaublich ihre Anschauungen in concreto sind, zeigen die Fälle, in denen sie gezwungen sind, ihre Theorien auf bestimmte Beispiele der Wortverbreitung anzuwenden..... » und (S. 195) : « Je energischer wir aber die Versuche, den Unterschied zwischen Erbwort und Lehnwort zu verwischen, ... zurückweisen, ... » mit der Anmerkung « Auf die widerspruchsvolle Stellung H. Hirts in dieser Frage hat mit Recht Symons, Museum, 1903, p. 110, Anm. hingewiesen ». In fast allen Fällen hat Schrader Recht, der auch bei R. Meringer in den Göttinger Gelehrten Anzeigen, 1908, V (bei der Besprechuug von Hirts « Indogermanen ») Unterstützung und Kritik erhält.

Zu Schraders Werke « Sprachvergleichung und Urgeschichte » will ich nun noch einige wenige Bemerkungen machen :

Zuerst, zu I, S. 152 « Dazu kommt es, dass es bisher noch nicht gelungen ist, in den älteren Phasen des indog. Sprachlebens, weder im Sanscrit, noch im Griechischen, noch im Italischen u. s. w. derartige Beeinflussungen durch die *Sprachen der Urbewohner* mit irgendwelcher Sicherheit nachzuweisen », bemerke ich, wie ich in Nr. 507 (vom 28. Oktober 1908) der Neuen Preuss. (Kreuz-)Zeitung ausführte (vgl. Nr. 389, vom 20. August und Nr. 473, vom 8. Okt.), dass wir *von keinem Lande,* wohin Indogermanen gekommen sind, *die Sprache der Vorschicht, der Vorbewohner kennen.* « *Nur von Iran, d. h. Persien,* kennen wir dank den Ausgrabungen DE MORGANS die Vorsprache, das Elamische und seine Dialekte, durch die Arbeiten SCHEILS « Textes anzanites-élamites » ..... Ausser altindisch *kastira* (κασσιτερος) « Zinn » und ančana « Sandelholz » u. s. w. dürfte noch manches Wort aus *Elam-Apir, dem alten Ophir,* stammen..... » Weder von *Indien,* noch von *Griechenland, Italien* und Litauen, sowie Deutschland und Frankreich kennen wir die Vorsprachen und können also nicht konstatieren, *in wie weit die uns* als Sanscrit, Griechisch, Lateinisch u. s. w. bekannte Sprache beeinflusst ist, sowohl in der Flexion und Structur wie im Wortschatze. Aber in Iran steht es anders. Die iranische Forschung hat : 1). *voriranische, keilinschriftliche,* den Elamiten gehörige, umfangreiche *Schriftdenkmäler* zur Verfügung, *ausserdem* 2). *altiranische* und 3). das heutige Ergebnis der Beeinflussungen : das Neupersisch wie die Nachbarmundarten. Ausserdem ist das Altindische mehrfach, abgesehen vom Vor-indischen oder Vor-indogermanischen des Landes, von Iran aus beeinflusst worden : 1). von Irans Keilschriftkultur, die den Elamiten gehörte, zur Zeit der Durchwanderung derjenigen Arier, deren Ziel Indien war; 2). von der altpersischen Kultur der Achamaniden, die (Darius I) Indien z. T. eroberten, und 3). von der mittelpersischen Kultur.

Hirt hat Recht, wenn er (in « die Indogermanen », II, S. 627) sagt : « ..... das Indische..... hat die erste Stelle in der Sprachvergleichung zum Vorteile unsrer Wissenschaft eingebüsst..... man wird das indische Altertum immer nur mit Vorsicht benutzen dürfen..... ein Land wie Indien..... wird auch vor der Einwanderung der Arier nicht kulturlos gewesen sein..... »

Aber die führende Rolle in der Indogermanistik müsste das Iranische einnehmen, dessen Denkmäler um 520 vor Chr. beginnen, da auch die Sprache und die Kultur der Vorbewohner in umfangreichen Urkunden seit mindestens 2000 v. Chr. uns vorliegt.

Dass die Somapflanze der Mond ist, steht m. E. sicher; (SCHRADER, I, S. 161) der irdische Repräsentant war also und ist je nach dem Lande verschieden; und in wie weit die Bestimmung der Heimat der Somapflanze für die Urheimat der Arier von Bedeutung sein könnte (so Ed. MEYER, 1908, Ztschr. f. vergl. Sprachforschung, S. 1 ff., wo u. a. auch die Heimat der Indogermanen in der aralo-kaspischen (!). Ebene angesetzt wird, und die Iranier *von Osten aus* in Iran, statt von Westen aus, wie noch die Balutschen in spätester Zeit vorgedrungen sind, einwandern) sehe ich nicht ein.

Wenn Schrader (I, S. 195) latein. rosa nicht erklären kann, so liegt das daran, dass ihm das Altiranische nicht geläufig ist. Die lateinische Form *rosa* stammt wie viele Worte dieser Sprache aus dem Etruskischen (die Etrusker sind aus Kleinasien, vgl. F. HOMMELS « Grundriss der Geschichte u. Geographie des alten Orients I » und

Hirts « Indogermanen », I, S. 55 und anderswo), und das Etruskische *unterschied b, d, g* und *z nicht*. Griechisch ῥοδον steht für vrodon, womit *altpersisch* varda « Rose » zu vergleichen ist, — und lat. rosa für *kleinasiat.* (dialektisch) *griech.* *ῥοζον, *ῥοζα; altmedisch *varza.

Dasselbe Verhältnis besteht zwischen *altpers.* vardami « tun », dem griech. ἐρδω für vardo entspricht, und *altmedischem* varzami « tun », vgl. griech. ῥεζω, aus *varzo* oder *vrazo*, zu griechischem ἐργαζομαι, ἐργον. Reingriechisch ist nur « g »; aber derjenige griechische Dialekt, der ἐρδω hat, dürfte dem Altpersischen nahe stehn und ein kleinasiatischer sein; während ῥεζω einem anderen, dem Medischen verwandten Dialekte angehört.

Die Erklärung von *rosa* gab ich im Artikel « Indogermanisches » in Nr. 507 der Neuen Preuss. (Kreuz-)Zeitung, vom 28. Okt. 1908; bisher hat noch niemand *diese Form* wie ἐρδω und ῥεζω erklären können oder erklärt; der Iranist kann hier allein das tun. Auf ἐρδω und ῥεζω machte ich mit diesen Andeutungen schon 1907 im *Philologus*, II, S. 183 im Artikel « Iranisches » und im gleichnamigen Artikel 1908 in *Recueil de Travaux rel. à la Philol. et à l'Archéol. ég. et assyr.* aufmerksam (Oktoberheft).

Wie ich über Mythologie und die Verwertung der Sprachwissenschaft für dieselbe denke, habe ich in meinen Artikeln « Sagenforschung » in den « Zeitfragen », Beilage der Deutschen Tageszeitung, vom 9. August (Nr. 32) und vom 27. September (in Nr. 39) und vom 21. Febr. 1909 (Nr. 8) ausgeführt und werde in dieser Zeitschrift auch wohl mal darauf zurückkommen.

Zu II, 1, S. 92 ff. « Zinn und Blei » will ich nur bemerken, dass *kassitira ein elamisches*, d. h. der Vorbevölkerung von Persien angehöriges *Wort* ist, das als *kastira* im Altindischen vorkommt; vgl. Hüsing, *Orient. Liter.-Ztg.*, 1907, I (Januarheft) Sp. 25/26. « Die Kassiteriden »; Hüsing, in « der alte Orient », 1908, Heft 3/4, S. 24/25 in dem Hefte « Der Zagros und seine Völker »; Spanien und Britannien sind dem alten Testamente gar nicht bekannt. Statt Joppe ist in Jona 1; 3 zu lesen « und er (Jahve) verfolgte ihn », vgl. Hüsing, *Orient. Lit.-Ztg.*, 1907, I, S. 26/27 in « Taršiš ». Denn von *Joppe* kann man nicht nach *Taršiš in Elam* fahren; der Text « *er stieg hinab nach Joppe* » ist falsch. « Taršiš liegt, — abgesehen von den Parallelstellen Genesis, x, 4 und I. Chron., i, 7, — wo die *Turuša* (Turšim = Τυρσηνοι = E-trusci) gemeint sind, — immer so, dass man es vom Mittelmeere aus erreichen konnte, immer in der Richtung auf Elam = Opir (Apir), und man fährt von *Ezion* Geber aus dahin..... das A. T. kennt Spanien überhaupt nicht. » (Hüsing, *a. o. O.*).

Zu II, 1, S. 107 dem awestischen Ausdruck *gadavara* füge ich zu, dass Geldner in seinen « Studien zum Awesta » I das Beiwort des Keresāspa als « Krankheitsabwehrer » deutet, da Keresāspa der *Arzt* ist, vgl. Sāma, awest., nach Geldner.

Zu II, 2, S. 139 konstatiere ich, dass, wie german. « Taube » *die ‚dunkle'* (*ir.* dub, vgl. Schrader, II, 1, S. 141) bedeutet, wohl auch *iran.* kapota « Taube » *‚die blaue'* heissen wird; an lat. √cap, vw. german. *hab*-in ‚Habicht' (« Greifer ») ist kaum zu denken. *Eporedorix* (II, 2, S. 157) als « König der Berittenen » deutet R. *Much* richtig; vgl. « Deutsche Stammeskunde » (Sammlung Göschen, Nr. 126, S. 47) und die Besprechung von Schraders « Sprachvergleichung u. Urg. » in « Mitteilungen der

Anthropol. Gesellschaft zu Wien », 1908, I, S. 52 bis 68, wo R. Much sehr bemerkenswerte Korrekturen gibt.

So wie bei *rosa* (und ἐρδω, ῥεζω etc.) das Iranische erklärend eintritt, ist es auch bei dem *neupersisch.* Worte astar, ester « Maultier » (zu SCHRADER, II, 2, S. 163), dessen Form auf *asatara* zurückgeht. Iranisch ist *aspa* (med.) und *asa ; letzteres nur persisch ; vispa* « all » ist *medisch ; visa* dagegen *persisch ;* vgl. *med.* spaka « Hund » : Σπακω, die Pflegemutter des grossen Kyros in der Sage (= Κυνώ Hündin), *altpersisch :* saka ; *neupers.* sag u. s. w. ; vgl. HORN, « Grundriss der neupers. Etymologie », 1893, S. 19, unter Nr. 77 ; ferner HÜBSCHMANN, « Persische Studien », 1895, S. 212 unten, etc. ; JUSTI, *Indogerm. Forschgn.*, 17 (Anzeiger) ; HOFFMANN-KUTSCHKE, *Orient. Lit.-Ztg.*, 1906 ; August « Persische Eigennamen » ; *Philologus,* 1907, II, « Iranisches », etc. — Zu den Abschnitten « Mond und Monat » (S. 228 ff.), « Nacht und Tag » lässt sich sehr viel beitragen ; allein das würde den Rahmen dieser Anzeige sprengen ; verwiesen sei nur auf die Arbeiten F. HOMMELS, H. Wincklers (mit Reserve), A. Jeremias', BÖKLENS, Nilsens auf semitischem und SIECKES, LESSMANNS und HÜSINGS auf *indogermanischem* Gebiete, deren Ergebnisse durch *Ehrenreich und Seler* gesichert und bestätigt werden.

Lateinisch *Minerva* (S. 427) kann nur auf *Menesva* zurück gehen, nicht auf *Menesova.*

Zu II, 2, S. 439 dem Namen der *Sonne* verweise ich auf meinen Artikel « Iranisches » im *Philologus,* 1907, II, S. 182, wo ich *german.* sunno aus *surna (vw. σελας : *altind.* svaras) : svarna : σελήνη « Mond », zu *iran. med.* chwarna-, *pers.* farna etc. deutete, und auf den Artikel « Sagenforschung » von mir in « Zeitfragen », Nr. 32 (Schluss) und « Zeitfragen », Nr. 39, wo ich SCHRADERS Satz aus dem « Reallexikon für indog. Altertumskunde » (unter « Mond », S. 547) « Eine sonst nicht nachweisbare Vermischung mit Wörtern für *Sonne* scheint in der Reihe *irisch* ré, (alt) revi « MOND » = *sanskrit.* ravi, *armen.* arev « SONNE » stattzufinden » mit weiteren Beispielen belegte.

Betreffs « der Sonnenreligion », die ich nicht bei den Ariern als alt finden kann, wobei ich mich in bewussten Gegensatz zu L. von Schröder stelle, bitte ich meinen Artikel « Urreligion der Arier » in der *Neuen Preuss. (Kreuz.) Ztg.*, Nr. 255, vom 4. Juni 1907 (Beilage) vergleichen zu wollen. Später werde ich, unter Benutzung von noch mehr Material des Kgl. Museums für Völkerkunde (Berlin), wenn mir dieses zugängig gemacht werden sollte, auf die alte, arische Mondreligion und Mondrechnung (nach Nächten) zurückkommen.

Zu II, 2, S. 485, den Bemerkungen Schraders über die *Skutscha-Saken* sei es mir erlaubt, zu äussern, dass *Artimpasa* (nicht Argimpasa, was Marquart als arcind-pasa « das Vieh schützend » deutet) wegen *Artemis,* der jüngeren, sogenannten Kurzform sicher ist ; vgl. « Sagenforschung » in den ‚Zeitfragen', Nr. 32 ; ferner « Iranisches » in *Recueil de Travaux rel. à la Phil. et à l'Archéol. égypt. et assyr.*, 1908 (Oktoberheft). *Artimpasa kann nie und nimmer aryama-pasa* (zu *awest.* bazu « Arm ») « *die starkarmige* » heissen. Hoffentlich benutzt SCHRADER für künftige Fälle die massgebenden Arbeiten auf iranisch-sakischem Gebiet ; *Sobolewski* zählt nicht zu den Autoritäten in diesem Wissenszweige. Auch die Namen der Flüsse Βορυσθενης, Τυρας

und Ἴστρος (II, 2, S. 489) als *nichtiranisch* anzusehen, wüsste ich keinen Grund; *Buristana* (*altind.* bhuri « viel, reichlich » : auch in dem dakischen Fürstennamen *Bur-vista*, Βοιροβιστης, *althochdeutsch :* bur « viel », etc.) *tûra* « der starke » und *vistra* (*vw.* Weistritz, Wisla : wistula ‚Weichsel', etc.) sind *iranisch*, resp. *sakisch*, da nach meinen Kenntnissen das Sakische, d. h. die Skutschasprache *zwischen Iranisch und Slavisch steht*, sogar z. T. *zum Altgermanischen* hinübergeht.

An Hirts Werk « Die Indogermanen » stört mich die Tatsache, dass Hirt die *Indo-Iranier als solche in Südrussland*, im *Flussgebiete des Don* (I, S. 118) sucht, ferner die Heimat der *Hellenen* (I, S. 148) *in Ungarn*, *der Italiker* (I, S. 163) *in Böhmen oder Mähren*, u. s. w. kurz gesagt, nicht beachtet, dass wir kein Recht haben, das arische Volk schon in der Urheimat in soviele Stämme getrennt anzusehen, wie sie später in der einzelnen Ländern erscheinen. Wenn Hirt (nach Wechssler), I, S. 36 ff., die *Verschiedenheiten* der *romanischen* Sprachen *durch das jeweilige verschiedene Völkersubstrat bedingt erklärt*, wie z. B. beim Rumänischen, Bulgarischen; Provenzalischen, Portugiesischen, Spanischen, etc., — dann müsste er auch die Verschiedenheiten der einzelnen *indogermanischen Sprachen* als durch das *vorindogermanische Völkersubstrat* bedingt erklären : denn es liegt dieselbe Tatsache vor, nur spielt sie ein paar tausend Jahre früher. *Hirt* ist also hierin *widerspruchsvoll*.

Oder Hirt müsste uns die Sprache der Hellenen mit den sie wesentlich charakterisierenden Lautgesetzen (z. B. *g* in γενος, ἐργον, ἐργαζομαι statt *iran.* z., etc.) in Ungarn nachweisen; ebenso in Böhmen oder Mähren eine Sprache, die die wesentlichen Zeichen der italischen trägt; in der Donniederung eine Sprache, die die Kennzeichen der iranischen Dialekte (so z. B. *varzo* = verezo « tun » (awest.); *aspa* « Pferd », *haθija* (statt *satya*) « wahr », etc.) hat. Da das aber unmöglich ist, *aspa* und *haθija* erst in Iran aus *akva* und *satja*, ἐργον, γενος, etc. erst in Griechenland *geworden und entwickelt sind*, so bleibt nur möglich, ein in nur 2 Teile, *die Kentum- und Sata-Gruppe*, wovon die erste die ältere ist, zerfallendes Urvolk der Arier anzunehmen, nicht 5 oder 6 Gruppen : Hellenen, Indoiranier etc. als solche in Ungarn, der Donniederung u. s. w. anzusetzen. So glaube ich am Schlusse sagen zu können, dass, wenn auch ab und zu bei *Schrader* in « Sprachvergleichung und Urgeschichte » Verbesserungen gemacht werden können, man von seinem Werke bekennen muss :

Schrader hat seine Arbeit sich so sorgfältig überlegt und ausgeführt, das nirgendswo principielle Widersprüche gefunden oder ihm logische Fehler vorgeworfen werden können wie es *Schrader* bei *Streitberg, Hirt, Kretschmer und Wundt* möglich ist. *Schraders* Werk bedarf zwar vieler Verbesserungen, ist aber auf dem besten, richtigen Wege. Man darf also in froher Zukunft auch einer Neuauflage seines « Reallexikons der indogerm. Altertumskunde » entgegensehen.

Frankreich jedoch kann, *wenn* es durch entsprechende Ausgrabungen bei *Hamadān, Mesched i Murgāb* u. s. w. der Wissenschaft *altmedische und altpersische Inschriften* vorlegt, noch den Ruhm erwerben, auch betreffs *Irans Kultur* wie früher *betreffs des Awesta* die *Grundlagen der Forschung* gegeben zu haben und die historisch berechtigte grössere Würdigung des Iranischen vor dem Altindischen zu begründen.

NOTES DE PHONÉTIQUE ET D'ÉTYMOLOGIE ÉGYPTIENNES[1]

PAR

PIERRE LACAU

IV

LE PLURIEL DES FÉMININS EN ⲏ FINAL (= *-éjĕt*)

Le pluriel féminin en -ⲟⲟⲩⲉ (sah.) : -ⲱⲟⲩⲓ (boh.) est le pluriel régulier des singuliers en -ⲱ final = *-óiwĕt, -ójĕt;* ex. : ϩⲏⲥⲱ, pl. ϩⲏⲥⲟⲟⲩⲉ. Je rappelle les raisons d'ordre phonétique qui nous le prouvent[2] :

1° Le ⲟ bref montre que la syllabe est fermée, c'est-à-dire que le ⲟⲩ du copte représente une double consonne antérieure. Si le ⲟⲩ représentait un *w* simple, la syllabe serait ouverte, et nous aurions une voyelle longue ⲱ[3]. Cf. ⲛⲟⲩϥⲉ en face de ⲛⲟϥⲣⲉ.

2° Si le ⲟⲩ représentait *w*, il aurait disparu, car le *w* intervocalique tombe[4]; s'il subsiste, c'est qu'il équivaut à deux consonnes.

Or, le 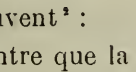 du suffixe féminin en 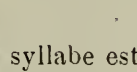 nous fournit précisément cette deuxième consonne, qui empêche l'allongement de ⲟ et la chute de ⲟⲩ : en ajoutant la finale *-iwĕt* du pluriel féminin à ce suffixe, nous obtenons, en effet, le groupe de consonnes *iw* (*jw*), soit *ḥbsŏiw-iwĕt* (*ḥbsŏjwĕt*) = ϩⲏⲥⲟⲟⲩⲉ.

Puisque cette forme en -ⲟⲟⲩⲉ est originellement le pluriel des féminins en -ⲱ, il s'ensuit que son emploi comme pluriel d'autres substantifs n'est pas primitif, mais secondaire. Les mots en ⲏ final, par exemple, font tous leur pluriel en -ⲟⲟⲩⲉ : -ⲱⲟⲩⲓ : -ⲁⲩⲓ dans les trois dialectes sahidique, boheïrique et fayoumique[5]; ex. : ϭⲙⲉⲓⲟⲟⲩⲉ : ⲉⲣⲙⲱⲟⲩⲓ : ⲗⲉⲙⲓⲁⲩⲓ. Ce pluriel est certainement analogique. En effet, le ⲏ de ces féminins représente un suffixe 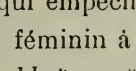 , identique, au point de vue consonantique, à celui qui a donné les féminins en -ⲱ[6]; la voyelle seule diffère. Ces mots devraient donc avoir un pluriel régulier construit comme celui des mots en -ⲱ, c'est-à-dire avec abrégement de la voyelle longue ⲏ en syllabe fermée. On s'attendrait à rencontrer les deux formes :

*-ⲉⲩⲉ = *éiwet, éjet,* pluriel de -ⲏ = *éiwet, éjet,*
-ⲟⲟⲩⲉ = *ŏiwĕt, ŏjĕt,* pluriel de -ⲱ = *óiwĕt, ójĕt.*

---

1. Voir *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 201.
2. L'explication de ces pluriels a été donnée par STEINDORFF, *Kopt. Gram.*², § 142. Voir aussi SETHE, *Æg. Zeit.*, t. XL, p. 93.
3. Le ⲱ du boheïrique est dû à un allongement secondaire de ⲟ devant ⲟⲩ qui est propre à ce dialecte.
4. SETHE, *Verbum*, I, § 157, b.
5. STEINDORFF, *Kop. Gram.*², § 143.
6. Je laisse de côté la question de savoir si nous n'avons pas affaire à deux suffixes absolument distincts à l'origine et . En fait, le aboutissant à . les deux lettres seraient traitées de même, et le , aussi bien que le , donnerait une consonne supplémentaire devant le *w* de *iwĕt*. C'est le seul point qui nous intéresse en ce moment.

Or, ce pluriel *ⲉⲩⲉ, que nous reconstruisons théoriquement et qui semble perdu, l'akhmimique nous l'a conservé : c'est un nouvel et bel exemple du caractère si nettement archaïque de ce dialecte[1].

Que l'on compare en effet les deux pluriels suivants en akhmimique :

ϩⲁⲩⲉ[2], pluriel de ϩⲟⲩ[3] « doctrina » (= ϩⲱ, sah.);
ⲧⲏⲛⲉⲩⲉ[4], pluriel de ⲧⲏⲛⲓ[5] « jumentum » (= ⲧⲏⲛⲏ, sah.).

Dans le premier cas, nous avons en akhmimique le correspondant exact du pluriel des autres dialectes :

ϩⲁⲩⲉ (akh.) = ϩⲟⲟⲩⲉ (sah.) : ϩⲱⲟⲩⲓ (boh.) : *ϩⲁⲩⲓ (fay.)[6].

Dans le second cas, au contraire, nous avons le contraste suivant :

ⲧⲏⲛⲉⲩⲉ (akh.) en face de ⲧⲏⲛⲟⲟⲩⲉ (sah.) : ⲧⲉϩⲛⲱⲟⲩⲓ (boh.) : *ⲧⲉϩⲛⲁⲩⲓ (fay.).

Il est évident que l'akhmimique a seul conservé la distinction entre les deux pluriels réguliers : ⲧⲏⲛⲉⲩⲉ représente phonétiquement le pluriel des mots en ⲏ, *dbnĕwwet*, comme ϩⲁⲩⲉ celui des mots en ⲱ, *sbŏwwĕt*. Dans les autres dialectes, au contraire, le pluriel en ⲟⲟⲩⲉ a remplacé partout celui en ⲉⲩⲉ[7].

Par un hasard singulier, les textes akhmimiques publiés jusqu'ici contenaient surtout des pluriels en -ⲉⲩⲉ. Des correspondances comme ⲣ̅ⲁⲛⲉⲩⲉ (akh.) = ⲣ̅ⲁⲛⲟⲟⲩⲉ (sah.) avaient fait considérer -ⲉⲩⲉ comme la forme normale et comme l'équivalent de -ⲟⲟⲩⲉ[8]. Mais ce rapprochement présentait une impossibilité phonétique : ⲟ médial accentué du sahidique ne peut donner ⲉ en akhmimique. La distinction entre les deux pluriels supprime cette anomalie : ⲟ, donnant ⲁ, rentre dans la règle[9].

---

1. Cf. Erman, *Æg. Zeit.*, t. XLIV, p. 112.
2. *Apoc. Elias*, 21, 16; Steindorff, *Die Apocalypse des Elias* (1899).
3. *I Clément*, 21, 22; 30, 16, etc.; Carl Schmidt, *Der erste Clemensbrief in altkoptischer Übersetzung* (1908). — Se rappeler que ⲱ final devient ⲟⲩ en akhmimique.
4. *Joël*, i, 18; *Jonas*, iii, 7, dans Bouriant, *Rec. de Trav.*, t. XIX, p. 1, 12.
5. *Sophonie*, ii, 14. Manuscrit des petits prophètes de Vienne. Voir Krall, *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, t. IV, p. 143. D'après une copie de Krall, dont je dois communication à M. Steindorff par l'obligeante entremise de M. Carl Schmidt. — Se rappeler que ⲏ final devient ⲓ (ⲉⲓ) en akhmimique.
6. ⲟ médial accentué du sahidique devient ⲁ en akhmimique. En boheïrique, le ⲱ est un allongement dû au ⲟⲩ. La forme fayoumique n'est pas attestée, elle donnerait un ⲁ. — M. Carl Schmidt signale cette correspondance dans son vocabulaire des *Acta Pauli*.
7. Il faut naturellement éviter de confondre en akhmimique ce pluriel féminin en -ⲉⲩⲉ avec le pluriel masculin des adjectifs en ⲉ final, ϧⲗⲉ, pl. ϧⲗⲉⲉⲩⲉ, *Apoc. Elias*, 33, 4. On remarquera que, dans ce dernier cas, le ⲉ est redoublé, ce qui n'arrive jamais dans la forme ⲉⲩⲉ du pluriel féminin. C'est cette voyelle redoublée qui oblige le ⲟⲩ à développer un ⲉ final secondaire, lequel n'a rien de commun avec le ⲉ primaire du féminin -ⲉⲩⲉ (cf. Lacau, *Rec. de Trav.*, t. XXIV, p. 202). Pour les pluriels des adjectifs en ⲉ, voir Steindorff, *Kopt. Gram.*², § 138, ϧⲗⲉⲉⲩⲉ (akh.) : ϧⲗⲉⲉⲩ (sah.). En boheïrique, on a ⲉⲩ : l'exemple ⲥⲁϩⲏⲩ, donné par Steindorff, n'est pas la forme correcte de ce dialecte, mais une forme analogique; cf. ϭⲁⲗⲉⲩ (boh.).
8. Corriger ce que j'ai dit sur ce point dans *Rec. de Trav.*, t. XXIV, p. 207, note 9.
9. Le traitement de ⲟ en akhmimique pourra donc se résumer ainsi :

ⲟ médial accentué en syllabe fermée = ⲁ — ⲥⲁⲡ, ϩⲁϥ, ⲛⲁϥⲣⲉ, ⲥⲛⲁϥ, ϩⲣⲁⲩ, ϩⲁⲓⲧⲉ, etc.;
ⲟ médial accentué en syllabe ouverte = ⲁ — ⲛⲕⲁⲧⲉ, ⲛⲁϩⲉ, ϩⲁⲩⲉ, etc.;
ⲟ final accentué = ⲟ — ⲓⲉⲣⲟ, ϩⲕⲟ, ⲧⲁⲗⲟ, etc.;

Je connais seulement trois exemples du pluriel en -ⲁⲩⲉ en akhmimique :

ⲥϧⲁⲩⲉ « leçons »[1], pluriel de ⲥϧⲟⲩ = ⲥϧⲱ dans tous les dialectes;
ⲗⲓⲗⲁⲩⲉ « enfants »[2], pluriel de ⲗⲓⲗⲟⲩ = ⲗⲓⲗⲟⲩ dans tous les dialectes;
ⲉⲁⲩⲉ « ânes »[3], pluriel de *ⲉⲟⲩ = ⲉⲱ (sah.), pl. ⲉⲟⲟⲩⲉ.

Dans le mot ⲥϧⲟⲩ, le ⲟⲩ (ⲱ) final doit représenter le suffixe 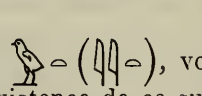 , vocalisé ⲟⲩ (ⲱ). L'orthographe hiéroglyphique semble bien montrer l'existence de ce suffixe : 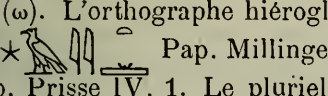 Pap. Millingen, Griffith, *Æg. Zeit.*, t. XXXIV, p. 38; 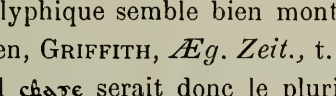 Pap. Prisse IV, 1. Le pluriel ⲥϧⲁⲩⲉ serait donc le pluriel régulier d'une forme en ⲱ suffixe. (Voir cependant plus loin, page 87.)

Dans les deux mots ⲗⲓⲗⲟⲩ et *ⲉⲟⲩ au contraire, le ⲟⲩ (ⲱ) final semble avoir une autre origine[4] : dès lors, le pluriel en ⲁⲩⲉ serait ici analogique, comme dans les mots grecs en ⲕ du sahidique, qui font leur pluriel en ⲟⲟⲩⲉ; ex. : ⲯⲩⲭⲟⲟⲩⲉ. Peu importe pour le moment : il s'agit seulement de constater l'existence et l'emploi d'un pluriel en ⲁⲩⲉ propre aux mots en ⲟⲩ (: ⲱ). Cette forme en ⲁⲩⲉ une fois reconnue, celle en ⲉⲩⲉ apparaît de suite comme le pluriel régulier des mots en ⲉⲓ (: ⲕ).

L'existence de ce nouveau pluriel en ⲉⲩⲉ nous conduit à plusieurs remarques intéressantes :

1° Nous saisissons sur le vif le remplacement d'une forme par une autre dans les trois principaux dialectes coptes. Les pluriels en ⲟⲟⲩⲉ étaient sans doute les plus nombreux, ils ont absorbé ceux en ⲉⲩⲉ. Il y a simplification et appauvrissement : c'est le phénomène général qui caractérise la morphologie du copte en face de celle de l'égyptien.

2° Puisque le pluriel en ⲉⲩⲉ ne subsiste que dans l'akhmimique, il faudra nous reporter à ce dialecte pour connaître la forme primitive d'un certain nombre de féminins

---

ⲟⲟ médial accentué en syllabe fermée = ⲟⲟ — ⲧⲟⲟⲩϩ, ϫⲟⲟϩ, ϫⲓⲟⲟⲣⲉ, etc.;
ⲟⲟ médial accentué en syllabe ouverte = ⲁⲁ — ⲙⲁⲁϩⲉ, ϭⲁⲁⲗⲉ, etc.

Une exception apparente serait ⲉ (de ⲉⲓⲣⲉ) = ⲟ (sah.) : ⲟⲓ (boh.). Mais ce rapprochement est inexact. Le mot ⲉ (akh.) correspond régulièrement à ⲁ (sah.) : ⲁⲓ (boh.) (de ⲉⲓⲣⲉ). Je reviendrai sur ce point.

1. *Apoc. Elias*, 21, 16.
2. Carl Schmidt, *Der erste Clemensbrief*, 2, 15; 4, 28, etc.
3. *Zach.*, xiv, 15. Texte des petits prophètes de Vienne. Copie de Krall. Voir p. 74, note 5.
4. Pour ⲗⲓⲗⲟⲩ, l'étymologie est inconnue et l'origine du ⲟⲩ final n'est pas claire. Sethe, *Verbum*, I, § 52, 97 a, suppose une forme *lĕjlĕj* (?). Le pluriel sahidique et boheïrique n'est pas connu, on peut supposer qu'il était semblable à celui du mot ⲁⲗⲟⲩ « enfant » (avec un ⲟⲩ analogue, peut-être dû au ⲗ), pl. ⲁⲗⲟⲟⲩⲉ (sah.) : ⲁⲗⲱⲟⲩⲓ (boh.) : ⲁⲗⲁⲩⲓ (fay.). Ce pluriel, s'il est analogique, serait copié sur celui des mots en ⲟⲩ final où le ⲟⲩ représente un ancien ⲱ (après ⲙ ou ⲛ, par exemple); cf. ⲟⲩⲛⲟⲟⲩⲉ, pl. de ⲟⲩⲛⲟⲩ.

Dans ⲉⲁⲩⲉ (akh.) : ⲉⲟⲟⲩⲉ (sah.), la terminaison -ⲁⲩⲉ : -ⲟⲟⲩⲉ doit être analogique. En effet, le ⲟⲩ (ⲱ) du singulier n'a pas ici la même origine que dans le mot ⲥϧⲟⲩ. Nous n'avons pas affaire à un suffixe ⲱ = , mais bien à un simple féminin du type ϣⲟⲩⲱϩⲉ : ϣϩⲱϩⲓ (Steindorff, *Kopt. Gram.*², § 107 (3)). C'est ce qui a lieu pour le féminin d'autres noms d'animaux comme ϩϥⲱ = *ḥfōʒĕt*, féminin de ϩⲟϥ = *ḥŏfʒ*, dans lesquels une dérivation par suffixe n'a pas de raison d'être. — Or, dans un féminin de ce type, le pluriel régulier ne peut être en ⲟⲟⲩⲉ. En effet, l'adjonction de la finale du pluriel *wĕt* donnerait *ḥfōʒwĕt*. Or, le ʒ dans cette position ne subsiste pas comme *w* ou *i̯* : il tombe, la syllabe devient ouverte et la voyelle s'allonge, la présence du ʒ empêchant seulement la chute du *w* : c'est ce qui se passe dans ϣⲏⲩⲉ = *ḥĕʒwet*, puis *ḥēwet*. La chute de ʒ s'est produite à un moment où le *w* intervocalique ne tombe plus et où l'allongement en syllabe ouverte se produit encore (Sethe, *Verbum*, I, § 24). On devrait donc avoir pour ces mots un pluriel du type *ḥfōwet*. Mais on leur a appliqué par analogie le pluriel du suffixe en ⲱ.

dont le singulier a disparu et dont nous avons conservé le pluriel. Ceux qui, en akhmimique, ont un pluriel en ⲉⲩⲉ ont eu un singulier en ⲏ : dans les autres dialectes qui ont propagé partout ⲟⲟⲩⲉ, la distinction est impossible.

Ainsi l'akhmimique ⲣ̅ⲙⲡⲉⲩⲉ, pluriel de ⲣⲁⲙⲡⲉ : ⲣⲟⲙⲡⲉ, nous prouve qu'il a dû exister une forme intermédiaire du type *ⲣ̅ⲙⲡⲉⲓ : *ⲣ̅ⲙⲡⲏ. Le pluriel ⲣⲙⲡⲟⲟⲩⲉ du sahidique est une substitution récente, qui faisait croire à l'existence d'un féminin *ⲣ̅ⲙⲡⲱ[1].

ⲕⲉⲕⲉⲩⲉ (akh.) nous montre que le singulier a dû être *ⲕⲉⲓ : *ⲕⲏ. Ce vocalisme en ⲏ avait été rétabli théoriquement par Sethe[2] pour la forme pleine de ⲕⲉ (qui est un état construit dans tous les dialectes). Il y a là une confirmation très intéressante et tout à fait inattendue de son hypothèse. Les autres dialectes ont remplacé ce pluriel par celui en -ⲟⲟⲩⲉ. C'est ainsi que l'on a ⲕⲟⲟⲩⲉ (sah.) : ⲕⲉⲕⲁⲩⲉⲓ (fay.). La forme ⲕⲉⲕⲁⲩⲉ[3], qu'on trouve dans les *Acta Pauli*, montre que ce curieux dialecte avait perdu lui aussi le pluriel ancien en -ⲉⲩⲉ.

3° Enfin, on peut se demander de quelle manière ce pluriel a été supprimé. Les trois dialectes sahidique, boheïrique et fayoumique ont-ils opéré cette suppression indépendamment l'un de l'autre et chacun pour leur propre compte, alors que leur individualité distincte était déjà constituée? Ou bien, au contraire, la disparition de ce pluriel ne s'était-elle pas déjà produite dans un ancêtre commun de ces trois dialectes? Dans ce dernier cas, la parenté des dialectes coptes serait représentée de la façon suivante, à partir de la ϫⲟⲓⲛⲏ[4] :

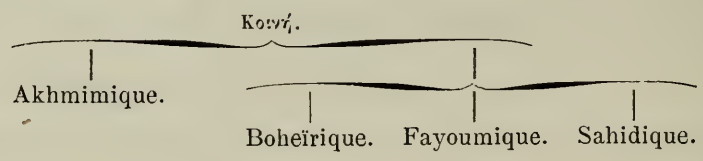

Ce fait, à lui seul, ne peut suffire à établir un classement aussi net[5], c'est seulement une question qui se pose. Il me paraît clair d'ailleurs que le consonantisme du boheïrique nous oblige à le séparer des autres dialectes.

En résumé, dans la langue égyptienne, les féminins en -ⲱ et en -ⲏ (suffixe 𓅱𓏏, 𓏏𓏏𓏏) ont eu chacun leur pluriel régulier :

Le singulier *-ówĕt, -ójĕt,* -ⲱ : -ⲟⲩ, a pour pluriel *-ówwet, -ójwet,* -ⲟⲟⲩⲉ (sah.) : ⲁⲩⲉ (akh.).

---

1. Steindorff, *Kopt. Gram.*², § 143.
2. Sethe a retrouvé cette forme par une voie tout à fait différente. *Æg. Zeit.*, t. XL, p. 92.
3. Carl Schmidt, *Acta Pauli aus der heidelberger koptischen Papyrushandschrift Nr 1 herausgegeben.* La forme est très vraisemblable, mais elle se trouve dans deux passages mutilés, 38, 8; 46, 20.
4. Sur la ϫⲟⲓⲛⲏ, voir Maspero, *Rec. de Trav.*, t. XXIV, p. 163 et sqq.
5. Nous sommes en face d'une difficulté qui domine toute la linguistique. Étant donné deux langues visiblement parentes, quels sont, parmi les faits de morphologie identiques dans ces deux langues, ceux qui remontent à un ancêtre commun, et ceux qui sont des innovations semblables, adoptées indépendamment par chacune d'entre elles au cours d'un développement parallèle? Voir Meillet, *Note sur une difficulté générale de la Grammaire comparée.*

Le singulier *-ḗwĕt, -ḗjet,* -ⲏ : -ⲉⲓ a pour pluriel *-ḗwwĕ, -ḗjwet,* -*ⲉⲩⲉ (sah.)[1] : ⲉⲩⲉ (akh.).

En copte, seul l'akhmimique a conservé la distinction entre ces deux formes.

V

FÉMININS COLLECTIFS EN ⲏ FINAL FAISANT FONCTION DE PLURIELS EN COPTE

Dans le paragraphe III de ces notes[2], j'ai cherché à montrer que le mot ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ (sah.) : ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ (akh.), qui sert de pluriel au mot ⲧⲟⲟⲩ (sah.) : ⲧⲁⲩ (akh.) « montagne », n'était pas à l'origine un vrai pluriel, mais bien un féminin singulier se rattachant à la dérivation en [hieroglyphs] suffixe, ex. : ⲣ̄ⲙⲉⲓⲏ (sah.) : ⲉⲣⲙⲏ (boh.)[3] : ⲣ̄ⲙⲓ̈ⲉⲓ (akh.) = *ĕrmjḗjĕt*[4]. Et je supposais que, si ce féminin avait pu jouer le rôle de pluriel en copte, c'est qu'il avait sans doute en égyptien ancien un sens collectif.

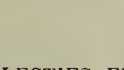

Cet emploi du féminin en ⲏ comme pluriel semble d'abord tout à fait isolé : je comparais seulement le pluriel ⲙⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ (akh.) au mot ⲙⲁⲩ « eau », qui suppose l'existence d'une forme *ⲙⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ (akh.) : *ⲙⲟⲩⲉⲓⲏ (sah.), identique à ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ (akh.) : ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ (sah.). En réalité, le copte a conservé d'assez nombreux exemples de ce féminin collectif, mais qui se présentent à nous sous l'aspect de pluriels tout à fait anormaux en apparence.

1° ϩⲓⲙⲏ (sah.) est le pluriel du mot ϩⲟⲉⲓⲙ (sah.) « vague ». Cette forme est employée uniquement comme pluriel[5]. Elle s'explique très simplement par l'adjonction du suffixe *-ḗjĕt* à un radical trilitère *ḥ(h)i̯m* vocalisé *ḥ(h)ŏi̯m* = ϩⲟⲉⲓⲙ. Le déplacement de la voyelle et de l'accent réduit régulièrement la diphtongue ⲟⲉⲓ à ⲓ (cf. ϫⲓⲧⲛⲟⲩⲧⲙ (sah.) en face de ϫⲟⲉⲓⲧ)[6]. Le mot ϩⲓⲙⲏ n'a pas de correspondant en boheïrique et en akhmimique, mais nous avons vu, par l'exemple de ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ (akh.), que les féminins en ⲏ, tout en ayant un sens collectif, sont susceptibles de prendre eux-mêmes un pluriel régulier. Or, nous trouvons en akhmimique un pluriel féminin ϩⲓⲙⲉⲩⲉ[7] (*I Clément,* xx, 7), qui est précisément le pluriel régulier de notre forme ϩⲓⲙⲏ (sah.), inconnue jusqu'ici

---

1. On peut hésiter sur le vocalisme réel du pluriel des mots en -ⲏ en sahidique et en boheïrique. En effet, le ⲏ peut donner ⲉ ou ⲁ en syllabe fermée :

1° ⲉ, ex. : ϣⲉⲉⲣⲉ, féminin de ϣⲏⲣⲉ;
2° ⲁ, ex. : ϩⲁⲗⲁⲧⲉ, pluriel de ϩⲁⲗⲏⲧ.

Or, la forme akhmimique ne permet pas de décider. Dans ce dialecte, ⲉ accentué se maintient tel quel et ⲁ accentué devint ⲉ, de sorte que ⲉ (akh.) accentué peut représenter également bien un ⲉ ou un ⲁ des autres dialectes : ⲉⲩⲉ (akh.) peut donc correspondre à *ⲉⲩⲉ ou *ⲁⲩⲉ (sah.).

2. *Recueil de Travaux*, t. XXIV, p. 206.

3. Chute du ⲓ dans ce dialecte.

4. Sethe, *Verbum*, I, § 93, a; Steindorff, *Kopt. Gram.*², § 106.

5. Quatre exemples très clairs. Les références sont données par von Lemm, *Kleine koptische Studien*, § XX, p. 165. Ce sont *Math.*, viii. 24; *Triadon*, 404 (105); *Cod. coptic. Paris.*, 129[17], fol. 74. — Spiegelberg, *Rec. de Trav.*, t. XXVIII, p. 213, ajoute *Math.*, xiv, 24.

6. Que cette réduction, d'ailleurs, soit primitive ou secondaire. Cf. Sethe, *Verbum*, I, § 96, a. Si la chute de *i̯* dans cette position est bien la règle ancienne, comme le veut Sethe, la dérivation en ⲏ aurait été appliquée à cette racine à un moment où la règle n'agissait plus : cela ne change rien au sens et à la portée de cette formation.

7. Carl Schmidt, *Der erste Clemensbrief in altkoptischer Übersetzung* (1908), 28, 21.

dans ce dialecte. Le parallélisme est donc complet avec les trois mots ⲧⲁϣ, ⲧⲟϣⲓ̈ⲉⲓ, ⲧⲟϣⲓ̈ⲉϣⲉ.

2° ⲟϣⲓⲏ (boh.) est le pluriel de ⲟϣⲱⲓ (boh.) « cultivateur ». Le boheïrique ne connaît que cette seule forme au pluriel[1]. En sahidique, on a au singulier ⲟϣⲟⲉⲓⲉ (rarement ⲟϣⲟⲉⲓ) et au pluriel ⲟϣⲉⲉⲓⲏ. On trouve également, pour le pluriel, la forme irrégulière ⲟϣⲟⲉⲓⲏ : le vocalisme du singulier a passé au pluriel où il est anormal; le ⲉ final du singulier[2] a pu aider à la contamination de ⲟϣⲉⲉⲓⲏ par ⲟϣⲟⲉⲓⲉ. La racine étant d'ailleurs inconnue, il n'est pas sûr que nous ayons pour le singulier le même vocalisme que dans le mot précédent ϩⲟⲉⲓⲙ. Quoi qu'il en soit, la finale ⲏ me semble de même origine que celle de ϩⲓⲙⲏ, c'est le suffixe féminin *éjĕt*.

M. Spiegelberg a donné récemment des deux mots ϩⲓⲙⲏ et ⲟϣⲓⲏ une explication toute différente (*Rec. de Trav.*, t. XXVIII, p. 213). La voici : le ⲏ représente le pluriel normal en *ĕw* = 𓅱, des mots terminés en *j* 𓏲𓏲. Cette finale *jw* est vocalisée *-éjĕw* : le *w* tombe et *-éjĕ* devient ⲏ comme dans le féminin du type *-éjĕt*. Cette explication se heurte aux difficultés suivantes :

Rien n'indique dans les deux mots ϩⲟⲉⲓⲙ, ⲟϣⲱⲓ, une finale en *j*. Le ⲓ final du boheïrique ϩⲱⲓⲙⲓ ne prouve pas la présence d'un suffixe. C'est simplement le ⲉ euphonique développé après un ⲙ précédé de consonne, ici *ḫ* consonne. On retrouve ce ⲉ dans l'akhmimique ϩⲁⲓⲙⲉ. Dans ce dialecte, le fait est de règle : tout ⲙ final, précédé de consonne, développe un ⲉ final, ex. : ⲥⲱⲧⲙⲉ. Il en est de même pour ⲛ, ⲣ, ϧ, précédés de consonne. En boheïrique, cette lettre finale est remplacée par un ⲉ introduit entre les deux dernières consonnes, ex. : ⲥⲱⲧⲉⲙ[3]. Mais, quand l'avant-dernière consonne est un *ḫ*, cette combinaison est impossible : l'ⲙ ne peut développer le ⲉ devant lui, et ce ⲉ subsiste en finale où il devient ⲓ : cf. ⲙⲁⲉⲓⲛ : ⲙⲏⲓⲛⲓ (boh.) : ⲙⲉⲉⲓⲛⲉ (akh.) : ⲙⲏⲓⲛ (fay.) et ⲟϣⲟⲉⲓⲛ (sah.) : ⲟϣⲱⲓⲛⲓ (boh.) : ⲟϣⲁⲉⲓⲛⲉ (akh.) : ⲟϣⲁⲓⲛ (fay.), etc. Si l'étymologie proposée par M. Spiegelberg 𓏤 𓅱 𓅱 𓅱 𓅱 est admissible (malgré le 𓅱 devenant ⲙ alors qu'il subsiste dans ϩⲟⲉⲓⲛⲉ), en tout cas, la graphie ⲟ̄ n'indique pas non plus la présence d'un suffixe. Cette orthographe est constante après ⲛ précédé de consonne. — Quant à ⲟϣⲟⲉⲓⲉ, le vocalisme proposé par M. Spiegelberg *ʿewʾōjej* ne me semble pas possible : cette forme aurait donné ⲟϣⲱⲉⲓ en sahidique (cf. ⲉⲓⲱϣ, de *jōtej*). De plus le ⲥ initial aurait sans doute laissé des traces : cf. ⲁϣⲏ.

Si ces deux mots avaient eu réellement une finale en *j*, la vocalisation du pluriel ne pourrait pas être ⲏ. Nous connaissons précisément le pluriel d'un certain nombre de mots en *j* final :

ⲥⲟⲛ (*sonj*), pl. ⲥⲛⲏϣ *snējĕw*;
ϫⲟⲓ (*ḏoʾj*), pl. ⲉϫⲏϣ *ĕḏʾējĕw*.

---

1. Les références dans Spiegelberg, *Rec. de Trav.*, t. XXVIII, p. 213 : *Math.*, xxi, 33, 34, 35, 38, 40, 41; *Luc*, xx, 10 (2 fois); *Marc*, xii, 1, 2 (2 fois).

2. Ce ⲉ se retrouve en akhmimique ⲟⲩⲁⲓ̈ⲉ (*Joël*, i, 11; voir page 74, note 5. Manuscrit des petits prophètes de Vienne). Il a disparu en boheïrique, parce qu'il aboutissait à ⲓ comme tout ⲉ final non accentué dans ce dialecte, et qu'il se confondait dès lors avec le *ḫ* consonne qui le précède.

3. Maspero, *Rec. de Trav.*, t. XXIV, p. 88.

Le mot ⲉⲣⲏⲩ = *ĕrējew* est sûrement le pluriel d'un adjectif en ⲓ formé sur la préposition ⲉⲣⲏ[1]. — Nous voyons que, dans ces exemples, le *j* de la finale tombe avant le *w* du pluriel, ce *w* fait diphtongue avec le ⲏ, et c'est ce qui le préserve d'une chute postérieure (cf. ϩⲣⲟⲟⲩ), car le *w* final après consonne tombe régulièrement. Or, dans l'explication de M. Spiegelberg, il faut supposer l'inverse, le *w* tomberait avant le *j*.

Dans ⲥⲟϩⲧ « mur » , nous avons un *j* en quatrième radicale, et le vocalisme du mot pourrait être considéré comme identique à celui de ϩⲟⲉⲓⲙ. Or, le pluriel est ⲥⲉϩⲟⲁⲓⲟⲩ : le ⲁ est obscur d'ailleurs[2], mais le *w* est conservé.

Il est impossible de séparer ϩⲓⲙⲏ de ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ. Or, dans ce dernier mot, l'hypothèse d'une quatrième radicale *j* au singulier est sans vraisemblance. L'orthographe fréquente 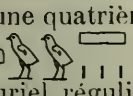 (Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 451, l. 5) doit représenter le pluriel régulier. Si les deux sont écrits, c'est qu'ils sont séparés par une voyelle accentuée, autrement on n'en écrirait qu'un, et si le second s'est conservé, c'est qu'il forme diphtongue avec cette voyelle accentuée : ce qui donnerait, par exemple, un pluriel **dwējew* = *ⲧⲟⲩⲏⲩ, forme qui serait au singulier ⲧⲟⲟⲩ, comme ⲥⲓⲛⲏⲩ est à ⲥⲟⲛ. — Je ne connais pas, d'ailleurs, d'orthographe * 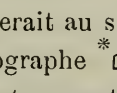 = ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ.

Enfin, le fait que ces mots en ⲏ sont susceptibles de prendre un pluriel régulier (ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ, pl. ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ en akhmimique) montre qu'on les a considérés comme des féminins : nous n'avons aucune raison de croire que ce soit par analogie[3].

3° ⲙⲓⲧⲱⲟⲩⲓ (boh.) et ϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ (sah.) sont les pluriels tout à fait inattendus des mots ⲙⲱⲓⲧ « chemin » et ϫⲟⲉⲓⲥ « seigneur ». Si ces mots masculins ont un pluriel féminin, c'est qu'il a existé d'abord une forme intermédiaire *ⲙⲓⲧⲏ, *ϫⲓⲥⲏ, avec sens collectif. En akhmimique, le pluriel de ϫⲁⲉⲓⲥ est ϫⲓⲥⲉⲩⲉ, ce qui nous dénonce la formation en ⲏ : ⲉⲓ (akh.) final[4]. Nous avons la même réduction de diphtongue que dans ϩⲓⲙⲏ[5].

4° ⲉϫⲏ est le pluriel de ϫⲟⲉ, ϫⲟ (sah.)[6] « mur » : ϫⲟⲓ (boh.) : ϫⲁⲓ̈ⲉ (akh.)[7]. Ce pluriel n'existe qu'en sahidique. Il a été signalé par toutes les grammaires sans explication[8]. La vocalisation du singulier ne laisse pas voir clairement la forme de la racine. Il est clair seulement que le mot n'est pas du même type que ϩⲱⲓⲙⲓ, ⲟⲩⲱⲓ, comme le montre la diphtongue brève en boheïrique. Nous ne pouvons pas avoir affaire à un pluriel normal en *ew* : on ne voit pas comment ce suffixe du pluriel aurait donné phonétiquement ⲏ; il

1. Quelle qu'ait été d'ailleurs la vocalisation du singulier qui nous est inconnue. Voir Sethe, *Æg. Zeit.*, t. XLIV, p. 95.

2. D'autres mots formés avec le suffixe ⲓ ont également des pluriels tout à fait différents : 1° ⲓⲱⲧ, pl. ⲓⲟⲧⲉ, ϩⲁⲗⲏⲧ, pl. ϩⲁⲗⲁⲧⲉ; 2° tous les adjectifs en ⲉ final accentué, ϧⲗⲗⲉ, pl. ϧⲗⲗⲉⲉⲩ (ce pluriel est peut-être refait). Mais, comme ces mots ont au singulier une autre vocalisation que ceux dont nous nous occupons ici, il n'y a pas lieu de les comparer à ces derniers.

3. Sethe (*Æg. Zeit.*, t. XLIV, p. 95) semble adopter l'explication de Spiegelberg quand il rapproche les pluriels ⲉϫⲏ, ⲧⲟⲩⲓⲏ, ⲟⲩⲓⲏ des formes ⲉⲣⲏⲩ, ⲥⲓⲛⲏⲩ, ⲉϫⲏⲩ. Il fait observer d'ailleurs que la comparaison porte sur la nature de la voyelle et non sur sa place. Mais la ressemblance de vocalisme est ici illusoire, car la place même de la voyelle montre qu'il s'agit de deux formations différentes.

4. Voir le § IV de ces notes. Dans le boheïrique ϭⲓⲥⲉⲩ, nous avons l'action analogique des adjectifs en ⲉ final accentué, ϧⲗⲗⲉ, pl. ϧⲗⲗⲉⲩ.

5. Cette réduction est-elle secondaire? Voir plus haut, page 77, note 6.

6. Le ⲉ dans ϫⲟⲉ représente le ⲓ du boheïrique; il tombe ensuite. Cf. dans ⲧⲟⲉ, ⲧⲟ : ⲑⲟⲓ : ⲧⲁⲓ̈ⲉ (akh.), *Apoc. Elias*, 33. 17.

7. *Sirach*, XXII, 15, dans *Mém. Mission Caire*, t. I, p. 255.

8. Stern, *Kopt. Gram.*, § 221; Steindorff, *Kopt. Gram.*², § 145.

aurait produit la diphtongue ⲏⲩ, comme dans ⲉϫⲏⲩ, pluriel de ϫⲟⲓ. D'ailleurs, le pluriel régulier serait en *wĕt*, puisque le mot est féminin. Au contraire, le suffixe féminin en ⲏ, vocalisé ⲏ, ne fait pas difficulté.

5° ⲥⲡⲱⲟⲩⲓ (boh.), pluriel anormal de ⲥⲟⲡⲓ « brigant ». Nous rétablirons de même une forme intermédiaire *ⲥⲡⲏ[1], comme dans ⲙⲓⲧⲱⲟⲩⲓ.

6° ⲣ̅ⲙⲡⲟⲟⲩⲉ (sah.), pluriel de ⲣⲟⲙⲡⲉ « année », suppose une forme *ⲣ̅ⲙⲡⲏ[2], comme le montre l'akhmimique ⲣ̅ⲙⲡⲉⲩⲉ.

7° ⲥⲡⲉⲓ (akh.) « élus ». C'est le collectif en ⲏ qui nous donnera l'explication de ce mot curieux du dialecte akhmimique. Remarquons d'abord que ⲥⲡⲉⲓ est toujours employé comme pluriel[3] « les élus » : au singulier, pour le mot « élu », nous avons partout ⲥⲱⲧⲡ, en akhmimique comme dans les autres dialectes. Or, le ⲉⲓ final de ce mot peut représenter un ⲏ primitif, car tout ⲏ final devient ⲓ en akhmimique (presque toujours sous la graphie ⲉⲓ). Nous avons, dès lors, un mot ⲥⲡⲉⲓ (akh.) : *ⲥⲡⲏ (sah.), qui est un dérivé en ⲏ final de la racine ⲥⲱⲧⲡ. On avait régulièrement *ⲥⲧⲡⲉⲓ : *ⲥⲧⲡⲏ; le ⲧ, ainsi placé entre deux consonnes, tombe en akhmimique, comme dans le mot ⲥⲙⲏⲧ (akh.) pour ⲥⲧⲙⲏⲧ (sah.)[4]. — La forme ⲥⲡⲉⲓ est donc un féminin servant de pluriel à ⲥⲱⲧⲡ.

8° ⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ : ⲥϕⲓⲣⲱⲟⲩⲓ, pluriel de ⲥⲡⲓⲣ « côte », suppose un féminin *ⲥⲡⲓⲣⲏ. Le ⲓ est anormal, le mot a été refait et a modelé son vocalisme sur celui du singulier ⲥⲡⲓⲣ. Cf. plus haut, ⲟⲩⲟⲉⲓⲏ en face de ⲟⲩⲟⲉⲓⲉ. — Remarquons que le mot ⲥⲡⲓⲣ lui-même n'est pas un vrai singulier, mais bien le pluriel régulier d'un singulier perdu, soit *spírew*. Si on avait eu un singulier du type *spir*, le *r* aurait disparu, car ⲣ final tombe après voyelle accentuée (ϩⲕⲟ, ϩⲧⲟ). C'est le suffixe *ew* du pluriel qui a protégé le ⲣ. Le vrai singulier ayant été supplanté par ce pluriel[5], c'est sur la nouvelle forme ⲥⲡⲓⲣ qu'on a refait un second pluriel *ⲥⲡⲓⲣⲏ (collectif en ⲏ). Celui-ci a disparu à son tour après avoir donné lui-même le pluriel ⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ.

Le tableau suivant fera mieux comprendre comment ces formes se relient les unes aux autres. Les mots marqués d'un astérisque ne sont pas attestés, ils sont théoriques.

SINGULIER	FÉMININ COLLECTIF en fonction de pluriel	PLURIEL de ce féminin
ⲧⲟⲟⲩ (sah.) « montagne »	ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ	——
ⲧⲱⲟⲩ (boh.)	——	——
ⲧⲁⲩ (akh.)[6]	ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ	ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ

1. Le ⲓ est-il analogique ?

2. Voir au paragraphe précédent, page 76.

3. Il y en a six exemples dans la première lettre de Clément. Voir le vocabulaire de ce texte dans l'édition de Carl Schmidt, *Der erste Clemensbrief*, etc. Il faut corriger l'orthographe ⲥⲡⲉⲓ̈ dans les deux passages, 7, 24 et 76, 9, c'est une faute pour ⲥⲡⲉⲓ, car ⲉⲓ n'est pas ici une diphtongue, mais la graphie de ⲓ voyelle. — Un autre exemple de ⲥⲡⲉⲓ, également au pluriel, se rencontre dans le Papyrus akhmimique de l'Institut français du Caire, page 21, l. 11. Sur ce manuscrit, voir Carl Schmidt, *Eine Epistola apostolorum*, etc., dans les *Sitzungsberichte der kön. preussischen Akademie*, t. XLIII (1908), p. 1047.

4. ⲥⲙⲏⲧ, dans ⲙ̅ⲡⲧⲥⲙⲏⲧ, *Der erste Clemensbrief*, 12, 18; 13, 2, etc. — Voir sur la chute du ⲧ dans ⲥⲧⲙⲏⲧ la très intéressante explication de M. von Lemm, *Koptische Miscellen*, XLV.

5. Nous n'avons aucun indice sur l'époque de cette substitution. On remarquera que précisément dans les noms des parties du corps il y a eu souvent remplacement du singulier par le duel ⲡⲁϩⲟⲩ, ⲥⲡⲟⲧⲟⲩ, ⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ, ou par le pluriel ⲟ̅ϩⲉ̅ (?). Ici, le duel n'est pas possible, il ne s'est conservé que dans les noms des organes pairs. Il serait d'ailleurs de la forme *ⲥⲡⲓⲣⲟⲩ, cf. ⲥⲡⲟⲧⲟⲩ.

6. J'ai laissé de côté les mots fayoumiques qui ne donnent aucune indication utile.

SINGULIER	FÉMININ COLLECTIF en fonction de pluriel	PLURIEL de ce féminin
ⲙⲟⲟⲩ (sah.) « eau »	*ⲙⲟⲩⲉⲓⲏ	ⲙⲟⲩⲉⲓⲟⲟⲩⲉ
ⲙⲱⲟⲩ (boh.)	——	——
ⲙⲁⲩ (akh.)	*ⲙⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ	ⲙⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ
ϩⲟⲉⲓⲙ (sah.) « flot, vague »	ϩⲓⲙⲏ	——
ϩⲱⲓⲙⲓ (boh.)	——	——
ϩⲁⲓⲙⲉ (akh.)	*ϩⲓⲙⲉⲓ	ϩⲓⲙⲉⲩⲉ
ⲟⲩⲟⲉⲓⲉ et ⲟⲩⲟⲉⲓ (sah.) « laboureur »	ⲟⲩⲉⲉⲓⲏ et ⲟⲩⲟⲉⲓⲏ (*sic*)	——
ⲟⲩⲱⲓ (boh.)	ⲟⲩⲓⲏ	——
ⲟⲩⲁⲓ̈ⲉ (akh.)	——	——
ⲙⲟⲉⲓⲧ (sah.) « chemin »	——	——
ⲙⲱⲓⲧ (boh.)	*ⲙⲓⲧⲏ	ⲙⲓⲧⲱⲟⲩⲓ
ⲙⲁⲓ̈ⲧ (akh.)	——	——
ϫⲟⲉⲓⲥ (sah.) « seigneur »	*ϫⲓⲥⲏ	ϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ
ϭⲱⲓⲥ (boh.)	——	(ϭⲓⲥⲉⲩ)
ϫⲁⲉⲓⲥ (akh.)	*ϫⲓⲥⲉⲓ	ϫⲓⲥⲉⲩⲉ
ϫⲟⲉ, ϫⲟ (sah.) « mur »	ⲉϫⲏ	——
ϫⲟⲓ (boh.)	——	——
ϫⲁⲓ̈ⲉ (akh.)	——	——
ⲥⲟⲟⲡⲉ (sah.) « voleur »	——	——
ⲥⲟⲡⲓ (boh.)	*ⲥⲓⲡⲏ	ⲥⲓⲡⲱⲟⲩⲓ
——	——	——
ⲣⲟⲙⲡⲉ (sah.) « année »	*ⲣ̄ⲙⲡⲏ	ⲣ̄ⲙⲡⲟⲟⲩⲉ
ⲣⲟⲙⲡⲓ (boh.)	——	——
ⲣⲁⲙⲡⲉ (akh.)	*ⲣ̄ⲙⲡⲉⲓ	ⲣ̄ⲙⲡⲉⲩⲉ
ⲥⲱⲧⲡ (sah.) « élu »	——	——
ⲥⲱⲧⲡ (boh.)	——	——
ⲥⲱⲧⲡ (akh.)	ⲥⲡⲉⲓ (= *ⲥⲧⲡⲉⲓ)	——
ⲥⲡⲓⲣ (sah.) « côte »	*ⲥⲡⲓⲣⲏ	ⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ
ⲥϕⲓⲣ (boh.)	*ⲥϕⲓⲣⲏ	ⲥϕⲓⲣⲱⲟⲩⲓ
ⲥⲡⲓⲣ (akh.)	——	——

Ce tableau appelle plusieurs remarques.

Il faut se rappeler naturellement que toutes les formes sahidiques et boheïriques en -ⲟⲟⲩⲉ : -ⲱⲟⲩⲓ sont des substitutions récentes et remplacent la forme originale que l'akhmimique a seul conservée[1].

1. Voir plus haut, § IV de ces notes, p. 74.

La plupart des mots qui ont ou ont eu un pluriel en ⲏ contiennent la diphtongue ⲟⲉⲓ ou ⲟⲟⲩ. Sans aucun doute, l'analogie a dû contribuer à maintenir ce pluriel ou à le développer, s'il est secondaire, dans cette classe de mots de préférence aux autres[1]. Mais remarquons que ce pluriel n'est nullement spécial à ces deux types de substantifs, comme on serait tenté de le croire. Ainsi, dans les mots ⲣⲟⲙⲡⲉ, ⲥⲱⲧⲡ, ϫⲟ, qui représentent trois autres formations, nous avons le même pluriel. Son emploi a dû avoir un caractère tout à fait général.

On voit de suite que ce tableau ne nous donne que les débris d'une dérivation très étendue. Ces débris sont suffisants pour permettre de reconstruire la série complète. Mais, quand la langue égyptienne, devenant analytique, eut commencé à abandonner les formes dérivées et fléchies, elle n'a pu conserver intacte une formation comme celle que nous venons de rétablir. La simplification s'est produite dans plusieurs directions différentes.

Tout féminin collectif en ⲏ pouvant prendre lui-même un pluriel régulier, les deux formes faisaient en réalité double emploi pour le sens. Dès lors, l'une des deux a chassé l'autre :

Ou bien le pluriel régulier du collectif a fait disparaître ce collectif dans tous les dialectes, et le pluriel du collectif est devenu celui du mot simple. C'est le cas pour ⲙⲟⲩⲉⲓⲟⲟⲩⲉ, ⲙⲓⲧⲱⲟⲩⲓ, ϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ, ⲥⲡⲱⲟⲩⲓ, ⲣⲙⲡⲟⲟⲩⲉ, ⲥⲡⲓⲣⲟⲟⲩⲉ.

Ou bien le collectif a perdu son propre pluriel dans tous les dialectes, ⲟⲩⲓⲏ, ⲉϫⲏ, ⲥⲡⲉⲓ.

Ou bien encore chacun des dialectes a opéré d'une façon différente et a adopté une des deux formes à l'exclusion de l'autre : le boheïrique a conservé de préférence des pluriels ⲙⲓⲧⲱⲟⲩⲓ, ⲥⲡⲱⲟⲩⲓ, que le sahidique a perdus, le sahidique, au contraire, a tendance à garder des collectifs en ⲏ, ex. : ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ, ⲉϫⲏ, ϩⲓⲙⲏ, qui ont disparu en boheïrique.

Seul, l'akhmimique a conservé la série des trois formes primitives, dans un seul exemple du reste : ⲧⲁⲩ, ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ, ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ. Ce qui cadre fort bien avec le caractère archaïque de ce dialecte. Nous ne connaissons d'ailleurs qu'un fort petit nombre de textes akhmimiques : il nous est donc impossible de dire quelles sont, parmi les formes manquantes, celles qu'il avait réellement perdues et celles que nous n'avons pas encore retrouvées[2].

Enfin, une hypothèse se présente à l'esprit que l'on devra examiner. Il semble qu'il y ait eu hésitation dans l'emploi du féminin en ⲏ. Ce féminin, en effet, peut correspondre à deux sens distincts : il comprend : 1° de vrais substantifs singuliers, ⲥⲙⲏ, ϣⲓⲏ; 2° des collectifs servant de pluriels, ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ, etc. Dans ces deux emplois, tous les mots en ⲏ ont un même pluriel en (ⲟⲟⲩⲉ) : ⲉⲩⲉ. Or, nous avons vu que ce pluriel, quand il est appliqué à un collectif, a supprimé souvent le collectif et est devenu le pluriel direct du mot simple, ex. : ⲣⲟⲙⲡⲉ, pl. ⲣⲙⲡⲟⲟⲩⲉ. Ne peut-on admettre qu'inversement

1. L'adjonction de la finale *ew* du pluriel régulier modifiait peut-être le vocalisme interne de ces mots d'une façon qui les rendait particulièrement méconnaissables : de là, le remplacement de cette finale *ew* par une dérivation plus claire.

2. C'est ainsi que la première Lettre de Clément vient de nous rendre le mot ϩⲓⲙⲉⲩⲉ, que les autres dialectes ont perdu (page 77, note 7). Il va sans dire que dans les autres dialectes également, qui pourtant nous sont mieux connus, beaucoup de formes pourront nous être restituées par de nouveaux textes. Nous sommes très loin d'avoir épuisé le vocabulaire d'une langue dont la littérature est si exclusivement religieuse.

l'existence de ce pluriel a fait prendre le collectif pour un singulier ordinaire et l'a fixé dans cet emploi? Ce qui, naturellement, a fait disparaître de la langue le vrai singulier primitif sur lequel le collectif avait été formé. On aurait donc :

SINGULIER	COLLECTIF	PLURIEL DU COLLECTIF
Perdu	ϩⲓⲛ	ϩⲓⲟⲟⲩⲉ
ⲣⲟⲙⲡⲉ	Perdu	ⲣⲙⲡⲟⲟⲩⲉ.

C'est ainsi qu'un certain nombre de mots en ⲛ, qui sont maintenant de vrais féminins en copte, auraient été d'abord des collectifs. Pour beaucoup d'entre eux, comme ⲧ̅ⲏⲛⲏ, ⲣ̅ⲙⲉⲓⲛ, ⲁϣⲛ, ⲉⲏⲛ, ⲫⲓⲛ, ϩⲓⲛ, le sens collectif est non seulement possible, mais très vraisemblable à l'origine.

Tout moyen de vérification me semble manquer pour le moment : il nous faudrait trouver pour l'un au moins de ces mots les trois formes parallèles : singulier, collectif en ⲛ, pluriel de ce collectif. Le premier élément fait défaut partout et ne peut être que soupçonné[1].

VI

LE COLLECTIF EN ⲛ = DANS LES HIÉROGLYPHES

L'existence d'un collectif en ⲛ final vient de nous expliquer plusieurs mots coptes irréguliers en apparence. Mais cette forme n'est pas une création récente du copte, elle existait dans la langue ancienne.

L'égyptien a employé le féminin singulier au sens collectif : le fait est bien connu depuis longtemps[2]. Je rappellerai seulement le rôle collectif du participe passif féminin dans des formules comme celle-ci :

, Louvre, C 55,

en face de , *Livre des Morts,* CXXV (BUDGE, p. 260, dernière ligne).

A côté de ces *participes*, on rencontre une quantité de *substantifs* féminins servant de collectifs : ils sont extrêmement nombreux et ils ont joué dans la langue ancienne un rôle considérable, dont l'importance n'a jamais été mise en lumière[3]. Laissant de

1. Nous retrouverons plus loin quelqu'un de ces mots, p. 85, note 2. — Les formes ⲫⲓⲛ, ϩⲓⲛ, venant de 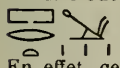 et 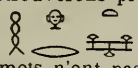 , semblent nous donner une précieuse indication en faveur de notre hypothèse. En effet, ces mots n'ont pas pu être construits directement sur la racine. Ils supposent forcément l'existence de mots antérieurs perdus, dans lesquels la vocalisation aurait permis le passage de *r* à *i*. Car, dans une vocalisation *priéjĕt*, le *r* (ⲣ) ne serait pas tombé (cf. ⲡⲣⲱ, ⲡⲣⲓⲱⲟⲩ). Mais ces mots peuvent aussi représenter une vocalisation ϩⲣⲏⲣⲉ sans suffixe en , c'est-à-dire qu'ils peuvent n'être pas des collectifs.

2. Voir, en dernier lieu, ERMAN, *Æg. Gram.*², §§ 118 (n° 3), 275. Cf. aussi SETHE, *Verbum*, II, §§ 14 (n° 5), 775, 921, 943, et *Æg. Zeit.*, t. XLIV, p. 85.

3. Est-il besoin de rappeler que l'emploi du féminin comme collectif est un phénomène qui se rencontre

côté ce point pour le moment, je voudrais simplement montrer que, parmi ces collectifs, un certain nombre sont de la forme en ⲏ = 𓏏𓏏𓂋 final.

Je rappelle la particularité d'orthographe qui caractérise d'une façon générale tous les collectifs dans l'écriture hiéroglyphique : ils sont suivis du *déterminatif* 𓀀𓀀𓀀 du pluriel (au féminin 𓀀𓀀𓀀𓂋), mais sans jamais prendre la vraie *finale* du pluriel (𓅱𓀀𓀀𓀀𓂋). Ce déterminatif 𓀀𓀀𓀀 est, ici, purement idéographique, il porte seulement sur le *sens* du mot, nullement sur sa *forme*[1]. Dans la plupart des cas, le pronom et plus tard l'article qui accompagnent ces mots permettent de voir qu'ils sont au singulier et au féminin.

Parmi les substantifs ainsi écrits, quels sont ceux qui pourraient être de la forme en ⲏ. Remarquons de suite que cette finale peut nous être dénoncée par l'écriture. Le suffixe ancien 𓅱𓂋 est devenu 𓏏𓏏𓂋, et cette orthographe est normalement celle de tous les mots qui ont un ⲱ ou un ⲏ final[2]. Tout collectif ayant une finale en 𓏏𓏏𓀀𓀀𓀀𓂋 *pourra* donc être de la forme en ⲏ, le déterminatif 𓀀𓀀𓀀 ne portant alors que sur le sens. Mais il faut se rappeler deux choses qui compliquent la recherche et rendent difficiles à reconnaître les mots en ⲏ :

1° Dans la finale *-ējĕt*, le 𓏏𓏏 n'est pas toujours écrit surtout anciennement : une orthographe 𓀀𓀀𓀀𓂋 peut donc parfaitement recouvrir une finale en ⲏ.

2° Tout mot en 𓏏𓏏𓀀𓀀𓀀𓂋 peut être un vrai pluriel féminin de la forme en ⲏ = 𓏏𓏏𓂋, car le 𓅱 dans ce type de pluriels n'est pour ainsi dire jamais écrit et l'orthographe pleine 𓏏𓏏𓅱𓀀𓀀𓀀𓂋 est tout à fait exceptionnelle. Nous avons constaté d'autre part l'existence en copte de ce pluriel régulier de la forme en ⲏ, même quand elle a un sens collectif. Remarquons-le d'ailleurs, les mots en 𓏏𓏏𓀀𓀀𓀀𓂋, qui nous paraîtront être de vrais pluriels, supposent d'abord l'existence du singulier en 𓏏𓏏𓂋, et, dans la plupart des cas,

---

dans un grand nombre de langues? Citons seulement dans le groupe indo-européen l'exemple le plus curieux : le nominatif-vocatif-accusatif du pluriel neutre est un ancien féminin singulier en *-ā*. C'est ce qui explique en grec la fameuse règle « τὰ ζῶα τρέχει ». Le verbe reste au singulier, malgré le sens pluriel du sujet, parce que ce dernier, comme origine et comme forme, est un véritable singulier (voir Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 263). — On peut comparer également les féminins collectifs de l'égyptien aux pluriels brisés du sémitique. Cette comparaison que me suggérait M. Sethe dans une lettre déjà ancienne, à propos du § III de ces notes, ne peut s'entendre naturellement que d'une seule manière : il s'agit de l'emploi d'un même procédé dans deux groupes de langues différents. Rien ne nous permet, pour le moment, de faire remonter ce procédé à une origine commune et d'en tirer argument en faveur de la parenté, d'ailleurs évidente, de ces deux familles de langues. Le sémitique ne possède aucun pluriel brisé de forme féminine qui corresponde phonétiquement au type en ⲏ de l'égyptien. — Il va sans dire que nous ignorons complètement si l'égyptien a jamais possédé des pluriels brisés de forme masculine, c'est-à-dire des types de pluriel dans lesquels le changement de nombre fût indiqué par une modification du vocalisme interne. Pareil vocalisme interne nous échappe en hiéroglyphe, et le copte ne semble pas en avoir gardé traces.

1. Nous nous expliquerons ainsi l'absence extrêmement fréquente de la finale 𓅱𓀀𓀀𓀀𓂋 dans un très grand nombre de féminins pluriels : beaucoup d'entre eux seraient des collectifs que l'on n'a pas reconnus comme tels. Cette absence de la finale 𓅱𓀀𓀀𓀀𓂋 à partir du Nouvel Empire est signalée par M. Sethe (*Verbum*, I, §§ 190 et 191, note 1) : il y voit avec raison le résultat de la tendance générale à la suppression des formes régulières du pluriel, qui est si frappante en copte, ⲡϣⲏⲣⲉ, pl. ⲛϣⲏⲣⲉ. Mais je crois qu'il faudra aussi tenir compte du rôle des collectifs.

2. Erman, *Æg. Gram.*², § 112; Steindorff, *Kopt. Gram.*², § 116. Je laisse toujours de côté la question de savoir s'il y a eu deux suffixes distincts à l'origine. Voir plus haut, p. 73, note 6. Cf. Sethe, *Æg. Zeit.*, t. XLIV, p. 93, note 1. — Enfin, ces suffixes ont pu comporter une troisième vocalisation, en ⲓ par exemple, dont le copte n'aurait gardé aucune trace.

seul, le sens collectif du singulier justifie la présence de ce suffixe féminin. L'article et le pronom permettront souvent de décider.

I. — Nous examinerons d'abord les mots trilitères. Dans ces mots, en effet, une finale se dénonce clairement comme un élément suffixal ajouté à la racine.

1° « dents ». Moyen Empire. Papyrus Saint-Pétersbourg 1115 = *Conte du Naufragé*, l. 164 (Golénischeff, *Rec. de Trav.*, t. XXVIII, p. 83). Dans ce passage « dents d'éléphants », le mot ne peut représenter le pluriel régulier du mot féminin ⲛⲁⲁϫⲉ (sah.) : ⲛⲁϫϩⲓ (boh.) : ⲛⲉⲉϫⲉ (akh.) : le ne remplace jamais dans la finale du pluriel. D'autre part, nous n'avons pas affaire à un suffixe modifiant le *sens* du mot : il s'agit bien de dents. Reste que cette finale en indique le *nombre* du mot et qu'elle représente le collectif en ⲏ servant de pluriel[1]. On aurait *ⲛ̄ϫϩⲏ en face de ⲛⲁϫϩⲓ. Le sens collectif convient parfaitement. Ce collectif peut naturellement être lui-même au pluriel.

2° « nuits » (Ramsès II), Papyrus de Leyde I, 350 (II, 16), publié par Gardiner, *Æg. Zeit.*, t. XLII, p. 22, l. 2. Le texte porte . Ici, un sens dérivé est impossible : l'énumération dans laquelle le mot figure nous montre que nous avons affaire au pluriel du mot simple , et non à un dérivé : mais le pluriel ordinaire de ce masculin est remplacé par un collectif féminin. On avait *ⲉϭⲣϩⲏ, pluriel de ϭⲱⲣϩ (sah.), comme on a *ⲥⲧⲡⲏ, ⲥⲡⲉⲓ (akh.), pluriel de ⲥⲱⲧⲡ[2].

3° « pierres », même papyrus, I, 10, voir *Æg. Zeit.*, t. XLII, p. 15, l. 7. Le texte porte : (sic) . Cette orthographe semble bien recouvrir une forme *ⲉⲛⲣⲏ = *einréjet*, en

1. Dans ce même Papyrus, le suffixe s'est maintenu, dans le mot par exemple (l. 63), mais, dans ce cas, la vocalisation doit être différente : nous devons avoir une forme *ϩⲃ̄ⲥⲱ « barbe », cf. ϣⲉⲛⲧⲱ « un vêtement ». Cette différence d'orthographe correspond-t-elle ordinairement à une pareille différence de vocalisation ?

2. Voir plus haut, p. 80. — Je ne sais à quelle cause est dû ce remplacement du pluriel normal par le collectif. Le pluriel ancien avait dû dispararaître de bonne heure : il y a eu tendance générale à la suppression des pluriels, dès que le nombre a commencé à être exprimé par l'article. Pourquoi le collectif s'est-il maintenu? Peut-être le pluriel ancien était-il trop peu différent du singulier, d'où nécessité de refaire à ce singulier un pluriel plus clair : par exemple on a pu avoir ϭⲱⲣϩ, pl. *ϭⲟⲣϩ = *gŏrḥew*, avec abrégement de la voyelle dû à l'adjonction de *ew* qui tombe ensuite. Dans un mot de même sens, ⲟⲩϣⲏ « nuit », pl. ⲟⲩϣⲟⲟⲩⲉ, il est très possible que nous ayons affaire à un ancien collectif devenu un singulier (voir p. 83). Ce mot désigne la nuit sans aucune dérivation de sens. Or, dans la langue ancienne, le mot simple existe au masculin : et (duel?). Sur ce masculin, on a formé un féminin collectif, lequel a eu lui-même un pluriel régulier. Nous aurions là un exemple d'un pluriel ⲟⲩϣⲟⲟⲩⲉ fixant le collectif ⲟⲩϣⲏ dans l'emploi du singulier, d'où disparition du mot simple primitif. On aurait donc eu la double série suivante :

= ϭⲱⲣϩ : ⲉϫⲱⲣϩ — collectif = *ϭ̄ⲣϩⲏ — pluriel du collectif = *ϭ̄ⲣϩⲉⲩⲉ;

= *ⲟⲩⲱϣ — collectif * = ⲟⲩϣⲏ — pluriel du collectif * = ⲟⲩϣⲟⲟⲩⲉ (pour *ⲟⲩϣⲉⲉⲩⲉ).

face de ωnε. Mais nous pouvons très bien avoir affaire à un dérivé du mot « pierre », par ex. : « bloc de pierre taillé » : ce serait une modification de sens obtenue par l'adjonction du suffixe au mot masculin = ωnε. Ce suffixe n'aurait rien de commun avec le collectif, et il pourrait être vocalisé en ω au lieu de ⲏ, soit *ⲉⲛⲣω. Dans le même papyrus (*ibid.*, p. 27, l. 3), le mot est écrit, (sic)[1]. Nous avons ici le vrai pluriel du suffixe en sous la graphie pleine dont nous avons signalé la possibilité et la rareté[2]. Le contexte semble confirmer le sens dérivé « bloc de pierre ». L'acception collective reste simplement possible, et rien ne nous permet de dire si nous avons ici *ⲉⲛⲣⲉⲩⲉ, pluriel de *ⲉⲛⲣⲏ ou *ⲉⲛⲣⲟⲟⲩⲉ, pluriel de *ⲉⲛⲣω.

4° , même papyrus, II, 7; *ibid.*, p. 19, l. 9. Ce mot est en parallélisme avec des pluriels , , , etc, Est-ce un collectif ou le pluriel d'un substantif dérivé en ⲏ ou ω final. Cf. , *Livre des Morts*, ch. CLXXII (BUDGE, p. 444, l. 9).

5° , Moyen Empire. Musée du Louvre, petit sarcophage de , côté 3. Ce terme désigne l'ensemble des outils offerts au mort : hache, scie, herminette, etc.

6° « une classe de gens ». L'article féminin montre qu'il s'agit d'un collectif , *Sallier I*, pl. VII, l. 4. Le mot est très fréquent[3].

7° « une classe d'individus » comprenant des hommes et des femmes, comme l'indique le double déterminatif.

8° « les habitants d'une », *Sinouhit*, Papyrus de Berlin, l. 130. Dans ce même manuscrit, on a encore les trois orthographes , l. 94, 113, 240; , l. 200, et , l. 86. Il faut, je crois, distinguer cette dérivation de celle qu'on rencontre dans le mot (Papyrus Golénischeff, *Æg. Zeit.*, t. XLI, p. 102). Ce dernier mot doit correspondre à ⲧⲟⲩϩω, comme le croit M. Spiegelberg[4] : c'est le suffixe , vocalisé en ω, forme si fréquente dans les noms géographiques : ⲙ̄ⲃω, ⲧⲃω, etc. Dans , au contraire, nous aurions le même suffixe vocalisé en ⲏ (collectif), soit *ⲟⲩϩⲏ à côté de ⲟⲩϩω : le mot est employé au pluriel d'ailleurs, comme le montre le pronom. Le collectif conviendrait fort bien pour désigner « l'ensemble des habitants d'une ».

9° , Pap. Saint-Pétersbourg 1105, l. 163. Cf. Ebers, 38, 11, « une matière indéterminée ». Dans les noms de ce type à 3e radicale ꜣ, il est fort difficile

1. Le *sic* est de Gardiner.
2. Voir plus haut, page 84.
3. On trouvera des exemples dans BAILLET, *Rec. de Trav.*, t. XXVII, p. 204.
4. SPIEGELBERG, *Rec. de Trav.*, t. XXVI, p. 150.

de dire si nous avons affaire à un collectif. Par exemple, l'orthographe semble répondre à ϩⲙⲟⲩ « sel » (= *ϩⲙⲱ). Le ne paraît pas faire partie d'un suffixe en ⲱ qui n'aurait rien à faire dans ce mot; il peut être la graphie désignant le ⲱ final après chute de ʾ, ce ʾ se maintenant d'ailleurs dans l'écriture : un féminin *ḥmóʾet* est écrit comme un mot à suffixe *ḥmʾójĕt*, parce que la finale est la même[1]. D'autre part, les noms de matière s'emploient au pluriel, et nous pouvons avoir le pluriel régulier de la forme en ⲱ. Enfin, on a pu se servir aussi, à côté de ce pluriel, d'un collectif en ⲏ susceptible de prendre lui-même un pluriel. Le mot ϩⲙⲏ (Pap. Rainer V, 32) parait bien être employé comme un pluriel de ϩⲙⲟⲩ. Cette forme en ⲏ et son pluriel correspondent également bien à l'orthographe en .

A côté de ces trilitères dans lesquels le suffixe en ⲏ semble dénoncée par la graphie en , il en est d'autres où l'existence de ce suffixe est possible, et rien de plus. Une étude complète des orthographes de ces mots classées suivant les époques pourra peut-être nous éclairer dans l'avenir.

10° , Pap. Prisse, I, 3; 6, 4; 13, 1, etc. Le mot est très fréquent. Le signe du pluriel n'a pas de signification pour la question qui nous occupe : il existe même au singulier, car il détermine le sens général de la racine « être nombreux ». Mais la présence du double déterminatif indique un collectif. Le mot est féminin singulier, comme le montre le pronom dans (Nouvel Empire, *Æg. Zeit.*, t. XXXIII, p. 121). En copte, ⲁϣⲏ[2] répond exactement à pour le sens, mais cette forme ne montre pas d'une façon certaine si ce mot contient ou non le suffixe collectif . Car ⲁϣⲏ représente aussi bien phonétiquement *ʿšéʾĕt* et *ʿšʾéjĕt*.

11° , « la neuvaine divine ». Le mot se lit : : c'est un collectif dérivé du mot « neuf ». Au Nouvel Empire, il est féminin singulier : dans le Papyrus d'Orbiney (pl. 9, l. 4 et cf. l. 2 et 3), est appelé . C'est le des Pyramides (*Téti*, 307 = , *Pepi*, 456). Ce collectif est-il du type en ⲏ = ? L'absence de dans les Pyramides ne prouve rien, car la finale est rarement écrite à cette époque, et, plus tard, l'orthographe s'est immobilisée si complètement dans ce mot qu'on ne doit pas s'étonner de ne jamais rencontrer de variantes en .

12° « le reste » dans les opérations mathématiques. N'a-t-on pas un vocalisme *wḏʾéjĕt*? C'est également une orthographe figée.

13° , « groupe de juges (?) »[3]. L'orthographe suivante du Nouvel

1. Dans les mots dont la troisième radicale est , cette lettre tombant sans laisser de trace, le féminin du type ϣⲙⲱⲙⲓ ou ϩⲣⲏⲣⲉ, c'est-à-dire le féminin vocalisé ⲏ ou ⲱ entre la deuxième et la troisième radicale, se confond avec le suffixe , , vocalisé ⲱ et ⲏ, et il est le plus souvent impossible de distinguer si un mot doit être rattaché à l'une ou à l'autre formation : ϩϥⲱ peut représenter phonétiquement *ḥfóʾet* (type ϣⲙⲱⲙⲓ) ou bien *ḥfʾójĕt* (type ϩⲏⲥⲱ). Cf. plus haut, p. 75, note 4.

2. Ce rapprochement se trouve indiqué dans le vocabulaire de M. Erman.

3. Le , naturellement, n'est qu'un déterminatif de son.

Empire peut indiquer la finale en н : etc. = *ḏ'ḏ'ejĕt*. *Æg. Zeit.*, t. XXXIII, p. 121.

13° , Pap. Saint-Pétersbourg 1115, l. 144; Assiout, *Æg. Zeit.*, t. XX, p. 170, 171; Prisse, XIII, 1, etc., etc.[1]. Il faudrait étudier toutes les variantes de ce mot si fréquent. C'est un collectif : au Nouvel Empire, on a . Est-il de la forme *qnbē*?

14° Dans le nom de la reine , le deuxième terme n'est-il pas un collectif en н? Ce qui conviendrait mieux que la formation en ω pour un mot désignant une classe d'individus. Du reste, nous pouvons avoir affaire tout aussi bien au pluriel de ce même collectif : on peut donc hésiter entre *ḥ'tšpsē* et *ḥ'tšpsĕwe*? En tout cas, l'ancienne lecture *ḥ'tšepsŏwe* ne s'impose plus. Se rappeler d'ailleurs que la racine du mot en question comprend une quatrième radicale *i* = *špsi*.

On se demandera également quel est le vocalisme d'un grand nombre de féminins trilitères employés comme collectifs et désignant soit des classes d'individus : [2], , , , , etc., soit des défauts ou qualités (sens neutre) : , , etc.

Quelle est la forme du féminin [3]?

II. — Pour les racines à troisième radicale faible, il est encore plus difficile de décider si la finale quand elle est écrite représente réellement le suffixe en . Le , en effet, peut être simplement la troisième radicale.

1° « une classe d'être humains, hommes et femmes ». Dans l'énumération si fréquente des différents êtres humains, on a :

, *Livre des Morts*, ch. XLII (BUDGE, p. 113, l. 8-9)[4];

, sous Thoutmès Ier, SETHE, *Urkunden der XVIII. Dynastie*, p. 133, l. 8;

, Deïr el-Bahari, SETHE, *Urkunden der XVIII. Dynastie*, p. 233, l. 14.

Tous les mots de cette liste sont des féminins, comme le montre l'adjectif , qui les accompagne[5]. Ce sont des collectifs, par exemple : est clairement un féminin singulier dans l'expression suivante :

1. Sur ce mot, voir SPIEGELBERG, *Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 24-25, et t. XXVIII, p. 170; MORET, *ibid.*, t. XVII, p. 47.

2. *Rec. de Trav.*, t. XIX, p. 100, note 3. Spiegelberg, le premier, a reconnu dans ce mot un collectif.

3. ERMAN, *Æg. Gram.*[2], § 107. Voir GRIFFITH, *Assiout and Deïr Rifeh*, pl. 4, l. 226 (2), Xe dynastie. J'ai eu l'occasion de collationner ce passage sur le monument (en 1907), le texte porte etc., etc.

4. Même liste, *Æg. Zeit.*, t. XXXIII, p. 121.

5. Le mot est très intéressant (cf. *Pepi II*, 68) : on a refait à un féminin de sens collectif pour le modeler sur le type de ses voisins. Même action analogique dans le composé .

(*Rec. de Trav.*, t. III, p. 2), XVIIIe dynastie.

Nous ne connaissons pas la racine, nous ne pouvons dire si est le suffixe н et s'il s'agit d'une forme *reḫē*. Dans les Pyramides, le n'est jamais écrit, ce qui est à peu près la règle, à cette époque, pour les mots de ce type : les orthographes sont les suivantes :

, *Téti*, 288, *Mir.*, 65 = , *Pepi II*, 127;

, *Unas*, 592; *Mir.*, 726;

, *Pepi*, 680;

, *Pepi*, 154 = *Pepi II*, 785; *Unas*, 646;

, *Teti*, 282 = , *Pepi II*, 132.

Ces orthographes prouvent seulement que le mot n'est pas un nom d'agent en *i*, formé sur un mot féminin. Si on avait *rḥtiw*, l'orthographe avec = *tiw* se rencontrerait dans les Pyramides. De plus, l'orthographe de *Pepi II*, 132, avec le répété derrière le déterminatif, prouve que ce tombait, donc qu'il était final. On le répétait pour montrer qu'il se maintenait devant le suffixe .

2° « une classe d'êtres humains, hommes et femmes ». Dans les Pyramides, nous avons les orthographes :

, *Pepi II*, 142 = , *Unas*, 480;

, *Pepi*, 478 = , *Pepi II*, 1266, dans ;

, *Pepi*, 166 = , *Pepi II*, 829;

, *Téti*, 375 = *Mir.*, 126 = *Pepi II*, 695.

Nous avons deux fois le pluriel et une fois le double déterminatif de l'homme et de la femme; dans tous les autres exemples, il n'y a ni déterminatif ni marque du pluriel : cela est constant dans les Pyramides. Plus tard, le pluriel et les déterminatifs ne manquent jamais dans ce mot. Les exemples sont innombrables (voir au mot précédent). L'état de la racine est inconnu, une forme *pʿéjet* est possible.

3° « la marine, les matelots ». Un seul déterminatif, les femmes ne jouant naturellement aucun rôle dans la navigation. Dans l'inscription d'Aḥmès, l. 22, on a : , Sethe, *Urkunden der XVIII. Dynastie*, p. 6. Le représente-t-il un suffixe н ou bien fait-il partie de la racine?

4° « danseuses », *Westcar*, X, 1, XI, 24. La forme en н est très probable si la racine est à deuxième radicale redoublée, comme le pense M. Erman, *ibid.*, p. 60, note 1.

5° = copte ϩⲏⲛ[1]. Ce serait un collectif devenu un féminin ordinaire en copte. Voir plus haut, p. 82 et 85, note 2.

1. Ce rapprochement se trouve indiqué dans le vocabulaire de M. Erman.

6° « poissons ». Cf. von Bissing, *Gem-ni-kai*, p. 26, sous l'orthographe .

7° Quelle est la vocalisation de dans des exemples comme ceux-ci : , Sarcophage de (*Musée égyptien*, I, p. 19); — ....., Sarcophage du Caire 28111; — ....., Chassinat, Gauthier, *El-Qattah*, p. 33? Le pronom montre que est un féminin singulier. En face, nous avons la formule ordinaire avec le même mot au pluriel, , Lepsius, *Denkm.*, 81.

Enfin, il faudra examiner toute la série des mots collectifs et neutres, formés sur des racines bilitères ou à troisième radicale, et : quelques-uns d'entre eux ne peuvent-ils pas avoir le vocalisme en н final? Par exemple, les noms de métiers et de classes : , , , , etc., — ou bien les noms de qualités et de défauts (des neutres) : , , , , etc., etc.

Il est clair que, pour un très grand nombre de ces exemples, le vocalisme réel ne nous étant traduit en aucune manière par l'écriture, nous ne pouvons nous prononcer. L'histoire graphique de chaque mot et l'examen des variantes de toutes les époques pourront seuls nous éclairer. Rien ne nous permet de croire que le sens collectif fût attaché exclusivement à cette forme en н. Il est même tout à fait probable que la terminaison identique dans tous les collectifs doit couvrir plusieurs vocalismes différents[2]. Nous devons éviter de nous laisser égarer ici par une analogie trompeuse. Nous avons une tendance naturelle à ramener tous les mots égyptiens au petit nombre de types que le copte nous a conservés. Or, tout montre, au contraire, que la langue ancienne a dû être caractérisée par une richesse de vocalisme et une abondance de formes dont le copte ne nous donne qu'une très faible idée.

Constatons seulement que le féminin en н, qui sert de collectif en copte, a joué le même rôle en égyptien et qu'il représente une des vocalisations possibles dans les mots collectifs de la langue ancienne.

Le Caire, Novembre 1908.

---

1. Écrit dans Pap. Saint-Pétersbourg 1105, *Æg. Zeit.*, t. XLIII, p. 4. Le mot est féminin singulier, comme le montrent les verbes dans ce passage. Mais le ne fait-il pas partie de la racine? Le suffixe н semble s'écrire dans ce même manuscrit. Cf. .

2. Par exemple, ⲁϩⲉ = , Sethe, *Æg. Zeit.*, t. XLI, p. 143. — Dans les participes passifs (voir p. 83), le vocalisme est autre également. Dans les substantifs qui présentent, comme les participes, un redoublement de la troisième radicale, , , , , la voyelle accentuée n'était-elle pas placée entre les deux consonnes répétées? Cf., cependant, l'orthographe , *Livre des Morts*, Budge, p. 458, l. 11 et 23.

DEMOTISCHE KAUFPFANDVERTRÄGE

(DARLEHEN AUF HYPOTHEK)

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Die in dieser Arbeit behandelte Form des Pfandvertrages ist in der demotischen Urkundenlitteratur zur Zeit durch drei Papyrus vertreten. Das eine dieser Dokumente ist schon seit längerer Zeit allgemein zugänglich, der demotische Papyrus Strassburg 44[1]. Da er aber an der entscheidenden Stelle verwischt ist, so ist er von mir der Zeit missverstanden worden. Inzwischen hat KENYON in dem prachtvollen Tafelatlas zu dem 3. Bande der griechischen Papyrus des Britischen Museums einen ebenso gut erhaltenen wie reproduzierten Papyrus derselben Art veröffentlicht, welcher in Verbindung mit der griechischen Unterschrift FR. PREISIGKE den wahren Character dieser Urkundenform enthüllt hat. Ihm verdanke ich also die richtige Bestimmung der demotischen Urkunden. Ein drittes Dokument derselben Gattung ist mir durch das freundliche Entgegenkommen Kenyons zugänglich geworden, für welches ich auch an dieser Stelle meinen wärmsten Dank aussprechen möchte. Dieser Dank gilt auch der Direktion des Britischen Museums dafür, dass sie die Reproduktion des Faksimiles des Pap. 1201 und die photographische Veröffentlichung des Pap. 1202 gütigst gestattete.

Die drei folgenden Urkunden lassen sich in ihrem ersten Teile am besten als *Darlehen auf Hypothek* bezeichnen. Der Schuldner setzt dem Gläubiger ein dem Geld- oder Naturalien-Darlehen an Wert entsprechendes Stück Land zur Hypothek (ὑποθήκη[2]). Das Eigenartige an diesem Hypothekenvertrag aber besteht darin, dass im zweiten Teile der Verträge die Hypothek, die doch eigentlich nur eventuelles Befriedigungsmittel des Gläubigers sein soll, diesem in aller Form verkauft wird. Denn rein äusserlich sieht der letzte Teil dieser Urkunden genau so aus wie ein Kaufvertrag[3], und diesem Character soll die von FR. PREISIGKE vorgeschlagene Bezeichnung dieser Urkunden Rechnung tragen. Nach dem Wortlaut der ägyptischen Texte wäre die Hypothek sofort als ein in aller Form vollzogener Verkauf in das Eigentum des Gläubigers übergegangen, wenn — und auf diesem Bedingungssatze liegt der Schwerpunkt dieser Verträge — der Rückzahlungstermin der Schuld nicht eingehalten worden wäre. Die beiden Papyrus des Britischen Museums (A und B) zeigen nun, dass derselbe Schuldner Harsiesis dasselbe Ackerland von 10 Aruren das erste Mal (162/1 v. Chr.) für 2 Talente 1800 Drachmen, das zweite Mal 2 Jahre später für 1 Talent 5840 Drachmen als Hypothek bestellte. Er hat also sicher das erste Darlehen rechtzeitig

1. Tafel IX und XIV der Veröffentlichung der Strassburger Papyrus.
2. So in den beiden griechischen Unterschriften.
3. Vgl. die entsprechenden Formeln in SPIEGELBERG, *Demotische Papyrus Strassburg*, Text, S. 8.

zurückgezahlt, und ist infolgedessen wieder Eigentümer des als Hypothek bestellten Ackers geworden.

A. PAPYRUS BRITISH MUSEUM 1201 (Tafel I-II)

Datierung :

[162/1 v. Chr.] 1 Im Jahre 20 am 2. Paophi der Könige *Ptlumis* und *Gluptrà*, seiner Schwester, der Kinder des *Ptlumis* und der *Gluptrà*, der glänzenden Götter, und (unter) dem Priester des *Algsntrus* und der Götter, welche retten, (und) der Götter Brüder (und) der wohlthätigen Götter (und) der vaterliebenden Götter (und) der glänzenden Götter (und) der mutterliebenden Götter, und (unter) der Trägerin des Siegespreises der *Brnigà*, der Wohlthätigen, und der Trägerin des Goldkorbes 2 vor *Arsin*, der Bruderliebenden, und (unter) der Priesterin der *Arsin*, der ihren Vater Liebenden, wie sie[1] in Rakotis bestimmt sind und welche der König im thebanischen Gau zu Priestern (des) *Ptlumis*, welcher der *Sutr* ist, ernennen[2] wird, und (unter) dem Priester des *Ptlumis*, des seine Mutter Liebenden, und (unter) dem Priester des *Ptlumis*, des Bruderliebenden, und (unter) der Priesterin der Königin *Kl[u]ptrà*, und (unter) der Priesterin der *Gluptrà*, der Mutter, der glänzenden Göttin, 3 und (unter) der Trägerin des Goldkorbes vor *Arsin*, der Bruderliebenden.

Inhalt :

Umschrift

3 *ḏd ʿ;m (?) bk Mnt nb ʾn Ḥr-s;-ʾs·t s; Krkru mwt-f Tʾ-ʾ;j-m-ḥtp n s·t-ḥjm·t ;t; s;·t Pʾ;-rmt-... (?) mwt-s Tʾ;-šrj·t-(n-)Tḥwtj wn-mtu-t ḥt 690 r sttr 3450*[3] *r ḥt 690 ʿn ḥmt (?) 24 r* $\frac{2}{10}$ *ʾw p-w ḥw ẖn-w ʾw ʾr n-j rn n; ḥt r tu-t n-j mtu-i tj n-t pʾw-t ḥt 690 nt ḥrj r hn r ḥsp·t 20·t ʾbd I šm ʿrḳj r ʾbd 8 r rnp·t 2/3 r*

4 *ʾbd 8 ʿn ʾw-i tm tj n-t pʾw-t ḥt 690 r sttr 3450*[3] *r ḥt 690 ʿn ḥmt (?) 24 r* $\frac{2}{10}$ *nt ḥrj r hn r ḥsp·t 20·t bd I šm ʿrḳj p; ss hrw nt ḥrj tj-t mt(r)i ḥ;·t-i n p; ḥt n ḥt n swn pʾw jḥ-ḳi nt ʾr st 10 jḥ r st 9* $^3/_4$*(?)* $^1/_8$ $\frac{2}{16}$ *r st 10 jḥ ʿn ḥnʿ p-w ʿw n ẖi nt ḥr p; ḥtp-ntr Mnt n t; sḫ·t n Tʾ;-ʿrki n m; ʿ(w) mḥjtj(w) n pr-ʾmntj n p; tš Pr-Ḥtḥr n; hin n*

5 *p; jḥ tr-f šmʿ p; jḥ n Pʾ;-ʾšur s; Pʾ;-šrj-(n-)ʾmn mḥjtj p; jḥ n ʾmn-ḥtp s; Pʾ;-šrj-(n-) Mnt nt ẖr n-f ẖrd jbtj p; jḥ n Ḥr-pʾ;-... (?) ʾmntj p; jḥ n Pʾ-ẖrd s; Pʾ-tj-f nt ẖr n-f ẖrd ʾw p; mit n Pr-ʿ; ʾwt-w js n; hin n p; jḥ nt ḥrj tr-f tj-i-s n-t mtu-t-s pʾw-t jḥ-ḳi nt ʾr st 10 jḥ r st 9* $^3/_4$*(?)* $^1/_8$ $\frac{2}{16}$ *r st 10 jḥ ʿn ḥnʿ p-w ʿw n ẖi nt ḥrj p;ï šp-i swn·t-f n ḥt n t-·t-k ʾw-f mḥ ;t sp nb*

6 *ḥ;·t-i mt(r)e n-ʾm-f mn-mtu-i md·t nb n p; t; ʾw ʾr n-t rn-f bn ʾw rḫ rmt nb n*

1. Wörtlich. : « gemäss denen, welche... ».
2. Wörtlich. : « welche der König befehlen wird, sie zu Priestern zu machen ».
3. Beachte die beiden schrägen Striche zwischen den Hunderten und Zehnern.

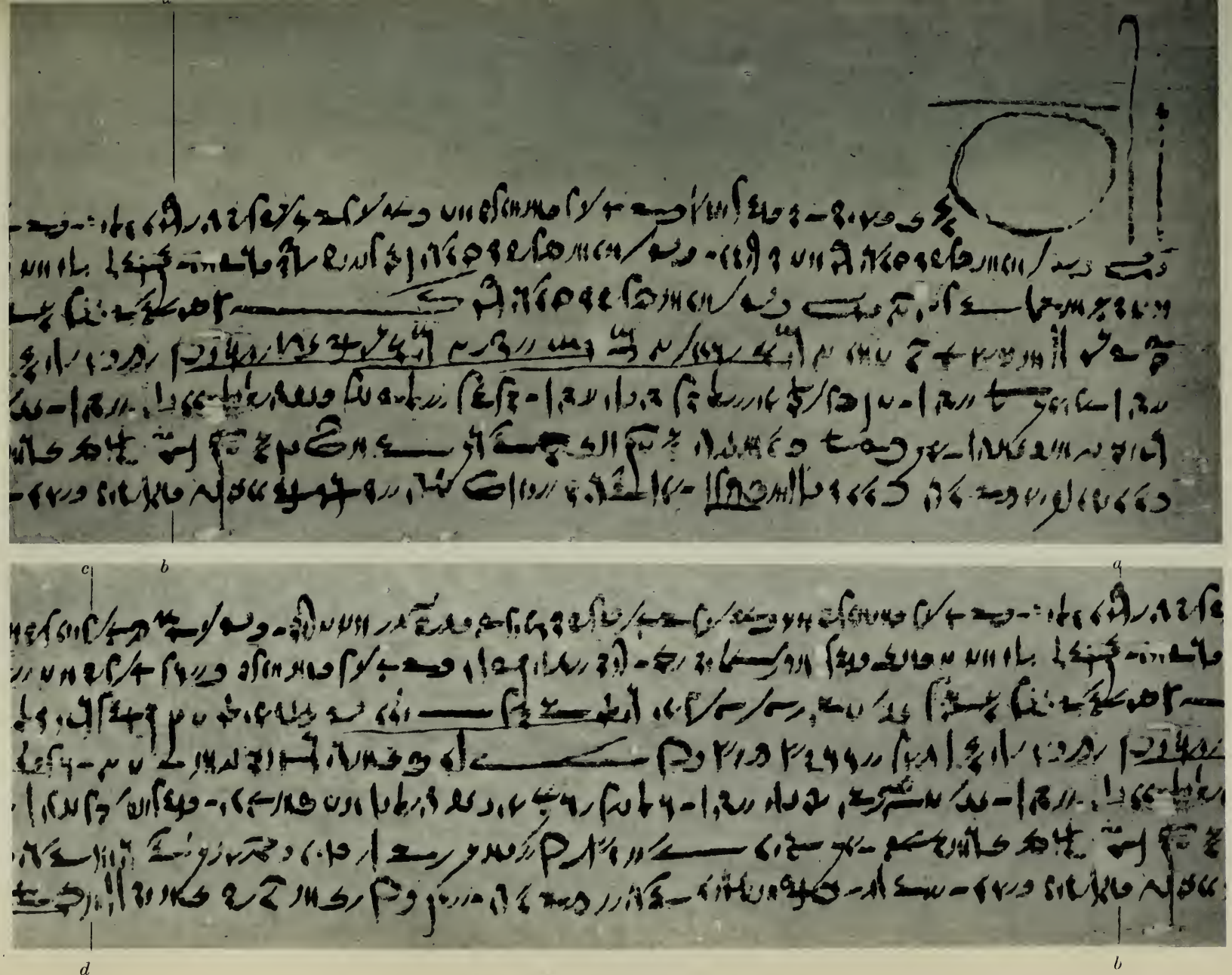

PAP. BRIT. MUSEUM 1201

(RECTO *a*)

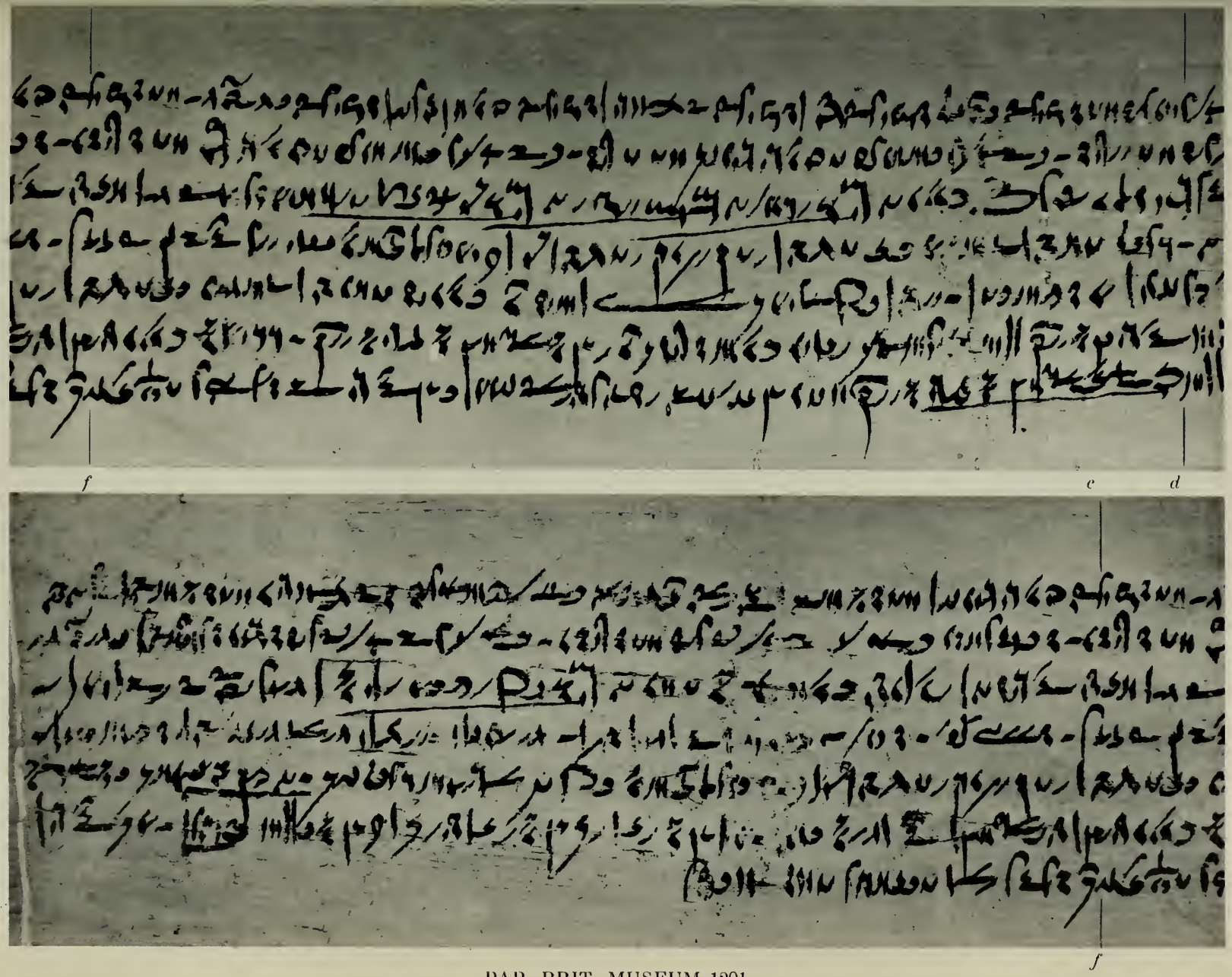

PAP. BRIT. MUSEUM 1201

(RECTO *b*)

p' t' 'nk mjt 'r siḫ n-'m-f bnr-t tj p' hrw nt ḥrj p' nt 'w-f r ''j 'r ḥr-t db·t-f rn-i rn rmt nb n p' t' 'w-i r(?)tj ui-f r ḥr-t mtu-i tj w'b-f n-t n (?) sš nb ḳnb·t (?) nb md·t nb n p' t' n ss nb mtu-t-s n'-f sš n'-f ḳnb·t (?) n ' nb nt 'w-w n-'m-w sš nb r 'r-w r-'r-f sš nb r 'r-w n-j r-'r-f ḥn' sš nb nt 'w-i mjkj n-'m-f rn-w

7 *mtu-t st ḥn' p-w ḥp mtu-t n' nt 'w-i mjkj n-'m-w rn-s p' 'nḫ p' 'ḥ'-rt nt 'w-w r tj-s m-s'-t n p' ' wpi·t rn p' ḥp n p' sš nt ḥrj r 'r-i n-t r dj 'r-i-s 'w-i 'r-f 't ḏd ḳnb·t (?) nb md·t nb n p' t' 'rm-t sš Ḫr-s'-'s·t s' Ḫns-t-f-nḫt nt sš rn Wsjr-wr p' '' ḏd-tu n-f 'mn-ḥtp s' Ns-p'-mt(r)e p' ḥn(?)-ntr Ḏm.*

Übersetzung

« 3 Es spricht der Hirt (?), (I) Diener (II) des Mont, Herrn von Hermonthis, Ἁρσιῆσις, Sohn des Κερκᾶρις (III) und der *Taysiris, zu der Frau Ἀτᾶ (Ἐτῆς), Tochter des ..... (?) (= Πορτεῖς) (IV) und der Sentheutes :

Du hast von mir 690 Silber (*-deben*) (V) = 3450 Stater = 690 Silber (*-deben*) wiederholt — 24 Kupfer-(Obolen zu) $^2/_{10}$ (*deben* gerechnet) (VI), — indem seine Zinsen darin sind, zu fordern (VII) im Namen des Silbers, welches du mir gegeben hast. Ich gebe dir deine obigen 690 Silber (*-deben*) (zurück) bis zum letzten Pachons des Jahres 20, macht 8 Monate = $^2/_3$ Jahr 4 = 8 Monate wiederholt. Wenn ich dir deine obigen 690 Silber (*-deben*) = 3450 Stater = 690 Silber (*-deben*) wiederholt — 24 Kupfer-(Obolen zu) $^2/_{10}$ (*deben* gerechnet) — nicht bis zum letzten Pachons des Jahres 20, dem oben angegebenen Termin, (zurück)gebe, so hast du (damit) mein Herz zufrieden gestellt (VIII) mit dem Kaufpreis meines Hoch-Ackers, der 10 Acker-Aruren beträgt = 9 + $^3/_4$ (?) (IX) + $^1/_8$ + $^2/_{16}$ = 10 Acker-Aruren wiederholt — mit ihrem Maasszuschuss (Ackerrain) (X), welche in dem Tempelgut des (Gottes) Mont liegen auf dem Felde von *T'-'rkt* (XI) (Ταρκῶτις), der Nordgegend (XII), im Westen des Gaus (*tš*) von Pathyris.

Die Nachbarn 5 des ganzen Ackers (sind) —

Im Süden : der Acker des Pesuris, Sohnes des Psenamunis;

Im Norden : der Acker des Amenophis, Sohnes des Psemmonthis, der seinen Kindern gehört;

Im Osten : der Acker des Harp..... (XIII);

Im Westen : der Acker des Pachrates, Sohnes des *P'-tjof* (XVII), der seinen Kindern gehört, indem die König-Strasse zwischen ihnen ist.

Siehe das sind die Nachbarn des ganzen obigen Ackers.

Ich gebe ihn dir. Dir gehört er, dein Hoch-Acker, der 10 Acker-Aruren beträgt = 9 $^3/_4$ (?) $^1/_8$ $^2/_{16}$ = 10 Acker-Aruren wiederholt, mit seinem Maasszuschuss (Ackerrain) (X), der oben (erwähnt) ist. Ich habe seinen Silberpreis von dir em-

1. Ich habe die Namen der griechischen Unterschrift an ihrer Stelle eingesetzt, die ägyptische Namensform steht in der vorstehenden Umschrift. Der Stern *vor gräzisierten Eigennamen besagt, dass sie von mir in dieser Form rekonstruiert aber noch nicht belegt sind.

pfangen, vollzählig, ohne irgend einen Rest. [6] Mein Herz ist damit zufrieden. Ich habe kein Wort der Welt in seinem (scil. des Ackers) Namen gegen dich geltend zu machen. Nicht soll irgend ein Mensch der Welt — ich selbst nicht ausgenommen — ausser dir darüber Macht haben von dem obigen Tage an. Wer deshalb gegen dich auftreten wird in meinem Namen oder im Namen irgend eines Menschen der Welt, den werde ich von dir entfernen. Ich will ihn (den Acker) dir garantieren mit (XIV) jeder Schrift, jeder Entscheidung (und) jedem Wort der Welt zu jeder Zeit. Dir gehören seine Schriften (und) seine Entscheidungen (?) an jedem Ort, wo sie sind. Jede Schrift, welche (allgemein) darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, welche mir (persönlich) darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, durch die ich in Bezug auf sie (scil. die Äcker) geschützt bin, [7] dir gehört sie mit ihrem Recht (und) dir gehört das, wodurch ich in Bezug auf sie geschützt bin. Den Eid und den Beweis (?), welchen man dir vor Gericht auferlegen wird im Namen des Rechtes der obigen Schrift, welche ich dir ausgefertigt habe, damit ich sie (scil. Eid und Beweis) thue (leiste), die thue (leiste) ich, ohne irgend eine Entscheidung (?) oder ein Wort der Welt mit dir zu sprechen. »

Notar

« Geschrieben von Harsiesis, Sohne des *Chestephnachtes, welcher schreibt im Namen des Osoroeris, des Älteren, mit Beinamen Amenophis, des Sohnes des Espmethis, des Propheten von Djeme » (XIV).

Darunter folgende Unterschrift[1] :

ἔτους κ Μεσορὴ κ̅ς̅ τέτακται ἐπὶ τὴν ἐν Ἑρμώνθει τράπεζαν ἐφ' ἧς Ἀπολλώνιος εἰκοστῆς ἐγκυκλίου κατὰ τὴν παρὰ Πλουτιάδου καὶ Ἑρμοδώρου τῶν πρὸς τῆι ὠνῆι διαγραφὴν ὑφ' ἣν ὑπογράφει

[2]Ζμῖνις ὁ παρὰ Πακοίβιος τοῦ παρὰ

Διονύσιος ὁ βασιλικὸς γραματεὺς Ἐτῆς Πορτῖτος

ὑποθήκης γῆς ἠπείρου ⌒ ι τῆς οὔσης ἐν Ταρκύτει ἧς αἱ γείτνιαι δεδήλωνται διὰ τῆς προκειμένης συγγραφῆς ἣν ὑποτέθειται αὐτῶι[3] Ἁρσιῆσις Κερκάριος πρὸς χ^L Λ̅β ἅω τέλος οὗ ἀλλαγὴ διακοσίας ἑβδομήκοντα ς/Σος Ἀπολλώνιος τρ^L.

Auf der *Rückseite* (Tafel V) stehen die folgenden 16 Zeugenunterschriften :

[1] Patemis (?), Sohn des Petesis
[2] Pachrates, Sohn des *ʿnḫ-Ḥʿpj* (*Anchapis)
[3] Psenamunis, Sohn des Teos
[4] *ʾmn*[4]*-stm* (*Amonsytmis), Sohn des Phagonis, des Sohnes des Harsiesis
[5] Psemminis, Sohn des *Litḫi*[5]

1. Nach P. Lond. III, S. 4, unter Benutzung der Korrekturen von Wilcken, *Arch. f. Pap.*, IV, 528.
2. Diese Zeile ist nachträglich in kleinerer Schrift über die darunter stehende geschrieben worden.
3. Lies αὐτῆι.
4. Die wegen des bekannten Namens Thotsytmis naheliegende Lesung *Tḥwtj-stm* erscheint mir kaum möglich.
5. Geschrieben [hieroglyphs]. Das n. pr. ist mir auch sonst z. B. Pap. demot. Amherst 4, (unveröffentlicht) bekannt.

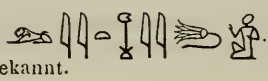

6 Teos (?), der Jüngere, Sohn des ..... (?)
7 Psenamenophis, Sohn des Snachomneus (?)
8 Teos, Sohn des Sensuchos (?)
9 Snachomneus, Sohn des Sethon
10 Psenamenophis, Sohn des Phagonis
11 Snachomneus, Sohn des Imuthes
12 Psenchonsis, Sohn des Herieus
13 ..... (?), Sohn des Petenephthimis (?)
14 ..... (?), Sohn des Teos
15 Nechutes, Sohn des Phagonis (?)
16 Psenamunis, Sohn des *P-rᵉm-*..... (?)

B. PAPYRUS BRITISH MUSEUM 1202 (Tafel III-IV)

Datierung :

« 1 Im Jahre 22 am 10. Tybi des Königs *Ptlumis* [und der *Glu*]*ptrà*, seiner Schwester, der Kinder des *Ptlumis* [und der *Gluptr*], der glänzenden Götter, [unter dem Priester] des *Algsntrus* (und) der Götter, welche retten, (und) der Götter Brüder (und) der wohltätigen Götter (und) der vaterliebenden Götter (und) der glänzenden Götter (und) der mutterliebenden Götter, und (unter) der Trägerin des Siegespreises der [*B*]*ér*[*n*]*igà* 2, der Wohltätigen, und der Trägerin des Goldkorbes vor *Arsinà*, [der Bruderliebenden, und (unter) der Priesterin] der *Arsinà*, der ihren Vater Liebenden, und (unter) dem Priester, welchen [[1] .....] *Ptlumis*, des glänzenden Gottes, und (unter) dem Priester des *Ptlumis*, des seine Mutter Liebenden, und (unter) dem Priester des *Ptlumis*, des Bruderliebenden, und (unter) dem Priester des *Ptlumis*, des ..... (?) Liebenden (?), und 3 (unter) dem Priester des *Ptlumis*, des seinen Vater Liebenden, und (unter) der Priesterin der Königin [*Gluptr*] und der Priesterin der *Gluptr*, der Mutter, der [glänzenden] Göttin, [und (unter) der Trägerin des Gold]korbes vor *Arsinà*, der Bruderliebenden. » [160/59 v. Chr.]

Inhalt :

Umschrift

3 *ḏd ʿ'ꜣm* (?) *bk Mnt nb 'n Ḥr-sꜣ-'s·t sꜣ Grgru mwt-f T'-Wsjr n wn-pr* (?) *n 'mn-'pi n pr-'mnt n N-·t*

4 *P'-nꜣ sꜣ Ns-pꜣ-'mt(r)e mwt-f Tꜣ-šrj·t(-n)-Ḥr wn mtu-k ḥt* [*592 r sttr*] *2960 r ḥt 592* [*'n*] *ḥmt* (?) ..... *24 2/10 'w 'r n-j rn* [*nꜣ*] *ḥt r tj-k n-j r p-w ḥw ḫn-w mtu-i tj n-k pꜣ-k ḥt 592 nt ḥrj r hn ḥsp·t 23 'bd 4 'ꜣḫj·t 'rḳj 'w-i tm tj n-k pꜣ-k ḥt 592 nt ḥrj r hn ḥsp·t 23 'ꜣḫj·t 'rḳj pꜣ ss hrw nt ḥrj tj-k*

5 *mt(r)e ḥꜣ·t-i n pꜣ ḥt n p'w jḫ-ḳi nt ḥr* [*pꜣ ḥtp ntr Mnt n tꜣ*] *sḫt* [*Tꜣ-ʿrḳ*]*i n nꜣ ʿ*

1. Leider ist diese Stelle, welche eine von 1201 abweichende Formulierung enthält, hoffnungslos zerstört.

mḥjtj nt 'r st X jḥ r st 9 3/4 (?) 1/8 2/16 ḥnʿ p-w ʿw (sic) *ḫe nt 'w n-w hin šmʿ pꜣ jḥ n Pꜣ-'šur sꜣ Pꜣ-šrj-(n-)'mn mḥjtj pꜣ jḥ n 'mn-ḥtp [sꜣ Pꜣ-]šrj-(n-) Mnt nt ḫr n-f ḫrd jbtj pꜣ jḥ n Ḫr-..... 'mntj*

6 *pꜣ jḥ n P'-ḫrd sꜣ P'-tuf nt ḫr n-f ḫrd r pꜣ mit Pr-ʿꜣ 'wt-w [.....js] nꜣ hin n pꜣ jḥ nt ḥrj tr-f tu-i-s n-k mtu-k-s pꜣ-k jḥ[-ḳi] nt 'r st X jḥ ḥnʿ p-w ʿw ḫe nt ḥrj pꜣï šp-i swn·t-f n ḥt n t-·t-k 'w-f mḥ ꜣt sp nb ḥꜣ·t-i mt(r)e n-'m-w* (sic) *mn-mtu-i md·t nb n pꜣ tꜣ 'w 'r n-k rn-f bn 'w rḫ rmt nb n pꜣ tꜣ*

7 *'nk mhut-i 'r siḫ n-'m-f bnr-k tj n (?) pꜣ hrw nt ḥrj pꜣ nt 'w-f [r] 'ꜣj r-'r-k db·t-f rn-i rn rmt nb n pꜣ tꜣ 'w-i r tj ui-f r-'r-k mtu-i tj wʿb-f n-k r sš nb ḳnb·t nb md·t nb n pꜣ tꜣ n ss nb mtu-k-s nꜣ-f sš nꜣ-f ḳnb·t n ʿ nb 'nt 'w-w n-'m-w sš nb 'w 'r-w r-'r-f ḥnʿ [sš] nb 'w 'r-w n-j r-'r-f ḥnʿ sš nb nt 'w-i mjkj n-'m-w* (sic) *rn-w mtu-k-s ḥn' p-w hp mtu-k*

8 *mjkj n-'m-w rn-w pꜣ ʿnḫ pꜣ ʿḥʿ rt nt 'w-w r tj-s m-sꜣ-k [n] pꜣ ʿ wpi·t rn pꜣ hp pꜣ sš nt ḥrj r 'r-i n-k r dj 'r-i-s 'w-i 'r-f ꜣt ḏd [ḳnb·t nb] md·t nb n pꜣ tꜣ 'rm-k sš P'-ḥꜣ·t sꜣ Pꜣ-dj-'s·t nt sš rn s·t-ḥjm·t sʿnḫ t' (?) wʿb 'mn Tꜣ-šrj·t (-n)-Ḫns sꜣ·t n jtf-ntr Ns-[pw-tꜣ tꜣ ḥm(?)-ntr] Ḏm.*

Übersetzung

« 3 Es spricht der Hirt (?) (I), Diener (II) des Mont, des Herrn von Hermonthis, Ἀρσιῆσις, Sohn des Κερκᾶρις (III) und der *Taysiris, zu dem Pastophoren des Amon von Karnak im westlichen Theben 4 Πανᾶς, Sohne des Ἐσπμῆθις und der Senyris :

Du hast von mir [592 Silber(-*debeⁿ*) (XV) =] 2960 Stater, [wiederholt] 592 Silber(-*debeⁿ*) — 24 Kupfer-Obolen (?) zu 2/10 (*debeⁿ*) gerechnet — (VI) zu fordern (VII) im Namen des Silbers, welches du mir gegeben hast, indem seine Zinsen darin sind. Ich gebe dir deine obigen 592 Silber(-*debeⁿ* zurück) bis zum letzten Choiak des Jahres 23. Wenn ich dir deine obigen 592 Silber(-*debeⁿ*) nicht bis zum letzten Choiak des Jahres 23, dem oben angegebenen Termin, (zurück) gebe, so hast du 5 (damit) mein Herz zufrieden gestellt (VIII) mit dem Silber meines Hoch-Ackers, der in [dem Tempelgut des (Gottes) Mont liegt auf dem] Felde [von Ταρκῦτις] (XI) in der Nordgegend (XII), welcher (scil. der Acker) 10 Acker-Aruren beträgt = 9 + 3/4 (?) (VIII) + 1/8 + 2/16 mit ihrem Maasszuschuss (X), dessen Nachbarn sind —

Im Süden : Der Acker des Pesuris, Sohnes des Psenamunis;

Im Norden : Der Acker des Amenophis, [Sohnes des P]semmonthis, der seinen Kindern gehört;

Im Osten : Der Acker des Harp.... (?) (XIII);

Im Westen : 6 Der Acker des Pachrates, Sohnes des *Pᵃ-tjᵒf* (XVII), der seinen Kindern gehört, indem die König-Strasse zwischen ihnen ist.

[.....] Siehe das sind die Nachbarn des ganzen obigen Ackers.

Ich gebe ihn dir. Dir gehört er, dein Hoch-Acker, der 10 Acker-Aruren beträgt, mit seinem Maasszuschuss (X), der, oben (erwähnt) ist. Ich habe seinen Silberpreis von dir empfangen, vollzählig ohne irgend einen Rest. Mein Herz ist damit zufrieden.

a

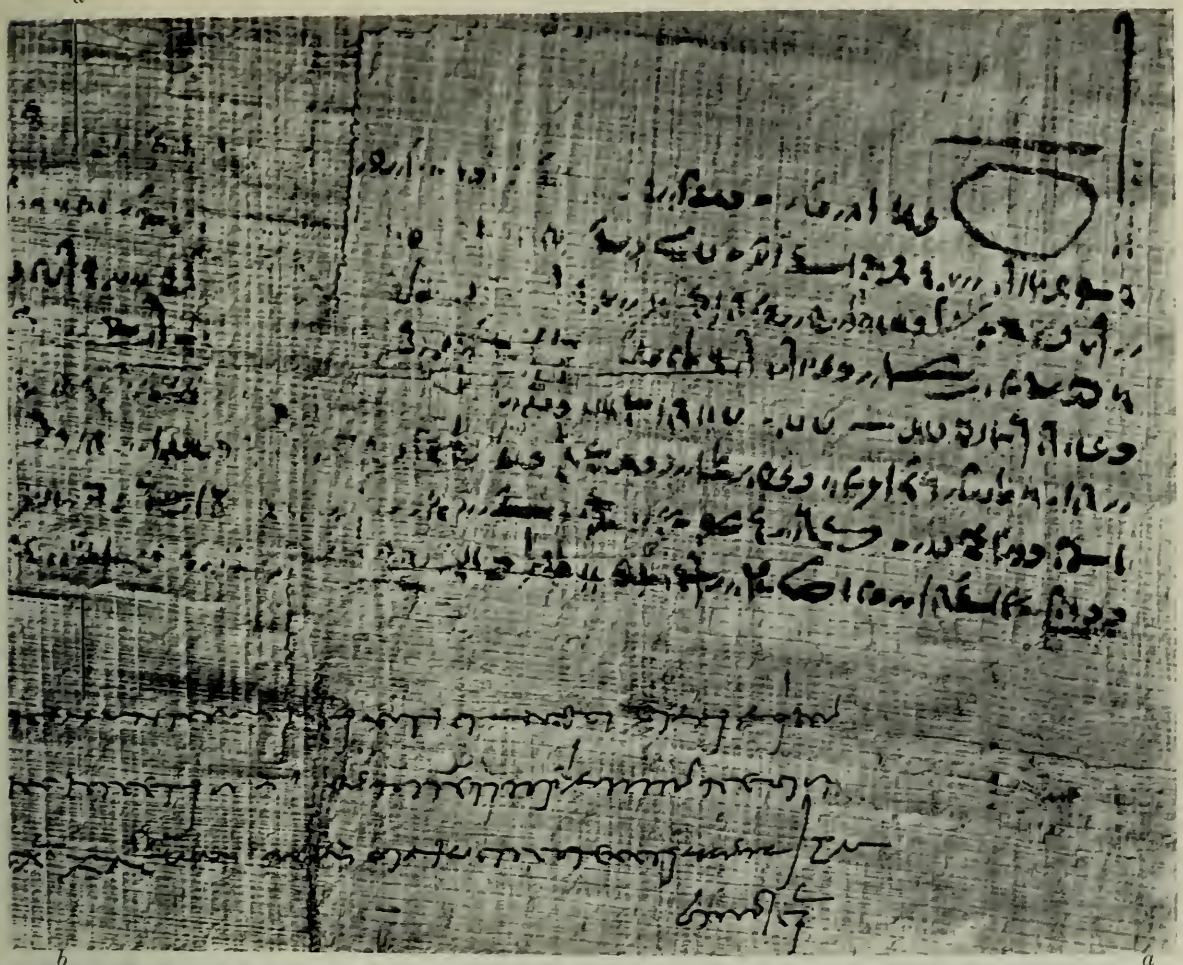

b a

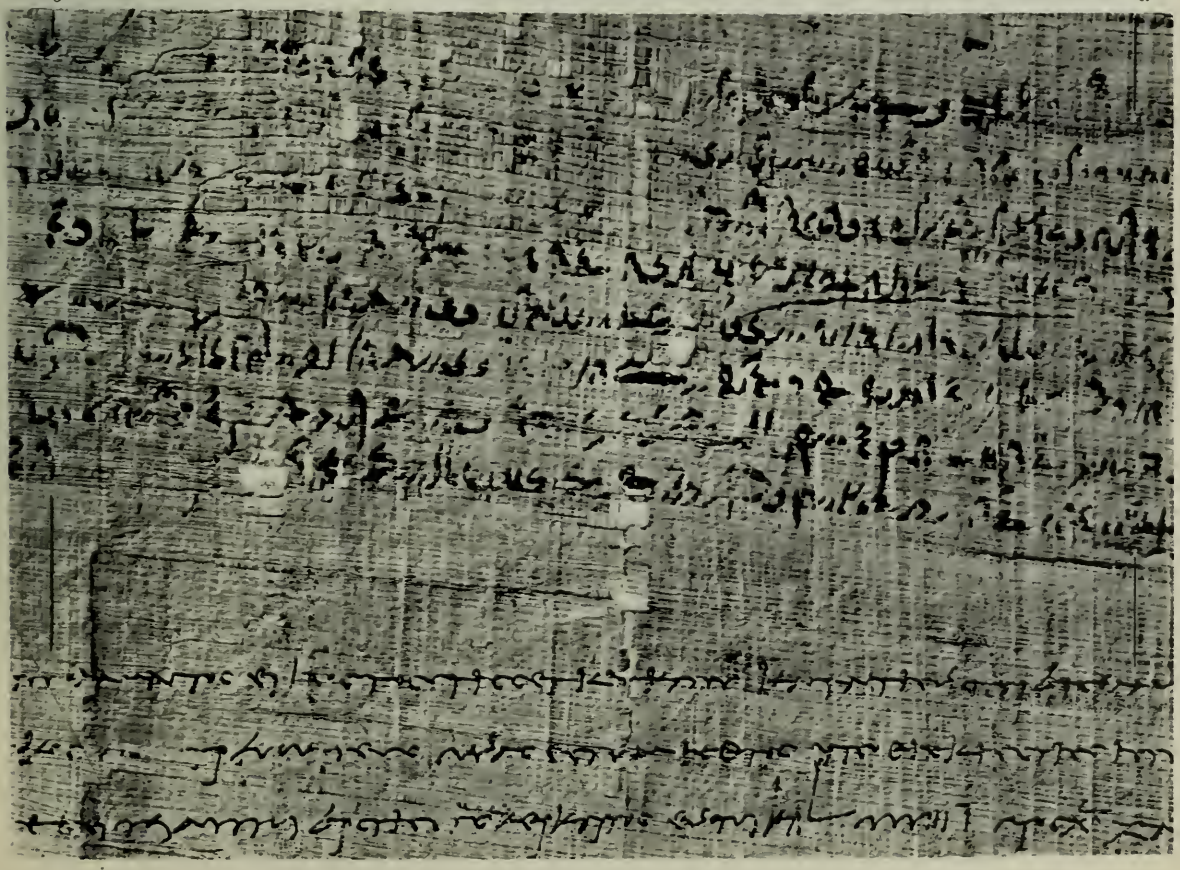

PAP. BRIT. MUSEUM 1202

(RECTO *a*)

c b

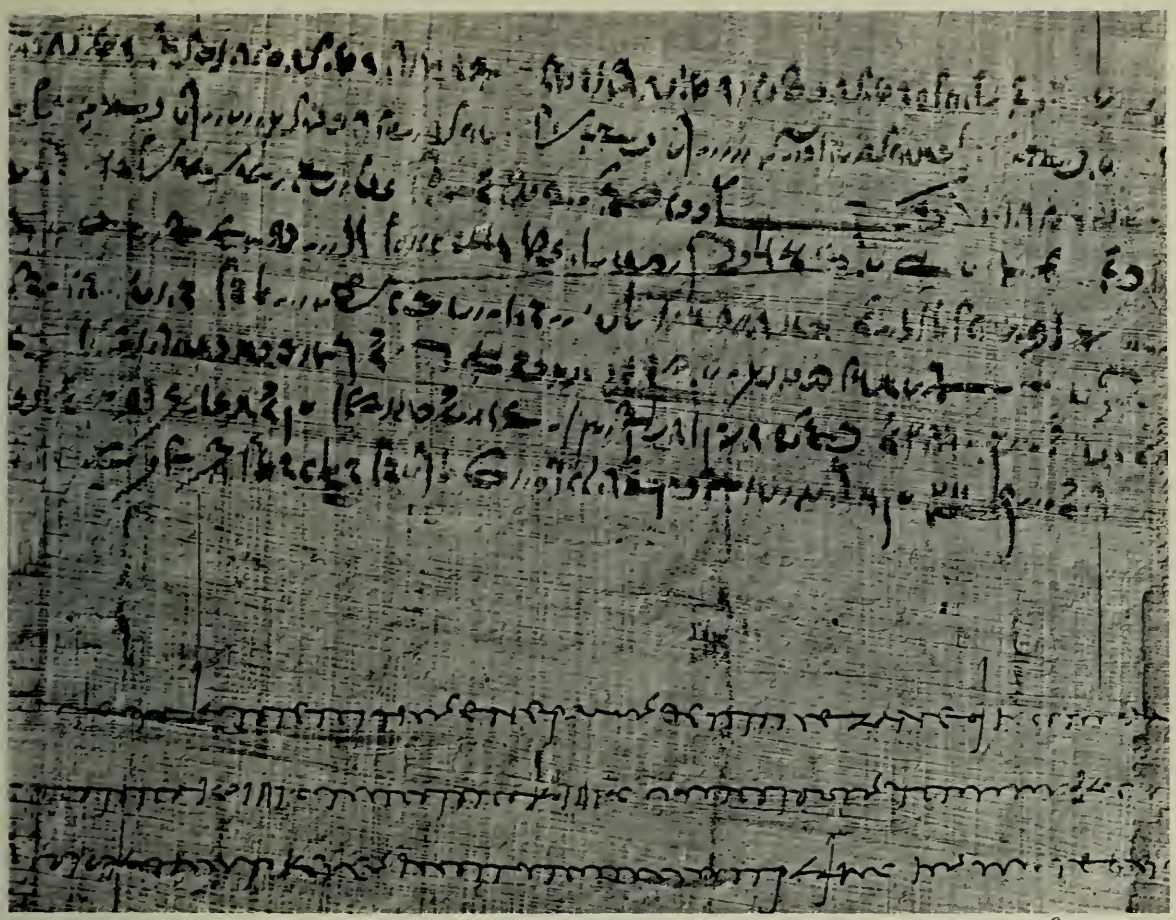

c

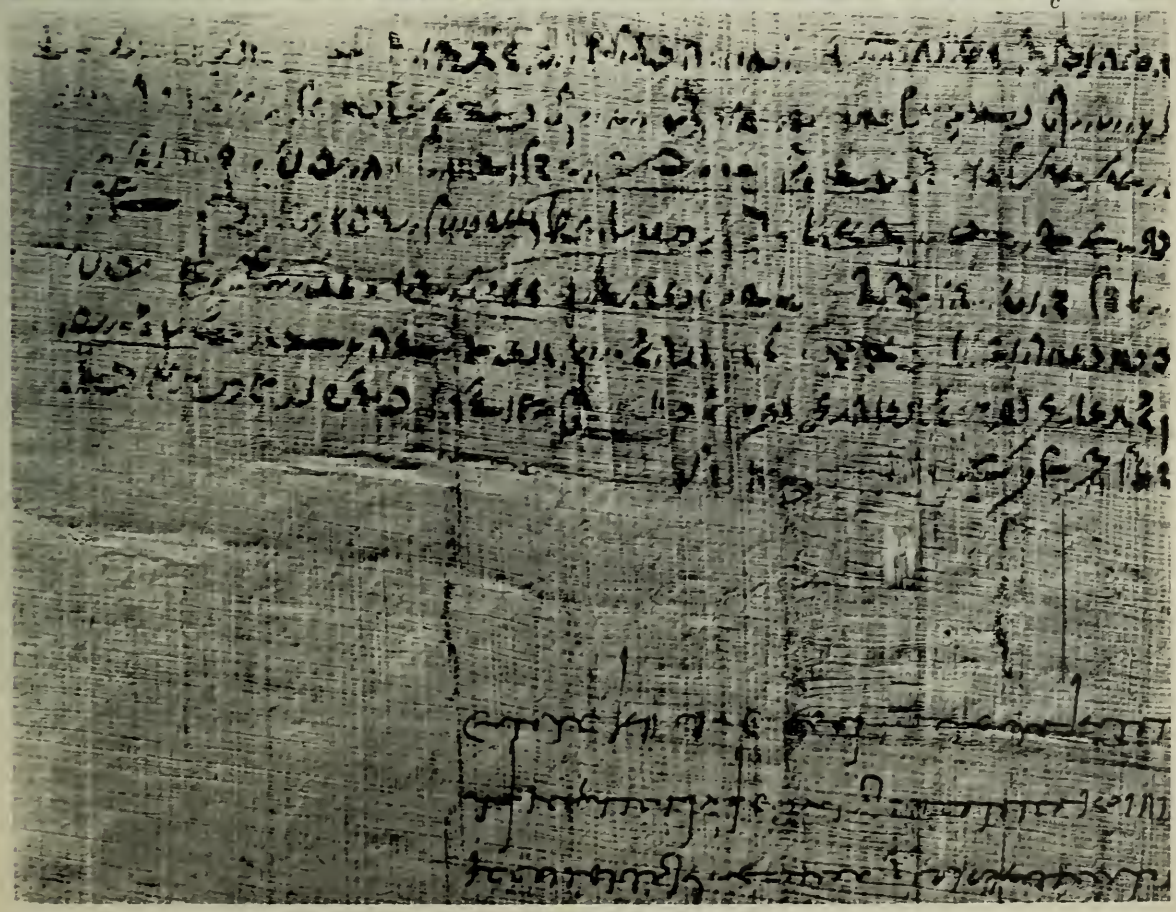

PAP. BRIT. MUSEUM 1202

(recto *b*)

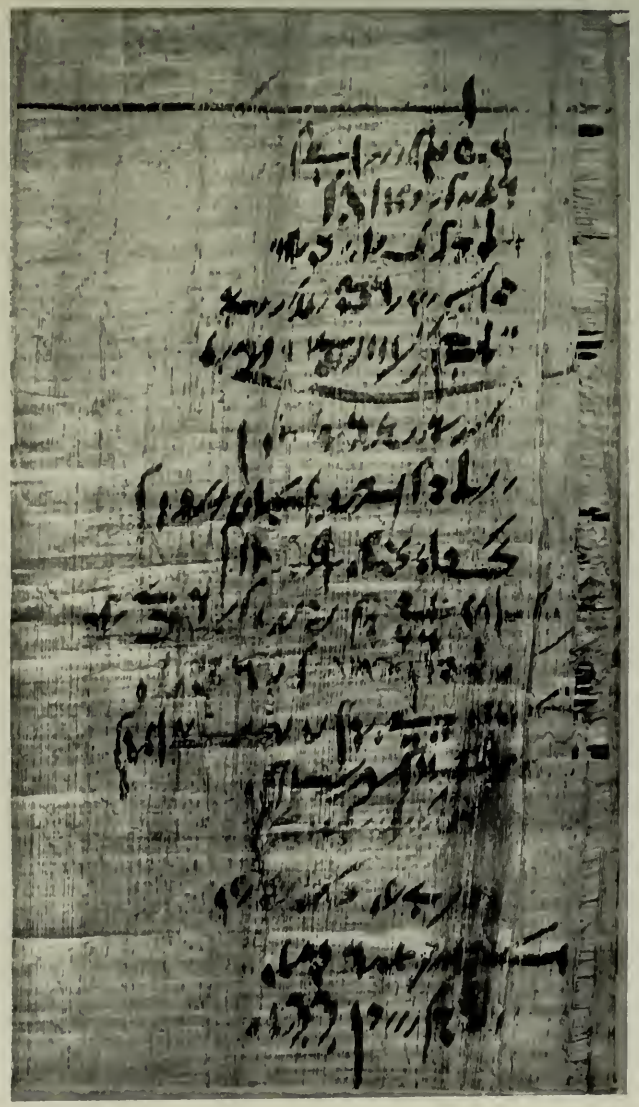

PAP. BRIT. MUSEUM 1201
(verso)

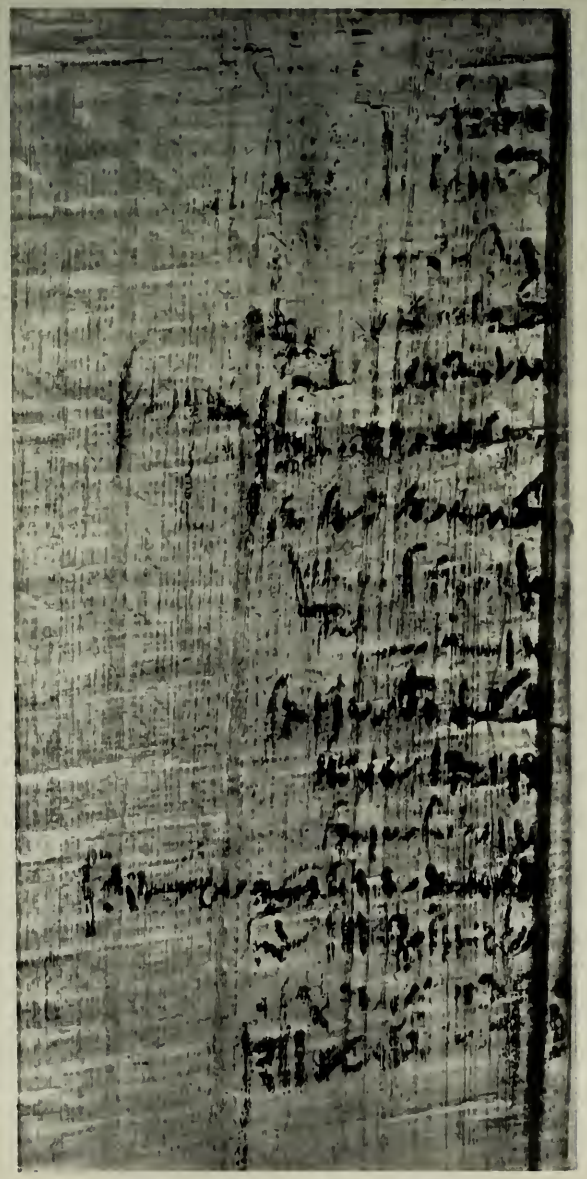

PAP. BRIT. MUSEUM 1202
(verso)

Ich habe kein Wort der Welt in seinem (scil. des Ackers) Namen gegen dich geltend zu machen. Nicht soll irgend ein Mensch der Welt, $\overset{7}{|}$ (weder) ich noch (irgend einer aus) meiner Familie (XVIII) ausser dir darüber Macht haben von dem obigen Tage an. Wer deshalb gegen dich auftreten wird in meinem Namen oder im Namen irgend eines Menschen der Welt, den werde ich von dir entfernen. Ich will ihn (scil. den Acker) dir garantieren mit (XIV) jeder Schrift, jeder Entscheidung (?) (und) jedem Wort der Welt zu jeder Zeit. Dir gehören seine Schriften (und) seine Entscheidungen (?) an jedem Ort, wo sie sind. Jede Schrift, welche (allgemein) darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, welche mir (persönlich) darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, durch welche ich in Bezug auf sie (scil. die Äcker) geschützt bin, dir gehört sie mit ihrem Recht, (und) du bist (XIX) $\overset{8}{|}$ in Bezug auf sie geschützt. Den Eid und den Beweis (?), welchen man dir vor Gericht auferlegen wird im Namen des Rechtes der obigen Schrift, welche ich dir ausgefertigt habe, damit ich sie (d. h. Eid und Beweis) thue (leiste), die thue (leiste) ich, ohne [irgend eine Entscheidung (?)] oder ein Wort der Welt mit dir zu sprechen. »

Notar

« Geschrieben hat (den Vertrag) Paes, Sohn des Petisis, welcher schreibt im Namen der *sʿnḫ*-Frau (XVIII) (und) Tochter (eines) Amonspriesters (XXI), Senchonsis, Tochter des Gottesvaters Spotus, der Prophetin von Djeme (XXII). »

Darunter :

ἔτους κβ Μεχεὶρ γ̄ τέτακται ἐπὶ τὴν ἐν Ἑρμώνθει τράπεζαν ἐφ' ἧς Ἀπολλώνιος εἰκοστῆς ἐγκυκλίου κατὰ τὴν παρ' Ἀπολλωνίου τοῦ πρὸς τῆι ὠνῆι διαγραφὴν

ὑφ' ἣν ὑπογράφει Ζμῖνις ὁ παρὰ Πακοίβιος τοῦ παρὰ Πακοίβιος τοῦ παρὰ Διονυσίου τοῦ βασ[ιλικοῦ] γραματέως Πανᾶς Ἐσπμήθιος ὑποθήκης γῆς ἠπείρου ⌐ι ἐν τῶ περὶ Ταρκῦτιν πεδίωι

ἧς αἱ γείτνιαι δεδήλωνται διὰ τῆς προκειμένης Αἰγυπτίας συγγραφῆς ἣν ὑποτέθειται αὐτῶι Ἁρσιῆσις Κερκάριος ἐν τῶι κβL Τῦβι ῑ πρὸς χ^L Λ̄α ἐωμ τέ(λος) οὗ ἀ(λλαγὴ) διακοσίας τεσσαράκοντα / Σμ

Ἀπολλώνις τρ^L

Auf der *Rückseite* sind die folgenden unter den 16 Zeugennamen lesbar :

$\overset{1}{|}$ Psenamunis, [Sohn des .....
$\overset{2}{|}$ ..... (?), [Sohn des .....
$\overset{3}{|}$ ..... (?), [Sohn des .....
$\overset{4}{|}$ ....., [Sohn des .....
$\overset{5}{|}$ Petemonthes, [Sohn des .....
$\overset{6}{|}$ ..... (?), Sohn des Psenamenophis
$\overset{7}{|}$ ..... (?), Sohn des Amenothes
$\overset{8}{|}$ Petenephthimis, Sohn des *S^obk*-[...
$\overset{9}{|}$ Petesis, Sohn des [.....
$\overset{10}{|}$ *Ch^ell^o*, Sohn des Peteapis (?)

11 Peteapis (?), Sohn des Totoes
12 Peteharpres, Sohn des Petesis
13 Harsiesis, Sohn des Panechates (?), des Sohnes des Sminis
14 Psenchonsis, Sohn des Chesthotes
15 Nechutes, Sohn des Phagonis
16 ..... (?), Sohn des *Pe-ḥem-nuter* (?).

C. DEMOTISCHER PAPYRUS STRASSBURG 44

Datierung :

[95/4 v. Chr.] « 1 Im Jahre 20 am 26 (*sic*) (XXIII) Mechir des Königs *Ptlumis*, der *Algsntrus* genannt wird, und[1] der mutterliebenden Götter[2], welche retten, und der Götter Brüder (und) der wohlthätigen Götter 2 (und) der vaterliebenden Götter (und) der glänzenden Götter (und) des mutterliebenden Gottes (und) des Gottes, dessen Vater edel ist, (und) des Gottes-Jünglings, der seinen Vater liebt, und der wohlthätigen Götter, unter der Trägerin des Kampfpreises der *Brng*, 2 der Wohlthätigen, und den (Priestern), welche bestimmt sind in Rakotis und Psoi, welches im thebanischen Gau liegt. »

Inhalt :

Umschrift

3 *ḏd ʿ3m* (?) *bk Ḥr-sm3-t3 P3-dj-Ḥr-sm3-t3 s3 P'-nb-bḫn-...* (?) *mwt-f Kbḥ-ḥ3·t*
4 *n s·t-ḥjm·t T'-Sbk t' P3-dj-n'-nfr mwt-s T3ï-ntr wn-mtu-t* ⲣⲧⲟⲏ *sw 22 1/2 1/3 t3-w pše* ⲣⲧⲟⲏ *sw 11 3/8 1/24 r* ⲣⲧⲟⲏ *sw 22 1/2 1/3 ʿn 'w 'r n-j n rn n3 pr·t r tj-t n-j*
5 *'w p-w ḥw ḫn-w mtu-i tj-st n-t r hn ḥsp·t 21 'bd I pr·t ʿrḳj n t'w-t mʿḏ·t 'w-i tm tj-st n-t r hn [p3 ss] hrw nt ḥrj tj-t mt(r)i ḥ3·t-i n*
6 *p3 ḥt swn t'w t'i 1/32 n jḥ t3* (?) *mi 3ri nt 'w n'w-s hin šmʿ p3 jḥ Gli[s] mḥjtj t3 mi 'n-nw·t* (?) *jbtj p3 ḥr šmʿ Ḥr-sm3-t3*
7 *n t3 wp·t wiʿ·t n ḥ·t-ntr n Pr-Ḥthr 'mntj p3 tw js n3 hin [t3 t'i tr-]s ḥnʿ t3i n p3 1/4 n jḥ ḥnʿ p3 jḥ nt 'r st 1/8...* (?)
8 *nt ḥr-ḏ3ḏ3-f nt ḫn p3 jḥ Tln nt ḥr p3 ḥtp-ntr n Pr-Ḥthr nt 'w n3-f hin šmʿ p3 jḥ T3-hb·t t' P3-hb mḥjtj p3 sp p3 jḥ*
9 *[n] Tln jbtj p3 k3m Gnps 'mntj p3 jḥ p3 jḥ 'np-'r-djs ḥnʿ n3[-f ʿw n ḫi] p3 ʿ n T'-Thwtj t' P3-hb nt ḳd ḥbs m* (?) *t3 'wi-t 'mntj(·t)*
10 *n Pr-Ḥthr n3 hin p3 ʿ* (?) *tr-f šmʿ p3 ḫir-Pr-ʿ3 [mḥjtj] p3 ʿ N'-nḫt-f, s3 Ns-Mjn jbtj n3 'me 'mntj p3 sp*
11 *n3 wrḥ T'-Thwtj js n3 hin n3 jḥ p3 ʿ nt ḥrj tu-i-s n-t mtu[-t...] t'i 1/4 n n3 jḥ n3 ʿ p3 1/4 n3ï nt ḥrj n3ï p3 nt 'w-f r '3j*

1. Hier fehlt der Name der Königin, nach Pap. demot. Strassburg 43, « der Königin Berenike, seiner Schwester (und) seiner Gemahlin ».
2. Hier ist ausgelassen : « unter dem Priester des *Algsntrus* und der Götter ».

12 *r ḥr-t db[·t-w] rn-i rn rmt nb pꜣ tꜣ ʾw-i [tj] ui-f [r] ḥr-t n ṯj [pꜣ hrw nt] ḥrj šp-i swn·t ḥt n t-·t-t ʾw-f mḥ ꜣt sp nb*

13 *ḥꜣ·t-i [mt(r)i] n-ʾm-w mn-mtu-i md·t nb pꜣ tꜣ ʾw ʾr n-t rn-w bn ʾw [rḫ rmt nb pꜣ tꜣ] ʾnk mjt ʾr siḫ n-ʾm-w bnr-t mtu-i tj wʿb-w (?) n-t*

14 *n (?) sš nb ḳnb·t (?) nb md·t nb pꜣ tꜣ n ss [nb] mtu-t nꜣ-w sš nꜣ-w ḳnb·t (?) (n) ʿ nb nt ʾw-w n-ʾm-w sš nb r ʾr-w r-r-w ḥnʿ sš nb r ʾr-w n-j r-ḥr-w* (sic) *ḥnʿ*

15 *sš nb nt ʾw[-i mjkj n-ʾm-w rn]-w mtu-t-s [ḥnʿ p-]w hp mtu-t pꜣ nt ʾw-i mjkj n-ʾm-w rn-i (?) pꜣ ʿnḫ pꜣ ʿḫʿ rt nt ʾw-w r tj-s msꜣ-t (n) pꜣ ʿ*

16 *[wpi rn pꜣ hp] n pꜣ sš [nt ḥrj] r ʾr-i n[-t] r tj ʾr-i-s ʾw-i ʾr-f ꜣt ḏd ḳnb·t nb md·t nb pꜣ tꜣ ʾrm-t*

sš Nḫt-Mjn sꜣ Nḫt-Mjn nt sš

17 *[rn nꜣ wʿb Ḥthr nb·t ʾntj] n pꜣ 5 [sꜣ].*

Übersetzung

« 3 Es spricht der Hirt (?) (I), Diener (II) des (Gottes) Harsemtheus (XXIV), Peteharsemtheus (XXV), Sohn des Panobchunis und der Kobaetesis, (XXVI) 4 zu der Frau Tasuchos, Tochter des *Petenophris und der *Tinuthis : Du hast 22 1/2 1/3 Artaben Weizen — ihre Hälfte (beträgt) 11 3/8 (XXVII) Artaben Weizen — macht 22 1/2 1/3 Artaben Weizen wiederholt, von mir zu fordern im Namen des Getreides, welches du mir gegeben hast, 5 indem ihre Zinsen darin sind. Ich gebe sie dir bis zum letzten Tybi des Jahres 21 mit deinem Maasse (zurück). Wenn ich sie dir nicht bis zu dem oben angegebenen Termin (zurück)gebe, so hast du (damit) mein Herz zufrieden gestellt (VIII) mit 6 dem Silberpreis meines 1/32 Teiles von Ackerland (auf) der *ꜣri*-Flur (?) (XXVIII), dessen Nachbarn sind :

Im Süden : Der Acker des Kales (?) ;

Im Norden : Die Flur (?) der Göttin Nut (?);

Im Osten : Die Südseite (?) (XXIX) des (Tempels des Gottes) Harsemtheus 7 vom Landbau des Tempels von Pathyris ;

Im Westen : Das Gebirge (XXX).

Siehe das sind die Nachbarn des [ganzen Teils] und des Teils des 1/4 des Reblandes (ⲣⲉϩⲁⲗⲟⲓ) und des Ackers, der $1/8 + \frac{1}{x}$ Aruren beträgt, 8 der vor ihm[1] (ϫⲁϫⲱϥ) liegt, der auf dem Acker des Telon (XXXI) (liegt), der in dem Tempelgut von Pathyris (liegt) (XXXII), dessen[2] Nachbarn sind :

Im Süden : Der Acker der *Thibis, Tochter des Phibis ;

Im Norden : Der Rest (XXXIII) des Ackers 9 des Telon ;

Im Osten : Der Weinberg des Kanopos (XXXIV);

Im Westen : Der Acker *Anᵘp-er-tᵃⁱs* (?) mit seinem [Maasszuschuss (X)] und das Haus der Tathotis, der Tochter des Phibis, das (in Stein) gebaut und bedacht ist, das in dem Westquartier 10 von Pathyris (liegt).

1. D. h. dem Rebland.
2. Bezieht sich wohl das $\frac{1}{4}$ des Reblandes und des Ackers.

Die Nachbarn des ganzen Hauses sind :

Im Süden : Die König-Strasse;

[Im Norden :] Das Haus des Nechutes, Sohnes des Sminis;

Im Osten : Die Katzen (XXXV);

Im Westen : Die übrigen 11 unbebauten Plätze der Tathotis.

Siehe das sind die Nachbarn der (obigen) Äcker (und) des obigen Hauses.

Ich gebe es dir. Dir gehört [.....] das Viertel der Äcker (und) der Häuser, das 1/4 dessen, was oben beschrieben ist (XXXVI).

Wer deshalb 12 gegen dich (XXXVII) auftreten wird in meinem Namen oder im Namen irgend eines Menschen der Welt, den werde ich von dir (XXXVII) entfernen von dem obigen [Tage] an. Ich habe seinen Silberpreis von dir empfangen, vollzählig ohne irgend einen Rest. 13 Mein Herz ist damit [zufrieden]. Ich habe kein Wort der Welt in ihrem (der Äcker, etc.) Namen gegen dich geltend zu machen. Nicht soll [irgend ein Mensch der Welt], ich selbst nicht ausgenommen, darüber Macht haben ausser dir. Ich will sie dir garantieren mit (XIV) jeder Schrift, jeder Entscheidung (?) (und) jedem Wort der Welt zu [jeder] Zeit. Dir gehören ihre (scil. der Äcker) Schriften (und) ihre Entscheidungen (?) an jedem Ort, wo sie sind. Jede Schrift, welche (allgemein) darüber ausgefertigt worden ist, und jede Schrift, welche mir (persönlich) darüber (XXXVII) ausgefertigt worden ist, 15 und jede Schrift, [durch welche ich in Bezug auf] sie (scil. die Äcker) geschützt bin, dir gehört sie [mit ihrem] Recht, (und) dir gehört das, womit ich in Bezug auf sie geschützt bin. Den Eid und den Beweis (?), welchen man dir vor Gericht 16 auferlegen wird [im Namen des Rechtes der [obigen] Schrift, welche ich dir ausgefertigt habe, damit ich sie leiste, die leiste ich, ohne irgend eine Entscheidung (?) oder irgend ein Wort der Welt mit dir zu sprechen. »

Notar

« Geschrieben hat (den Vertrag) Nechthminis, Sohn des Nechthminis, welcher schreibt [im Namen der] 5 [Klassen der Priester der Hathor] » (XXXVIII).

Auf der *Rückseite* steten die folgenden 16 Zeugenunterschriften :

1 « Petosiris, Sohn des Harsiesis
2 Harsiesis, Sohn des Schotes
3 Nechutes, Sohn des Pelaias
4 Phibis, Sohn des Patus
5 Psemminis (?), Sohn des Pates
6 ..... (?), Sohn des Erianupis (?)
7 Peteharsemtheus, Sohn des Nechutes
8 Peteharsemtheus, Sohn des Patses
9 Nechutes, Sohn des *Pa-menḥ*
10 Petesuchos, Sohn des *Pa-bꜣ* (?)
11 Petesuchos, Sohn des Erianupis

[12] Petesuchos, Sohn des Nechthminis
[13] Petesuchos, (Sohn des) Portis (?)
[14] Pelaias, (Sohn des) *Ḥ^e^tp-S^o^bk*
[15] Pelaias, (Sohn des) Petisis (?)
[16] Petesuchos, Sohn des Pakoibis. »

Kommentar zu den vorstehenden drei Urkunden

I. Zu dieser Gruppe, deren Lesung und Bedeutung nicht ganz sicher ist, siehe *Recueil*, XXVIII, S. 201. In derselben Verbindung mit *bk* findet sie sich demot. Pap. Strassb. 8, 2. 44, 3; demot. Pap. Berlin 3102, 7. 3105, 5.

II. Vgl. demot. Pap. Cairo (*Catalogue général*), Seite 1, Anm. 4 und S. 285.

III. Beachte den Wechsel von *k* und *g* in den verschiedenen Schreibungen der beiden Papyrus. Dazu vergl. Junker, *Gram. Denderatexte*, § 38 u. 39.

IV. Trotzdem ich den demotischen Namen nicht sicher lesen kann, so ist es mir doch sehr unwahrscheinlich, dass er mit dem Πόρτις des griechischen Textes identisch ist, da für diesen Namen die ägyptische Form *Pꜣ-wr-dwꜣ*[1] bekannt ist.

V. Die 690 *d^e^b^e^n* = 3450 Stater entsprechen genau, wie Kenyon bereits bemerkt hat, den 2 Talenten 1800 Drachmen (Λβ ἄω) der griechischen Unterschrift. Da ein *dbn* = 20 Drachmen ist, so betragen 690 *dbn* 13800 Drachmen = 2 Talente + 1800 Drachmen.

VI. Zu dieser Formel, vgl. *Pap. démot. Reinach*, S. 184 ff. Beachte die Variante in 1201, die vor der Sigle noch die Kupfergruppe zeigt.

VII. Diese häufige Schuldformel *wn mtu* A *dbn x ʾw ʾr n* B heisst wörtlich « bei A sind *x d^e^b^e^n* für B zu machen » d. h. A hat die Summe von B zu fordern, also B schuldet sie ihm[2].

VIII. Man kann *tj-t mt(r)i ḥꜣ·t-i* sowohl präsentisch « du stellst mein Herz zufrieden » wie perfectisch « du hast mein Herz zufrieden gestellt » übersetzen, doch ist die letztere Übersetzung in diesem Zusammenhang vorzuziehen.

IX. Da die demotischen Bruchzeichen für $^1/_8$ und $^2/_{16}$ feststehen[3], so bleibt für // nur der Zahlenwert $^3/_4$. Freilich könnte dieser auch durch andere Brüche wie $^6/_8$ oder $^{12}/_{16}$ ausgedrückt sein. Der Gleichung liegt das in den demotischen Kontrakten überall bemerkbare Bestreben zu grunde, einem Zahlenirrtum vorzubeugen.

X. Zu diesem Ausdruck, der wörtlich bedeutet, « mit ihrem Mehr (plus) an Mass », vgl. *Recueil*, XXVIII, S. 203. Meine Auffassung wird jetzt durch die folgende demotische Unterschrift des Papyrus British Museum 881 bestätigt, die ich *in extenso* nach Kenyons Publikation hierher setze.

---

1. Griffith, *Mag. Pap.*, S. 30-31.
2. Vgl. auch *Demot. Pap. Reinach*, S. 199.
3. Siehe Eisenlohr, *P. S. B. A.*, XIV, S. 341.

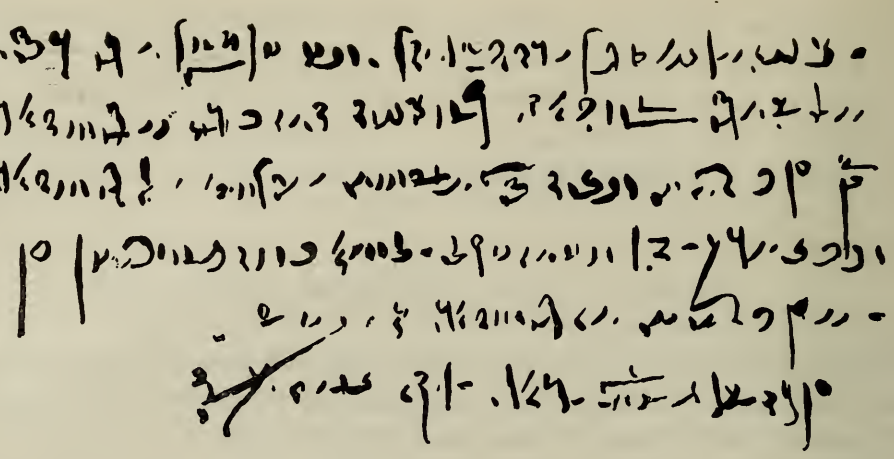

1 *r ıwt P3-dj-Ḥr-sm3-t3 s3 P'-n3-nb-ḥn-.. 'rm P3-dj-Sbk p-f sn P'-Wn p-f sn*
2 *P3-šrj-(n)- 's·t p-f sn Ḳbḥ-ḥ3·t-s t3-ıw mıwt p3 t'i*
3 *ıw' sš db ḥt 'ıw 'r-s n-ıw P3-mi s3 Tḥıwtj-'r-dj-s r ıw'·t t3i 5·t*
4 *nt 'r 2/10 1/4 n jḥ 'rm p-ıw 'ıw n ḥi nt 'ıw n3 hin sš*
5 *ir p3 sš db ḥt js t-ıw t3i*
6 *sš P3-t3-s·t-'3·t s3 P'-tıw n ḥsp·t 9·t 'bd 2 pr·t sıw 23.*

Übersetzung[1]

« 1 Es haben Πετεαρσεμθεύς, Sohn des Πανοβχοῦνις, und Πετεσοῦχος, sein Bruder, (und) Φαγῶνις, sein Bruder, 2 (und) Ψεννῆσις, sein Bruder, (und) Κοβαεθῆσις, ihre Mutter, die Steuer[2] gezahlt.

3 Eine Silber-Schrift (Kaufurkunde), welche ihnen Πμόις, Sohn des Θοτορταῖος, ausgestellt hat über ein Fünf-Teil, 4 welches 2/10 1/4 des Ackers beträgt[3] mit seinem Maasszuschuss, dessen Nachbarn 5 in die Silber-Schrift geschrieben sind. — Ihre Steuer ..... (?) 308 (?).

6 Geschrieben von Patses, dem Sohne des Patus, am 23. Mechir des Jahres 9. »

In dem griechischen Vertrag verkauft Πμόις « ein Fünftel von dem Viertel » seines Ackerlandes von 25 Aruren d. h. 1 1/4 Aruren an Κοβαεθῆσις[4] und ihre 4 Söhne Schematisch stellt sich das Grundstück des Pmois etwa so dar

(siehe S. 103)

ABCD ist der Gesamtacker von 25 Aruren, AGCH sein Viertel d. h. 6 1/4 Aruren, von dem Pmois wieder ein Fünftel d. h. 1 1/4 Aruren (*a*) verkauft. An das Land stösst ein χάλασμα[5], d. h. ein kulturfreier Weg, ein Ackerrain[6], der den Zugang zu dem

1. Ich habe die Eigennamen, auf die ich an anderer Stelle ausführlich zurückkomme, in der Form des griechischen Textes eingesetzt.
2. Beachte den Unterschied zwischen *t'i* (το : τοι), masc. « Steuer » und *t3i*, fem. « Teil ».
3. D. h. also 1/5 von 1/4 des Gesamtlandes von 25 Aruren = 1 1/4 Aruren. Siehe die Ausführungen am Schluss dieses Abschnittes.
4. Der nachträglich in Col. 3, 25 hinzugefügte Muttername steht auch im Demotischen da.
5. Καὶ τοῦ ἐπιβάλλοντος χαλάσματος ἀπὸ ϟ κε.
6. Siehe *Arch. f. Pap.*, IV, S. 169.

Acker in der Richtung AGB ermöglicht. Zu dem verkauften Land (*a*) gehört aber, da dieses direkt an einen neben einem Damm (*b*) laufenden Kanal (*c*) stösst, ein besonderes χάλασμα[1] hinter (μετά) diesem Grundstück (Richtung AC). Diesem « Ackerrain » entspricht aller Wahrscheinlichkeit nach das demotische *ʿw n ḫi* « Mehr an Maass », d. h. ein Stück Land, das beim Verkauf nicht mit gerechnet wird, da es ja von der Kultur ausgeschlossen ist.

XI. Zu Ταρκῦτις, das auch sonst erwähnt ist, vgl. den Kommentar zu Demot. Pap. Brüssel Nr. 5 unter Nr. 2, Seite 23.

XII. Wörtlich « den nördlichen Häusern ». ʿ steht hier in der weiten Bedeutung, die es z. B. Pap. Brit. Mus. 10463[2] hat, wo *n nꜣ ʿ n pꜣ 'mnt N-·t* dem griech. ἐν τῇ Λιβύῃ τῶν περὶ Θήβας entspricht[3]. Danach ergiebt sich die Identität unsres Ausdrucks mit ἐν τῶι ἀπὸ βορρᾶ μέρει Παθύ(ρεως) in *P. Brit. Mus.*, III, 1207, Seite 17.

XIII. Die von mir nicht gelesene Gruppe findet sich auch in *Chrest. démot.*, S. 259, 261, 284. Freilich bedürfen diese Stellen noch der Nachprüfung am Original.

XIV. Zu dieser Übersetzung, vgl. jetzt Demot. Pap. Brüssel Nr. 2 unter 10 des Kommentars Seite 8.

XV. Dieser Notar ist wohl auch Demot. Pap. Cairo 31040[4] erwähnt. — Im übrigen siehe unter XXII.

XVI. Den 592 Silber(-*d*ᵉ*b*ᵉ*n*) entsprechen in der griechischen Unterschrift Λ̄α ἐωμ d. h. 1 Talent 5840 Drachmen, was genau stimmt, da 1 *d*ᵉ*b*ᵉ*n* = 20 Drachmen ist[5].

XVII. Beachte die verschiedene Schreibung von [hieroglyph] in dem Eigennamen in den bei-

1. ἐάν τι ἄλλο χάλασμα μετὰ τὴν ⋇ αδ κυριεύσουσι.
2. Veröffentlicht von Griffith, *P. S. B. A.*, XXIII, S. 294 ff.
3. Siehe a. O., S. 299. Ebenso auch P. Berlin 3146 A (= B), Zeile 3.
4. Vgl. auch Seite den Nachtrag, Seite 338, wo die Urkunde *Æg. Zeitschr.*, 1879, Tafel 5, mit *Revue égypt.*, I, S. 94, Tafel 4, identisch ist. Beide stammen aus dem Jahre 11 des Philometor.
5. 11840 : 20 = 582.

den Papyrus. Sollte der Πατῆφις (Br. Mus. 880, I, 15) mit diesem *P'-tj-f* identisch sein?

XVIII. Zu dieser Variante, vgl. *Recueil,* XXV, S. 8. Griechisch entspricht, wie a. O. gezeigt ist, οὐτ' ἐγὼ [ο]ὐτ' ἄλλος ἐκ το[ῦ ἐμ]οῦ γένους κυριεύσει αὐ[τῶν ἀπὸ τῆς <σήμερον> ἡμέ]ρας[1].

XIX. Ich sehe also in *mtu-k* eine Schreibung für ⲙⲧⲟⲕ. Vielleicht ist aber auch hier wie vorher ⲙⲧⲁⲕ « dir gehört » zu lesen und dahinter *n; nt 'w-i* ausgefallen. Dann wäre zu übersetzen « (und) dir gehört < das, wodurch ich > in Bezug auf sie geschützt bin ».

XX. Zu dieser Bezeichnung, vgl. *Recueil,* XXVIII, S. 190 ff.

XXI. Es scheint *t' wʿb 'mn* dazustehen, was kaun anders zu übersetzen ist als « die Tochter eines Priesters des Amon » d. h. aus dem Geschlechte der Amonspriester.

XXII. Dieser Notar Paes, Sohn des Petisis, erscheint mit demselben Titel « welcher schreibt im Namen der *sʿnḫ*-Frau (und) Tochter (eines) Amonspriesters Senchonsis, Tochter des Gottesvater Spotus, der Prophetin von Djeme » wieder in folgenden Urkunden aus Djeme aus der Zeit des Philometor[2]:

1) Jahr 22 (160/59 v. Chr.) = P. Brit. Mus. 1202;
2) Jahr 31 (151/50 v. Chr.) = P. demot. Berlin 3070 : 3097;
3) Jahr 36 (146/45 v. Chr.) = P. Turin (*Rev. égyptol.,* III, S. 137, Tafel 7);
4) Jahr 34 des Euergetes II (137/6 v. Chr.) = P. demot. Berlin 3098 : 5507.

Dagegen heisst es von ihm in einer anderen Urkunde[3] aus dem 11. Jahre des Philometor (171/70 v. Chr.), dass er schreibe « im Namen des Osoroeris, mit Beinamen Amenophis, des Sohnes des Espmethis, des Propheten von Djeme ». Man sieht also, dass Paes etwa von 171-137 v. Chr. das Notariat des Tempels von Djeme im Süden der thebanischen Totenstadt versah, dass er aber zwischen 170 und 160 v Chr. den Propheten mit einer Prophetin von Djeme vertauschte.

Die um 2 Jahre früher datierte Urkunde 1201 vom Jahre 162/1 v. Chr. ist von dem Notar Harsiesis, Sohne des *Chestephnachtes, ausgestellt, « welcher schreibt im Namen des Osoroeris mit Beinamen Amenophis, des Sohnes des Espmethis des Propheten von Djeme ». Von demselben[4] rühren ausser dem eben erwähnten die folgenden Verträge aus der Regierung des Euergetes II her, sämtlich aus Djeme:

1) Jahr 45 (126/5 v. Chr.) = P. Turin 174, 24 (*Æg. Zeitschr.,* 1879, Taf. IV (18) = *Rev. égyptol.,* II, S. 73);
2) Jahr 46 (125/4 v. Chr.) = P. demot. Berlin 3099 : 3100 : 5508;
3) Jahr 52 (117/8 v. Chr.) = — — 3101 A und B, und 3102.

Demnach lässt sich das Notariat des Paes für die Jahre 160-136 v. Chr., das

1. Wilcken, *Archiv f. Pap.,* II, 144.
2. Vgl. auch das Bruchstück *P. demot. Cairo 31040* (Seite 234).
3. Pap. Turin 169, 13 (*Æg. Zeitschr.,* 1879, Tafel 5 = *Revue égyptol.,* I, S. 94, Tafel 4).
4. Zu der mutmasslichen Vererbung des Notariats, vgl. den Text zu den *Berliner demot. Papyrus,* S. 15, Rechte Kolumne, Anm. 3.

des Harsiesis für 162-118 v. Chr. nachweisen. Sie werden also wohl zeitweilig in demselben Tempelnotariat von Djeme nebeneinander thätig gewesen sein[1].

XXIII. Dass die beiden Striche hinter 20 die Zahl 6 in Monatsdaten bezeichnen, ergiebt sich aus Pap. Rhind II, 1, 1[2].

XXIV. Dieser bekannte ägyptische Gott, eine Form des Horos, ist auch P. Grenf. I, Nr. 33 als Ἁρσεμθεύς erwähnt.

XXV. Zu diesem Mann vergleiche die Genealogie in P. Lond. III, Seite 6. Für unsere Urkunde ist der Familienzweig von Interesse, dessen Mitglieder unter Benutzung von demot. Pap. Strassb. 9 folgende sind :

Phagonis
|
Panobchunis + Kobaetesis (f.)

Peteharsemtheus | Petesuchos | Phagonis | Psennesis | Senpelaias (f.) | Nechutes (f.).

XXVI. Die Wiedergabe des n. pr. *Ḳbḥ-ḥ3·t* ist durch Pap. Lond. III, Nr. 882 (siehe unter X) gesichert. Folgende gräzisierte Formen sind bekannt : Κϐαεστῆσις, Κοϐαεστῆσις, Κοϐαεθῆσις.

XXVII. Für den Artabenbruch ⸝ ergiebt sich aus dieser Stelle $\frac{3}{8}$.

XXVIII. *t3-mi-3ri* ist Τμουναρῆι in P. Grenf. I, Nr. 33, Zeile 20. — *mi* kann in diesem Zusammenhang nicht die bekannte Bedeutung « Insel » haben, weil sonst die Lage des Ackers nicht zu verstehen ist. Es wird also, worauf bereits Brugsch (*Thesaurus*, 598) hingewiesen hat, eine weitere Bedeutung anzunehmen sein, der meine Übersetzung nur ungefähr gerecht wird.

XXIX. *ḥr* lässt sich in ähnlicher Bedeutung auch sonst nachweisen, z. B. P. demot. Cairo 31079, 13, *p3 ḥr mḥjtj* « die Nordseite », *ib.*, 30626[3].

XXX. = λιϐὸς ὄρος der griechischen Kontrakte P. Grenf. I, Nr. 33, 22; P. Lond. III, 678, 9. — Ebenso wird die Westgrenze in der Schenkungsurkunde von *Edfu*, I, 17, durch 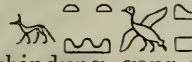 *'mntj·t p3 dw* bezeichnet. Unter dem « Berg » ist in dieser Verbindung ganz wie im koptischen ⲡⲧⲟⲟⲩ[4] und dem heutigen Sprachgebrauch (جبل) die Wüste zu verstehen.

XXXI. Dieser Τέλων ist auch sonst in den Papyrus aus Gebelên genannt, so Pap. Lond. III, 880, 14; 881, 5, 21, und 1209, 13.

XXXII. Das würde *Ἱερὰ γῆ Παθύρεως sein.

XXXIII. Ähnlich Pap. Lond. III, 879, col. 3, 4, βορρᾶ ἡ λοιπὴ τοῦ αὐτοῦ Πατοῦτος.

XXXIV. Das ist der ἀμπελὼν Κανώπου in Pap. Lond. 881, col. 2, 23 und 1209, col. 2, 15.

XXXV. Es ist ein Begräbniss der heiligen Katzen gemeint. Vgl. dazu Wilcken, *Archiv f. Pap.*, II, 146.

1. Zu dieser Notariatsfrage, vgl. Revillout, *Rec. égyptol.*, II, S. 103 ff.
2. Vergleiche auch *Recueil*, XXX, S. 149.
3. Ferner *Nouc. Chrest.*, 89; *Procès d'Hermias*, 41 (P. Louvre 2416); *Rec. égyptol.*, III. Tafel 50.
4. Siehe Crum, *Coptic Ostraca*, Nr. 141, Seite 29.

XXXVI. Das erste ⲛⲁⲓ ist Demonstrativum, das zweite Copula. Ganz ähnlich heisst in demot. Papyrus British Museum 1202, 5 (der Acker), « welcher oben beschrieben ist » *nt ḥrj pꜣï.*

XXXVII. *r ḥr·t* und *r ḥr-w* (Z. 14) stehen hier für ⲉⲣⲟ und ⲉⲣⲟⲟⲩ. Damit bestätigt sich die Vermutung von Griffith (*Stories,* S. 82), dass ⲉⲣⲟⲓ, ⲉⲣⲟⲕ, etc., gelegentlich mit *r ḥr* geschrieben werden.

XXXVIII. Ergänzt nach demot. Papyrus Strassburg 43.

IS THE [hieroglyphs] A HELIACAL RISING

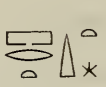

BY

G. Legge

The absolute dating of the reigns of the Egyptian kings of the Old Empire has always been a battle-ground for conflicting opinions, and the foundation of the united monarchy under Menes was fixed by the earlier Egyptologists at widely-differing dates, ranging from the 5869 B. C. of Champollion-Figeac down to the 3892 B. C. of Lepsius[1]. Hence the appearance in 1904 of Prof. Eduard Meyer's very able and clear paper on *Ägyptische Chronologie* was hailed by many as a revelation, and it has even been asserted that the dates of the Meyerian chronology have been "astronomically fixed" — a claim which has not, so far as I know, been made by its author[2]. If the figures given at the end of this paper be correct, it would seen to follow that astronomy gives no support to Prof. Meyer's conclusions.

Prof. Meyer's argument seems to be as follows :— The Egyptian common year consisted — as we see from the calendar of the Ebers Papyrus — of 12 months of 30 days apiece. As this plainly did not coincide with the solar year, 5 additional or epagomenal days were added some time before the Pyramid Texts[3], in which they are unmistakably alluded to. But this did not completely remedy the defect. The earth moves round the Sun — in pre-Copernican times it would have been said that the Sun moved round the earth — not in 365 days, but in 365 days and a quarter. Hence the Egyptian common year, even with the 5 epagomenal days added, was one

---

1. I take these figures from the very useful table given by Dr. Wallis Budge in his recently published *Book of Kings* (1908), vol. I, pp. LIV-LV.

2. Prof. Breasted in his *Ancient Records of Egypt* (1906), vol. I, pp. 25-47, adopts Prof. Meyer's conclusions *in toto*, and speaks (*vol. cit.*, p. 48) of the date of the Twelfth Dynasty as being confirmed "beyond a doubt"; while in his smaller *History of the Ancient Egyptians* (1908), p. 419, he refers to the date of 4241 B. C., for the introduction of the calendar as being "astronomically fixed". Prof. Petrie also seems to have been convinced by Prof. Meyer's arguments, for, while in his *Season in Egypt* (1888) he seems to be doubtful about the so-called Sothic cycle, and suggests that the heliacal rising of Sirius can only be determined by direct observation, in his *Researches in Sinai* (1906), pp. 163-175, he appears to accept Prof. Meyer's dates for the commencement of the same cycle, and implies that no difference of opinion on the subject is worth notice. Prof. Petrie's own mistakes on the subject are shown by Prof. Burrows in *Discoveries in Crete* (1907), p. 69, n. 1.

3. Maspero, *Pyramides de Saqqarah* (1894), p. 394, l. 754.

quarter of a day in every year less than the solar year, or in other words lost one complete day every four years. The Egyptians, therefore, sought and found a means of correcting this error in the motions of the star Sirius, Sothis, or , which rose heliacally or with the Sun every year at the commencement of the Inundation[1]. They were, accordingly, in the habit of celebrating a feast called the which marked at once the beginning of the New Year and the advent of the Inundation which gave new life to every growing thing in Egypt[2]. This festival should in strictness have been celebrated on the 1st day of the 1st month Thoth, but owing to the slipping back of the calendar before mentioned, the Egyptian New Year's day was perpetually altering its date, and could only fall on the 1st day of Thoth once in every 1460 years, at the conclusion of which period the calendar would lose one whole year. Assuming that the was celebrated regularly, and that its celebration was not altered from time to time, we ought, when we find a mention of its occurrence in terms of the Egyptian calendar, to bee able to fix its place in this cycle of 1460 years, and therefore its date in Julian years, provided we know any Julian date on which the fell on the 1st day of Thoth. Such a starting-point is, according to Prof. Meyer, provided for us in the statement of Censorinus, who flourished somewhere about 240 A. D. Censorinus says that the 1st day of Thoth fell in the year in which he wrote on the 7 Kal. Julii, and 100 years earlier on the 12 Kal. August., "on which day Sothis is accustomed to rise in Egypt[3]". Taking the date of Censorinus' treatise as 238 A. D., Prof. Meyer makes the commencement of the Sothic cycle to which Censorinus refers the 19th July 140 (Julian era), and by adding to this 1461 (the equivalent in Egyptian calendar years of 1460 Julian years), he obtains the 19 July in the years 1321, 2781, and 4241 B. C. as the dates of the commencement of the three preceding Sothic cycles. Working from this basis, he has no difficulty in showing that the 7th year of Senusert III referred to in the Kahun Papyrus[4] must correspond to the year 1882 B. C., and that the date of the beginning of the XIIth Dynasty must accordingly be brought down to 2000 B. C.

This, I think, is a fair statement of Prof. Meyer's theory, and I venture to say that, thus stated, it seems to really give us an astronomical foundation for Egyptian chronology, if the supposed facts on which it rests can be proved. No chain of rea-

---

1. Whatever phenomenon is denoted by the , it is probable that the Egyptians, confusing like all primitive peoples *post hoc* with *propter hoc*, thought that it was the *cause* of the inundation. A survival of this idea may be found in the modern Egyptian of the *lelet en-nukhta,* when it is said that a miraculous drop falls from Heaven into the Nile, thus causing it to rise.

2. Meyer thus defines it :— "Der Frühaufgang des Sirius, d. h. der Tag, an dem diesser, nachdem er "längere Zeit unsichtbar gewesen ist, zuerst wieder am Ostbimmel in der Morgendämmerung sichtbar wird, "ist der Neujahrstag des festen ägyptischen Jahres oder, correcter ausgedrückt, der Tag, auf den der Theorie "nach der Neujahrstag des bürgerlichen Kalenders fallen sollte, von dem er sich aber thatsächlich alle 4 Jahre "um einem Tag weiter entfernt" (*Ägyptische Chronologie* (1904), p. 13).

3. "Sed horum initia semper a die primo mensis ejus sumuntur, cui apud Ægyptios nomen est Thoth, "quoque hic anno fuit ante diem vij Kal. Julii cum ab hinc annos centum Ulpio et Brutio Presente Romae "conss. iidem dies fuerunt ante diem xii Kal. August. quo tempore solet Canicula in Ægypto facere exortum" (Cory's *Ancient Fragments*, 1832, pp. 327-328).

4. Borchardt, *Ägyptische Zeitschrift*, Bd. XXXVII, pp. 99, sqq.

soning, however, can be stronger than its weakest link, and, in the above, it seems to me that there are two links which are very weak indeed. In the first place, is it certain that the [illegible] was a festival which depended on the observation of the movements of the star in the same way that the rising and setting of the Sun at the beginning and end of the month of Ramazan is observed in Turkey and other Mahommedan countries[1], or as the advent of the Paschal Moon was watched for by the Jews? If this were not the case, and the date of the Festival was fixed not, so to speak, astronomically, but by royal or other decree, there is obviously no reason why the date should not have been arbitrarily altered at regular or irregular intervals, so as to avoid the inconvenience caused by the discrepancy between the calendar and the solar year. Prof. Breasted, who has already considered this point, thinks that the "irregular" adjustment of the calendar is "completely disproved" by a succession of dates which he gives, and[2] which are consistent with the view that the calendar remained unaltered for some 2000 years between the reigns of Thothmes III and Shabataka. But this was a period in Egyptian history when an obstinate adherance to old forms had set in and a reform of the calendar would certainly have been offend by the priesthood of Amen. Moreover no implication or inference can prevail against direct evidence to the contrary, and the two distinct statements that we have as to the fixing of the [illegible] are directly against Dr. Breasted's contention. The first of these is the Kahun Papyrus published by Dr. Borchardt[3], in which a priest writes to his subordinates on the 25th day of Phamenoth in the 7th year of the reign of Senusert III, that the [illegible] will occur on the 16th day of Pharmuthi, or 21 days on ahead. The other piece of evidence is that of the Canopus decree, where it is expressly stated that, "the day whereon the star of "Isis rises, which, according to the sacred writings is taken to be the New Year, and "is now observed in the 9th year on the 1st day of the month Payani, wherein the... "rise of the River takes birth; but although it shall happen the rising of the star shall "in the course of 4 years change to another day, the πανήγυρις shall not change, but "shall be celebrated on the 1st day of Payni[4]". In neither of these cases, therefore, was the date of the [illegible] fixed by actual observation, while in the last-quoted one, it is directly stated that the astronomical phenomenon is to be disregarded.

The other weak point in Prof. Meyer's reasoning seems to me, that he nowhere gives any etymological evidence in support of his position that the [illegible] was a heliacal rising. It would have been perfectly easy for the letter-writer of the Kahun Papyrus to express this by some such group as [illegible] which means "to rise like the

1. Lane's *Modern Egyptians* (1896), p. 497.
2. Breasted, *Ancient Records of Egypt* (1906), vol. I, p. 29, n. c.
3. *See* No. 7 above.
4. ..... τῇ ἡμέρᾳ, ἐν ᾗ ἐπιτέλλει τὸ ἄστρον τὸ τῆς Ἴσιος, ἣ νομίζεται διὰ τῶν ἱερῶν γραμμάτων νέον ἔτος εἶναι, ἄγεται δὲ νῦν ἐν τῷ ἐνάτῳ ἔτει νουμηνία τοῦ Παῦνι μηνὸς, ἐν ᾧ ..... ἡ τοῦ ποταμοῦ ἀνάβασις γίνεται ἐάν δὲ καὶ συμβαίνῃ τὴν ἐπιτολὴν τοῦ ἄστρου μεταβαίνειν εἰς ἑτέραν ἡμέραν διὰ τεσσάρων ἐτῶν, μὴ μετατίθεσθαι τὴν πανήγυριν, ἀλλ' ἄγεσθαι τῇ νουμηνίᾳ τοῦ Παῦνι....., Budge, *Decrees of Memphis and Canopus* (1904), vol. III, p. 167. I have taken the Greek Text as being more likely to express itself accurately with regard to astronomical matters than the Egyptian. M. Maspero has already (*Rev. Critique*, 27 Nov. 1906) quoted this in favour of the view that the Egyptians *did* alter their calendar from time to time without reference to the Sothic cycle, to which view he gives the weight of his great authority.

sun", and is used in that sense in describing the king's assumption of throne[1]. Instead of this, he uses, as does every scribe in reference to the Festival, the group which, here as in the well-known title of of the Book of the Dead 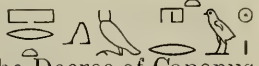 conveys the idea of "coming forth" from something. Nor does the Decree of Canopus lend any more colour to the view that the meant the heliacal rising of Sirius. The word ἐπιτέλλει in the Greek text seems to be always used in Greek astronomy to denote the nocturnal appearance or rising of a star, and certainly contains no allusion to the sun, the rising of which would be better conveyed by the verb ἀνατέλλειν[2]. Nor does Censorinus make any allusion to the sun in what he says about the rising of Sirius in July, the words "facere exortum" being at least as applicable to a nocturnal appearance of Sirius as to its rising with the Sun. The view that the related to the appearance of Sirius with the Sun, therefore, seems to be an assumption which, whether well-founded or not, derives no support from ancient writers.

With these considerations in view, it seemed to me that the question raised in this paper, *i. e.* whether the was a heliacal rising or not is capable of being solved by calculation. If Sirius really appeared on the eastern horizon at sunrise on the 19th July 4241 B. C. — to take the earliest date given by Prof. Meyer — he would at any rate have a *prima facie* case in favour of his contention, and a fixed point from which future calculations could be made. If, on the other hand, Sirius did not so appear on that date, it seemed to me that the must refer to some celestial phenomenon other than a heliacal rising, and the whole chronology based on this assumption would require revision. I therefore made some calculations as to the place of Sirius on the 19 July (Julian date) 4241 B. C.; and the result so astonished me that I determined to seek expert advice. With this aim I applied to the Nautical Almanac Office[3], and the Chief Assistant there, Mr. Percy Davis, very kindly undertook for me the calculation of the place of Sirius at sunrise on the four critical dates taken by Prof. Meyer as the dates of the commencement of the four Sothic cycles immediately preceding the treatise of Censorinus. I give below a facsimile of his calculations, which may be summarized in the statement that, on each of these four occasions, Sirius rose at Alexandria[4] at (roughly) one hour before sunrise. It was therefore high in the southern heaven before the sun appeared on the eastern horizon, and it is, I think, impossible that any Egyptian could have considered the two phenomena to be in any way connected[5].

1. Moret, *Royauté Pharaonique* (1902), p. 81 and n. 2.

2. For instances *see* Liddell and Scott, *s. v.* ἐπιτέλλω.

3. For the benefit of Continental readers, it may be said that the Nautical Almanac Office is a Government institution corresponding to the Bureau des Longitudes in France, and that one of its functions is to determine periodically the place of the heavenly bodies for the assistance of navigation.

4. Alexandria was chosen because it is certainly that town which is referred to by Censorinus as "Egypt" (*Cf.* Hadrian's letter to Servian). But the difference in the time of the heliacal rising of Sirius at Alexandria and even Thebes would in any case be only a few minutes; *see* Burrows, *op. cit. sup.*, p. 225.

5. In order to check this statement as far as possible, I observed Sirius at sunrise from Prof. Garstang's house at El Arabât from the 6th to the 13th of January in this year. It was then a very conspicuous object in the Sou thern sky, but was never visible for a greater period than 25 minutes after the first rays of dawn. In the summer (*i. e.* July and August) one would expect this period to be shorter.

Subject to any error that may be pointed out, either in the calculations themselves or in the above reasoning, it would seem therefore that the [illegible] had no reference to the heliacal rising of Sirius. Did it merely refer to the appearance of Sirius in the *nocturnal* sky? If so, an entirely fresh set of calculations would be necessary, and it is doubtful whether any data sufficiently precise for the foundation of a chronological system could be drawn from it.

El Arabât el Madfûna, 31st January, 1909.

Calculation of the Times of Rising of SIRIUS and the SUN at Alexandria

On June 15 (Gregorian)	.....	4241 B. C.
June 26 —	.....	2781 B. C.
July 7 —	.....	1321 B. C.
July 19 —	.....	139 A. D.

Calculation of the RIGHT ASCENSION and DECLINATION of SIRIUS for certain remote dates

The formula used in the calculation is :—

$$\alpha = \alpha_0 + \overset{(I)}{Tc} + \overset{(II)}{\tfrac{1}{2} T^2 s} + \overset{(III)}{\tfrac{2}{3} T^3 \Delta}$$

where α_0 = the R. A. or Dec. at Epoch (1900)
c = the centennial variation
s = the secular variation
Δ = the excess of s for 1900 over s for 1875
and T = the time before 1900, in terms of the century as unit.

For the epoch 1900, the required data from the catalogue are as follows :—

Right Ascension		*Declination*	
α_0 =	$6^h\ 40^m\ 44^s\ 494$	α_0 =	$-\ 16^\circ\ 34'\ 44''\ 06$
c = +	$264^s\ 356$	c = —	$475''\ 24$
s = —	$0^s\ 073$	s = —	$31''\ 37$
Δ = —	$0^s\ 002$	Δ = +	$0''\ 03$

Method of calculation for the year 4241 B. C.

4241 B. C. IS 6140 YEARS BEFORE 1900 ∴ T = — 61.4

Right Ascension

log T	=	1.7881684
log *c*	=	2.4221891
Sum	=	4.2103575
I	=	$16231^s 46$
	=	$270^m 31^s 46$
	=	$-4^h 30^m 31^s 46$
log T^2	=	3.5763368
log ½	=	9.6989700
log *s*	=	8.8633229
Sum	=	2.1386297
II	=	$137^s 60$
	=	$-2^m 17^s 60$
log T^3	=	5.3645052
log ²/₃	=	9.8239087
log Δ	=	7.3010300
Sum	=	2.4894439
III	=	$308^s 63$
	=	$+5^m 8^s 63$

Declination

log T	=	1.7881684
log *c*	=	2.6769130
Sum	=	4.4650814
I	=	29179″ 74
	=	486′ 19″ 74
	=	+8° 6′ 19″ 74
log T^2	=	3.5763368
log ½	=	9.6989700
log *s*	=	1.5725231
Sum	=	4.8478299
II	=	70441″ 71
	=	1174′ 1″ 71
	=	— 19° 34′ 1″ 71
log T^3	=	5.3645052
log ²/₃	=	9.8239087
log Δ	=	8.4771213
Sum	=	3.6655352
II	=	4629″ 51
	=	77′ 9″ 51
	=	— 1° 17′ 9″ 51

SIRIUS

RIGHT ASCENSION	=	$6^h 40^m 44^s 494$	=	$2^h 13^m 4^s 06$
		— 4 30 31 46		
		— 2 17 60		
		+ 5 8 63		
DECLINATION	=	— 16° 34′ 44″ 06	=	— 29° 19′ 35″ 5
		+ 8 6 19 74		
		— 19 34 1 71		
		— 1 17 9 51		

Calculated in same way as for 4241 B. C.

For 2781 B. C.

Right Ascension = $3^h\ 15^m\ 29^s\ 36$
Declination = $-\ 22^\circ\ 20'\ 17''\ 5$

For 1321 B. C.

Right Ascension = $4^h\ 18^m\ 58^s\ 91$
Declination = $-\ 17^\circ\ 53'\ 43''\ 4$

For 139 A. D.

Right Ascension = $5^h\ 23^m\ 7^s\ 79$
Declination = $-\ 15^\circ\ 53'\ 36''\ 7$

Times of Rising of SIRIUS and the SUN at Alexandria

(Gregorian Reckoning)

	4241 B. C. June 15	2781 B. C. June 26	1321 B. C. July 7	139 A. D. July 19
	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Right ascension of sirius.	2 13	3 15	4 19	5 23
Sidereal time at mean noon	5 32	6 15	6 58	7 46
Rough time of transit	20 41	21 0	21 21	21 37
Retardation	—3	—3	—4	—4
Mean time of transit	20 38	20 57	21 17	21 33
Semidiurnal arc (31° N., 29 S.)	4 42	(31° N., 22 S.) 5 4	(31° N., 18 S.) 5 15	(31° N., 18 S.) 5 20
Difference	15 56	15 53	16 2	16 13
Rising of sirius	3 56 A. M.	3 53 A. M.	4 2 A. M.	4 13 A. M.
Rising of the sun	4 55 A. M.	4 57 A. M.	5 2 A. M.	5 8 A. M.
Right ascension and declination of sun, corresponding to above assumed sidereal time at mean noon	$5^h\ 31^m\ 37^s\ 54$	$6^h\ 17^m\ 20^s\ 95$	$7^h\ 2^m\ 50^s\ 48$	$7^h\ 51^m\ 38^s\ 02$
	$+\ 23^\circ\ 17'\ 31''\ 1$	$+\ 23^\circ\ 23'\ 31''\ 5$	$+\ 22^\circ\ 39'\ 58''\ 6$	$+\ 20^\circ\ 58'\ 30''\ 6$

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FINOT. Les lapidaires indiens. In-8°. 10 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GRÉBAUT (E.). Hymne à Ammon-Ra, des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, traduit et commenté. Gr. in-8°. 22 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64°. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. 20 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur le pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. 5 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

— — Le même ouvrage. Première partie. Tome II : l'Iran et l'Inde. Un fort vol. in-8°, 12 fr.

— — La Flore dans l'Inde, in-8°. 2 fr. 50

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 50 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. 12 fr.

MACLER (F.). Histoire de saint Azazaïl; texte syriaque, introd. et trad. française, précédée des actes grecs de saint Pancrace. In-8°, avec 2 planches. 5 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part. 60 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. 10 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. 168 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.

Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 60 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. (Epuisé)

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. 20 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MASPERO (H.). Les finances de l'Égypte sous les Lagides, 1906. In-8° de 252 p. 12 fr. 50

MEILLET (A.). Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, 1re partie, 1902, gr. in-8°. 7 fr.

— — 2e partie. 1905, in-8°. 12 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 15 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. 6 fr.

PALANQUE (C.). Le Nil à l'époque pharaonique, son rôle et son culte en Égypte. Gr. in-8°. 6 fr. 50

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. 50 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yā'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PÉRIER (J.). Vie d'Al Hadjdjâdj ibn Yousof (41-95 de l'Hégire = 661 714 de J.-C.), d'après les sources arabes. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. 20 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. 100 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. (Épuisé)

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 50 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SAUSSURE (DE). Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes. 1887, in-8°. 10 fr.

SCHACK (G. VON). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

ṬARAFA IBN AL-ʿABD AL-BAKRI, Dîwân. Texte arabe publié par M. Seligsohn et accompagné d'une traduction française. 1 vol. gr. in-8°. 16 fr.

TE'EZÂZA SANBAT (Commandements du Sabbat), accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié et traduit par J. Halévy. Gr. in-8°. 13 fr. 50

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

VIENT DE PARAITRE :

ASANGA **MAHĀYĀNA-SŪTRĀLAṂKĀRA**

Exposé de la Doctrine du Grand Véhicule selon le Système Yogacara

Édité et traduit d'après un manuscrit rapporté du Népal

PAR **Sylvain LÉVI**

Professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

TOME I. — Texte, in-8°..... **15** fr.

CHABOT (J.-B.). **Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale.** 1907, in-8°. 1 fr. 50

MEILLET. **Les Dialectes indo-européens.** Vol. in-8°, 1908. 4 fr. 50

SCHER (Mgr Addaï). **Notice sur les manuscrits syriaques conservés dans la bibliothèque du patriarcat chaldéen de Mossoul.** 1907, in-8°. 2 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXXI. LIV. 3 ET 4

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCIX

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de M. HONORÉ CHAMPION.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de **35** francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

ABOÛ BAKR AL-KHAṬÎB. L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.). Étude sur la langue Laze. Gr. in-8°. 8 fr.

AL-FAKHRI. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMIAUD (A.): La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda. Tome Ier épuisé. — Tomes II et III. 30 fr.

— — — — Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BLOCH (JULES). La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.

BLONAY (G. DE). Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.

J.-B. CHABOT. Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-ʿOchchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 40 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

— — Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh. In-8°. 20 fr.

DUSSAUD (R.). Histoire et religion des Nosairîs. Gr. in-8°. 7 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8° 8 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

TRENTE-UNIÈME ANNÉE

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

MDCCCCIX

Tous droits réservés.

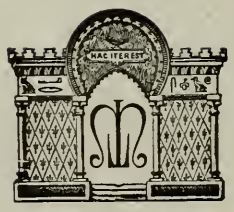

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME QUINZIÈME

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS,

MDCCCCIX

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

Sit Šamši de Šilḥak In Šušinak

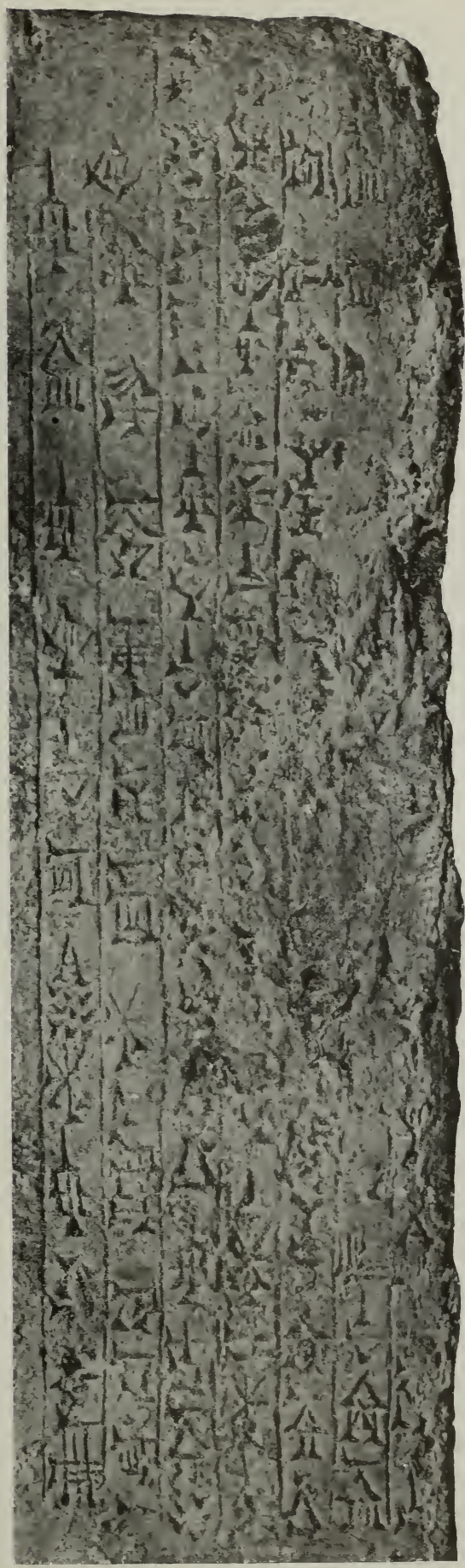

Légende de Šilḥak In Šušinak.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1909 Fascicules III et IV

CONTENU : 13) Notes sur l'isthme de Suez, par Jean CLÉDAT. — 14) Textes divers babyloniens, par P. TOSCANNE. — 15) Nouvelles Notes d'Épigraphie et d'Archéologie assyriennes, par V. SCHEIL. — 16) Le Pluvier de Mongolie, *Charadrius mongolicus*, Pallas, par P.-Hippolyte BOUSSAC. — 17) Sur un groupe d'Amon et d'Améniritis Ire, par Georges LEGRAIN. — 18) Iranisches, von A. HOFFMANN-KUTSCHKE. — 19) L'Ostracon Carnarvon et le Papyrus Prisse, par G. MASPERO. — 20) Koptische Miscellen, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 21) Baï-Beï-Bi, par G. MASPERO. — 22) Textes religieux, par Pierre LACAU. — 23) Les dernières lignes de la grande inscription de Ménephtah, par Georges LEGRAIN. — 24) L'Héliorne d'Afrique, par P.-H. BOUSSAC. — 25) The false *r* in archaic Egyptian orthography, by W. Max MÜLLER. — 26) Recherches généalogiques, par Georges LEGRAIN.

NOTES SUR L'ISTHME DE SUEZ

PAR

JEAN CLÉDAT

I. — *Kantarah*

Le 17 mars 1865, la Compagnie maritime du Canal de Suez concédait temporairement un terrain à Port-Saïd à M. Chambard, pharmacien-économe, en vue d'établir un *Musée* et un jardin d'essai de plantes médicales. Le terrain concédé occupait un angle de la rue du Commerce et de la rue Sésostris. Je n'ai pu savoir jusqu'à quel point ce projet fut mis à exécution. Toujours est-il qu'un monument provenant de Kantarah est le seul témoin, existant actuellement, de cet établissement. Il appartient aujourd'hui à M. Bourlos, qui en est devenu le propriétaire en achetant l'immeuble construit sur le terrain même de la concession.

Avant son transport à Port-Saïd, le monument avait été copié, puis publié par Prisse d'Avennes[1]. Dans une communication[2] faite en 1862 à la Société artistique de l'Isthme de Suez[3], M. Guiter signale le monument; il avait été déjà vu en 1860 dans une inspection de M. F. de Lesseps à travers l'isthme[4]. Je ne puis m'empêcher, vu

1. PRISSE d'AVENNES, *Monuments*, pl. XIX.

2. *L'Isthme de Suez*, 1er mars 1862.

3. Une Société artistique fut fondée en 1861 sous le patronage de M. F. de Lesseps. Elle se proposait d'étudier les questions suivantes : 1° Système des poids et mesures de l'Égypte comparé au système français; 2° étude des mœurs des Arabes, des Bédouins, leurs littérature et poésie anciennes; 3° étude des diverses ruines de l'isthme; dresser une carte exacte et complète de ces différentes ruines. Il sera important de distinguer celles qui se rattachent à des postes militaires modernes établis par Mohammed-Ali; 4° fondation d'une école de dessin pour les employés et ouvriers; 5° narrations de voyages et excursions; 6° médailles, antiquités, avec indications des lieux où on les a trouvées. Je reviendrai ailleurs sur cette société qui vécut très peu; à en juger par certains rapports, elle avait acquis quelques monuments d'un grand intérêt archéologique. C'est en somme le projet mis en œuvre actuellement, mais moins étendu, que le Conseil d'Administration de la Compagnie du Canal, sous les auspices éclairés de son président, M. le prince d'Arenberg, a repris depuis octobre 1904. Le but poursuivi dans cette nouvelle organisation est d'étudier les sites antiques de l'isthme de Suez et d'en faire un relevé géographique; enfin, les monuments trouvés pendant les recherches seront transportés et conservés à Ismaïliah.

4. *L'Isthme de Suez*, 15 juillet 1860. M. Guiter était, à ce moment, chef du service topographique de l'Entreprise générale des travaux de la Compagnie du Canal; quelques jours plus tard, il entrait à la Compagnie avec la qualité de chef de service des transports.

l'intérêt archéologique du document, de reproduire un extrait du rapport que fit peu après sa visite le Président de la Compagnie : « En poussant un peu au delà de l'hôpital (de Kantarah où était établi un grand campement), nous arrivâmes sur un vaste plateau en pente, qui est littéralement couvert de tombeaux. Ils paraissent remonter à une haute antiquité, à en juger par les stèles qui y ont été découvertes. Les corps sont couchés dans de grands cercueils de pierre blanche ; ils sont entourés d'une couche de plâtre appliquée intérieurement sur les bandelettes, qui reproduit les traits du visage en une forme ébauchée du corps. Les représentations religieuses sont figurées en relief sur la gaine ; quelques enveloppes sont entièrement dorées.

» Dans la même nécropole antique, on a trouvé des corps ensevelis dans des caveaux de briques ; d'autres simplement placés dans deux jarres cylindriques de terre cuite, rapprochées bout à bout.

» En continuant du côté de l'Asie, vers l'est, à environ quatre kilomètres, on arrive à un de ces amas de décombres qui signalent toujours l'existence d'une cité antique. On y a découvert un superbe monument en grès rouge, sculpté avec une extrême finesse, et qui porte les cartouches royaux de Ramsès Ier, de Séthy Ier et de Ramsès II. Peut-être donnera-t-il des renseignements précieux sur le lieu dont nous parlons, dont nul auteur ne fait mention, ou bien des éclaircissements historiques intéressants. »

A la même époque, l'administrateur-délégué, agent supérieur, S. W. Ruyssenaers, dans son rapport, observe également que, « à une centaine de mètres de Kantarah, on trouve les restes d'un ancien cimetière, une quantité de beaux sarcophages en granit, et des ruines qui doivent être celles de quelque grande ville[1] ».

On peut se demander, à juste droit, que sont devenus tous ces monuments. Le Musée du Caire, à ma connaissance, n'en a jamais reçu. La Société artistique d'El-Guisr a pu en avoir quelques-uns en sa possession, mais dans son naufrage les monuments ont disparu avec elle. Les archives de la Compagnie du Canal, où j'ai eu l'occasion de faire quelques recherches, et qui m'ont déjà fourni de nombreux et intéressants documents archéologiques, vont se charger de répondre à la question. Il est peut-être regrettable que la plupart de ces pièces, car il en est qui émanent, ainsi qu'on le verra, de savants tels que M. Jomard, aient été perdues ; mais le dossier tel qu'il nous est parvenu est fort instructif et nous renseigne au delà de nos désirs. Un commentaire à ces lettres serait, je le crois, travail superflu.

1° *M. Jomard-bey à M. le Président (F. de Lesseps).*

Paris, le 14 juillet 1861.

Monsieur et cher Collègue,

En prenant possession d'une partie de l'Isthme, la Compagnie universelle du Canal maritime a pris en quelque sorte, vis-à-vis de l'Europe savante, l'engagement de conserver et de faire connaître tous les monuments de l'antiquité pharaonique, hébraïque, persépolitaine, grecque et

1. *L'Isthme de Suez*, 1er avril 1860, p. 100.

romaine qui seraient mis au jour par le résultat des fouilles : le principe a même été admis et reconnu par l'Administration du Canal.

L'Isthme qui sépare l'Arabie et la Syrie de l'Égypte, c'est-à-dire l'Asie de l'Afrique, a été le théâtre de beaucoup d'événements et de guerres mémorables, a été traversé en plusieurs directions par les conquérants de l'Égypte. Il est plus que probable que l'on trouvera dans les fouilles des pierres gravées ou des inscriptions et des médailles, des armes et des armures, des vases, des casques, des sculptures et des bas-reliefs. Beaucoup de ces derniers objets sont de nature à être facilement soustraits aux regards des surveillants de travaux, s'il n'a pas été pris de mesure pour en assurer la conservation.

Déjà, il m'a été rapporté que des antiques égyptiens ont été recueillis dans ces derniers temps et même transportés à Paris.

La spéculation pourrait ainsi s'emparer de ces précieux restes et en déposséder le gouvernement égyptien ou la Compagnie. C'est ce que celle-ci, je pense, ne pourrait tolérer en aucune façon.

Vous penserez peut-être comme moi, monsieur et cher Collègue, qu'il y aurait un règlement à faire sous ce rapport par MM. les Ingénieurs pour la surveillance des travaux et la complète conservation des objets d'antiquités.

Signé : JOMARD,
de l'Institut de France.

2° *M. le Président à M. l'Agent supérieur (Gérardin).*

Paris, le 25 juillet 1861.

Monsieur l'Agent supérieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie d'une lettre que vient de m'écrire M. Jomard-bey au sujet des antiquités que les fouilles opérées sur le parcours du Canal peuvent mettre à découvert et dont quelques-unes auraient été soustraites et emportées à Paris.

L'intérêt scientifique qui s'attache à la réunion et à la conservation de ces précieux vestiges nous fait un devoir de donner tous nos soins à ce que l'article du contrat[1] passé avec M. H. reçoive sa pleine et entière exécution. Je vous serai, en conséquence, très obligé, monsieur l'Agent supérieur, de vouloir bien adresser copie de cette lettre à M. Voisin en appelant sa plus sérieuse attention sur son objet et en lui recommandant de prescrire toutes les mesures nécessaires pour que l'article en question soit fidèlement exécuté. Vous voudrez bien en même temps charger de nouveau, et tout spécialement, MM. les Médecins de chaque division de conserver soigneusement tous les objets découverts et d'en faire un catalogue inventaire, en y joignant la date de la découverte et les explications les plus circonstanciées sur le lieu où les fouilles qui l'ont amenée ont été faites.

Signé : FERD. DE LESSEPS.

1. Dans le traité entre la Compagnie et l'Entreprise, du 29 février 1860, on trouve cette clause : Art. 22 (cet article porte le n° 20 dans le journal *l'Isthme de Suez*, 15 février 1859, p. 52) : Les objets d'art, d'antiquités, médailles, et autres qui seraient trouvés dans le cours des travaux appartiendront exclusivement à la Compagnie. M. H. (l'entrepreneur), ses agents, ouvriers ou sous-traitants ne pourront y prétendre aucun droit sous aucun prétexte.

3° *L'Agent supérieur à l'Ingénieur en chef.*

Alexandrie, 7 août 1861.

Monsieur l'Ingénieur en chef (M. Voisin, à Damiette),

Je vous envoie, sous ce pli, copie de deux lettres que M. le Président m'invite à vous communiquer. Ces lettres s'occupent des antiquités que les fouilles opérées sur le parcours du Canal peuvent mettre à découvert, et elles ont pour objet de prévenir des détournements, qui constituent une contravention flagrante à l'article 22 du traité conclu avec l'Entreprise.

Ce rappel à l'exécution des engagements pris est motivé par la connaissance que l'on a que des antiques auraient déjà été soustraits et transportés à Paris.

M. le Président réclame votre efficace concours pour maintenir intégralement les droits et réserves stipulés par la Compagnie à cet égard ; pour entrer dans les vues exposées par lui, j'aurai l'honneur de vous proposer, monsieur l'Ingénieur en chef, de procéder le plus tôt possible à l'organisation du service que M. de Lesseps confie aux membres du Corps médical.

Pour éviter que ces nouvelles fonctions n'apportent un aliment à l'état d'irritation qui existe malheureusement aujourd'hui, sur certains points, entre le service de Santé et les Travaux, je vous prie de vouloir bien me faire connaître quelle est la marche que vous croiriez bonne à suivre pour tourner cet écueil et arriver, néanmoins, promptement au but proposé.

On m'assure que certains agents de l'Entreprise sont possesseurs de collections d'objets d'art, appartenant aux catégories mentionnées dans la lettre de M. Jomard-bey ; ces collections sont, me dit-on, importantes et même de grande valeur. Que comptez-vous faire ?

L'administrateur-délégué, agent supérieur,
Signé : GÉRARDIN.

Les pièces du dossier s'arrêtent là. Je n'ai pu me rendre compte, par conséquent, des mesures prises pour la conservation des antiquités. On pourrait croire, après avoir lu cette correspondance, que l'effet produit fût efficace et le vol arrêté, au moins dans une certaine mesure. Malheureusement la prévoyance de MM. de Lesseps et Jomard resta lettre morte, et je trouve, moins d'un an après, une nouvelle plainte, émanant, cette fois-ci, d'un médecin chargé de la conservation des monuments. Dans cette lettre les faits se précisent davantage, et il ressort de ce nouveau document que l'antique Kantarah a été l'un des points de l'Isthme qui fût mis le plus à contribution :

Section de Kantara, 26 février 1862.

Monsieur l'Ingénieur[1],

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre de M. B., sous-directeur des Travaux, n° 288, que vous m'avez adressée en communication.

Je n'ai entendu nullement accuser ni les employés de la Compagnie, ni ceux de l'Entreprise

1. Cette lettre est adressée à M. Laroche, ingénieur en chef de la division de Port-Saïd.

d'avoir dérobé des antiquités, j'ai voulu seulement attirer l'attention de la Compagnie sur les découvertes qui pourraient se faire à l'avenir en demandant que des instructions fussent données pour que les trouvailles soient placées en lieu sûr, je n'avais en vue que leur conservation.

Mais, puisque M. le sous-directeur des Travaux demande de motiver ma remarque ou de la supprimer, je dois porter à votre connaissance que certains objets archéologiques trouvés à Kantara sont restés en possession de ceux qui les ont découverts.

Entre plusieurs faits, je puis vous citer les suivants, dont j'ai été le témoin oculaire :

1° Dans la rigole de service du village arabe, il a été trouvé l'an dernier, par les travailleurs indigènes, un très joli vase en granit bleu, d'une certaine valeur artistique et archéologique, dont M. G., agent de l'Entreprise à Kantara, s'est rendu possesseur, pour en faire cadeau à M. H., entrepreneur général des Travaux ;

2° Un nommé G., piqueur de l'Entreprise, a trouvé dans les ruines de Kantara un cachet en argent avec hiéroglyphes, que je crois d'une grande valeur archéologique. Sur la demande qui lui a été faite de le consigner au campement, il a assuré l'avoir perdu ;

3° Dans la rigole d'eau douce à Tel-Daphné, il a été trouvé quelques scarabées et quelques statuettes en bronze, dont le dépôt n'a pas été fait à Kantara.

Signé : Le Dr B.[1]

On se rend compte, par ces quelques lettres, du grand intérêt que portait M. de Lesseps à la réunion et à la conservation des monuments de l'Isthme, si précieux pour l'étude du monde ancien. S'il n'a pas abouti, la faute en est à ses agents qui ne le secondèrent pas toujours dans cette tâche, et surtout aux entrepreneurs. Les sites antiques abondaient de matériaux de constructions, et leur extraction ne fut souvent qu'un prétexte pour rechercher les antiquités que l'on transportait par la suite sur les marchés européens. C'est ainsi, et une simple inspection des lieux le démontre suffisamment, que furent mis au pillage Tennis près Port-Saïd, Kantarah, Tell-Deffenneh, les ruines du Djebel Maryam[2], Maskhoutah, etc. La science doit une fois de plus rendre hommage à l'initiative éclairée de l'homme qui, oubliant les luttes politiques dans lesquelles il s'épuisait pour maintenir et faire aboutir son œuvre, trouvait encore des moments disponibles à consacrer à la protection des monuments et antiquités de l'Isthme.

Ce n'est qu'en 1865, sous l'initiative privée de M. Chambard, mais toujours avec le généreux concours de la Compagnie du Canal, que fut reprise l'idée d'un Musée, et c'est à Port-Saïd que les monuments devaient être réunis. A ce projet, qui avorta tout comme le précédent, l'on doit au moins la conservation du monument que je mentionnais au début de cet article. C'est un petit obélisque, monté sur un piédestal cubique, représenté exactement par le signe hiéroglyphique ; au sommet, selon M. Griffith[3], aurait été placé un épervier colossal. Cette assertion me paraît rien moins que prouvée.

1. Berchère (*Le désert de Suez*, p. 42), dans une lettre du 13 décembre 1861, mentionne que le docteur de Kantarah occupe ses loisirs à faire des fouilles et qu'il a rassemblé un certain nombre de monuments. Évidemment ce docteur anonyme ne doit être que le signataire de la lettre ci-dessus.

2. Quelques fouilles furent exécutées sur ce point en janvier 1904 par M. le prince d'Arenberg, président de la Compagnie du canal de Suez; les restes d'un établissement de bains furent mis à découvert. Je publierai ultérieurement le résultat de ces travaux auxquels je pris part.

3. Griffith, *Quantara*, dans *Fourth memoir of the Egypt Exploration Fund*, p. 10[illegible].

Le monument est brisé en deux parties dans le sens de la hauteur, vers la moitié environ; l'une, à Port-Saïd, est celle qui a été vue et copiée par Prisse d'Avennes. L'autre ne fut découverte que plus tard, entre les années 1862 et 1865[1]. Il semble que cette seconde partie fut également destinée à Port-Saïd; pour des raisons que j'ignore, elle a été abandonnée en cours de route, au milieu de la rue principale du campement de Kantarah, près l'hôpital, où elle est encore : c'est la partie publiée par Griffith. La ressemblance des textes sur les quatre faces, la répétition des mêmes formules, firent croire à ce savant que le monument était dans un état plus complet, lors du passage de Prisse d'Avennes[2]. A mon tour j'ai copié et pris un estampage des deux parties, et, après un examen attentif des textes, je m'aperçus qu'elles ne formaient qu'un seul et même monument. Celui-ci est en granit rose; il mesure, dans sa hauteur totale, $2^{m}30$; le sommet est brisé; le socle a $0^{m}50$ de hauteur; sa base forme un rectangle de $1^{m}10$ environ (côtés brisés) × $0^{m}80$. Huit lignes d'hiéroglyphes de $0^{m}095$ de largeur sont disposées en colonnes verticales sur les grands côtés de l'obélisque, cinq seulement de $0^{m}12$ pour la face de Port-Saïd et six pour celle de Kantarah. A la base, deux lignes horizontales d'hiéroglyphes de $0^{m}16$ de hauteur. Le travail de gravure n'a jamais été achevé; à une époque peut-être ancienne, quelqu'un s'est amusé à combler une partie des vides, par des signes fantaisistes, imitant grossièrement les hiéroglyphes qu'il avait sous les yeux; mais, devant la dureté de la matière, le nouveau lapicide a bien vite abandonné sa besogne.

C'est un monument dédié par Ramsès II en l'honneur de son père Horus et à ses aïeux, son père, Séti Ier, et son grand-père, Ramsès Ier. Je signale par la lettre P la partie de Port-Saïd et par K celle de Kantarah. La face principale, ainsi que l'indique la base, est gravée sur le monument de Port-Saïd :

P. — A la partie supérieure de l'obélisque est gravé un tableau; on y voit le roi Séti Ier agenouillé, coiffé de la coufieh rayée, le corps est tourné à gauche; le roi présente au dieu Horus à tête d'épervier les deux vases ☋. Le dieu porte le sceptre ⲓ. Devant le roi, la légende hiéroglyphique, gravée verticalement : [illegible].

Devant le dieu, [illegible].

Au-dessous, six colonnes verticales d'hiéroglyphes se lisant de droite à gauche :

1 [illegible]

2 [illegible]

3 [illegible]

1. L'ouvrage de l'Expédition française en Égypte ne signale rien à Kantarah. Donc, c'est bien en 1860 ou un peu avant que la première moitié du monument fut découverte, ainsi que nous l'apprend la lettre de M. de Lesseps.

2. Griffith, *loc. laud.*, p. 103.

4 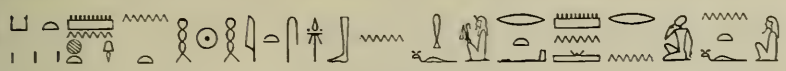

5

Côté gauche P et K. *Tableau.* — On y voyait trois personnages debout : le roi Séti Ier (la figure est brisée) en face des divinités Horus et Ouâzit. Devant le roi, on ne lit plus que : 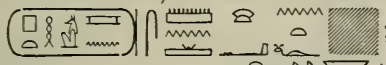 ; Horus 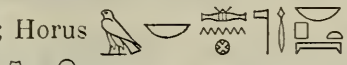 tient dans la main la coudée; la déesse Ouâzit 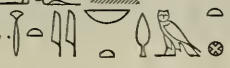 a dans chacune des mains la croix ansée et porte sur la tête .

Au-dessous du tableau, huit colonnes d'hiéroglyphes se lisant de gauche à droite :

1 P 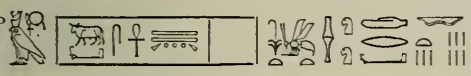 (suite non gravée).

2 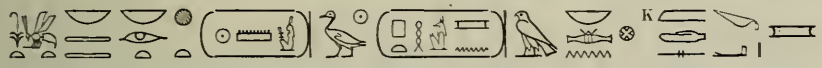

3

4 K

5 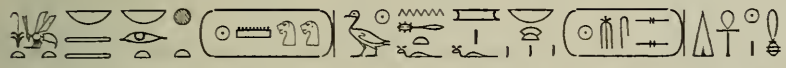

6 Horkhuti : 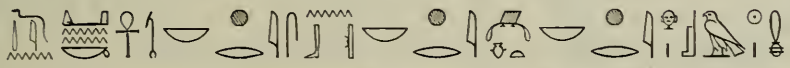

7 Tum, maître de An : 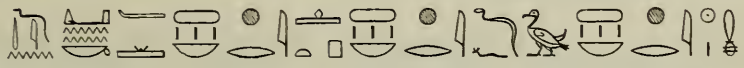

8 Horus, maître de Mesen :

Côté droit K et P. *Tableau.* — Ramsès Ier, debout, est coiffé de la couronne ; derrière le roi , le dieu Horus, également debout, porte la coudée. Devant le roi, est une déesse dont la tête et la légende ont été emportées avec le sommet du monument.

Au-dessous, huit colonnes d'hiéroglyphes se lisant de droite à gauche :

1 P 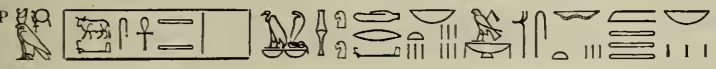

2 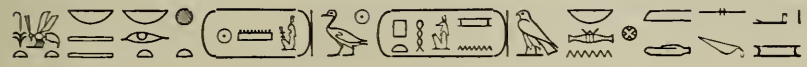

3

4 K

5

6 Horkhuti : 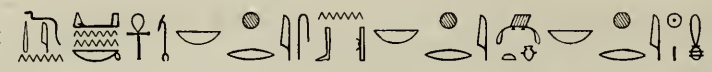

7 Tum, maître de An : 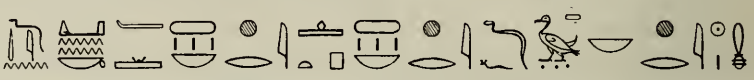

8 Hor, maître de Mesen : 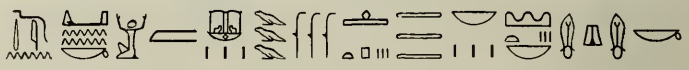

La quatrième face est tout entière à Kantarah. Le tableau manque complètement. Au-dessus, quatre colonnes d'hiéroglyphes se lisant de gauche à droite :

1

2

3 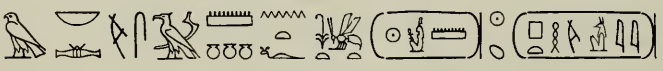

4

Base. — Le socle du monument porte gravé sur ses faces deux lignes horizontales d'hiéroglyphes. Le protocole royal est répété deux fois. Chacune des légendes est séparée par le signe ☥. La gravure du texte n'a pas été terminée.

1 P

1 P non gravé ‖ non gravé K

2 P 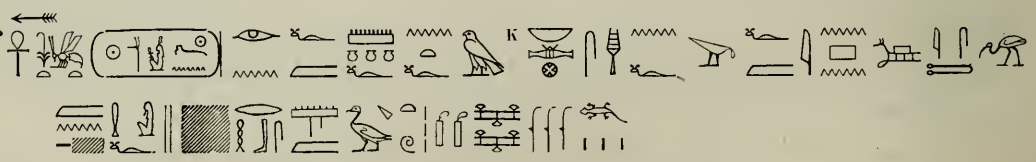

2 P ‖ non gravé K

TEXTES DIVERS BABYLONIENS

PAR

P. Toscanne

Masse d'armes

A

Musée du Louvre. — Masse d'armes en marbre blanc; hauteur, 0m 05; diamètre, 0m 06. L'invocation est adressée au dieu *Gilgameš* par *Urdun.*

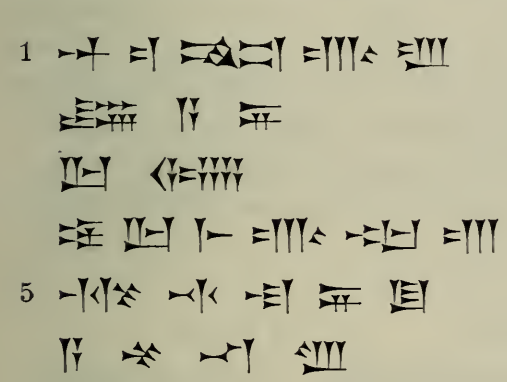

1 *dingir* (*Giš*)-*Gil-ga-*(*meš*)
lugal-a-ni
Ur-dun[1]
tur ur-me-ga-ka-ge
5 *nam-til-la-ni-ku*
a-mu-na-ru

1 A Gilgameš,
son roi
Urdun,
fils de Urmega,
5 pour sa vie,
a voué (la chose).

Sceaux

B

Musée du Louvre. — Sceau sur terre crue. Le nom du personnage est *Urdun,* fils de *Nadi* et prêtre de *Ningirsu.*

1. Le nom de est très répandu. Nous avons publié dans le *Recueil de Travaux*, t. XXX, une masse d'armes au nom de *Urdun, fils de Ur* , et nous donnons plus loin deux textes se rapportant à ce personnage.

Le dieu est assis sur un fauteuil à dossier peu élevé, deux animaux qui semblent être des lions décorent les côtés du siège. Il est coiffé du bonnet pointu et vêtu de la longue robe avec double plissé dans le bas. Un manteau frangé en forme de pèlerine recouvre le haut du corps; de la main gauche, le dieu tient un glaive et de la droite une sorte d'éventail. A la hauteur des épaules de chaque côté apparaissent deux gueules d'animaux. Devant une plante sous forme de lance ou palme, deux personnages dans la partie droite, dont l'un semble être un simple serviteur, l'autre qui le suit est vêtu comme le dieu.

La représentation est ici incomplète du fait que le sceau est en partie brisé; mais une stèle, provenant des fouilles de Suse, nous offre une scène tout à fait semblable. Le dieu, assis, est vêtu et coiffé de même que le nôtre, et tient alors le stylet à la main; du reste, c'est une sorte de réplique de la stèle du roi *Hammurabi*. Devant le dieu, un personnage lui offre une plante exactement de même forme que celle représentée sur notre sceau, mais le serviteur verse de l'eau sur la plante pour lui conserver la vie.

Sur notre sceau, en dessous du texte, un double oiseau, probablement l'oiseau divin. Quatre lignes d'écriture :

1 𒌋𒌋𒁹 𒀭𒊩𒌆𒌆𒌆𒌆	1 *Ur-dun*[1]	1 Urdun,
𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒀭𒊩𒌆𒌆𒌆𒌆 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹	*me*[2] *dingir Nin-gir-su*	prêtre de Ningirsu,
𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒀭𒊩𒌆𒌆𒌆𒌆	*tur Na-di*	fils de Nadi,
𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒀭𒊩𒌆𒌆𒌆𒌆 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹	*me dingir Nin-gir-su*	prêtre de Ningirsu.

C

Musée du Louvre. — Sceau sur terre crue. Même scène que sur le sceau précédent. Une ligne seule d'écriture reste, portant le nom de *Urdun,* mais l'oiseau aux ailes éployées n'est point double.

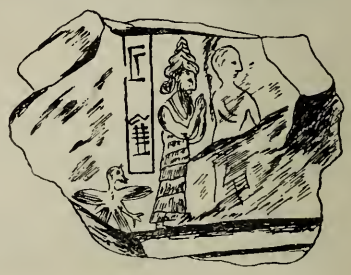

1 𒌋𒌋𒁹 𒀭𒊩𒌆𒌆𒌆𒌆	1 *Ur-dun*	1 Urdun,
.....	.....	.....

1. *Me*, rendu par *ašipu*, S[c] 4, 2, et par *ramku*, S[b] 139, a le sens d'*invocateur*, de *prêtre*.
2. *Urdun, prêtre de Ningirsu,* succède à son père qui, lui aussi, avait le même titre.

Masse d'armes

D

Collection particulière. — Pierre blanche, assez dure. Dans la partie supérieure, un lion, dont il ne reste que la partie d'arrière. Bien que ce petit texte soit très mutilé, il est assez important, car il s'agit d'une pierre *taillée* ou *extraite,* formant *masse d'armes à x têtes,* vouée à tel dieu.

Cette masse d'armes a beaucoup de rapport avec celle du Louvre, dite *masse aux trois têtes,* et qui, fin du registre II et du registre III, porte : (*tak*) *sir-gal-e mu-ba-al* et (III) *kag-giš ur-šak* ▽▽▽.

Le texte est :

1	1 *tak*.....	1 Pierre.....
	mu-ba-a[*l*]	fit extraire (tailler)
	kag-giš šak ▽▽▽...	(en) masse d'armes à têtes trois (?),
	mu-na-ru	il voua (ceci).

Statuette

E

Musée du Louvre. — Statuette en pierre blanche. Comme à la plupart des statues, la tête manque. Il s'agit d'une statue de femme; un long manteau la recouvre, laissant la poitrine demi-nue; une rangée de franges part du haut de l'épaule gauche et vient contourner le sein droit en sautoir. Sur chaque côté et du haut en bas, une longue bande frangée; du haut de l'épaule gauche, une sorte d'écharpe, également à franges, descend plus bas que la ceinture. Le bas de la robe est bardé d'une bande d'étoffe à laquelle est attaché un plissé; comme exécution, le tout est artistement travaillé. La première colonne est fort mutilée, à peine y relève-t-on quelques signes dans chaque case, assez cependant pour en comprendre le sens. L'invocation est à (telle) déesse.

Le texte porte :

Col. I

1	1 *dingir*.....	1 A (déesse).....
.....	*nin*.....	dame.....
.....	*nin*.....	dame.....
.....	*nin*.....	dame.....
	ka-ge	
5	5 *nam-til*	5 pour la vie.

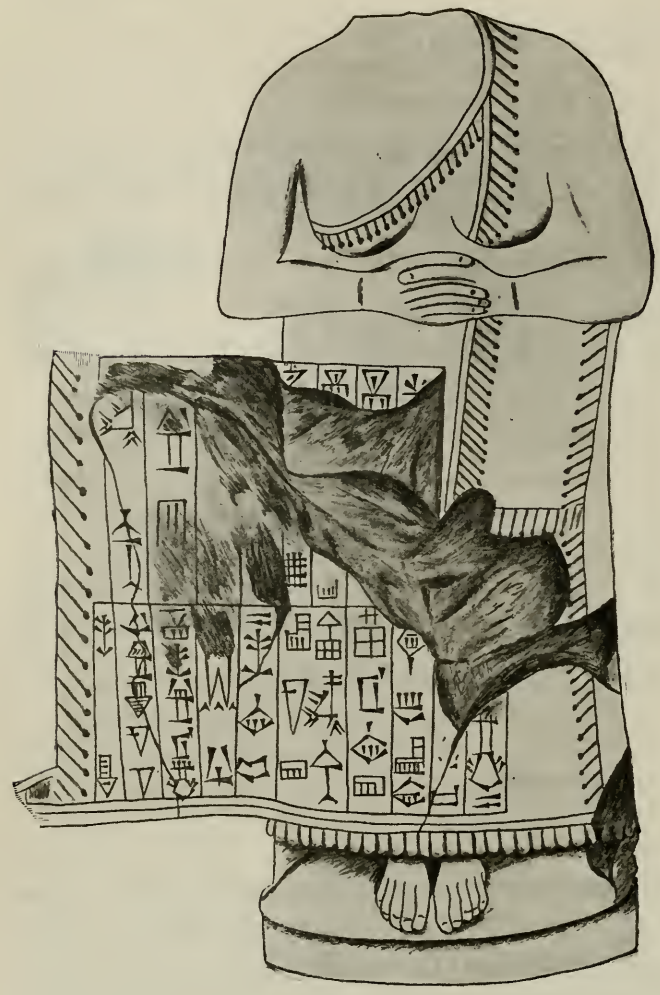

Col. II

1. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
5 [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
10 [illegible]
[illegible]

1 [*Gu*]-*de-a*
[*pa-te*]-*si*
Sir-pur-la-ki
sib ma[2]-*na-ku*
5 *u nam-til-*
la-ni-ku
a-mu-na-ru
alan-ba
nin-mu ka[3]-*ma*[4]-*de*

1 [Gu]dêa,
[paté]si
de Sirpurla,
(pour) le pastorat de son pays
5 et pour sa vie,

a voué (ceci).
(De) cette statue
« ma dame prononce (proclame)

---

1. Il semble que, bien que mutilé, le signe soit bien [illegible].
2. *Ma* est peut-être ici pour *pays* (*ma* = *mâtu*, V[c] 98).
3. [illegible] ([illegible]) [illegible] (*dug-(ga-)ni*) a le sens de *tašiltu* « fête » : [illegible] a ce sens, [illegible] « *faire* un jour de fête ».
4. Lire *inim-ma-de* avec le sens de « prononcer, proclamer ». *Ma* ne change rien au sens, et ici il est infixe.

10 *ut dug-ga-ni-ru*		10 (un) jour (bon, joyeux) de fête, faire. »
mu-bi		(Soit) son nom !

Cylindres

F

Musée du Louvre. — Cylindre en marbre blanc (I, *z*). Le dieu est assis, tête nue, portant cheveux enroulés et barbe longue, habillé du grand manteau échancré sur la poitrine ; de la main gauche, il tient une palme ; de chaque côté du dieu, à la hauteur des épaules, s'échappent deux serpents représentant la foudre. Le dieu est assis sur un chien qui lui sert de siège, le tout supporté par une plate-forme. La barbe semble arrangée en mèches tressées. Devant le dieu, l'officiant, coiffé du bonnet rond, présente au dieu le sceptre qui, de la main droite portée en avant, va le recevoir. Ce personnage tient par la main un serviteur rasé et tête nue. Bien que le premier serviteur semble occuper une fonction supérieure à celui qu'il présente au dieu, tous deux portent le manteau frangé, ouvert sur le devant et laissant voir la longue robe qui les recouvre. L'objet est voué à *Ningišzida* pour *Dungi* par *Nig-kalla*.

Deux colonnes de texte :

Col. I

1	1 *dingir Nin-giš-zi-da*	1 A Ningišzida,
	lugal-a-ni	son roi,
	nam-ti	pour la vie de
	dingir Dun-gi	Dungi,
5	5 *uš-ag-ga-ka-ku*	mâle puissant,

Col. II

	Nig kal-la	Nig-kalla,
(ou)	*šib-lu-še-*(*lu* ou *kin*)	pasteur (berger) des brebis (destinés à la boucherie ou au sacrifice),
	a-mu-na-ru	a voué (ceci).

« A Ningišzida, son roi, pour la vie de Dungi, mâle fort, Nig-kalla, pasteur (berger) des brebis *še-(lu* ou *kin)*, a voué (ceci). »

G

Musée du Louvre. — 13 *v*. Cylindre très petit, en marbre gris-noir, assez bien conservé. Il s'agit d'un fils de [illegible], mais toutefois nous ne pensons point qu'il soit question ici de *Ur-ḫanna, roi de Sirpurla,* mais d'un simple particulier ayant pris ce nom.

Deux personnages, l'un coiffé du chapeau rond et pointu, longue robe; l'autre, en face, coiffé d'une sorte de bonnet à cornes au-dessus du front, sa longue robe est recouverte d'un volant en écharpe. Tous deux portent la main à un croissant supporté par une tige. Deux lignes d'écriture :

1 [illegible]	1 *Me-šag-ga*	1 Mešagga,
[illegible]	*tur Ur-dingir-ḫanna*	fils de Ur-ḫanna.

H

Musée du Louvre. — 2 *a*. Pierre grise ardoisée. Ce petit cylindre, bien conservé, porte l'invocation aux dieux *Ut* et *Ai* (*Šamaš* et *Maliku*?). Ce qui donne de l'intérêt à ce cachet est la représentation qu'il porte. Au milieu, une divinité nue, à deux têtes, coiffée d'une sorte de bonnet; à gauche, un personnage, longs cheveux, coiffé du chapeau rond et pointu, longue robe avec une bande d'étoffe croisée sur la poitrine; il présente au dieu un serviteur coiffé et habillé de la longue robe frangée sur le devant. A droite, deux cases d'écriture, et au-dessus, comme reposant sur le texte, un animal de forme de poisson, avec deux bras non développés; mais de ce corps de poisson ou plutôt de cette larve sort une tête humaine, coiffée du chapeau rond.

Ce dieu à deux têtes nous rappelle le Janus[1], nom de la grande divinité romaine dont le temple était ouvert en temps de guerre et de paix, et qui était représenté avec deux faces regardant l'une en avant, l'autre en arrière. Son règne était l'âge d'or. La légende qui le fait venir de Grèce paraît récente, et aujourd'hui nous avons une origine de Janus, beaucoup plus reculée et affirmée par ce texte fort ancien. Il faut donc attribuer l'origine du dieu à deux têtes aux vieux peuples chaldéens, puisque nous en avons un exemple certain.

1. Cf. Scheil, *Une Saison de fouilles à Sippar*, p. 85.

On invoquait Janus le premier jour du mois et le premier mois de l'année, notre dieu représente le mois de décembre et le mois de janvier; c'est la fin de l'année et la nouvelle saison. Il est fort possible que cette larve à face humaine représente le renouveau, la vie naissante (le printemps), qui commence à naître.

Dans le champ, devant le dieu, un petit animal debout, un insecte et aussi ce bâton de forme inexpliquée, peut-être le bâton de mesure ou de justice; à droite, deux globules.

Le texte porte :

1	1 *dingir Ut*	1 A Šamaš,
	dingir Ai	à Ai (Maliku ?).

I

Musée du Louvre. — Cylindre en marbre. La scène se compose de deux animaux, deux monstres ailés, dont le corps est celui du quadrupède : les deux pattes du devant portent des griffes tandis que celles du derrière tiennent du palmipède, et la queue fort large du haut ressemble à la queue éployée d'un oiseau. Le cou est revêtu d'une forte crinière, l'œil est fort gros, et de la gueule ouverte, armée de crocs puissants, s'échappe une triple langue en forme de flammes.

Sur le premier monstre, entre les deux ailes ouvertes, est juché un dieu, petit personnage coiffé du chapeau à cornes, tenant de la main droite une lame recourbée; le bras gauche est tendu en avant. Sur le second animal, exactement de même forme que le premier, un autre dieu qui porte longue barbe comme le premier; de ces bras tendus, il tient à chaque main un serpent. Un personnage fort grand, portant longue barbe, coiffé de la toque, portant levé un grand bâton, semble conduire les animaux ; ce personnage, accompagnant les dieux, est seulement revêtu d'une jupe fort courte.

Une ligne de texte :

1 1 *Bu-beli-ni.*

Époque achéménide (?).

J

Musée du Louvre. — Cylindre en marbre tacheté rouge, d'une grande finesse d'exécution. Le texte est admirablement gravé, ainsi que les personnages; il est un des plus soignés que possède le Louvre. Le dieu, assis, portant cheveux enroulés et

longue barbe, est coiffé du chapeau à cornes. Devant lui, un personnage sans barbe, coiffé comme le dieu, avec cheveux enroulés, vêtu d'une longue robe avec volants, présente un second individu complètement rasé, habillé d'un superbe manteau ornementé et frangé, mais fort ouvert sur le devant, laissant voir le personnage nu. Dans le champ, le croissant, surmonté du disque étoilé.

Quatre lignes d'écriture :

1	1 *Ma-ma-ni-ša*	1 Mamaniša,
	tur-šal-lugal	fille royale
	(*Karibu*)-*ša Êa*	de Karibuša Êa,
	dub-šar arad-zu	scribe, ton serviteur.

Il s'agit donc d'une femme, fille royale d'un tel qui était son scribe serviteur.

K

Musée du Louvre. — Ce cylindre ne comporte pas de texte, mais il est fort curieux par la scène qu'il représente. Il s'agit d'un cœur duquel s'échappe une tige, surmontée d'une sorte de palme sphérique; c'est l'arbre de vie qui jaillit du cœur, la vie donnée sous forme de plante par le cœur. Ici, le cœur n'est pas représenté avec son sens matériel et restreint, mais comme l'organe noble par excellence, et cette coutume de dessiner un cœur pour exprimer le culte de la vie est commune à tous les peuples et à tous les siècles. Ce qui est intéressant surtout, c'est sa représentation sous cette forme, c'est le premier schéma de cet organe qui devait être tant représenté ainsi plus tard. De chaque côté, deux animaux à poils, portant de longues cornes et appartenant à la race caprine, sont debout et broutent à l'arbre de vie; ils viennent sucer la plante, la moelle, considérée comme étant l'essence de vie par excellence. Dans le champ, une sorte d'astérisque, surmontée de l'étoile simple.

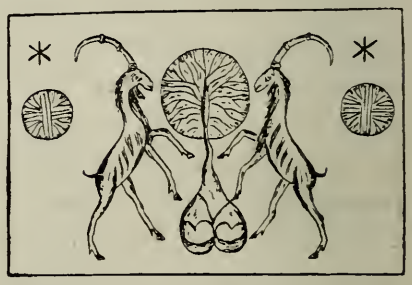

L

Musée du Louvre. — Cylindre en marbre, d'une facture très soignée. La scène se compose d'un dieu debout, coiffé du bonnet surmonté du croissant, tenant de la main droite un arbre de vie avec sept globules, et vêtu de la longue robe; la jambe droite,

1. Le signe semble être , et provisoirement lisons-le *karibu*, mais peut-être est-ce le signe avec la lecture *imma*.

relevée, est appuyée sur les sept planètes. Devant lui, un personnage, coiffé de la calotte et aussi revêtu de la longue robe, et derrière lui un second, qui, comme lui, a les mains levées, mais ce dernier est coiffé du chapeau à cornes répétées. Dans le champ, deux petits personnages dans une attitude bizarre et opposés l'un à l'autre par la tête.

Deux lignes d'écriture :

1	1 *dingir Nin-šaḫ*	1 A Ninšaḫ,
	sangu An-na	prêtre d'Anna.

Sceaux

M

Musée du Louvre. — Ce petit sceau est déroulé sur une tablette datée. La scène se compose d'un homme luttant contre un lion debout et d'un autre personnage coiffé du bonnet à cornes et dont la partie inférieure est celle d'un taureau; dans le champ, deux perdrix.

Le sceau comporte trois lignes de texte :

1	1 *Ur-dingir-Nin-mar-ki*	1 Ur-Nimarki,
	dub-šar	scribe,
	tur lugal Ušum-gal	fils de Lugalušumgal.

La tablette est datée de :

mu Si-mu-ru-um-ki ba-ḫul — Année de la destruction de Simuru.

N

Musée du Louvre. — Sceau déroulé sur tablette, trois lignes d'écriture. Un personnage debout, coiffé du bonnet à cornes, longue robe serrée à la taille par une cein-

1. Nommé dans II, 59, 23c; III, 67, 54c.

ture, et tenant à la main un trident; en avant, un personnage, sans doute un officiant. Derrière le dieu, l'arbre de vie à cinq globules.

Le texte est :

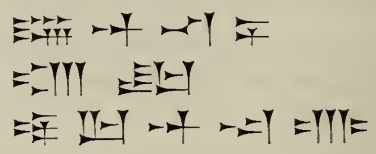

1 *Lu-an-na-ru*	1 Luannaru,
dup-šar	scribe,
tur Ur-dingir-Ba-u	fils de Urbau.

La tablette est datée de :

mu Ki-maš-ki ba-ḫul

Année où fut détruit Kimaš(ki).

Serviteur du dieu Gudêa

O

Nous donnons ici deux petits textes très importants par les renseignements qu'ils nous apportent; il s'agit de deux cylindres-cachets déroulés sur tablette. Ce sont des fonctionnaires attachés au culte de Gudêa. Nous savions déjà que le patési Gudêa avait été divinisé après sa mort, et que, le jour de la fête de Dungi, dans les mois de Šu-zir, de Še-il-la, de Kar-maš, de Mu-šu-ul, il lui était adressé des offrandes en nature, telles que de la *liqueur douce,* de la *farine,* etc.

Jusqu'ici, nous connaissions le 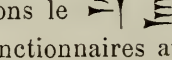 [1], (ministre) de *Gudêa,* mais notre texte mentionne deux fonctionnaires au ministre du dieu Gudêa avec des titres différents; c'est d'abord le 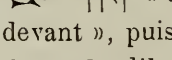 « celui qui se tient devant », avec le sens de *maḫâru* « présenter, se tenir devant », puis le 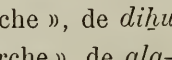 « celui qui s'approche », de *diḫu* « s'approcher »; « celui qui marche », de *alaku* « marcher ».

Le cylindre devait être d'une grande finesse comme exécution, car la scène sur notre sceau est fort jolie. Le dieu, coiffé du bonnet rond, portant longue barbe et cheveux enroulés, est assis sur un siège ornementé; sur les côtés, un lion assis, et sous les pieds du dieu un animal couché, probablement un lion. Derrière le dieu, un arbre de vie à cinq globules, que semble tenir un lion debout. En avant, un personnage, coiffé du bonnet à cornes, avec longue robe, et tenant

1. Cf. Scheil, *Le Culte de Gudêa,* dans le *Recueil de Travaux,* t. XVIII, p. 64-74.

par la main un serviteur de marque, derrière un officiant. Dans le champ, l'oiseau aux ailes éployées, le disque avec la double étoile.

Le texte porte :

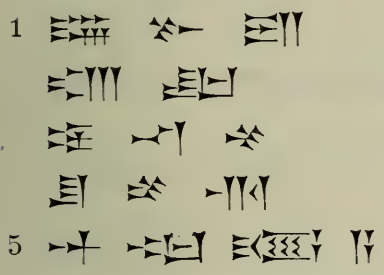

1	*Lu-gid-da*	1	Lugidda,
	dup-šar		scribe,
	tur Na-mu		fils de Namu,
	šu-gab-ri		prêtre (ministre)
5	*dingir Gu-de-a*	5	de Gudêa.

Q-R

Le cylindre, déroulé sur cette tablette, signale le du dieu Gudêa et a quatre cases d'écriture :

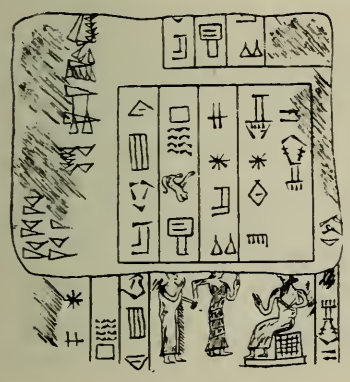

1	*Ur-Nigin-gar*		prêtre (ministre)
	dup-šar	5	de Gudêa.
	tur Ur-(an)-Nabû		
	šu-te dingir Gu-de-a		

1 Ur-Nigingar,
scribe,
fils de Ur-Nabû,

Le est donc celui qui « s'approche » du dieu, comme nous avons le , celui qui « vêtit » le dieu.

La tablette est datée et a pour texte :

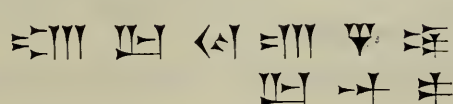

« Cachet de Ur-ušu-gar, fils de Ur-Nabû (?). »

1 *ita še-il-la*
itu Isin dingir Dun-gi
ud 𒌋𒁹 *kam*
mu-Gimil-Sin lugal
Uru-ab-ki ma e-dingir en
5 *ê-dingir* .....
mâ-maḫ ..... *gim*

1 Mois de Še-il-la,
mois de la fête de Dungi,
jour 11e,
année de Gimil-Sin, roi
d'Ur .....
.....
la barque suprême ..... fit.

NOUVELLES NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil

III

Tablette de Kut-el-Ḥaï. — Kut-el-Ḥaï, ou simplement Ḥaï, est situé sur le Schaṭṭ-el-Ḥaï, à un peu plus du tiers de chemin allant de Kut-el-Amâra à Telloh. Le lit du Schaṭṭ est ancien, soit que le Tigre y ait passé autrefois, comme certains le croient, soit qu'il ne s'agisse que d'un bras du fleuve ou d'un canal, œuvre des hommes. Dans cette région, Ḥaï est le point le plus septentrional où jusqu'à ce jour le hasard nous ait livré un souvenir écrit du passé antique.

Notre tablette diffère assez comme rédaction de celles que nous connaissons par d'autres ruines. Le formulaire n'était pas, en effet, si uniforme qu'on pourrait le croire, en Babylonie. Autant de centres, autant de nuances particulières de style et d'écriture : Dilbat, par exemple, tranche sur ses voisines, Sippar et Babylone, comme il ressort des Archives publiées par J.-Ét. Gautier, etc.

Une dette d'une demi-mine d'argent est acquittée par Amatum, envers Išarpadda (var. Išarpadan), qui paraît être un dieu ou un être divinisé, et envers Girra (Urra) gašer, qui fait cause commune avec le précédent, son maître. Je transcris :

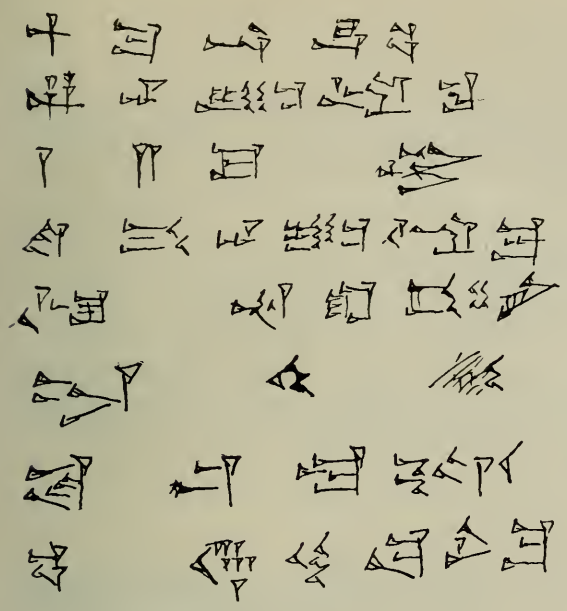

1/2 ma-na kaspi
kasap (ilu) I-šar pad-da
A-ma-tum
SAG-GA (ilu) I-šar pad-da
u Gir-ra ga-še-ir
AL DUG-DUG (?)
ITU (GIŠ) APIN GAB-A
UD 17 (KAM) BA-NI-MA

Au sujet d'une demi-mine d'argent,
argent du divin Išarpadda, —
Amatum,
le cœur du divin Išarpadda
et de Girra gašer,
a contenté.
Mois de Araḫsamna,
jour 17e.

Cachet.

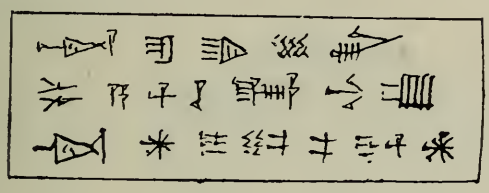

NOTES

2. Il existe d'autres noms, composés sur le modèle de (ilu) Išarpadda, tel Išar Šamaš (Ranke, *PN.*, p. 110). Dans ce cas, le signe de la divinité ne précède pas le nom. Ici, au contraire, il ne peut s'agir d'un simple particulier. Le divin Išarpadda était un prince mort ou vivant, ou encore un dieu. Un des noms de Ninip est précisément (*ilu*) *Išar* [illegible] *-su* (Brunn., 4002), c'est-à-dire *Išar ṭitalsu* (?). Ce texte si bref donne, dans l'empreinte du cachet, la variante (*ilu*) *Išar pa-da-an*. Le prêtre ou client de ce personnage était *Girra gašer* (c'est-à-dire Girra est puissant), fils d'Aḫunnum, qui pouvait être l'unique réel bénéficiaire de la dette d'Amatum.

3. Il existe un individu *Abatum* (Ranke, p. 58), mais notre *Amatum* est plutôt à rapprocher d'*Awiyatum* (*ibid.*, p. 68).

7. Le nom du mois ne peut ici se lire que GIŠ-ENGAR-GAB-A ou GAN-ENGAR-GAB-A. De toute façon, c'est Arahsamna. GAN, etc., rappelle le style élamite pour désigner ce mois : A-ŠAG DINGIR-RA ENGAR-A. Cf. *Délég. Perse*, t. X, p. 19. Remarquons cependant que le dernier signe pourrait être aussi cette fois LAL et non pas A.

A noter encore comme particularité le BA-NI-MA final.

IV

Le dieu Lamaḫar. — J'ai publié, en 1900, dans ce *Recueil*, t. XXII (note LIII, n° 3), un cylindre de la collection de Clercq, portant la légende :

Ra-bu-ut (ilu) Sin (EN-ZU)
mâr I-li GUR (târu) li-di
arad (ilu) La-ma-ḫa-ar.

Le nom divin, ou mieux le surnom divin, *Lamaḫar* « sans rival » fait penser, ajoutai-je entre autres choses, à Lagamal (Lagamar), Latarak, qui, s'il y a réellement analogie, sont tous de caractère sémitique.

J'ai rencontré, depuis ce temps, un autre cylindre portant ce texte :

(dingir) Šu-nu-gi
ên sag-dan ka-tar-ri
(dingir) Lama zi šum-mu
nita im-tuk-é

Soit : Au dieu Lamaḫar,
seigneur prééminent, glorifié (*mudtallu*),
divin protecteur qui dispense la vie, —
Gir(ra) na'id.

Il ressort indubitablement du rapprochement des deux documents que, dans le nom divin *Lamaḫar, La* est la négation, comme NU dans ŠU-NU-GI ; que ŠU-GI (resp. GE) est pour *mahâru*, comme nous le savions par Brunn., 2395, et que *La maḫar* correspond adéquatement à ŠU-NU-GI.

La maḫar a le même sens que *la šanan*. On lit, dans le *kudurru* de Nazimarattaš, *šarru la maḫar* (*Délég.*, t. II, p. 86, col. I, 6).

Il est donc probable que le groupe des noms ou surnoms divins Lagamal (Lagamar), Latarak, Laz, sont aussi des formations analogues, franchement sémitiques. Que penser du bon goût de Husing opinant différemment, et nous invitant ironiquement à traduire *Lagamal* par *Pas-chameau* ?!

V

Un nouveau patési de Nippur. — A la liste des Ur Enlil, Ur Nab-bad (?), Lugal ezen dug, Dada, il faut ajouter *Nam-maḫ abzu,* dont le nom se trouve compris dans une formule de dédicace gravée sur un rebord de vase :

(dingir) Nin ê-gal
nam-ti
Nam-maḫ zu-ab
pa-te-si En-lil-(ki)-šú

Igi (dingir) En-lil-sú
arad-da-ni
a-[mu-ru]

« A Nin êgal, pour la vie de Nammaḫ abzu, patési de Nippur, Igi Enlil-šú, son serviteur, a voué (ceci). »

NOTES

1. La déesse Nin êgal était l'épouse du dieu IP, dont le culte florissait surtout à Dilbat. Notre objet se trouvait justement joint à un lot de tablettes de cette dernière provenance. Inutile de songer à *Nin lil gal*, comme il a été proposé pour ce nom de divinité.

5. Traduire les dernières lignes : « en la présence d'Enlil, Gir(ra)dani a voué » se justifierait grammaticalement et onomastiquement, mais *Igi Enlil-šú* est un nom propre comme *Igi Bau-šú* (Genouillac, tabl. 17 et p. 112) et *Ana pani ili* (Ranke, *PN.*, p. 66).

Pour *Gir-dani* = *arad-da-ni*, cf. *VAB.*, I, p. 15, l. 12.

La gravure est belle et digne de la meilleure époque.

VI

Légende votive. — Une masse d'armes, figurant deux lions à queue leu-leu, trouvée à Suse, porte ce petit texte :

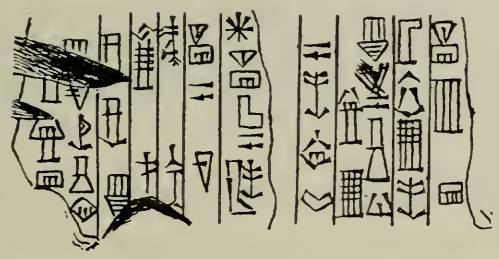

1	*(dingir) Nin uru-a mu-gub*	1	A Nin urua mugub,
2	*nin-a-ni*	2	sa dame,
3	*nam-ti*	3	pour la vie
4	*Dun-gi*	4	de Dungi,
5	*nita kal-ga*	5	mâle héros,
6	*lugal Šiš-ab-(ki)*	6	roi d'Ur, —
	-ma-ka-šú		
7	*Nin-kisal-šú*	7	Nin kisal-šú, (femme)
8	*Ur nigin-mu*	8	de Ur nigin-mu,
9	*ga-raš a-ab-ba-ka-ge*	9	préfet (?) de la mer,
10	*a-mu-na-ru*	10	a voué (ceci).

NOTES

1. La déesse *Nin ali*, parèdre de Šimut, serait-elle mentionnée ainsi sous une forme plus complète? Le sens du nom semble être « la dame citadine » (celle qui se tient dans la ville). Si l'on donne à *izzaz* son sens juridique, c'est celle qui répond de la ville, la garantit.

7. *Nin kisal* est un nom propre comme *Ur kisal* dans *Cuneif. Texts,* IX (pl. 43), 18426, col. 2, 17. Mais cette fois il y a plus. Le nom *Nin kisal-šú* existe en double dans Genouillac (tabl. 11 et 12). A cause du double génitif *ka-ge* de la ligne 9, on peut croire que le nom suivant Ur nigin-mu, nom d'homme, dépend du précédent : Nin kisal-šú, (celle) de Ur nigin-mu.

9. Ce dernier était GA-RAŠ (KAŠ) (du pays) de la mer (Brunn., 6129). Cette fonction est connue, mais sous la forme RAŠ(KAŠ)-GA, dans Genouillac, tabl. 2 et 5, p. xxviii. « C'est un fonctionnaire unique, dit-il, débiteur, comme les grands per-
» sonnages, d'un mouton destiné au palais (*RTC.*, 44; cf. *TSA.*, 5). Un *kas-ga-*
» *maḫ* reçoit et acquiert des parfums et des céréales (*nisaba*) qu'il fait porter à la
» maison du roi (*RTC.*, 20 et 21). Sa fonction propre (*nam kas-ga-ag*) avait peut-
» être rapport à la confection du mobilier (*RTC.*, 206). »

VII

Kummali. — Ce vocable ne se trouvait jusqu'à ce jour que dans les syllabaires ou dictionnaires. Il passait pour synonyme de *bûlum,* et il s'écrivait *qummali,* d'après II Rawl., 47, 5-9, c-d, corrigé par Delitzsch (*HWB.*, p. 587-588), qui lui donne le sens de *bûlu,* « animal », spécialement « le quadrupède », à cause de l'idéogramme ŠA UR TAB-TAB, commun aux deux mots. N'est-ce point, par une affectation restrictive, ce *qummali* qui désigna plus tard le *qammalu, gammalu,* « chameau », assez tard venu en Assyro-Babylonie?

Le petit texte qui suit date de l'époque de Hammurabi et paraît employer ce mot avec son sens vague.

1	*A-na a-bi-ya*	1	A mon père
2	*ki-bi-ma*	2	dis :
3	*um-ma (ilu) Za-má-má ḫa-zi-ir*	3	Zamama ḫazir,
4	*ma-ru-ka-ma*	4	ton fils :
5	*iš-tu u-um te-e-zi-ba-an-ni*	5	Depuis le jour où tu m'as quitté,
6	*ku-um-ma-li am-ta-la*	6	j'ai acquis le bétail (*ou* j'abonde en bétail)
7	*ša a-bi iq-bu-u*	7	que mon père a dit.
8	*ana LU-NITA u NI-GIŠ*	8	Pour les moutons et l'huile,
9	*kaspam a-bi li-ša-bi-lam*	9	que mon père envoie de l'argent!
10	*la u-ḫa-ru-nim li-'-mu-tu-u-nim*	10	On ne doit pas tarder, (mais) qu'on se hâte!

NOTES

6. *Amtala* me paraît se rattacher à une racine מאל ,مال, avec le sens de l'arabe, plutôt qu'à *malû.*

10. *Uḫaru(nim)* est pour *uḫḫarunim,* de *aḫâru; li'mutûnim,* pour *liḫmuṭunim,* de *ḫamâṭu.*

VIII

Un nouveau poids perse. — Sorte d'obélisque tronqué en diorite (?), 0^{m} 11 sur 0^{m} 105 à la base; haut. : 0^{m} 11. Poids : 2^{kgr} 265. Porte une inscription trilingue :

a

1 *Ana-ku* ▏ *Da-a-ri-ya-wuš šarru*
2 *rabu-u šar šarrâni šar matâti*
3 *šar qaq-qa-*[*ri*] (ou *ru*) *mâr* ▏ *Uš-ta-*
4 *as-pa* ▏ *A-ḥa-man-niš-ši-'*

b

5 *U* ▏ *Da-ri-ya-ma-u-iš* ▏ *sunkuk*
6 *ir-ša-ir-ra sunkuk sunkuk*(*ip*)-
7 *in-na* ▏ *sunkuk da-a-u-iš-pe-*
8 *na* ▏ *sunkuk* ▸ *mu-ru-un i uk-ku-*
9 *ra* ▏ *Mi-iš-da-aš-pa ša-ak-*
10 *ri* ▏ *Ḥa-ak-ka man-nu-ši-ya.*

NOTES

a, 3. A noter *šar qaqqari* sans plus, et *b*, 4, 5, ... *i ukkura.*

Le texte perse comprend neuf lignes, avec la formule connue correspondante.

Je ne connais pas l'origine ni le lieu actuel de ce petit monument. On me l'a soumis il y a quelques années, lors du passage d'un mirza à Paris, avec autorisation de le publier. Est-ce le poids de Kerman[1], que l'on aurait réussi à enlever de sa chapelle de Nimatullah près de cette ville?... J'ai pensé qu'il était intéressant d'en indiquer l'existence, la forme et le poids (4 mines 1/2 environ), soit 2^{kgr} 265), après l'article si substantiel de Weissbach sur les poids babyloniens, assyriens et perses dans la *ZDMG.*, t. LXI, p. 379-402, et *ibid.*, p. 948-950, et avant le grand travail que Michel Soutzo prépare pour les *Mémoires de la Délégation en Perse* sur l'ensemble des poids susiens et autres.

Il n'est pas d'année, en effet, où nos fouilles ne viennent augmenter richement la collection des poids susiens, talents, mines, sicles et minettes. Parmi les derniers appoints, je citerai encore au hasard un canard de ▸ *ma-na*, 1 mine = 0^{kgr} 507, un canard de ▏▏, soit 2 sicles = 17^{gr} 200; enfin, une petite pièce cylindrique portant ▸ *ma-na TUR*, soit une petite mine, ou minette. Poids : 2^{gr} 900.

1. Cf. A. V. Williams Jackson, *Persia Past und Present. A Book of Travel and Research with more than 200 Illustrations and a Map.* A la page 184, est reproduit cet objet, en trois planches, où Weissbach n'hésite pas à voir un poids (*Zeitschrift der D. M. G.*, LXI, p. 719 et 949).

LE PLUVIER DE MONGOLIE

Charadrius mongolicus, Pallas

PAR

P.-Hippolyte Boussac

Sa longueur totale est de 29 centimètres. Les Égyptiens du Moyen Empire l'ont, sous le nom de , représenté à Beni-Hassan (fig. 1)[1]. C'est une espèce de l'Asie centrale, dont l'aire de dispersion s'étend sur l'Inde, le Thibet, la Mongolie, le nord de la Chine, les Philippines, les îles de la Sonde et l'Australie[2]. D'après Tristram, on la rencontre, pendant l'hiver, en Palestine, sur le rivage de la mer Rouge et le long des côtes de l'Afrique orientale[3]. Sa présence a également été signalée dans le Kordofan. En été, cet échassier a toute la partie supérieure brune à reflets légèrement verdâtres, le dessous du corps est d'un blanc pur, ainsi que le front et le dessus de l'œil; un large plastron de plumes rougeâtres entoure sa poitrine, le bec est noir, l'iris brun, les pattes d'un brun olivâtre. L'aile pliée égale presque la longueur de la queue.

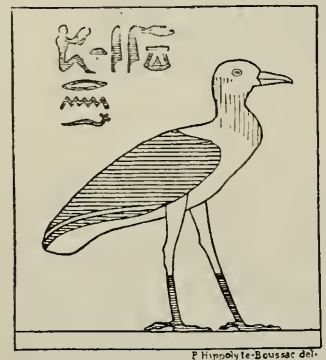

Fig. 1. — Le Pluvier de Mongolie (d'après Champollion, *Mon.*, t. IV, pl. CCCLI).

Si l'on tient compte des conventions admises chez les peintres égyptiens, leur image du rappellera fort bien le Pluvier de Mongolie; ils ont traité en vert, couleur du reflet, les ailes et les pieds; en blanc toute la partie inférieure; la large bande rouge et les autres détails sont aussi facilement reconnaissables. La seule anomalie qu'on y puisse relever est la présence d'un pouce, assez développé, qui n'existe pas dans l'oiseau vivant.

Il faut donc, je crois, dans cette figure, reconnaître une interprétation stylisée du Pluvier de Mongolie, en parure d'été, puisque, en hiver, les teintes sont plus pâles et que le collier rouge n'existe pas; mais, alors, n'est-on pas autorisé à croire que dans l'antiquité pharaonique cet oiseau fréquentait, accidentellement, l'Égypte durant la saison chaude?

L'auteur de cette peinture, pleine d'élégance et très harmonieuse, semble le donner à entendre, puisque, pour attirer, sur son sujet, une attention plus soutenue, il a écrit au-dessus : « »[4]. Insistance inutile si ce pluvier avait été commun dans le pays et connu de tous.

1. Champollion, *Monum.*, vol. IV, pl. CCCLI; — Wilkinson, *The Manners and Customs*, etc. (1878), vol. II, p. 113, n° 12; — Griffith, *Beni-Hasan*, part. IV, pl. XIII.

2. Th. von Heuglin, *Ornithologie Nordost-Afrika's*, 2e vol., p. 1023; — Temminck, *Manuel d'Ornithologie*, 4e partie, p. 355; Pluvier à plastron roux, *Charadrius pyrrhothoraxæ*; — Gould, *The Birds of Europe*, vol. IV, pl. 229, *Charadrius pyrrhothoraxæ; The Birds of Australia*, vol. VI, pl. 19, *Hiaticula inornata*.

3. Tristram, *The Fauna and Flora of Palestine*, p. 129.

4. On trouve quelquefois la même formule à la suite du nom d'un chien sur lequel on veut plus spéciale-

GROUPE D'AMON ET D'AMÉNIRITIS Ire

Peut-être pourrait-on aussi voir dans le une reproduction du Guignard asiatique (*Charadrius asiaticus*, PALLAS); assez semblable au *Mongolicus* et fréquentant les mêmes régions à l'ouest de l'Asie; mais cette espèce change également de parure suivant les saisons.

SUR UN GROUPE D'AMON ET D'AMÉNIRITIS Ire

PAR

GEORGES LEGRAIN

J'ai acheté cette année, à Louqsor, le groupe qui fait l'objet de cet article. Il provient, je crois, des fouilles qu'un nommé Moussa Saïd fait à Karnak dans sa maison. En terre émaillée bleu clair, incomplet, il mesure actuellement 0m 12 de hauteur et représente Améniritis Ire, la fille de Kachta, qui, assise sur les genoux d'Amon, enlace et embrasse le dieu de Thèbes.

Deux lignes de texte à l'avant du siège cubique d'Amon et trois au dos nous donnent les titres des deux personnages :

A. Avant du siège, à droite : « La femme du dieu, » l'étoile du dieu, *Khanofiroumaout*, [aimée] d'Amon. »

B. Avant du siège, à gauche : (*sic*) « La femme du » dieu, la fille du dieu, *Améniritis*, aimée d'Amon. »

C. Au dos du siège :

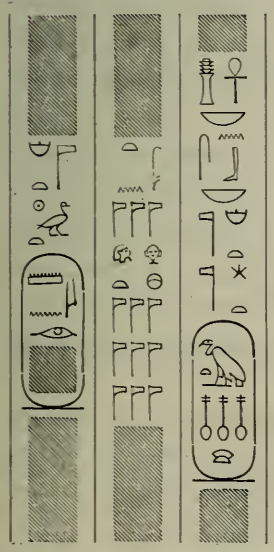

« [Amon-Râ], roi des dieux, chef de la neuvaine de dieux, » [donne] toute vie et stabilité, toute santé à l'épouse du dieu, » l'étoile du dieu, Khanofiroumaout....., femme du dieu, » fille du soleil, *Aménir*[*itis*]..... »

La tête d'Amon, les épaules et la tête d'Améniritis n'ont pas été retrouvées, et c'est grand'pitié, car, complet, ce charmant groupe serait un prototype inattendu du *Baiser* de Rodin. Amon est assis sur le trône cubique, les pieds posés sur un tabouret, les reins bridés par la shenti. C'est la pose grave et sereine des dieux et des rois; mais voici que le Maître des trônes des deux mondes ouvre ses bras musculeux pour recevoir sa femme terrestre, et qu'il la serre sur son vaste thorax, tel ce héros des Mille nuits et une nuit, dont, seul, le haut du corps était demeuré vivant.

Améniritis s'est blottie contre lui, l'enlaçant de son bras droit, qui, souple, passe sous l'aisselle; et la main, posée à plat dans le dos, s'y appuie

---

ment attirer l'attention; voir CHAMPOLLION, *Monum.*, vol. IV, pl. 426, fig. 4. Dans la figure ci-jointe, j'ai mis l'inscription simplifiée de Wilkinson, celle donnée par Champollion contenant des signes qui paraissent étrangers au sujet.

fortement comme pour rapprocher plus encore le corps de la femme de celui du dieu.

La malchance veut qu'il ne soit demeuré que peu de l'avant-bras gauche. Ce qui en reste nous permet de deviner quelle était la pose de l'épouse divine. Elle n'est pas assise toute raide, hiératique. Les pieds posent encore sagement sur un tabouret qui lui a permis d'atteindre jusqu'aux genoux du dieu un peu plus grand qu'elle, mais, pour l'étreinte, le torse s'émancipe, s'assouplit, tourne sur les hanches, et les deux seins rigides d'Améniritis frôlent les pectoraux d'Amon tandis que la main gauche semble attirer vers le baiser la tête de l'époux divin.

Je ne puis exprimer, comme je voudrais le savoir faire, la grâce inattendue de ce petit monument et la beauté de son modelé. Il y a dans ce groupe une intensité de vie qui en fait presque le chef-d'œuvre d'un art égyptien dont nous ne connaissons encore que peu d'exemples. Il nous faut remonter jusqu'à l'art atonien pour trouver pareille fougue et pareil naturel. Parfois les bas-reliefs nous montrent bien les rois embrassant les dieux, mais ce sont alors de grands gestes compassés, cérémonieux, comme ceux des héros du répertoire classique; voyez surtout les bas-reliefs de Louqsor et de Déir-el-Bahari qui nous montrent Amon procréant lui-même Hatshopsouïtou ou Aménôthès III. Le dieu et la reine sont presque ridicules tant ils sont gravement assis en face l'un de l'autre, et quiconque n'en est pas averti ne peut se figurer que la reine pourra concevoir à la suite d'un pareil entretien où, seule, la parole, le Verbe semble jouer un rôle.

Dans notre groupe, au contraire, nous avons tout laisser-aller, toute grâce; ce sont là deux amoureux : tel Jupiter, Amon ne dédaignait pas les mortelles et savait leur rendre leurs caresses.

Peut-être, d'ailleurs, dans la différence apportée pour la figuration de cette scène à plusieurs siècles de distance, devons-nous voir l'indication d'une modification du concept qu'on se faisait de la divinité et de ses faits et gestes. Amon, peu à peu, s'était-il rapproché des humains, et ceux-là s'en faisaient-ils à cette époque une idée moins abstraite que jadis?

En tout cas, nous savions déjà que certaines femmes lui étaient consacrées, et notre groupe n'est, en quelque sorte, que l'illustration d'un passage d'Hérodote, qui, nous parlant de Jupiter-Belus et de son temple à Babylone, ajoute : « Dans la dernière tour, » est une grande chapelle, dans cette chapelle un grand lit magnifique, et près de ce » lit une table d'or. On n'y voit point de statues. Personne n'y passe la nuit, à moins » que ce ne soit une femme du pays, dont le dieu a fait choix, comme le disent les » Chaldéens, qui sont les prêtres de ce dieu.

» Ces mêmes prêtres ajoutent que le dieu vient lui-même dans la chapelle, et qu'il » se repose sur le lit. Cela ne me paraît pas croyable. La même chose arrive à Thèbes » en Égypte, s'il faut en croire les Égyptiens; car il y couche une femme dans le temple » de Jupiter thébain, et l'on dit que ces deux femmes n'ont commerce avec aucun » homme. La même chose s'observe à Patare en Lycie, lorsque le dieu honore cette » ville de sa présence. Alors on enferme la grande prêtresse la nuit dans le temple[1];

1. Ainsi que nous l'indique Hérodote, Amon avait son harem à Karnak et à Louqsor, et c'est, je crois, là

» car il ne rend point d'oracles en ce lieu en tout temps » (*Clio*, I, 181-182).

Toute incroyable que cette coutume semble à Hérodote, elle justifie ce que nous connaissons des « épouses du dieu », des , mieux que ce que nous rapporte Strabon des pallacides[1] et de leur dépravation précoce, à moins que nous ne voyions dans le témoignage du géographe l'indication de la décadence et de la corruption où étaient tombées les anciennes épouses d'Amon, qui jadis étaient plus que les grands prêtres et que les Pharaons eux-mêmes, et qui, par ce fait même, il me semble, ne pouvaient ni ne devaient se prostituer à tout venant. Je ne veux certes point me porter champion ou commentateur de la continence spéciale des Shapenapit, des Nitocris et des Améniritis, mais, en mettant Hérodote et Strabon en parallèle, je remarque une divergence absolue dans les résultats de consécration de la femme-prêtresse au dieu. D'un côté, elle n'a commerce avec aucun homme; de l'autre, elle l'a avec le premier venu : après quoi on la marie « non sans avoir, au préalable, ajoute gravement Strabon, pris le deuil en son honneur, à l'expiration de son temps de prostitution ». Et la pallacide, précise Strabon, est libre de prostituer sa beauté et de s'abandonner à qui elle veut, jusqu'à sa première purgation menstruelle. Or, ce phénomène advient, paraît-il, dans la Thébaïde, lorsque les jeunes filles atteignent l'âge de neuf ou dix ans. Par contre, si nous identifions les pallacides de Strabon avec les épouses d'Amon, nous constaterons qu'elles détiennent presque toujours cette fonction jusqu'à un âge très avancé, et je ne crois pas que l'intendant qui marche souvent derrière elles soit un mari ayant une prépondérance quelconque au moins au point de vue civil. Et quand bien même cela serait, il semble résulter du passage de Strabon que, une fois mariée, la pallacide était remplacée par une autre.

Strabon, comme Hérodote, nous fournissent si souvent des renseignements dont la véracité est confirmée par les découvertes modernes, que nous devons toujours nous efforcer de concilier leurs opinions quand elles sont différentes, et nous dire, par exemple, pour le fait qui nous occupe : quand Hérodote (vers 484-425 av. J.-C.) visita l'Égypte, la femme consacrée à Amon thébain vivait ainsi qu'il le raconte, et quand Strabon, sous le règne d'Auguste, accompagnait Ælius Gallus (c'est-à-dire quatre cents ans après), la pallacide qui avait succédé aux épouses du dieu, aux Shapenapit et aux Améniritis de jadis ne remplissait plus de la même manière les fonctions que celles-ci exercèrent lorsque Amon et Thèbes commençaient à décliner. Devons-nous voir dans cette différence de conduite un déclin normal de la religion thébaine qui va bientôt

que nous devons rechercher l'origine du mot Apitou, qui, sous les formes , , , , désigne les favorites et leurs demeures, et qui, d'autre part, sous les formes , , , , désigne Karnak. Le terme peut se traduire : « Amon-Râ, qui réside dans » le territoire des Harems ».

1. « Quant à Zeus, leur divinité principale, ils l'honorent en lui consacrant une de ces jeunes vierges que » les Grecs appellent des pallacides, vierges chez qui la plus exquise beauté s'allie à la naissance la plus » illustre. [Une fois au service du dieu,] cette jeune fille est libre de prostituer sa beauté et de s'abandonner à » qui elle veut, jusqu'à sa première purgation menstruelle; passé cette époque, on la marie non sans avoir, » au préalable, pris le deuil en son honneur, à l'expiration de son temps de prostitution » (STRABON, XVII, 46).

agoniser, ou bien la résultante de la politique des Ptolémées, qui, autant qu'ils le purent, tendirent à annihiler la puissance jadis formidable du clergé thébain et à discréditer son culte en le laissant rouler dans la dépravation de ceux de Syrie?

Il y aurait là bien des points à préciser, et qui dépasseraient le cadre de cet article où je voulais surtout présenter le joli groupe qui vient d'entrer au Musée du Caire.

Karnak, 7 mai 1909

IRANISCHES

VON

A. HOFFMANN-KUTSCHKE

III

In dem gleichlautenden Artikel hatte ich in *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes,* 1908, S. 136-141 auf S. 138, auch über das altpersische *duvitāparnam* in der Bāgistaninschrift des Dārajawausch I. gesprochen und es als « zweifach, in 2 Reihen » gedeutet. Da nun aber unterdessen BARTHOLOMAE in den *Indogerman. Forschg.,* 1908, 3., 4. Heft, S. 313 ff., mich wegen dieser Erklärung angegriffen und von PRÁŠEK (*Geschichte der Meder und Perser,* 1906) gesagt hat : « Pr., der eine Reihe von Versuchen (!) von Historikern erwähnt, jene zwei ‚branches' festzustellen » (S. 320) und dann selbst für *duvitāparnam* (das er *-paranam* liest) die Deutung « cum altero prius » oder « nacheinander » aufstellt, — so dass der eine Satz der Bāgistaninschrift dann hiesse « 9 nacheinander sind wir Könige », — so sehe ich mich genötigt, an dieser Stelle noch einmal darauf zurückzukommen. Die in meiner (1909, März erschienenen) Broschüre « Die *altpersischen Keilinschriften* des Grosskönigs *Dārajawausch* des Ersten bei Behistun » (Kohlhammer, Stuttgart; mit weitgehendem Kommentar über iranische Dialekte, Eigennamenforschung, Geschichtliches, Monatsnamentabellen) auf S. 31 aufgezählten Arbeiten und Werke von DUNCKER, *Gesch. des Altertums* (IV. Band, S. 247 ff.); NÖLDEKE, *Aufsätze zu pers. Geschichte;* MARQUART, *Untersuchg. zur Gesch. von Eran;* OPPERT, *Le peuple et la langue des Mèdes;* HÜSING, *Die Namen der Könige von Ančan* (*Orient. Lit.-Ztg.,* 1908, Julinr., Sp. 321 ff.; LEHMANN-HAUPT, in *Klio,* 1908, Heft 3, 4, S. 495; VON HOMMEL, KEIPER, EVERS, etc., sind doch nicht als « *Versuche,* 2 Reihen der Achamaniden » aufzustellen, aufzufassen. Ich kann da nur auf des leider zu früh dahingegangenen V. FLOIGL Werk *Cyrus und Herodot* (1881, Leipzig), verweisen, der auf S. 5 ff. die 2 Reihen klar und deutlich ansetzt und aus Rawlinsons eigenen Worten nachweist, dass *Wištāspa König* in Parthien und Hyrkanien gewesen sein muss, also mit dem *Wištāspa* des Awesta identisch ist, der Schützer des *Zohrawāstra* (Ζωροαστρης) *Spitama,* des *Astrampsychos* (awest. *Wāstrjo-fšujans*) genannten Propheten war[1].

---

1. Anm. : Zu *Zohrawāstra,* vgl. meine Broschüre, S. 32.

Da nun aber « die 2 Reihen » der Achamaniden sicher sind und DAREIOS nicht ein Usurpator ist, wie WINCKLER, ROST und ANDREAS (vgl. meine Broschüre, S. 22, darüber, mit den dort angeführten, *warmen* Worten MARQUARTS und PRÁŠEKS gegen « Winckler[1] und Genossen ») meinen, so kann *duvitāparnam* nur « zweifach » heissen. Bartholomaes Deutung ist also aus sachlichen Gründen falsch; über ihre sprachliche Berechtigung auch nur *ein* Wort zu verlieren, halte ich daher für unnötig[2]. Ich stellte nun in dem Artikel *Iranisches* in *Recueil de Travaux*, 1908, *duvitāparnam* zu *plenus* und διπλους und möchte mich hier genauer ausdrücken. So wie *plenus* eine Bildung zu *ple-* « füllen » (πιμ-πλη-μι) ist, die *-na* Suffix enthält, während πλη-ρης ein *-ra* Suffix hat, so hat *-parnam* (in *duvitā-parnam*) eine Ableitung mit *-na* von πλα-, παλ-, germ. *fal-*, πλο- in δι-πλασιος (+ *paltio : -tjo!* Suffix), δι-παλτος (*-to!*), δι-πλους (+ *plo-vo : vo!*), sim-plex (+ *pleco : co!*). Alle diese Ausdrücke heissen « (zwei-) *fach*, *-fältig* » und gehören zu der Wurzel « pla-pal » : *falten*. Das germanische (got.) *ainfalths* (vgl. δι-παλτ-ος!) enthält auch √*-pal*. Zur Stütze dieser meiner Erklärung erwähne ich noch, dass ich, erst als ich *-parnam* zu (*sim*)*plecs*, ἁ-πλους, gestellt hatte, bei BRUGMANN, *Grundr. der vergl. Sprachwiss.* (Band II, 1, 1909, S. 70, 71, in *Lehre von den Wortformen und ihrem Gebrauche*) fand, dass auch er *sim-plec* und ἁ-πλους sowie δι-πλασιος als mit *-qo* (= *ko*), *-vo* und *-tjo* Suffix abgeleitet ansieht; vgl. auch das treffliche *Etymolog. Wörterbuch der deutschen Sprache* von Fr. KLUGE, Strassburg, 1909, unter *-falt*, S. 125. Auch WACKERNAGEL in *Akzentstudien* (*Nachrichten der K. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen, Philol.-histor. Klasse*, 1906, S. 60, 61, Anm.) sagt betreffs *duvitāparnam* « ... da eine andere Übersetzung als « in 2 Linien » durch den Zusammenhang ausgeschlossen ist. BARTHOLOMAES *neuerlicher Versuch*, sich mit der Übersetzung « nach einander » zu helfen, scheitert ausser an den exegetischen Schwierigkeiten an den Bedenken gegen ein indo-iranisches *dvitá* ‚der zweite'... ». — Bartholomaes Deutungsversuch ist eben genau so verfehlt wie seine Lesungen *Izitav* (statt *Izela*), Gandutava, *Tigris* (in Bagistan V), etc., und wie die Erklärungen von ZARATHUSCHTRA, « alte Kamele habend », *Kambujija*, *U(n)padara(n)ma*, das er Upadarma liest, und anderen Namen; vgl. dazu *meine* Broschüre *Die altpersischen Keilinschriften*..., 1909, S. 21, 23/24, 25, 27 (betreffs « *avajam čašma* », worüber Bartholomae im *Altiran. Wörterb.*, Sp. 170, vgl. Sp. 577, sagt : « Die Bedeutung des Sätzchens bleibt unklar »), 28/29, 32.

Dass sich Bartholomae in den *Indogerman. Forschg.*, 1908, S. 325, auch anheischig macht, das (Äquivalent des altpers. duvitāparnam) elam. *šamakmar* deuten zu können, als « ex ordine » (!), sei nur der Curiosität wegen erwähnt.

---

1. Anm. : Zu WINCKLERS *Leistungen* auf nicht semitischem Gebiete erwähne ich nur, dass in HELMOLTS *Weltgeschichte*, III. B. betreffs *Iran* sehr viel — und grade das Wichtigste verfehlt ist, so dass LEIPOLDT in der *Histor. Vierteljahrsschrift*... », 1908, S. 129, recht hat, wenn er sagt : « Auch dadurch verscherzt sich WINCKLER einen Teil seiner Wirkung, *dass er* durch seine grosse Belesenheit *verführt wird, über Dinge zu reden*, die seinem eigentlichen Arbeitsgebiete *ferner* liegen. »

2. Anm. : *Ausführlicher* über alle diese Fragen handelt meine im Juni 1909 erschienene *Dissertation* « Die altpersischen Keilinschriften des Grosskönigs *Dārajawausch* I. bei Behistun » (auch bei Kohlhammer, Stuttgart erschienen) die den persischen text, Excurse über *Zohrawāstras Lebenszeit* (gegen Ed. Meyer), Dialecte, sowie einen ausführlicheren (sprachlichen) Kommentar als die Broschüre gleichen Titels enthält.

In der Broschüre *Die altpers. Keilinschriften*... habe ich auch auf das Elamische öfter hingewiesen, so z. B., S. 23, wo ich den Satz (elam., I, 18, 19 : Bagistaninschrift) King-Thompsons « [patur-ukku ^{m}u-]nena ^{m}taijauš hi-ati kuktak » zergliederte; vgl. *Philol. Noviattes,* 1907, Heft 3, 4; S. 104, 105. Schon *1901* deutete Jensen die elamische Inschrift *L* annähernd richtig, jedenfalls *Halat* und *SU* ganz sicher, und machte es wahrscheinlich, dass *ukku* nur « auf » heissen könne, wenn er es auch nicht fand. Im Jahre 1904 (in der *Orient. Lit.-Ztg.*, Heft 11) erklärte Hüsing *ukku* dann als « auf », und 1906 im Sept.-hefte der *Orient. Lit.-Ztg.*, erklärte *ich die Inschrift* (*elam.*) *Bag. L,* und darin *ukku* als « auf ». King-Thompsons, 1907, erschienenes Werk über die Bagistaninschriften kannte natürlich diese Deutungen nicht, sie hatten es ja nicht nötig, und Herr Delaporte (in *Orient. Lit.-Ztg.*, 1908 Juliheft, Sp. 340/1) muss erst neu entdecken. Aber Hüsing (*Orient. Lit.-Ztg.*, 11. Heft, 1908, Sp. 515 ff.) beleuchtet mit Recht, dass man « von dem Vorhandensein einer elamischen Sprachforschung in Deutschland » nichts zu wissen scheine.

Wenn nämlich *ukku* « auf » heisst, — und daran ist kein Zweifel, — dann *kann eine* Ergänzung « [patur-ukku ^{m}u]... » *nicht richtig, muss Unsinn sein;* denn dann würde die Stelle heissen « auf Grund des Gesetzes in diesen Ländern wurde bewahrt ». Das geht aber nicht. Statt *ukku* muss *appa* « welches » ergänzt werden, so dass die Stelle dann heisst « *Gesetz, welches von mir* (= Gesetz, das meinige) wurde bewahrt ».

In dem kurzen Sätzchen zeigen aber King-Thompson auch ihre « sorgfältige Arbeitsart. » Hier ist « [patur..] ‚Gesetz' » ergänzt, und in elam. III, 80 (S. 148, in K.-Th.'s Werke) setzen sie statt des früher gelesenen *patur* das richtige *šutur* ein, ohne es in I, 18/19, zu übernehmen. Das Sätzchen muss also heissen « [šutur appa ^{m}u]nena ^{m}taijauš hi-ati kuktak ». — Man überzeuge sich also von King-Thompsons und Tolmans *Leistungen,* der nach seiner 1908 (Anfang) erschienenen Broschüre *The Behistan Inscription of King Darius* gleich ein grösseres Werk *Ancient Persian Lexikon and Texts* hinterher zu senden sich genötigt gesehen hat, in dem er die Bagistaninschrift z. *T. besser* als in der kurz vorher erschienenen Broschüre behandelt hat. Gandu*ta*va, *Tigris,* etc., auch duvitāparanam als « long aforetime » (statt « zweifach ») stehen natürlich bei Tolman (in *Ancient Persian Lexikon*) ebenso noch wie tauma « Familie » (statt « Macht ») in dem Satze « so lange dir [*Macht*] ist, schütze Du diese Bilder... ». Und dabei erwähnt Tolman, S. 91, den Ansatz — von Bang, Foy, Bartholomae, Reichelt, Hoffmann-Kutschke, etc., — von tauma « Macht »; ebenso auf S. 93 die Erklärung von tigra in Bag. V, 22, als « spitz », die Oppert, Justi, Foy und ich haben, während er S. 31 in der Übersetzung den *Tigris* nennt und die *Saken-Skythen* am Tigris wohnen lässt.

Den Namen der *Saka* deutete ich im *Philologus,* 1907, II, S. 190, in *Iranisches* als *Hunde* (a. pers. *saka;* neupers. *sag*, oset. *äfsag* + *fsaka : Psaccae, Psacceni,* ein *Volk*), vgl. *Philol. Novit.*, 1907, II, S. 63/5, in *Sakisches* von Hoffmann-Kutschke, und *Skutscha* (in Skythen : Σκυθαι meint das θ *tsch;* vgl. A-skutscha, I-skutscha der Keilinschriften; Σκοζος nach Marquart, 1905; alttestamentl. *Aschkenaz* für *A-schkunča,* etc.) ist vermittels *-ča* Suffix, das gleichbedeutend mit *-ka* ist, abgeleitet von *sku*

= *skav-* in (nord.) + *sku* : « Decke » : σκία, oder in *caveo*, κοέω — schauen; vgl. TORP unter 1) *sku* « schauen » : got. *us-skavs* « besonnen », etc.; 2) *sku* « bedecken »; 3) *sku* « sich bewegen »; 4) *skuh* « erschrecken » (*scucca*, angelsächs. « Dämon, Teufel ») in (FICKS *Vergleichendem Wörterbuche der indogerman. Sprachen*, 4. Auflage; 3. Teil) *Wortschatz der german. Spracheinheit* von A. TORP (*Göttingen*, 1909), S. 465/6. Auch in meiner Broschüre *Die altpers. Keilinschriften ... bei Behistun* auf S. 30 habe ich *Skutscha* gedeutet und den Namen des Sakenfürsten *Skunka* (oder *Skuncha*) als *Sku-n-ka* (vgl. alttestamentl. *A-schk(e)n(a)z* = *A-schkunča*) dazu gestellt.

In der Broschüre deutete ich aber auch in Bag. V den § LXXIV : « ... Mit einem Heere [*von*] *Saken* zog ich *gegen die Saken*... », während King-Thompson übersetzen : « [With the army (?)] I went to Scythia; against Scythia [I marched...] » und Tolman (1908) : « With (my) army I went to Scythia; unto Scythia +++ the Tigris ++++ » liest. Meines Erachtens kann unmöglich diese Stelle, einmal mit *abij* « nach », einmal ohne diese Zielbestimmung, « nach Scythien » heissen. Das erste Mal muss « ... *Sa-* » meinen « mit einem Heere von *Saken* », und das ist angesichts der Tatsache, dass Μιλτια-δης (sakisch : *miltia* statt mitria, vgl. furt = putra, surch = suchra, etc., mit Konsonantenumstellung) und Ἰστιαιος (vgl. *Wištāspa*, Τιθαιος, Βαγαιος, etc.) den Darius I begleiteten und die *Leibgarde der Meder und Perser aus Saken bestand* (vgl. MARQUART, *Unt. z. Gesch. von Eran*, 1896, S. 226/7 = S. 58/9), nichts Wunderbares. Das 2. Mal heisst *abij Sakām* « nach Sakenland »[1]. Auf S. 34/35 der Broschüre habe ich noch den Namen des (awest.) *Tištrija* und des (altind.) *tišja* gedeutet, die beide verwandt sind und von JAM. DARMESTETTER, ALB. WEBER und TIELE falsch erklärt wurden.

Statt *Tištrija* im Awesta ist *Tšitrija* zu lesen (d. h. *t* + *š* sind so viel wie *č* = *tsch;* eine solche Schreibung gab es auch schon vor dem Mittelpersischen), und *Tšitrija* oder *Čitrija* wurde — wie *mittelpers.* tasom « vierter » (+ *čatr-*), Τισσα-φερνης, tiš « etwas », etc. — zu *Tišija;* d. h. *č* (= *t* + *š*) wurde *t* und *tr* zu *s*, wie in *Artachschasa* = Ἀρταξέρξης, *Wau-misa* : *Wahumitra*, etc. Dieses *tišija* der *Perser* ist durch die *Inder* entlehnt worden und kommt im Rigveda vor. Sollte man nun nicht, ähnlich wie es *Weber* durch *Tirimdira Parsu, Bāhlīka*, etc., *tat*, durch *tišija, Kaurava* (die beiden Kuruš der Perser, die ältere Linie der Achamaniden), *athravan*, etc., zu weiteren Schlüssen über das « Alter » der altindischen Texte kommen?

Auch nach dem hier Gebotenen glaube ich sagen zu können, dass *Irans* Bedeutung viel zu wenig erkannt, dass Iran von gewaltigem Einflusse gewesen ist, auch auf Indien und China[2]. Darum *tut* eine Bereicherung unsres Wissens durch neue Urkunden im Interesse der Wissenschaft und unsrer Rasse dringend not.

1. Anm. : Über diese Stelle « nach Sakenland (Sakastana = Seïstan) » habe ich nur in meiner *Dissertation*, S. 64, 65, gehandelt.

2. Anm. : Über die Bedeutung des Iranischen und der Iranier vergleiche man die am 16. Juni ausgegebene Arbeit F. W. K. MÜLLERS, des Entzifferers der mittelpersischen Turfanfunde, « *Ein iranisches Sprachdenkmal aus der nördlichen Mongolei* » (*Sitzungsberichte der Kgl. Preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1909; XXVII, philos.-hist. Klasse, S. 726 ff.).

L'OSTRACON CARNARVON ET LE PAPYRUS PRISSE

PAR

G. MASPERO

Au mois de février de l'an dernier, le comte de Carnarvon, fouillant à Thèbes dans la montagne de Drah abou'l Neggah, y recueillit, parmi les déblais de fouilles antérieures, les deux morceaux d'une tablette à écrire, couverte sur ses deux faces de textes et de dessins. C'était un des nombreux objets que l'on donnait aux morts pour les accompagner dans l'autre monde, et que l'on tuait, en les cassant en deux, afin que leur double y servît le double du maître. Celui-ci représentait probablement, à lui seul, la bibliothèque et les délassements de son maître. On y lit, d'un côté, le commencement d'un conte à demi historique, dont l'action se passait en l'an III du Pharaon Kamôsis de la XVIIe dynastie et nous donne son protocole complet, pour la première fois à ma connaissance : il me semble que c'est le début de l'histoire de revenants dont des fragments nous ont été conservés sur des *ostraca* variés[1], mais cela n'est pas bien certain. Sur l'autre face, le scribe avait tracé à grands traits la figure d'un damier avec les quatre noms de cases habituels; c'était pour que le mort pût jouer aux dames sans trop de frais, lorsque l'envie lui en prendrait. Au-dessus de ce gribouillage, huit longues lignes d'écriture, pressées l'une contre l'autre, contiennent les premières lignes d'un traité de moral très ancien, celui dont Prisse d'Avennes donna le manuscrit à notre Bibliothèque nationale, et que Chabas appelait *le plus ancien livre du monde*. Un roman, un manuel de philosophie pratique, une table à jeu, le mort avait là de quoi se distraire pour l'éternité.

Il avait vécu sans doute vers le temps de la XXe dynastie, car l'écriture de son livre semble se rattacher aux mains cursives de cette époque plutôt qu'à celles de la XVIIIe. Elle est petite, un peu carrée, rapide, avec une tendance à se renverser en arrière, et certains caractères y affectent déjà une allure presque démotique : le scribe était assez habile, mais il ne s'était pas appliqué plus qu'il ne fallait, et on le conçoit sans peine, puisqu'aussi bien son œuvre était destinée à demeurer éternellement dans la nuit du tombeau. Le texte lui-même est rempli de fautes matérielles, et surtout il est si différent de celui du *Papyrus Prisse*, qu'en vérité on croirait lire parfois une version nouvelle et non pas une copie de la version déjà connue. Le voici, avec sa traduction littérale :

1. *Contes populaires de l'Ancienne Égypte*, 3e éd., p. 231 sqq.

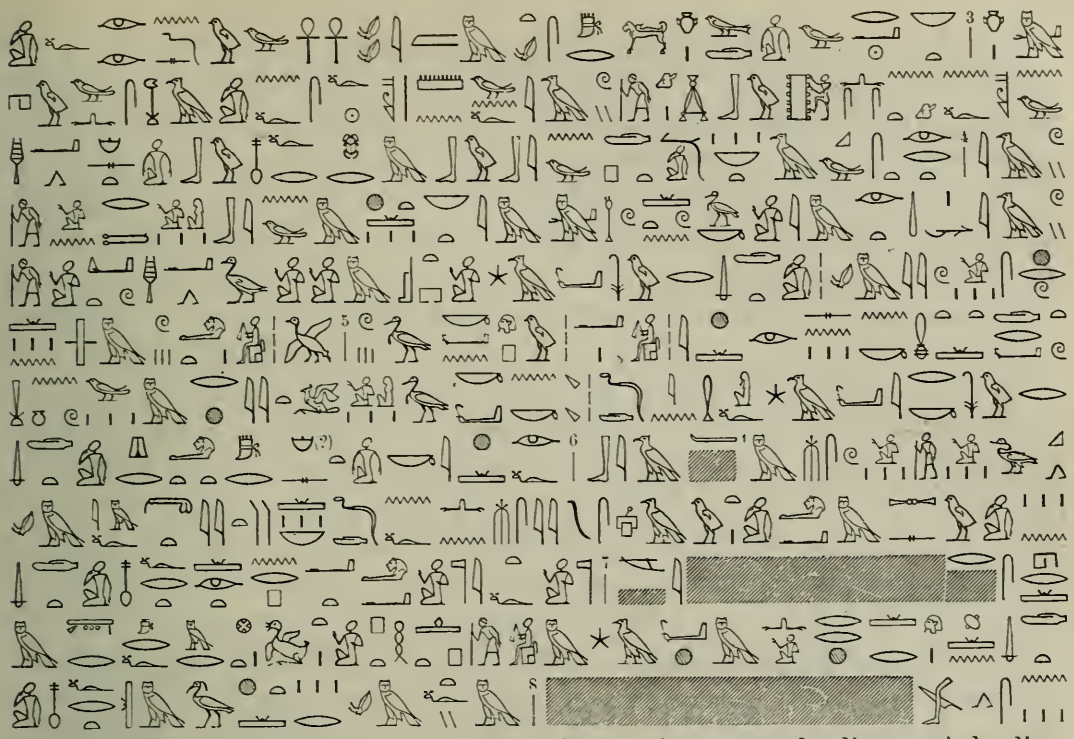

« Commencement des enseignements qu'a faits le prince, père du dieu, ami du dieu, » auditeur des six grands châteaux, bouche qui répand le calme dans la Terre Entière, » nomarque Phtahhotpou l'aîné, disant, sous la Majesté du roi des deux Égyptes Asisi, » vivant à toujours : « Tandis que l'âge se produit et que la vieillesse arrive, les mem- » bres vont dépérissant, les vieilleries se renouvellent, la vigueur s'use par torpeur du » cœur; la bouche se tait et ne parle plus, les yeux se rapetissent, les oreilles s'encras- » sent, le cœur repose, immobilisé, chaque jour; le cœur oublie et il ne se souvient » plus de hier; les os souffrent en lui la vieillesse, le nez s'obstrue et il ne respire plus, » c'est malaise égal d'être debout ou assis. L'heur se change en malheur, tous les goûts » s'usent. Puis donc que le vieil homme a du malheur en toute chose, que soit autorisé » le serviteur ici présent à prendre un bâton de vieillesse, et qu'il me soit donné que » mon fils soit en la place de qui lui enseigne les paroles de ceux qui ont été écoutés » [jadis], les devis des gens d'auparavant, ceux-là même qu'ont forgés les ancêtres, [car] » ah! c'est parce que l'on en a agi de même envers toi, que les erreurs ont été dé- » truites chez les hommes, et que tu as façonné les deux terres d'Égypte. » Sa Majesté » dit : « Enseigne-lui la parole d'autrefois, depuis que tu t'assieds (?), car ah! c'est ainsi » qu'il émerveillera les enfants des nobles; qui entre et écoute où il est aura toute » satisfaction, car ce qu'il dit n'engendrera pas la satiété. » — Commencement des » sentences de bonne parole qu'a faites le prince, père du dieu, ami [du dieu, auditeur » des six grands châteaux], bouche qui répand le calme dans la Terre Entière, nomarque » Phtahhotpou le vieux, instruisant l'ignorant à la science et au compte de la bonne » parole, pour le profit de qui écoute, pour le [dam de qui] transgressera. »

Le texte du *Papyrus Prisse* est ainsi conçu : 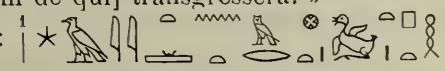

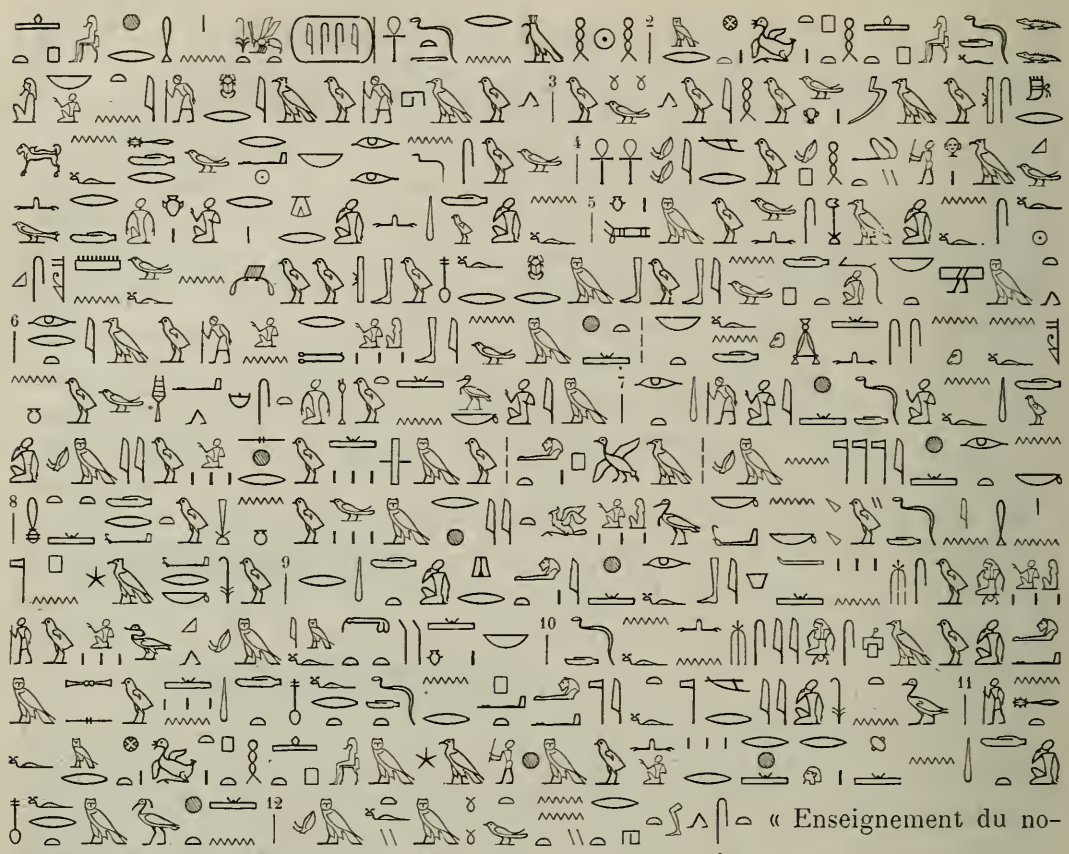

« Enseignement du no-
» marque Phtahhotpou, sous la Majesté du roi des deux Égyptes Asisi, vivant à tou-
» jours et à jamais. — Le nomarque Phtahhotpou dit : « O suzerain, mon maître,
» tandis que l'âge se produit et que la vieillesse arrive, les membres vont dépérissant,
» la faiblesse revient, la lassitude s'étend sur lui chaque jour; les yeux se rapetissent,
» les oreilles s'assourdissent, la vigueur s'use sans torpeur de mon cœur; la bouche se
» tait et ne parle plus, le cœur s'éteint et il ne se souvient plus de hier, les os souffrent
» en totalité; l'heur se change en malheur, tous les goûts s'en vont. Puis donc que le
» vieil homme a du malheur en toute chose, que le nez s'obstrue et qu'il ne respire
» plus, que c'est malaise égal d'être debout ou assis, soit autorisé le serviteur ici pré-
» sent à prendre un bâton de vieillesse; ah! je dirai à celui-ci la parole de ceux qui ont
» été écoutés [jadis], les devis des gens d'auparavant, ceux-là que les dieux ont enten-
» dus, [car] ah! c'est parce qu'il en a été agi de même envers toi, que les erreurs ont été
» détruites chez les hommes, et que tu as façonné les deux terres d'Égypte! » La Majesté
» de ce dieu dit : « Enseigne-lui la parole d'autrefois, car ah! c'est ainsi qu'il émerveil-
» lera les enfants des nobles; qui entre et écoute où il est aura toute satisfaction, car
» ce qu'il dit n'engendrera pas la satiété. » — Commencement des sentences de bonne
» parole qu'a faites le prince, père du dieu, ami du dieu, le fils du roi, l'aîné de sa race,
» le nomarque Phtahhotpou, instruisant les ignorants à la science et au compte de la
» bonne parole, pour le profit de qui écoute, pour le dam de qui transgressera. »

On voit du premier coup combien les deux textes diffèrent l'un de l'autre, mais

quel est celui qui doit se rapprocher le plus de l'original? Évidemment, c'est celui du *Papyrus Prisse,* non qu'il soit exempt de fautes, mais le langage y présente un caractère plus archaïque. Des fautes, il y en a une au moins qui saute aux yeux, c'est, à la ligne 4, la variante , avec le pronom de la première personne ou, si l'on préfère, le déterminatif de l'homme , et aussi, je crois, avec la négation au lieu de la préposition : elles sont pourtant assez rares, et celles qui peuvent exister ne sont pas évidentes au premier coup d'œil. Je prendrai donc les leçons du *Papyrus Prisse* comme représentant à peu près l'archétype duquel les deux manuscrits dérivent à distance plus ou moins grande.

Les *Enseignements de Phtahhotpou* se composent d'une préface, où l'origine du traité est racontée en style pathétique, et d'une série de préceptes, que l'auteur donne comme étant le résultat de son expérience. La *Tablette Carnarvon* ne nous a conservé que le début de cette seconde partie, plus exactement le titre : les variantes n'y portent que sur le protocole de Phtahhotpou et sur de menus détails d'orthographe. Le protocole du *Papyrus* est simple : « Prince, père du dieu, ami du dieu, fils du roi et aîné de » la race, nomarque »; la *Tablette* y remplace la qualité de « fils aîné du roi » par celle d'« auditeur des six grandes chambres, bouche qui répand le calme dans la Terre En- » tière », et elle ajoute au nom l'épithète « l'aîné » ou « le vieux ». Le titre d'« auditeur » est assez fréquent au début de la XVIIIe dynastie, et provient peut-être d'une interpolation de cette époque : l'épithète « l'aîné », à laquelle il se substitue serait, dans ce cas, un souvenir du membre de phrase disparu « le fils du roi, l'aîné de sa race ». Un des copistes du traité original imagina-t-il à un moment donné qu'un personnage connu par quelque monument et qui avait ce protocole était le Phtahhotpou de la tradition antérieure? Il se serait cru autorisé à rectifier le texte primitif et à lui imposer une rédaction qui ne laissait subsister aucun doute sur l'identité de l'auteur du traité. C'est là une manière assez vraisemblable de rendre compte de l'altération du texte, mais elle tient trop de la conjecture pour que je ne me contente pas de faire autre chose que de l'énoncer.

Les modifications apportées à la Préface sont telles qu'elles ne peuvent s'expliquer que de deux façons : ou le libraire, trouvant que les idées s'enchaînaient mal, les a bouleversées pour obtenir un développement plus suivi, ou bien il ne l'avait pas sous les yeux, et, obligé de l'écrire de mémoire, il brouilla l'ordre des phrases inconsciemment. Je pencherais volontiers pour la seconde, car, en vérité, il est difficile de déterminer en quoi la rédaction de la *Tablette* forme un ensemble plus strictement déduit que celui du *Papyrus*. Ce n'est pas là, il est vrai, une raison aussi sérieuse qu'on serait tenté de l'imaginer, car la pensée égyptienne a, comme toutes les pensées orientales, des associations qui étonnent la nôtre et ne la satisfont pas : il est donc possible que les combinaisons essayées sur la *Tablette* aient paru à leur auteur plus logiques et plus expressives que celles du *Papyrus*. Il me semble pourtant que, si tel avait été le cas, le scribe ne se serait pas borné à un simple travail de marqueterie : il aurait joint aux éléments anciens des éléments nouveaux qui en auraient accentué la signification. Or, en dehors des titres qu'il a complétés et de trois mots sans valeur réelle qu'il a insérés

dans le membre de phrase par lequel le roi commence sa réponse à Phtahhotpou, les développements qu'il s'est permis ne sont que des gloses introduites dans la partie du texte dont il n'a pas bouleversé les éléments. C'est ainsi qu'il a commenté le terme *bâton de vieillesse,* qui avait paru suffisamment explicite à l'auteur par « soit mis mon fils à la place de celui qui lui » a enseigné... », montrant qui est le bâton de vieillesse et du coup modifiant l'agencement des phrases qu'on trouve dans Prisse au passage correspondant. L'addition de la ligne 5 est malheureusement incertaine. J'y lis avec doute, et je comprends, toujours avec doute, « depuis que *tu t'assieds* », depuis qu'ayant reconnu la nécessité de *prendre un bâton de vieillesse,* tu ne bouges plus. J'attribuerai le désordre des phrases à la maladresse du scribe à qui nous devons notre ostracon. Quand on sait avec quel sans-gêne les copistes des entreprises funèbres traitaient les auteurs dont ils transcrivaient les œuvres à l'usage des morts, on ne s'étonnera pas que l'un d'eux, n'ayant pas l'exemplaire sous la main, ait exécuté de mémoire la commande dont il était chargé, et ne se soit point soucié de vérifier par la suite si ses souvenirs l'avaient bien servi : il savait de reste que les parents ne jetaient jamais les yeux sur ce qu'on leur livrait, et que l'ostracon, enfoui dans un tombeau, n'aurait pas de longtemps des lecteurs capables de s'assurer s'il était conforme ou non au manuscrit original.

Est-ce pour le même motif qu'on rencontre, dans ces quelques phrases, tant de substitutions ou d'omissions? L'examen de chacune des espèces peut seul nous permettre de répondre à cette question. Et d'abord le titre royal « suzerain, mon seigneur », par lequel le discours de Phtahhotpou débute au *Papyrus Prisse* est passé sur l'*ostracon* : le terme était un archaïsme au second âge thébain, et il est possible que le scribe ne l'ait pas compris et lui ait substitué la formule initiale courante , qui, à la rigueur, assonait à . Un peu plus loin, l. 2, dans le membre de phrase de *Prisse, l. 3,* l'*ostracon* porte au lieu de . Cet est un exemple unique à ma connaissance, et on l'a traduit *décrépitude, enfance, besoin, désir*[1], *déclin*[2], *faiblesse*[3]. Le sens général de *faiblesse, débilité,* convient ici, et il est vraisemblable, mais il semble que le terme n'ait pas été d'usage fréquent, et cela expliquerait pourquoi, une mauvaise lecture de hiératique en aidant, un des libraires l'a remplacé par « vieilleries, vieilles choses », sans se demander si un sens tel que « les vieilleries se renouvellent » exprimait assez clairement une idée telle que « les enfances, les faiblesses du vieux temps se renouvellent », qui était exigée par le contexte. De même, l. 2, la présence d'un à l' de *Prisse,*

1. Brugsch, *Dict. hiérogl., Suppl.*, t. VI, p. 966, *s. v.*, , où le mot est rapproché du cope ⲁϩⲉ, *opus habere, indigere.*

2. Virey, *Études sur le Papyrus Prisse*, p. 28 et note 2.

3. Griffith, *Egyptian Literature*, dans *Specimen Pages of the World's best Literature*. p. 5329, et Erman, *Ægyptisches Glossar*, p. 14.

l. 4, peut être due soit à une faute d'un des libraires, soit au désir d'échanger le mot vieilli *être sourd*[1], *s'émousser*[2], contre un terme plus précis. Il semble bien que la leçon de la ligne 2 pour de *Prisse, l. 3*, est raisonnée, et que le scribe a voulu réellement introduire le terme d'usage courant au lieu d'un démodé : si, en effet, à la rigueur, on admettait la possibilité d'une confusion entre le hiératique pour et pour , on ne pourrait justifier de la même manière l'échange du groupe contre le mot .

A la ligne 3. est sans contredit un rajeunissement pour de *Prisse, l. 5*. Il n'y a en effet qu'à prendre l'article que Brugsch a consacré à ce mot dans le *Supplément* de son *Dictionnaire hiéroglyphique*[3], pour se convaincre de sa fréquence au second âge thébain, et je me borne à en reproduire les exemples les plus typiques, [4] « J'ai mis tout mon cœur » à ce qu'il dit, et je n'ai rien oublié de ce qu'il avait préordonné pour moi », [5] « [au cœur] qui se souvient et qui n'a » point ses oublis : cherché, trouvé », [6] « les » cœurs perdent la mémoire par ta vue ». Au contraire, est assez rare et ne se rencontre que dans des textes rituels de rédaction ancienne, ou dans des écrits de haut style. Par contre, poussant plus loin, l. 3, la variante de l'*ostracon*, de laquelle on ne tire un sens qu'au détriment de la syntaxe, me paraît pouvoir être attribuée à une erreur auditive : la prononciation *mannaf aouî* rappelle assez celle du texte de *Prisse, l. 5*, *manaf-naoue* (*e* = *ou* final), pour justifier une de ces fautes d'assonance que l'on commet si souvent quand on transcrit un texte. A la ligne 3, au contraire, , au lieu de qu'on voit chez *Prisse, l. 5*, dans la phrase , provient d'une simple inadvertance; l'écrivain, en se répétant le passage, aura mis le mot le plus expressif *s'user, dépérir*, pour le terme plus discret *s'en aller*. De même encore, aux lignes 4-5, il y a eu volonté expresse de mettre « ceux qu'ont forgés les ancêtres », où *Prisse, l. 7*, avait « ceux que les dieux ont entendus » : le scribe de la seconde époque thébaine attribuait vaguement ces devis de sagesse aux ancêtres antérieurs à l'histoire purement humaine, tandis que celui de l'âge memphite disait plus hardiment que les dieux eux-mêmes les avaient entendu prononcer du temps qu'ils n'étaient pas encore remontés au ciel, mais qu'ils régnaient visiblement sur la terre d'Égypte. Y avait-il une raison reli-

1. Brugsch, *Dict. hiérogl., Suppl.*, t. VI, p. 966, *s. v.*, ; Virey, *Études sur le Papyrus Prisse*, p. 29; Erman, *Ægyptisches Glossar*, p. 11.
2. Lauth, *Der Prinz Phtahhotep*, p. 11; Griffith, *Egyptian Literature*, p. 5329.
3. Brugsch, *Dict. hiérogl., Suppl.*, p. 561-562.
4. *Louvre C 55.*
5. *Louvre C 167.*
6. Brugsch, *Dict. hiérogl. Suppl.*, p. 1326-1327.

gieuse pour admettre cet amendement au texte? Nous connaissons trop peu encore la théologie thébaine des Ramessides pour pouvoir l'affirmer : il suffit actuellement de noter que la variante n'est pas accidentelle, mais qu'elle est réfléchie. C'est, du reste, la dernière des variantes importantes qu'on relève sur l'*ostracon :* les autres concernent des points de grammaire qui ne changent rien au sens, comme l. 5, pour *Prisse, l. 8,* , des différences de pronoms comme l. 5, pour *Prisse, l. 9,* , ou de prépositions comme l. 6, pour *Prisse, l. 10,* , un mot passé dans une expression composée ainsi, l. 9, pour , un verbe , l. 6, au lieu d'un autre , *Prisse, l. 10,* et un pluriel , l. 7, contre un singulier, *Prisse, l. 11,* , ou réciproquement un singulier, l. 7, , contre un pluriel, *Prisse, l. 11,* .

Somme toute, il semble bien qu'à tenir compte des observations qui précèdent, il y ait sur l'*ostracon Carnarvon,* en dehors du désordre occasionné par la négligence du scribe ou son manque de mémoire, des leçons qui ne peuvent s'expliquer que par intention réfléchie d'éclaircir ou de rajeunir le texte. Si, remettant à leur place première les membres dispersés maladroitement, on tient compte des données certaines que l'ostracon fournit, on voit que le préambule des *Enseignements de Phtahhotpou* devait se présenter au temps des Ramessides à peu près sous la forme suivante :

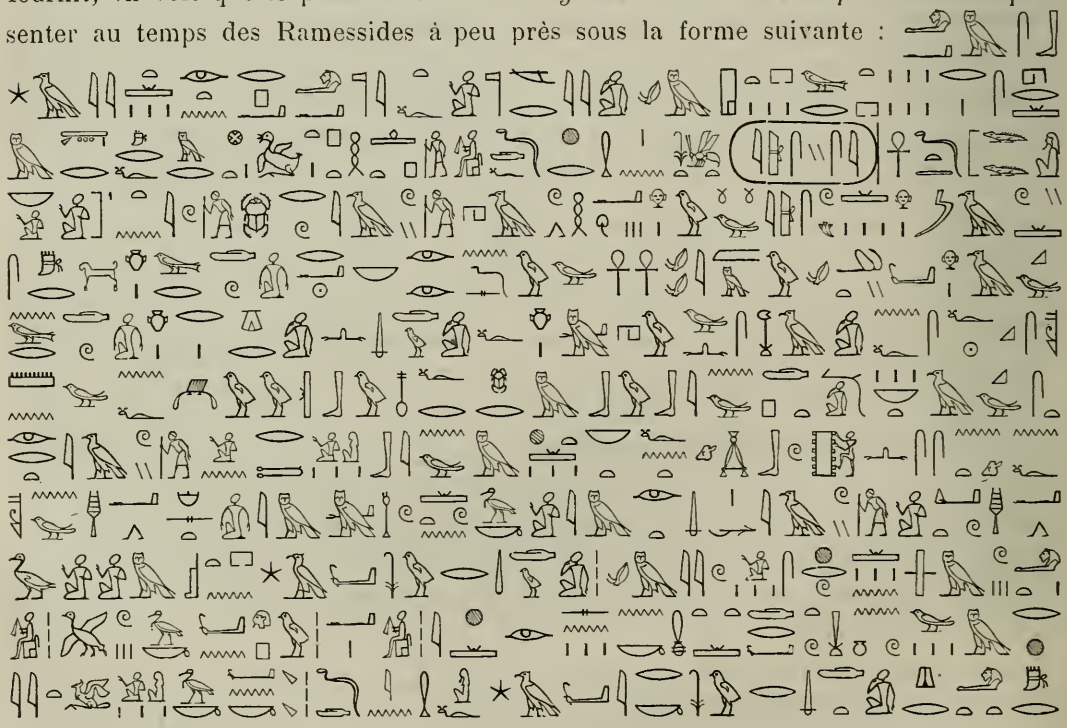

1. Je rétablis le titre royal passé par le scribe de l'ostracon : il y a là oubli plutôt qu'omission volontaire.

En se référant aux observations que j'ai faites plus haut, on verra aisément quels sont les points douteux : je crois que presque partout le texte est certain. Si ingrat que soit ce genre d'étude, il me paraît qu'il est utile de l'aborder dès à présent. En effet, les œuvres des premiers âges classiques de la littérature égyptienne ne nous sont presque jamais parvenues en éditions contemporaines de l'écrivain : les manuscrits que nous en possédons se répartissent souvent sur beaucoup de siècles, et l'on a pu se demander au début si les copies de l'âge ramesside, qui sont nombreuses, reproduisent la rédaction originale de manière suffisamment exacte. J'ai déjà montré, en éditant les *Mémoires de Sinouhit,* que, dans l'ensemble, les manuscrits du second âge thébain, tels que celui de Gardiner, ne s'éloignent pas trop des manuscrits du premier : les changements qu'on y remarque portent presque toujours sur des détails de grammaire, de vocabulaire ou d'histoire devenus peu compréhensibles, et pour lesquels on remplace la leçon première par une leçon plus conforme à la langue ou aux conditions politiques du moment. Le texte Carnarvon du préambule de Phtahhotpou, tel que j'ai cru pouvoir le rétablir, présente avec celui du *Papyrus Prisse* le même genre de différences et aussi légères que celles que j'ai signalées entre la récension du *Papyrus Gardiner* et celle du *Papyrus de Berlin n° 1.* Il devait en être de même pour le reste de la littérature, et nous pouvons estimer que ceux d'entre eux dont il ne nous reste que des copies ramessides, comme l'*Hymne au Nil* ou les *Enseignements d'Amenemhaît,* nous sont arrivés sans trop d'altérations importantes. Toutefois, il convient de distinguer soigneusement entre les manuscrits sur papyrus à usage de l'école et les ostraca funéraires : si les premiers, qui étaient destinés à être lus par les vivants, sont d'une correction relative, les autres sont écrits avec une négligence qui en rend l'emploi des plus périlleux aux éditeurs modernes.

Caire, le 23 avril 1909.

KOPTISCHE MISCELLEN[1]

VON

WILHELM SPIEGELBERG

XXXIX. Zur Schreibung der Doppelkonsonanten im Koptischen.
XL. ⲉ vor selbstständigen Hülfszeitwörtern.
XLI. Eine neue Form der 3. Person Pluralis des Präsens I.
XLII. Die Präposition ϣⲁ- : ϩⲁ-.
XLIV. ⲥⲁϩⲣⲉ « Höhe ».

1. Fortsetzung von *Recueil de Travaux*, XXIX, S. 141 ff.

XLIV. ⲛⲁϣⲧ̄ⲙⲙⲉ « trotzig, frevelhaft ».
XLV. ⲣⲉⲙϩⲱⲃ, ⲣⲉⲙ̄ⲛϩⲱⲃ « Bote ».

XXXIX. — ZUR SCHREIBUNG DES DOPPELKONSONANTEN IM KOPTISCHEN

Sethe hat (*Verbum*, I, § 344 ff.) auf einige koptische dreilautige Verbalstämme mediæ *w* und *j* hingewiesen, welche nach ihrer Vokalisation zu urteilen, den mittleren Radikal verdoppeln, obwohl das nicht in der Schrift sichtbar ist. So ist z. B. ⲥⲟⲟⲩ̄ⲛ *sŏwwĕn* zu sprechen. Diese ungeschriebene Konsonantenverdoppelung, welche das Hebräische durch das Dagesch forte bezeichnet, während sie in den semitischen Inschriften unbezeichnet bleibt, lässt sich nun auch abgesehen von *w* und *j* im Koptischen nachweisen. Sie liegt fast überall da vor, wo das kurze ⲉ in scheinbar offener (geöffneter) Silbe steht, also in Fällen wie

a) ⲙⲉⲣⲉ- « lieben »,
b) ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ « jedes Jahr ».

Ich greife gerade diese beiden Beispiele heraus, weil sich an ihnen besonders klar die Verdoppelung des ⲣ aufzeigen lässt. Was ⲙⲉⲣⲉ- betrifft, so lautet die entsprechende bohairische Form ⲙⲉⲛⲣⲉ. Der Einschub des *r* ist aber nur unter Annahme der Verdoppelung des *r* als Dissimilation zu verstehen. Also *mĕnrĕ* ist aus *mĕrrĕ* entstanden.

Ebenso klar liegt der Fall in ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ[1], welches aus altägypt. *ṯn rnp·t* « jedes Jahr » entstanden ist. Das *n* hat sich also dem folgenden *r* assimiliert, wie in ⲣ̄ⲣⲱⲙⲉ für ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ[2]. Diese Auffassung wird durch die Schreibungen ⲧ̄ⲣⲣⲟⲙⲡⲉ (*Luc.*, 2/41) und ⲛⲧⲉⲛⲣⲟⲙⲡⲓ, ⲛⲧⲉⲙⲣⲟⲙⲡⲓ[3] (*Hebr.*, IX, 25, X, 1; ZOEGA, 76) durchaus bestätigt.

Diese Beispiele führen nun auch zu einer veränderten Auffassung der von Steindorff (*Kopt. Gr.*², § 46 ff.) besprochenen Fälle von Verdoppelung. In Beispielen wie boh. ϩⲉⲃⲓ neben sahid. ϩⲃ̄ⲃⲉ oder boh. ⲥⲉⲙⲓ neben sahid. ⲥ̄ⲙⲙⲉ liegen in der Hauptsache nur Schreibvarianten vor. Das Sahidische bezeichnet die Verdoppelung (oder besser Dehnung) des mittleren Konsonanten durch Doppelschreibung, das Bohairische unterlässt es. Aber in beiden Fällen war die geschärfte Aussprache des *r* dieselbe. So sind auch die in § 47 angeführten Fälle zu erklären.

ⲛⲉⲙⲁ⸗ neben ⲛ̄ⲙⲙⲁ,
ⲡⲉⲣⲟ⸗ neben ⲡ̄ⲣⲣⲟ
und ferner ⲉⲙⲁⲧⲉ neben ⲙⲙⲁⲧⲉ,

zeigen das ja schon durch die Doppelschreibung deutlich. In beiden Fällen sind das *m* und *r* Doppelkonsonanten, einerlei ob sie als solche geschrieben sind oder nicht.

1. ZOEGA, *Catal.*, 249, 31.
2. STEINDORFF, *Kopt. Gr.*², § 50.
3. Mit der alten Präposition *m* der Zeit.

Die Entstehung der Doppelkonsonanz liegt nur in ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ, ⲧ̄ⲣⲣⲟⲙⲡⲉ klar zu Tage, wo sie auf Assimilation des *n* an das folgende *r* beruht. Die Verbalformen ϩ̄ⲃⲃⲉ, ⲥ̄ⲙⲙⲉ, ⲕ̄ⲡⲡⲉ, ϩ̄ⲣⲣⲉ sind aus *hᵉ̆bjᵉt, sᵉ̆mjᵉt, ḳᵉ̆njᵉt, hᵉ̆rjᵉt* entstanden mit Abfall des *j* (Sethe, *Verbum*, I, § 94, b)[1], ebenso wie ⲕ̄ⲗⲗⲉ auf *ḳᵉ̆rjᵉw* und vielleicht ⲃ̄ⲣⲣⲉ auf *bᵉrjᵉw* ⲃ̄ⲛⲛⲉ auf *bᵉ̆njᵉw* zurückgeht. Es scheint, dass hier der Abfall des *j* Ersatzdehnung d. i. Verdoppelung des mittleren Radikals herbeigeführt hat. In allen diesen Fällen (ϩⲉⲃⲓ, ⲥⲉⲙⲓ, ⲕⲉⲛⲓ, ϩⲉⲣⲓ, ⲕⲉⲗⲓ, ⲃⲉⲣⲓ) zeigt das Bohairische anstatt des auslautenden tonlosen ⲉ normales ⲓ (Sethe, *Verbum*, I, § 51, 2) und schreibt die gesprochene Konsonantendehnung nicht.

Diese Konsonantendehnung mit dem vorausgehenden Bildungsvokal *ĕ* findet sich nur bei den Nasalen ⲙ und ⲛ, den Liquiden ⲗ und ⲣ, der Labialis ⲃ, aber nicht ausnahmslos. Einige Male hat der Abfall des *j* ein Vokaldehnung ergeben so in ⲥⲉⲉⲡⲉ aus *sᵉ̆pjᵉt*, in ⲙⲉⲉⲩⲉ aus *mᵉ̆wjᵉt* (?) in ⲛⲉⲉⲃⲉ aus *nᵉ̆bjᵉt* (*Kopt. Gr.*, § 232). In einigen Fällen ist die Konsonantendehnung schwer zu deuten, so in ⲉⲣⲟ : ⲣ̄ⲣⲟ. Mir scheint, dass man auch hier wie vorher an eine Ersatzdehnung zu denken hat, und zwar für das abgefallene ʿ in *pr-ʿ;* (*pᵉr-ʿᵒ;*), auf das ja (ⲡ)ⲣ̄ⲣⲟ : (ⲡ)ⲉⲣⲟ zurückgeht. Freilich muss in diesem Falle der Accent von der letzten auf die vorhergehende Silbe umgesprungen sein, wie in ⲙ̄ⲛϥⲉ aus *Mᵉn-nûfᵉr*, Ὄμφις aus *Wᵒn-nŏ̆frᵉ*, ϩⲟⲛⲧ aus *ḥᵉm-nûtᵉr*, ⲥⲟⲛⲧⲉ aus *stᵉj-nûtᵉr* (?) und sonst[2].

Natürlich weist nicht jedes kurze ⲉ vor einem der bezeichneten Konsonanten auf dessen Verdoppelung. In nicht wenigen Fällen (z. B. ⲉⲣⲱⲧⲉ, ⲉⲣⲟ⸗) liegt, wie Sethe (*Verbum*, I, § 92, *a*) gezeigt hat, der Abfall eines folgenden *j* vor dem nächsten Konsonanten vor.

Die ungeschriebene Konsonantendehnung ist nun auch für andere Konsonanten und andere Bildungsvokale zu belegen, so für *j*[3] und *w*, wovon ich oben ausging, nach *o* (cf. ⲥⲟⲟⲩⲛ *sŏ̆wwen* und die Plurale auf ⲟⲟⲩⲉ : *ŏ̆wwet*[4]) und *e* (Plurale auf ⲉⲩⲉ : *ĕ̆wwĕt*[4]) und für ϣ und ϥ nach *a* (*e*) in

ⲣⲁϣⲉ mittelägypt. ⲣⲉϣⲉ aus *rᵃ̆šwᵉt : rᵉ̆swᵉt*,
ϣⲁϥⲉ » ϣⲉϥⲉ[5] aus *šᵃ̆fwᵉt : šᵉ̆fwᵉt*.

wo der kurze Bildungsvokal nur unter Annahme der Dehnung des mittleren Radikals (also *r(e)aššе, š(e)affe*) infolge des abgefallenen *w*[6] zu erklären ist. Gewiss lässt sich die ungeschriebene Konsonantenverdopplung im Koptischen noch durch manche andere Beispiele belegen. Mancher Fall, in dem scheinbar ein kurzer Vokal in der offenen Silbe steht, findet durch die Annahme der Konsonantenverdoppelung seine einfache Erklärung.

---

1. Die beiden Formen zeigt achmim. ⲡⲣⲓ̈ⲉ neben sahid. ⲡ̄ⲣⲣⲉ, während ⲡ̄ⲣⲣⲓⲉ eine Kontaminationsform ist. Siehe Rösch, *Vorbemerkungen zu einer Grammatik der achmimischen Mundart*, S. 124.
2. Vgl. dazu Sethe, *Ä. Z.*, XXX, S. 116.
3. Vergl. z. B. achmim. ϩⲉⲓ̈ⲉ « fallen » aus *hᵉ̆jjᵉt* (*h;j·t*) (Rösch, a. a. O., S. 122).
4. Siehe Lacau, *Recueil*, XXXI (1909), S. 73.
5. Griffith-Thompson, *Mag. pap. Indices* [111] no. 68.
6. Sethe, *Verbum*, I, § 156, b.

XL. — ⲉ VOR SELBSTSTÄNDIGEN HÜLFSZEITWÖRTERN

Es ist längst beobachtet worden[1], dass die mit dem participialen ⲉ zusammengesetzten Hülfszeitwörter ⲁ- und ϣⲁⲣⲉ- selbständig gebraucht werden. Von den zahlreichen Beispielen[2] setze ich zur Veranschaulichung zwei hierher.

Festreden auf den heiliget Viktor[3] :

ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁϥⲧⲣⲉ-ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲧⲏⲣϭ̅ ⲁⲛⲁⲓⲟⲭⲓⲁ ⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁⲩ ⲙ̅ⲡ̅ ⲙⲁ ⲡⲓⲙ ⲉⲧϩⲁⲧⲉϥϩⲟⲩⲥⲓⲁ, ⲁⲩⲱ ⲉⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ ⲙ̅ⲙⲓⲡ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉⲁⲡⲟⲙⲉⲓ ⲙ̅ⲡⲛⲉϥⲙⲁⲧⲟⲓ̈ ⲙⲡⲉϥⲧⲁϫⲓⲥ ⲧⲏⲣϭ̅ « Dann (λοιπόν) liess er die ganze Stadt (πόλις) Antiochia und jeden Ort, der unter seiner Herrschaft (ἐξουσία) stand, sie (d. h. die Götter) anbeten, und er fing selbst an (ἄρχειν), zu freveln (ἀνομεῖν) mit seinen Soldaten und seinem ganzen Heere (τάξις) ».

Sap., 2, 11 :

ⲧⲁⲡ̅ⲧⲱϩ̅ ⲅⲁⲣ ⲉϣⲁⲩⲁⲓⲡⲟⲥ ϩⲱⲥ ⲁⲧ[ϣⲁⲩ]
τὸ γὰρ ἀσθενὲς ἄχρηστον ἐλέγχεται.

Man hat in diesen und ähnlichen Beispielen bisher einen absoluten Gebrauch des participialen Tempus angenommen, indessen diese Erklärung versagt bei Beispielen wie Zoega, 388, 19 :

ϩⲱⲥ ⲉϫϣⲉ (lies ⲉϣϫⲉ) ⲡⲁϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲛϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ, ⲉⲡⲉⲩϩⲉ ⲡⲉⲡⲁϥϫⲱⲕ ⲉϩⲟⲗ, ⲏ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲣϩⲁϥ ⲉϭⲙⲡⲉⲩϣⲓⲛⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ « wenn wirklich Schenute einige Leute getötet hat, so war ihre Lebenszeit vollendet, oder (ἤ) dieses sind die Tage, an welchen Gott sie heimrufen wollte »

oder *ibid.*, 481, 23 :

ⲉⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲡⲉⲓ « es ziemt sich, dass wir kommen »[4].

Man kann zur Not annehmen, dass durch die häufige Verbindung von ⲉ mit den Pronominalformen der Hülfszeitwörter ⲁ und ⲉϣⲁⲣⲉ sich selbständige Tempora ähnlich wie ⲡⲧⲁ-[5] entwickelt haben, aber dass vor einem Nominalsatze dieses ursprünglich participiale ⲉ seinen abhängigen Character später verloren haben sollte, ist kaum denkbar. Viel näher liegt es, in diesem ⲉ das altägyptische zu suchen, mit dem man bisweilen den Nominalsatz einleitete (Erman, *Äg. Gr.*, § 356), und das auch in ⲉϩⲁϥ « er will » aus 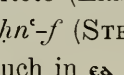 *'w ḥnʿ-f* (Steindorff, *Kopt. Gram.*², § 269) vorliegt. Ist das richtig, dann wird man auch in ⲉⲁ und ⲉϣⲁⲣⲉ dieses vor dem Verbum *'r-f*, also die Form *'w sḏm-f* (*ibid.*, § 236) sehen dürfen. Wenn mich nicht alles täuscht, so steckt diese Form auch in der demot. Schreibung *r 'r-f stm*, die

1. Stern, *Kopt. Gr.*, § 423 und 426; Steindorff, *Kopt. Gr.*², § 328.
2. Zu den an beiden Stellen genannten füge ich hinzu Zoega, 478, 20, 21. 479, 4, 28. 480, 13. 585, 10, 16. *Sap.*, 2, 11. 16, 1.
3. Steindorff, *Gram.*² *Chrestom.*, 46*, Z. 4 v. u.
4. Die von Stern, a. a. O., zitierten Beispiele mit ⲉⲡⲉϫⲱϥ könnten durch den Wechsel von ⲡⲉ und ⲉⲡⲉ hervorgerufen sein.
5. Bei ⲡⲧⲁ ist der Übergang zum selbständigen Gebrauch am leichtesten zu verstehen, wenn man an Sätze denkt wie ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲡⲧⲁ-, die wir selbständig durch « so habe (ich) » übersetzen.

GRIFFITH[1] auf die neuägypt. Form 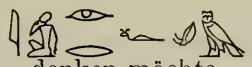 zurückführen wollte, während ich lieber an *'w 'r-f stm* = ⲉⲁϥⲥⲱⲧⲙ denken möchte.

XLI. — EINE NEUE FORM DER 3. PERSON PLURALIS DES PRÄSENS I

Das m. W. bisher nicht beachtete obige Tempuspräfix findet sich in der folgenden Stelle 3 mal.

ZOEGA, *Catal.*, 121, 4 ff. = AMÉLINEAU, *Hist. des Monastères* in den *Annales du Musée Guimet*, XXV, S. 127 :

ⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲡϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲟⲓⲙⲏⲛ, ⲉⲧⲁⲓϩⲟⲩⲕⲟⲧ ⲉⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ ⲡⲉϫⲛⲓ ⲡⲁϥ, ⲫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲕⲟⲩⲱϣ ⲡⲧⲁⲉⲣ ⲁϣⲡⲣⲏϯ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ, ⲫⲉ ⲟⲩⲛⲓ ⲁⲓϣⲁⲛϫⲉ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲱⲟⲩ ⲧⲟⲩ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲓⲏ, ⲫⲉ ⲁⲣⲛⲟⲩ ⲧⲟⲩⲙⲁⲧϩ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲛⲕⲉⲟⲩⲁⲓ, ⲉⲧⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲧⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ. ⲡⲉϫⲛⲓ ⲡⲁϥ ⲫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ϯⲙⲁⲧϩ[2]. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ ⲛⲓⲏ, ⲫⲉ ⲁⲣⲛⲟⲩ ⲡⲟⲩⲥⲟϭⲛⲓ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲛⲕⲉⲟⲩⲁⲓ, ⲥⲥϭⲛⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ⲫⲉ ⲡⲛⲟϩ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̅ⲡ̅ⲣⲟ ⲙⲡⲁϥⲥⲱⲗⲡ ⲡϫⲱⲗⲉⲙ[3] ⲉⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲡⲧⲉⲕϫⲉⲙ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲩϫⲛⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϭⲉⲛ ⲡⲡⲁϩϯ ⲡⲉⲙ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ϭⲉⲛ ⲟⲩⲟⲉⲃⲓⲟ ⲛⲥⲁ ⲡⲟⲩⲓⲟϯ ⲧⲟⲩⲥⲟⲗⲡ ⲁⲡ ⲉⲟⲃⲉ ⲫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲧⲁϫⲣⲛⲟⲩⲧ

« Es sagte Apa Poimen : Als ich einmal Apa Makarios traf, sagte ich ihm : Vater, wie wünschest du, dass ich mit den Brüdern verfahre? Denn wahrlich, wenn ich zu ihnen spreche, so hören sie nicht. Da sagte er mir : Vielleicht ist ihre Aufmerksamkeit (?) bei einem anderen, (und) deshalb hören sie nicht. Da sagte ich ihm : Was heisst die Aufmerksamkeit (?)? Da sagte Apa Makarios mir : Vielleicht ist ihr Rat bei einem anderen. Denn es steht geschrieben : Der aus drei Stücken gedrehte Strick reisst nicht schnell, das heisst : Wenn du die Brüder vollkommen findest im Glauben und der Liebe (ἀγάπή) und dem demütigen Gehorsam gegen ihre Väter, dann zerreissen sie nicht, weil ihr Herz stark ist ».

Es ist klar, dass hier dreimal ⲧⲟⲩ-ⲁⲛ für ⲥⲉ-ⲁⲛ steht, das heisst die einfach[4] negierte 3. Person Pluralis des Präsens I. So findet sich also im boheirischen Präsens I neben ⲥⲉ die Form ⲧⲟⲩ wie im Konjunktiv neben ⲛⲥⲉ die Nebenform ⲛⲧⲟⲩ[5]. Diese beiden selten gewordenen boheirischen Tempuspräfixe sind die Nachkommen der neuägyptischen Prototype *tw-w* (= ⲧⲟⲩ) und *mtw-w* (= ⲛⲧⲟⲩ).

XLII. — DIE PRÄPOSITION ϣⲁ- : ϩⲁ-

Wenn man die folgenden Beispiele, die ich STERNS *Kopt. Gr.*, § 543, entlehne, in den beiden Dialekten vergleicht :

ⲉⲙⲛⲧ ϣⲁⲣⲟⲕ = ϯⲙⲛⲧ ϩⲁⲣⲟⲕ

1. *Stories of the High Priests*, S. 88.
2. So mit Amélineau statt ϯⲡⲧⲁϩ (ZOEGA).
3. So weit nach Zoega, der hier abbricht.
4. STERN, *Kopt. Gr.*, § 389.
5. Sie ist bei ϣⲁⲛⲧⲟⲩ auch im Sahidischen durchgedrungen.

ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁⲛⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ ⲙⲙⲟⲥ = ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲣⲏϯ ⲙ̄ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟϥ ϩⲁⲣⲱⲧⲛ (= fajum. ⲛⲑⲏ· ⲛⲧⲁⲛⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲁⲧⲉⲛ)

so ergiebt sich klar, dass die Präposition « zu » nach Verben der Bewegung ϣⲁ- : ϩⲁ- heisst. Die sahidische Form auf altes 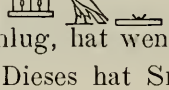 *š3ʿ*, die bohairische auf *ḥr* zurückzuführen, wie das Stern[1] vorschlug, hat wenig für sich, da man zunächst nach einem gemeinsamen Prototyp sucht. Dieses hat Sethe[2] gewiss richtig in erkannt, das sich ebenso wie das kopt. Derivat *mit Personen*[3] verbindet. Dagegen steht *š3ʿ* nur vor Orts- und Zeitbegriffen ganz wie das koptische ϣⲁ, welches in allen Dialekten diese Form zeigt. Es ergiebt sich also folgendes Bild :

	sahidisch	bohairisch	achmim.	fajumisch
ḥr « zu, bei » (in Verbindung mit Personen) :	ϣⲁ	ϩⲁ	ϣⲁ	ϣⲁ
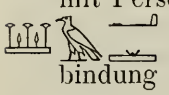 *š3ʿ* « bis zu » (in Verbindung mit Zeit und Ort) :	ϣⲁ	ϣⲁ	ϣⲁ	ϣⲁ

Man sieht daraus klar, wie die *š*- Formen, selbst im Achmimischen, die *ḥ*-Laute verdrängt haben. Das Bohairische allein[4] hat den Unterschied der beiden ursprünglich verschiedenen Präpositionen bewahrt. Nur entspricht in diesem Falle ausnahmsweise altem *ḥ* nicht ϧ sondern ϩ.

XLIII. — ⲥⲁϩⲣⲉ « HÖHE, WÜSTE »

Zoega, *Catal.*, 41, Z. 3 v. u. (= Mallon, *Gram. copte*[2] *Chrest.*, 45, 4), heisst es von Pisenthius, dem Bischof von Koptos, dass er zur Zeit der grössten Hitze ϣⲁϥϣⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛⲥⲁϩⲣⲉ ⲉⲧⲉⲙⲙⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛϧⲏⲧϥ. Sowohl Peyron (*Lex.*, 225) wie Mallon (*Chrest.*, 169) übersetzen hier ⲥⲁϩⲣⲉ durch « Wüste », und zwar denkt der erstere dabei an ساهرة der letztere an صحراء. Für beide ist also wohl ⲥⲁϩⲣⲉ ein arabisches Lehnwort. Das letztere ist jedenfalls ein Irrtum, denn das Wort ist als gut ägyptisch bekannt, und zwar in der Bedeutung « oberhalb ». So findet es sich in der *Pist. Sophia* z. B. 198, 25, ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲣⲓⲡⲥⲁ-ϩⲣⲉ ⲡ̄ⲡ̄ⲡⲁⲣⲁⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ « dieser, welcher oberhalb aller παραστάτης ist », *ibid.*, 200, 20, ⲉⲡⲁⲓⲥⲉ ⲉⲡⲥⲁ-ϩⲣⲉ· ⲁⲩⲱ ⲉⲡϩ̄ⲃⲏⲉ· ⲉⲡϧⲁⲑⲟⲥ « in Bezug auf die Höhe nach oben, und die Tiefe nach unten (βάθος) », *ibid.*, 203, 9, ϩ̄ⲡⲕⲉⲧⲁϫⲓⲥ ⲉⲧⲡⲉϥⲥⲁϩⲣⲉ « andere Reihen (τάξις), die über ihm sind » u. s. häufig, ferner in dem ersten *Clemensbrief* (ed. Carl Schmidt), 15, 19, ⲟⲩⲙⲁ ⲙ̄ⲡⲥⲁϩⲣⲉ = ὑπερῷον « ein Obergemach ». Es ist also klar, das ⲥⲁϩⲣⲉ aus ⲥⲁ « Seite » und der Adjektivbildung[5] ϩⲣⲉ = *ḥrj* « oben befind-

1. *Kopt. Gr.*, § 543 und 551.
2. *Verbum*, I, § 242, S. 144.
3. Es ist interessant, dass die einzige Ausnahme 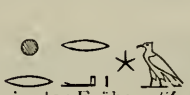 « um die Zeit des Morgens (*Recueil*, XXVI, S. 38) auch im koptischen ϣⲁϩⲧⲟⲟⲩⲉ « in der Frühe » (Zoega, 378) noch nachweisbar ist.
4. Beachte auch, dass der Paralleltext von Rosett. 1 (*Phil.*, a. 5) durch wiedergiebt (Hess, *Rosett.*, S. 42). Im Demotischen wird einmal (Setna, 5/11) durch die Gruppe für die Präposition *ḥr* ϩⲁ : ϧⲁ « unter » wiedergegeben.
5. ϩⲣⲉ steht also (als jüngere Bildung?) neben ϩⲣⲁⲓ : ϩⲣⲏⲓ. Vgl. Sethe in *Æg. Zeitschr.*, XLIV (1907), S. 93 und 95.

lich » besteht, und ursprünglich bedeutet « die obere Seite »[1]. An der obigen Stelle hat freilich « die obere Seite » die Bedeutung von « Wüste ». Für Ägypten ist die Wüste das zu beiden Seiten des Nilthals in die Höhe steigende Gebiet, das der heutige Ägypter deshalb kurz جبل « Berg » nennt, wie der alte Ägypter dafür unter anderen Bezeichnungen auch das Wort *ḥrj·t* « die hoch gelegene (Gegend) »[2] hatte, also denselben Stamm, welcher auch in der koptischen Zusammensetzung ⲥⲁ + ϩⲣⲉ vorliegt. Demnach ist ⲥⲁϩⲣⲉ ein ägyptisches Wort mit der ursprünglichen Bedeutung « Oberseite, Höhe », die aber auch zur Bezeichnung der hoch gelegenen Wüste benutzt wurde.

XLIV. — ⲛⲁϣⲧⲙⲙⲉ « TROTZIG, FREVELHAFT »

Dieser bei Peyron nicht verzeichnete Ausdruck ist mir aus *Sirach*, 22, 5 bekannt, wo er θρασύς entspricht, und aus *Proverb.*, IX, 13 (ed. Thompson), wo γυνὴ ἄφρων durch ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲡⲛⲁϣⲧ ⲙⲙⲉ wiedergegeben ist. Es ist die Bedeutung die auch bei Schenute (ed. Leipoldt), 20, 21. 129, 8. 134, 25. 135, 17 und sonst ⲛⲁϣⲧⲙⲙⲉ eignet. Was mag in dem zweiten Bestandteil dieses zweifellos mit ⲛⲁϣⲧ zusammengesetzten Ausdrucks stecken? Ich dachte zunächst[3] an ⲙⲙⲉ, die achmim. Form von ⲉⲓⲙⲉ « wissen ». Dagegen spricht aber abgesehen von dem schwierigen Bedeutungsübergang, dass sich das *Participium conjunctum* stets mit einem Substantiv und nie mit einem Infinitiv[4] verbindet (SETHE, *Verbum*, II, § 956). Die Lösung bringt, wie ich glaube, das Demotische. Einer der Helden der Wiener Petubastiserzählung « Pemu, der Kleine » führt das epitheton ornans 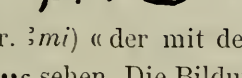 (R 1), var. 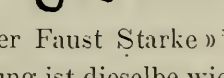 (K 4) *pꜣ nḫt ʾmi* (var. *ꜣmi*) « der mit der Faust Ṣtarke »[5] und darin möchte ich das Prototyp von ⲛⲁϣⲧⲙⲁϩϩ « hartnäckig » oder ⲛⲁϣⲧϩⲏⲧ « verstockt » d. h. das Participium conjunctum von ⲛϣⲟⲧ in Verbindung mit einem Körperteil. ⲙⲙⲉ ist also altes *ʾmm·t*[6] (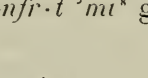 , *Urk.*, IV, 9, 4) « Faust ». Diese Vokalisation wird nun weiter durch den Beinamen der Isis bestätigt Νεφρέμμις der demotisch 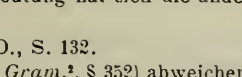 [7] *ʾs·t nꜣ-nfr·t ʾmi*[8] geschrieben wird, also für

1. Das Gegenstück ist ⲥⲁϩⲣⲉ « unterhalb ». RÖSCH, *Vorbemerkungen zu einer Grammatik der achmim. Mundart*, § 158.

2. Erst aus dieser Bedeutung hat sich die andere « Nekropolis » entwickelt, weil die Gräber in der Wüste lagen.

3. Siehe RÖSCH, a. a. O., S. 132.

4. STEINDORFFS (*Kopt. Gram.*², § 352) abweichende Ansicht beruht lediglich auf ⲛⲁϣⲧⲉⲙⲙⲉ.

5. Ähnlich ist das Attribut *pꜣ ꜥwr nmte* « der Kraftvolle », W 15, R 2. zu verstehen. Kralls Übersetzung legt *nmt* ⲛⲟⲙⲧⲉ einen Sinn (« Streitmacht ») unter, der sonst nicht nachweisbar ist.

6. Da die doppelte Schreibung desselben Konsonanten in der Regel dahin zu deuten ist, dass der Bildungsvokal dazwischen stand, so wird man zunächst *eꜣmêmet* o. ä. vokalisieren. Aber die Doppelschreibung mag auch gelegentlich Konsonantenverdoppelung bedeuten. Vergleiche LACAU, *Recueil*, XXXI (1009), S. 90, Anm. 2.

7. Pap. dem. Strassburg Nr. 48.

8. Vielleicht — ein Beleg fehlt mir — hat *ꜣmi·t* « Faust » auch die weitere Bedeutung « Hand, Arm », so dass man « Isis mit der schönen Hand (Arm) » (εὐώλενος) übersetzen dürfte. Zu *ʾmwj* « Augenbrauen » (W. Max

'mi « Faust » die Graecizierung -εμμις bietet, die wieder auf ⲙⲙⲉ führt. Wie sich ⲛⲁϣⲧⲉⲙⲉ[1] zu ⲛⲁϣⲧⲙⲙⲉ verhält, ist zweifelhaft. Mir scheint die Identität beider Wörter nicht zweifelhaft zu sein. Ob aber eine durch ⲉⲙⲉ = achmim. ⲙⲙⲉ hervorgerufene irrige Nebenform vorliegt, bleibt eine offene Frage.

XLV. — ⲣⲉⲙϩⲱϧ, ⲣⲉⲙⲛϩⲱϧ « BOTE »

Die obige Bedeutung dieses Wortes ist durch die von Peyron (S. 344) gesammelten Stellen hinreichend gesichert. Das Wort verdient aber deshalb unser Interesse, weil es in ϩⲱϧ die ursprüngliche Bedeutung seines altägyptischen Prototyps 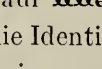 *h3b* « senden » bewahrt hat, die sonst in der koptischen Litteratur fast verschwunden[2] ist. Denn ⲣⲉⲙ(ⲛ)ϩⲱϧ kann nur durch die Übersetzung « Mann des Sendens » oder genauer « Mann des Gesandtwerdens » zu der Bedeutung « Bote » kommen. Dazu stimmt auf das Beste, dass in der Lebensbeschreibung des heiligen Makarios (ed. Amélineau, S. 103, 5) zu ⲟⲩⲣⲉⲙⲛϩⲱϧ sich in *Cod.* lix die Variante ⲟⲩⲣⲉⲙⲛϩⲱⲣⲡ (= ⲣⲉⲙⲡⲟⲩⲣⲡ) « Mann des Schickens (Geschicktwerdens) » findet.

Baï-Beï-Bi. — Le nom de l'âme se prononçait baï au singulier et au pluriel bêou, bîou, ainsi que nous l'apprennent les transcriptions grecques : en composition, dans les noms royaux Bïênekhês 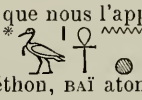 , Binôthris , Bikheris (?), qui nous ont été conservés par les listes de Manéthon, baï atone devient Bi. Or, si l'on recherche comment se comportent dans les mêmes conditions les mots qui renferment la combinaison vocalique aï, on voit qu'ils aboutissent d'ordinaire à un a et non pas à un i simple 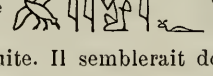 ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ et non *ⲡⲓⲉⲓⲱⲧ, ⲁⲛϫⲏϩ et non *ⲓⲛϫⲏϩ, et ainsi de suite. Il semblerait donc que 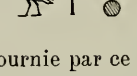 , 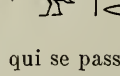 , 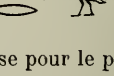 (?) dussent se transcrire B*a*ênekhês, B*a*nôthris, B*a*.... (?), avec a.

L'explication de cette anomalie apparente nous est fournie par ce qui se passe pour le pronom démonstratif en copte. Lorsqu'il est atone, ⲡⲁⲓ̈ devient ⲡⲉⲓ̈ en akhmimique, en thébain, etc., et ce ⲡⲉⲓ̈ lui-même se résout en ⲡⲉⲓ̈-ⲡⲓ dans les mêmes dialectes, se confondant à l'occasion avec l'article ordinaire : ⲡⲁⲓ̈ⲣⲱⲙⲉ devient ainsi ⲡⲉⲓ̈ⲣⲱⲙⲉ, ⲡⲉⲓ̈ⲣⲱⲙⲓ, puis ⲡⲓⲣⲱⲙⲉ, ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ. B*a*ïênekhi, B*a*ïnôthri sont devenus de même B*e*ïênekhi, B*e*ïnôthri, puis B*i*ênekhês, B*i*nôthris, et cela d'autant plus aisément que Manéthon était originaire des contrées où plus tard cette déformation de ⲡⲁⲓ̈ en ⲡⲉⲓ̈ puis ⲡⲓ fut d'usage courant. Toutefois, la dégradation ⲁⲓ-ⲉⲓ-ⲓ n'est pas propre à une partie seule de l'Égypte, mais on la trouve partout, ainsi au sud dans le nom de Philæ

Müller in *O. L. Z.*, VI (1903), S. 174) stimmt die demotische Schreibung nicht. Man wird zu dem Epitheton der Göttin das häufige *nfr ḥr* « mit schönem Gesicht » vergleichen dürfen, das eine Reihe von Göttern, vor allem Ptah, führen. Dass dasselbe Wort *'mi·t* « Faust, Hand, Arm » bezeichnet, ist nicht auffallend, wenn man bedenkt, dass dieselbe Bedeutungsweite in 1) « Hand », 2) « Arm », und *rd* 1) « Fuss », 2) « Bein » vorliegt, und Ähnliches sich auch in den semitischen Sprachen findet. E. Littmann, der die obigen Ausführungen im wesentlichen beeinflusst hat, weist weiter darauf hin, dass ägypt. *ʒmm·t* mit אַמָּה, assyr. *ammatu*, æthiop. *'emmat* « Elle », urverwandt ist, und dass das æthiopische Wort noch die ursprüngliche Bedtg. « Unterarm » bewahrt hat.

1. Häufig als Variante bei *Schenute* (ed. Leipoldt), 20, 21. 134, 25. 172, 10 u. s., einmal 121, 25 in der Schreibung ⲡⲁϣⲧⲙⲙⲉ.

2. Siehe Erman, *Æg. Zeitschr.*, XXXIII (1895), S. 50.

*Païlak, *Peïlak, Pilak, dans p-aï-n-touka, p-eï-n-touk, πιητωκ. Il faut donc admettre que la combinaison atone a + i a subi deux traitements différents.

Sans insister sur une question que je reprendrai plus tard, je dirai que la résolution sur a de ai date d'une époque antérieure à la résolution sur i. En effet, cette dernière se trouve déjà dans la transcription cananénne Hikouptah, que les tablettes d'El-Amarna nous donnent du nom de Memphis , parallèlement à la transcription grecque Αἴγυπτος. Les formes en a, Hathor pour Haïthor, anzeb pour aïtseb-aïseb, représenteraient donc des faits antérieurs à la κοινή, puisqu'une forme telle que Hikouphtah avec résolution en *i* a existé dès les XVe-XIVe siècles dans l'usage populaire.

G. Maspero.

TEXTES RELIGIEUX

par

Pierre Lacau

LXXVI

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 101-103.

B = Même sarcophage. Couvercle, premier registre, l. 208-218.

On comparera les chapitres LXXIV, LXXV et LXXVII.

Un titre effacé.

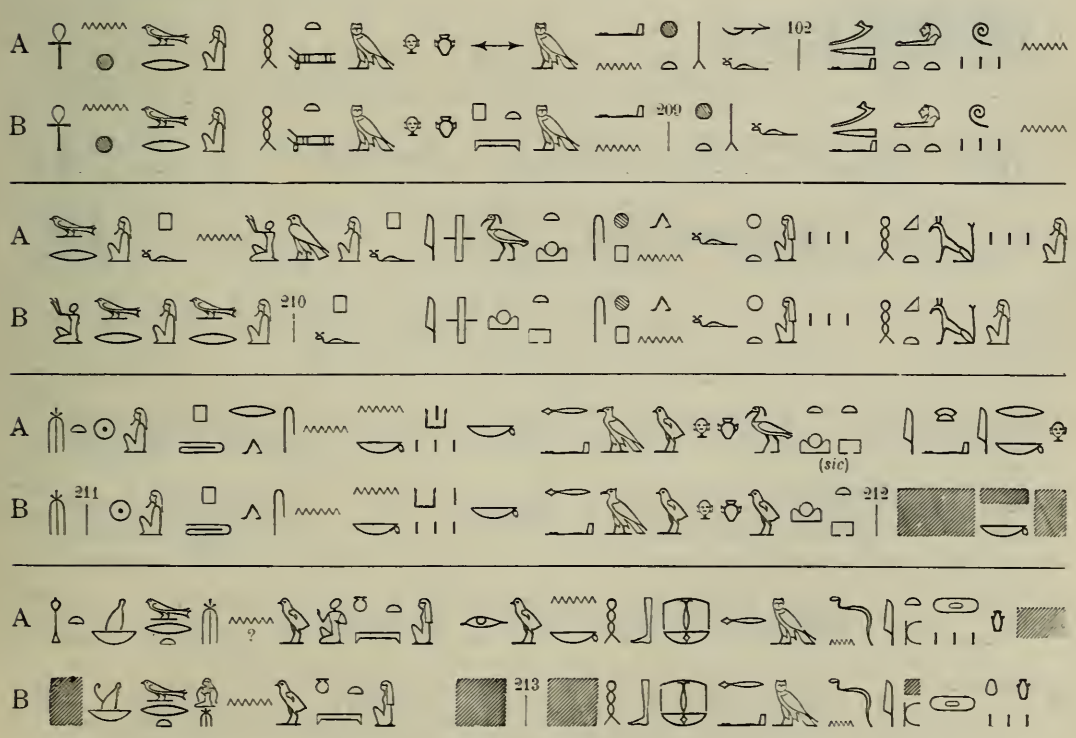

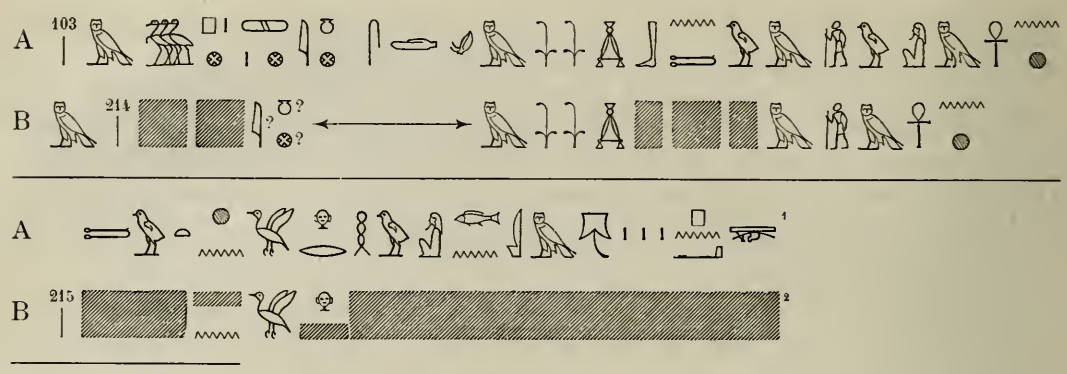

1. Cette phrase dans 28083, côté 3, l. 201 (= chap. XL).
2. Une rubrique illisible.

LXXVII

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 103-108.

B = Même sarcophage. Couvercle, deuxième registre, l. 142-161. Sur le couvercle nous n'avons qu'une partie du chapitre qui est précédée et suivie d'un texte différent. Je reproduis ici seulement la partie commune.

Pour la fin, on comparera les chapitres LXXIV-LXXVI.

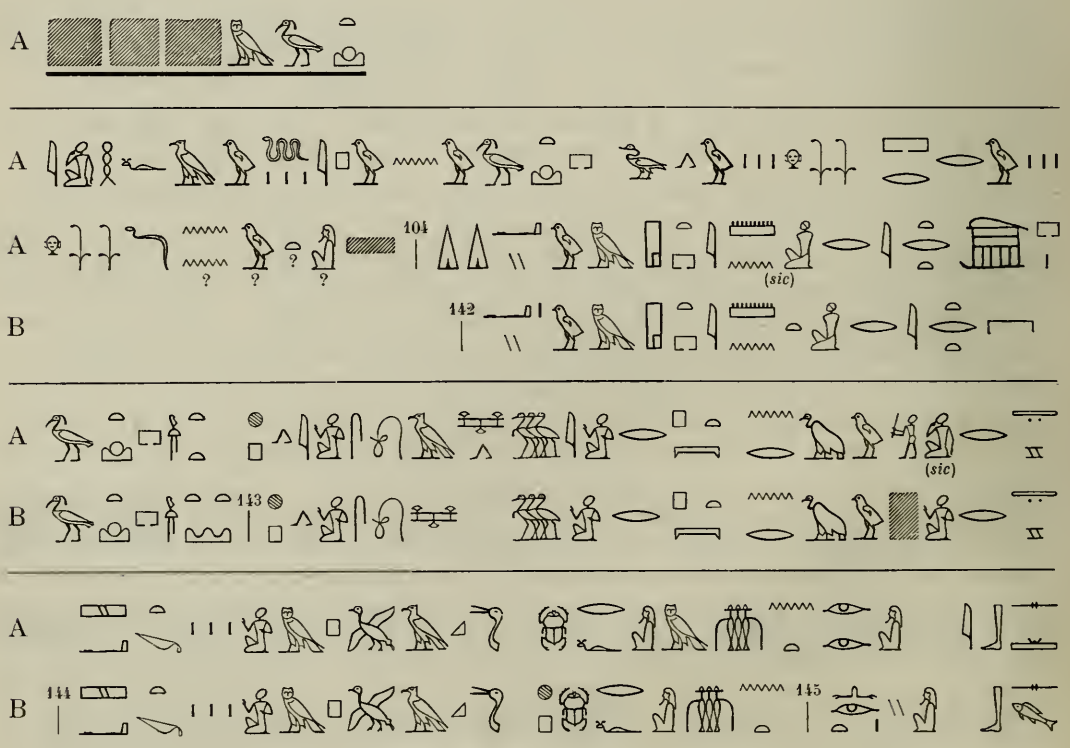

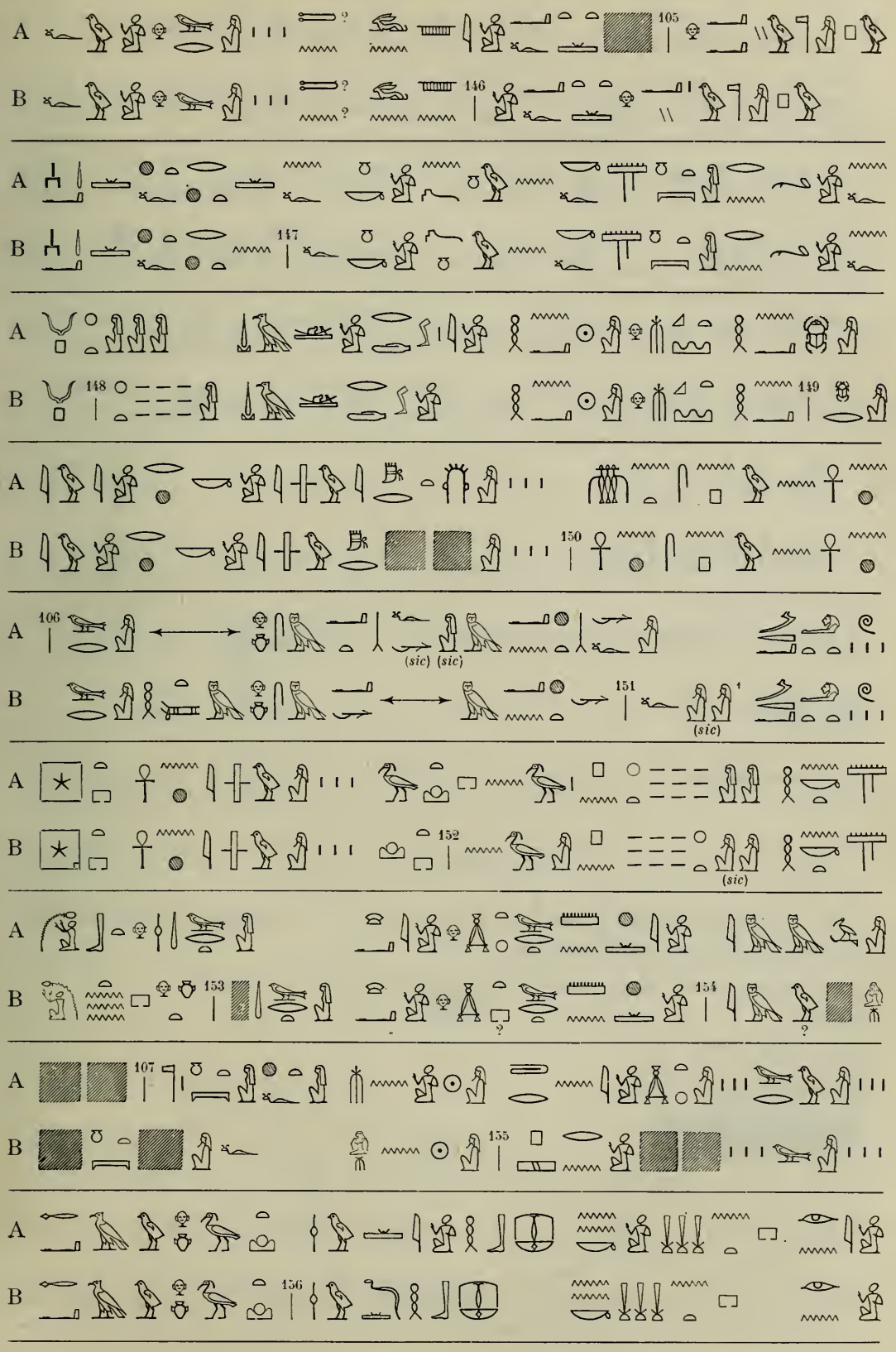
A
B
105
146
147
148
149
150
106
151
152
153
154
107
155
156
(sic)
10
15
20
25

A

B

A

30 B

A

B

A

B

1. Mauvaise transcription par le scribe d'un exemplaire portant :

2. Le texte continue.

LXXVIII

A = Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 108-112.

B = Même sarcophage. Couvercle, deuxième registre, l. 162-180.

A

B

A

B

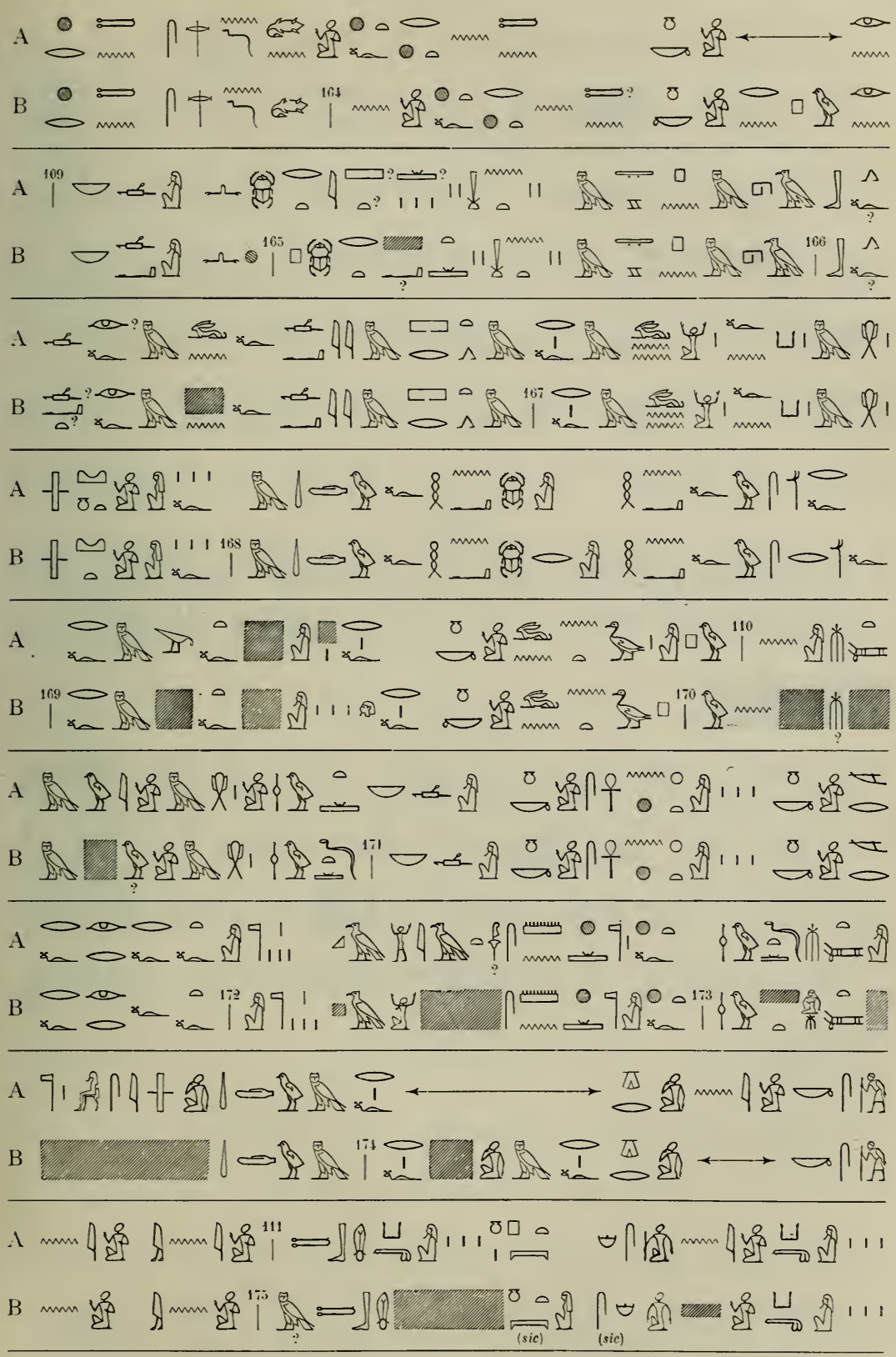
A
B
5
10
15
20
(sic)
(sic)

A

B

25 A

B

A

B

LXXIX

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 112-113.

5

1. Cf. 28083, couvercle, l. 56-57 (= chap. xxx, l. 4-5).

LXXX

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 113-126.

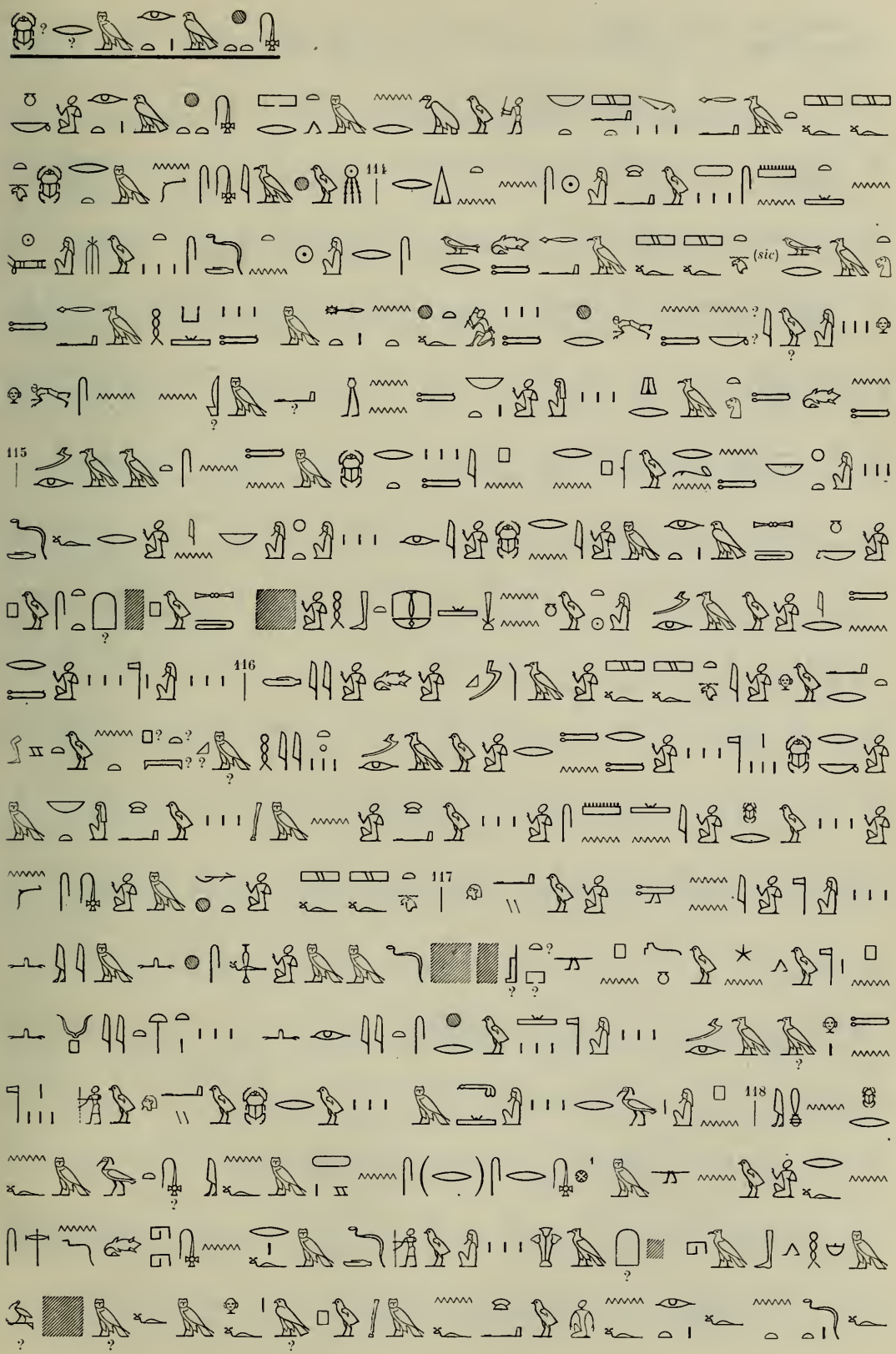
114
(sic)
5
115
116
1
117
15
118

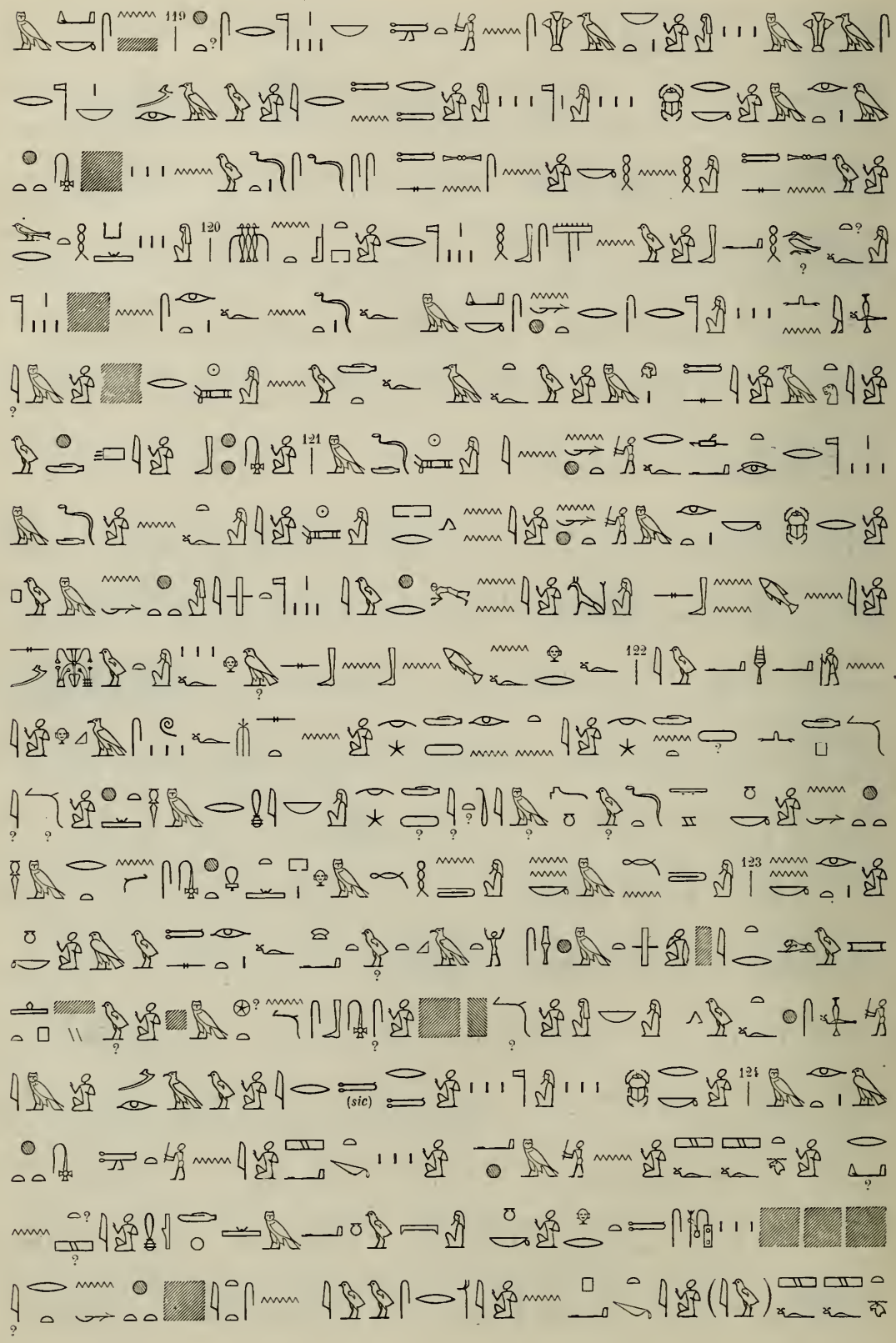
20
119
120
25
121
122
30
123
35
124
(sic)

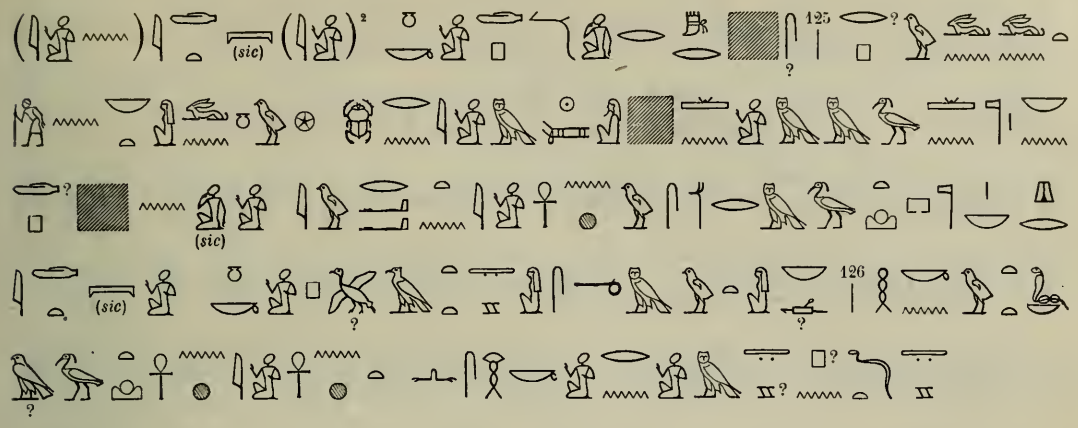

1. Ainsi disposé :

2. Ainsi disposé :

LXXXI

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 164-181.

Le titre est effacé.

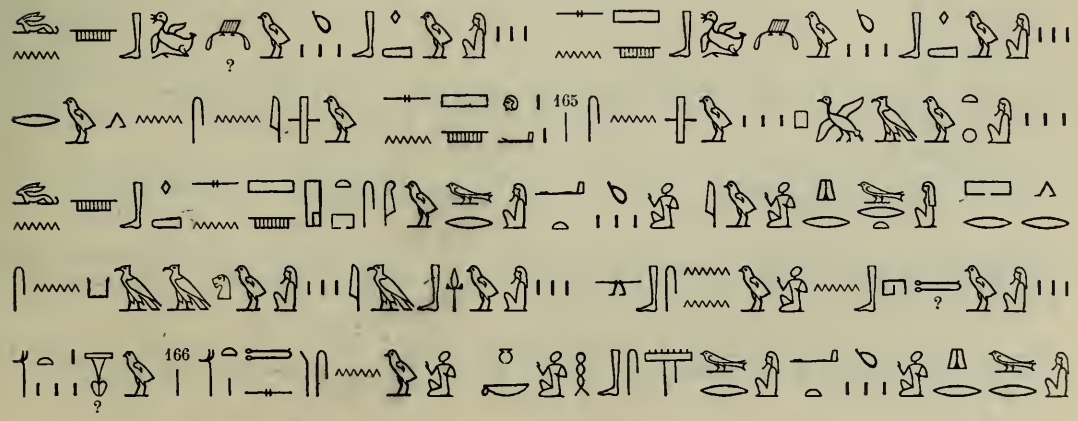

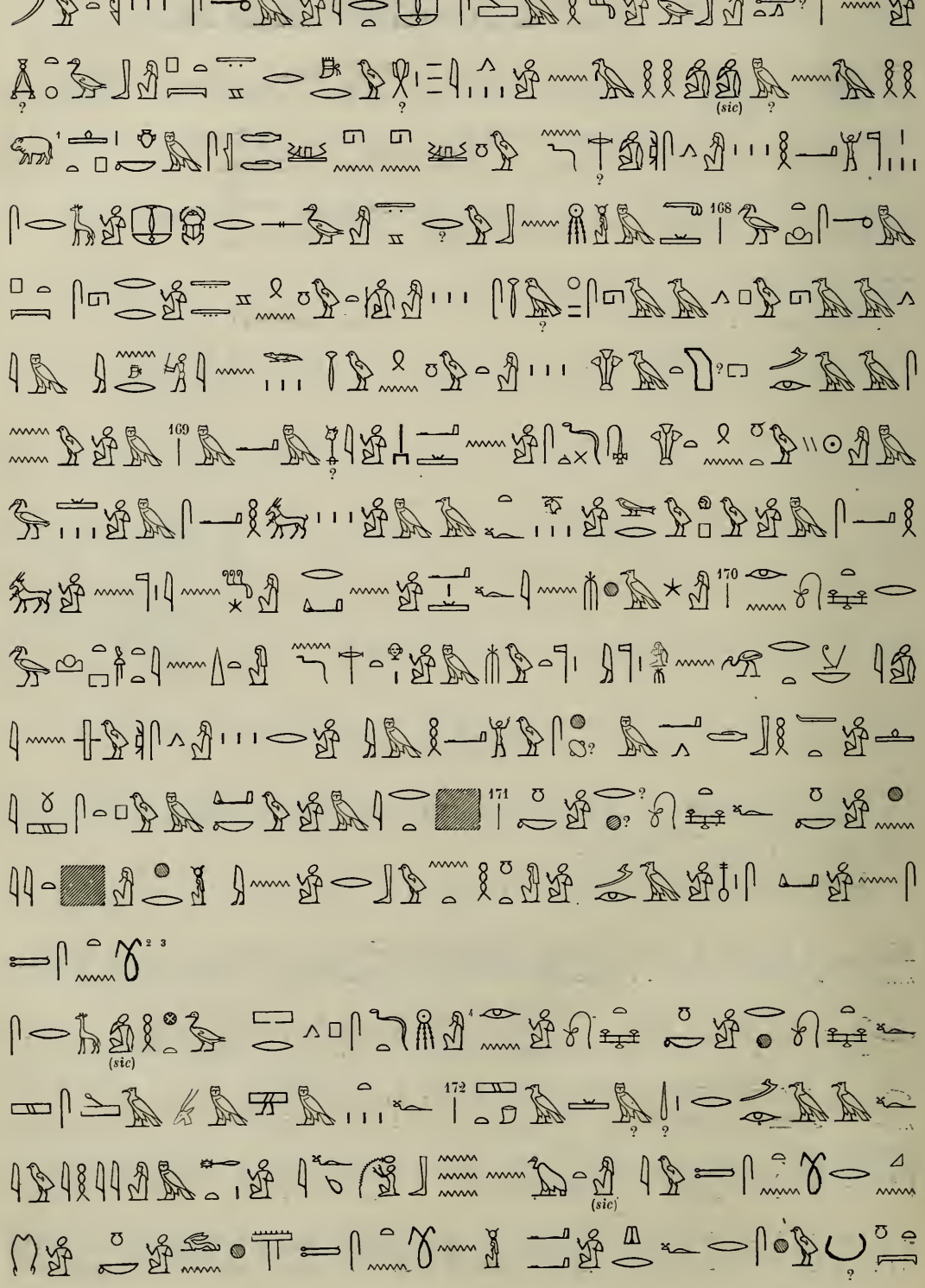
167
(sic)
168
169
170
171
(sic)
172
(sic)

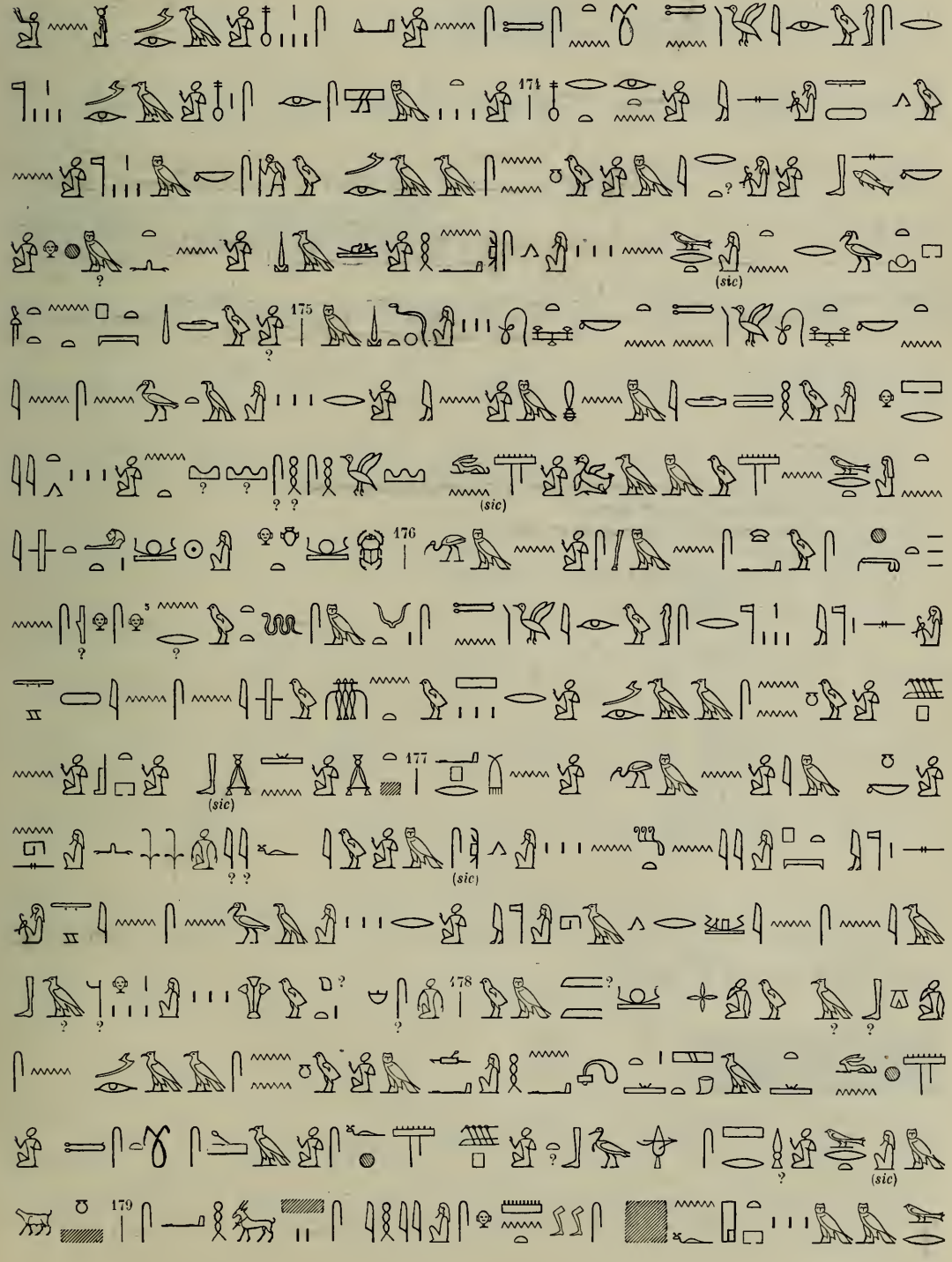
25
30
35
40
173
174
175
176
177
178
179
(sic)

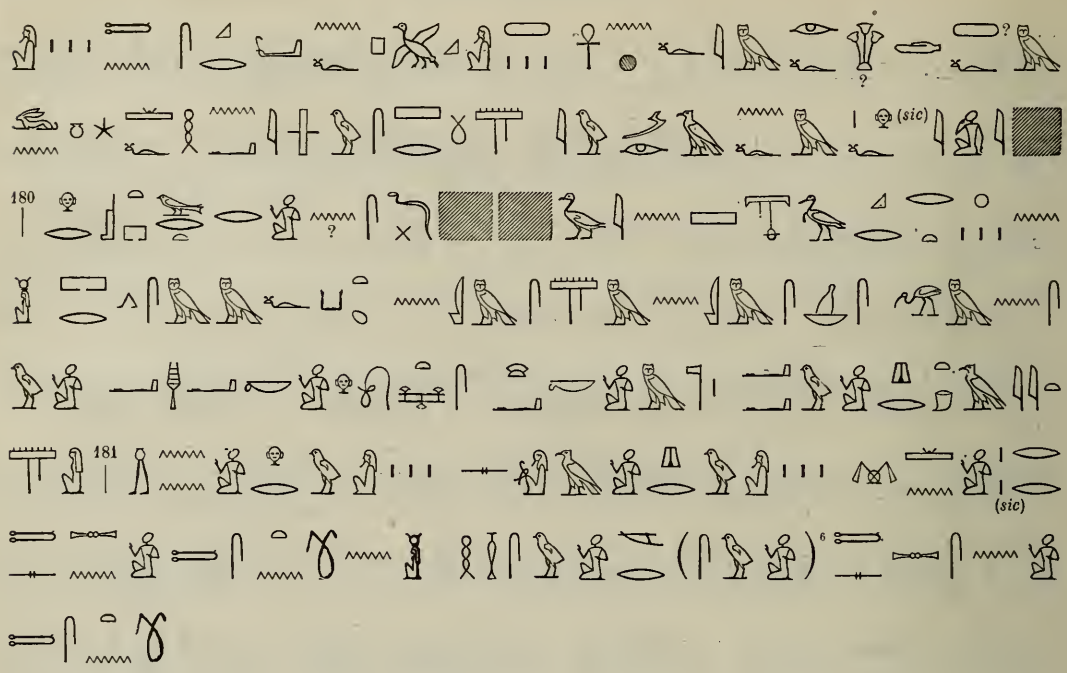

1. On ne peut distinguer si ce quadrupède est réellement un hippopotame.
2. Je reproduis tel quel ce déterminatif.
3. Ici, une séparation de chapitre en noir.
4. Cf. *Ounas*, 417.
5. L'ordre de ces quatre derniers signes est douteux.
6. Ainsi disposé :

LXXXII

Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 186-187.

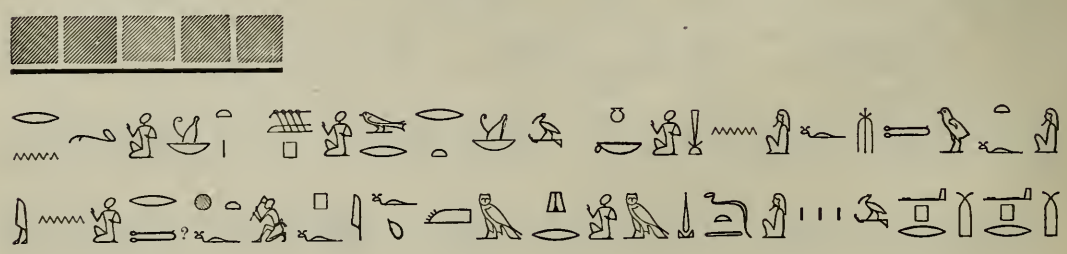

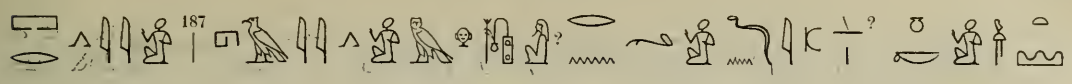

LXXXIII

Sarcophage de . Assiout, IXe ou Xe dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 204-213.

La fin de ce texte (l. 210-213) n'est autre chose que le chapitre LXVIII du *Livre des Morts*.

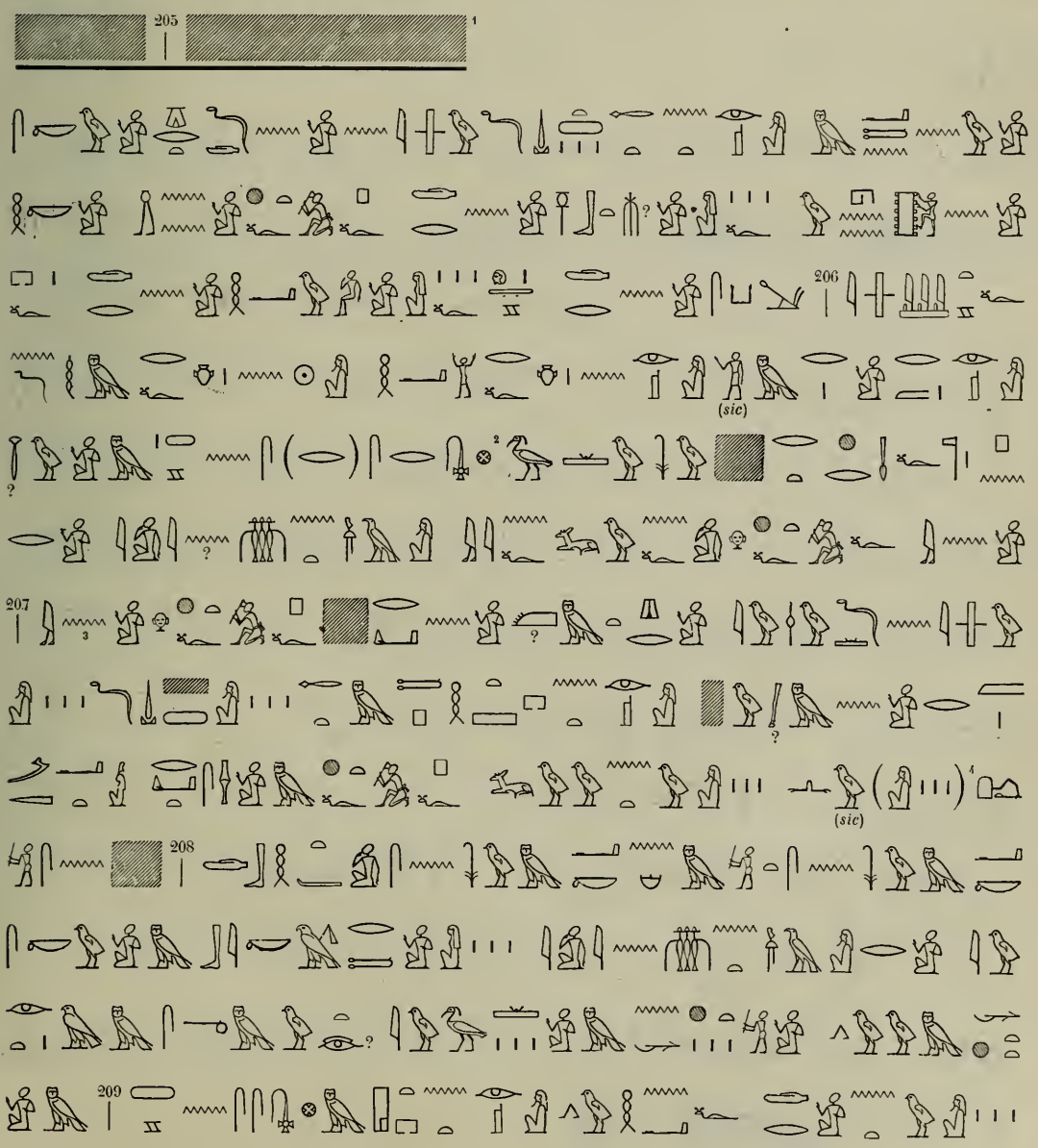

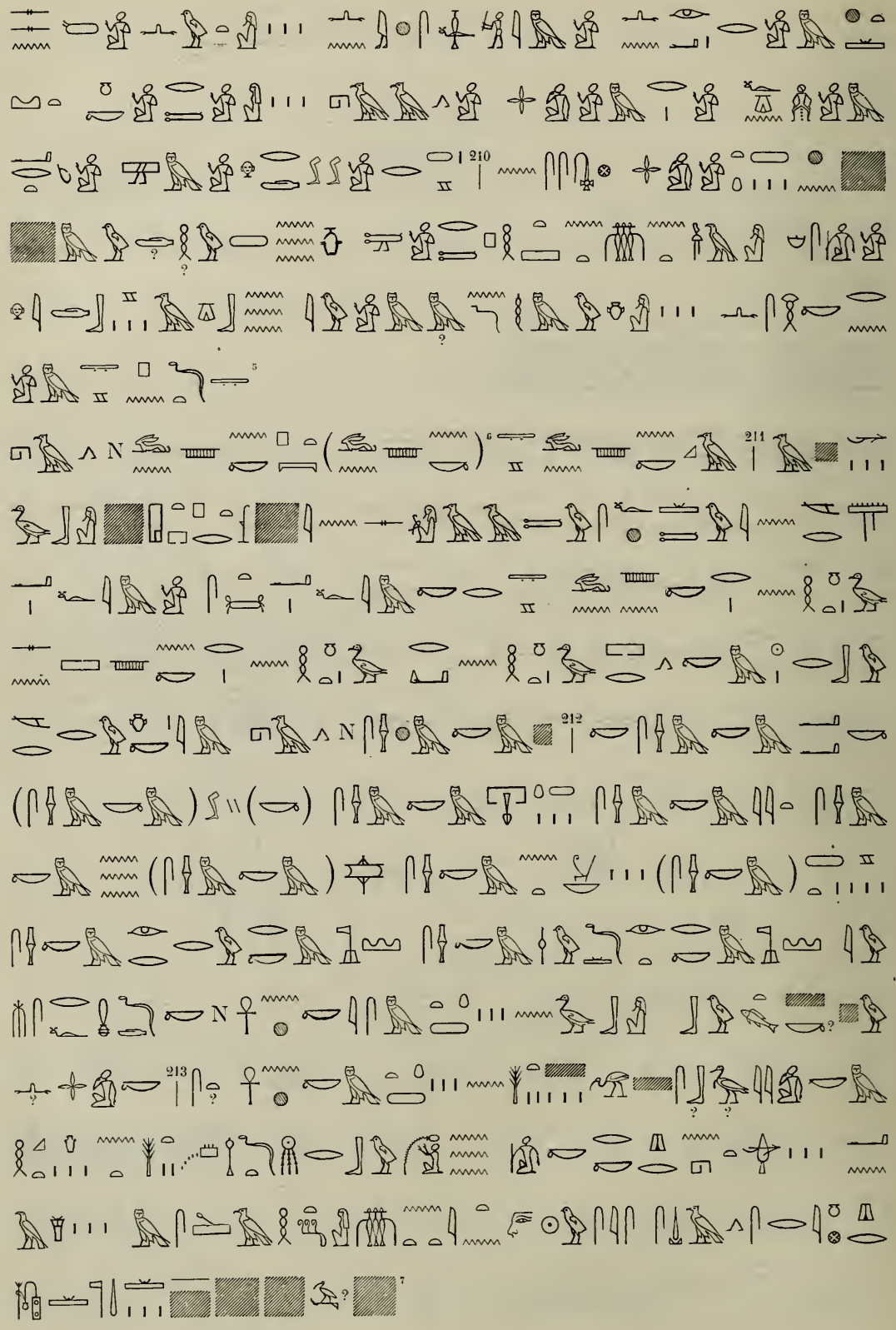

1. Ce titre est illisible, il avait une longueur d'environ quatorze quadrats.

2. Ainsi disposé :

3. Répétition fautive.

4. Ainsi disposé :

5. Le chapitre LXVIII du *Livre des Morts* fait suite ici sans aucune séparation, je l'ai mis à la ligne.

6. Ainsi disposé :

7. Fin du panneau.

LXXXIV

Sarcophage de . Assiout, IXe ou X^e^ dynastie. Musée du Caire, *Cat. gén.*, 28118. Côté 3, l. 159-164.

Le titre (l. 159) est effacé. Une longue rubrique finale de deux lignes n'a laissé que quelques traces. Elle rappelait sans doute la rubrique qui se trouve sur le sarcophage 28083, côté 3, l. 138 et sqq.

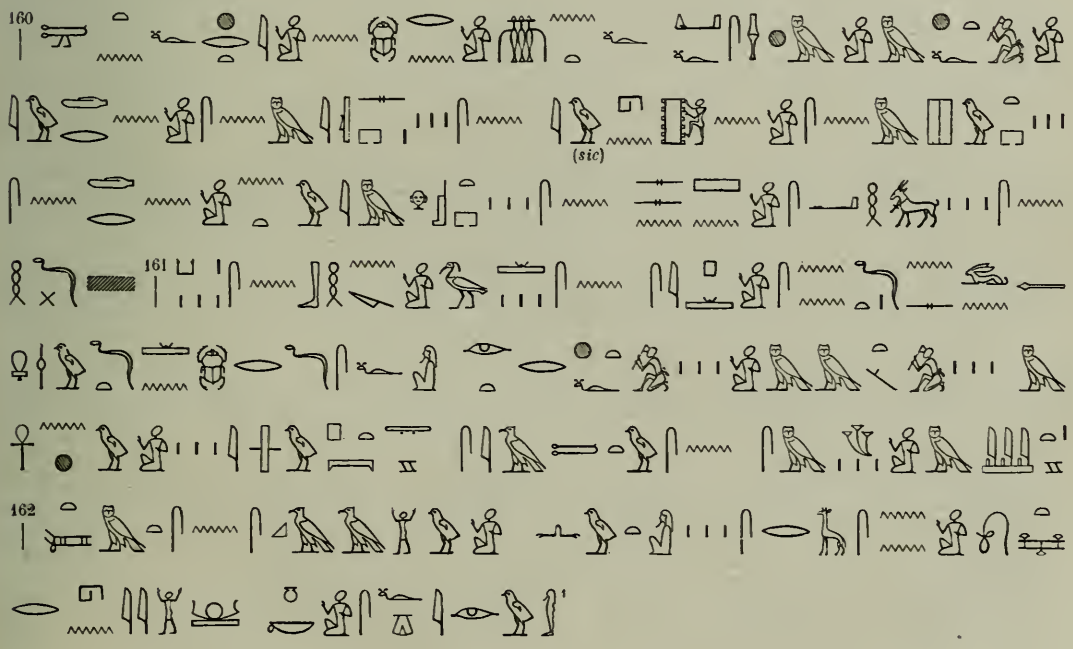

1. Deux lignes à l'encre rouge tout à fait illisibles contenaient la rubrique de ce chapitre et le titre du suivant (= ch. LXXXI).

LES DERNIÈRES LIGNES DE LA GRANDE INSCRIPTION DE MÉNEPHTAH

A KARNAK

PAR

GEORGES LEGRAIN

Pendant la campagne de 1901-1902 à Karnak, en déblayant la grande cour au nord du VIIe pylône, plusieurs blocs, couverts de fragments du grand texte de Ménephtah, furent mis à jour. Je les publiai dans les *Annales du Service des Antiquités* (t. II, p. 269, et t. IV, p. 2, 3, 4) sans pouvoir alors leur assigner la place précise où ils devaient être remis.

Depuis, d'autres blocs ont été retrouvés, soit portant de nouveaux fragments du texte de Ménephtah, soit provenant de deux grandes stèles historiques de Ramsès III et d'une de Ramsès IV.

Si le lecteur veut bien se reporter aux *Annales*, t. II, p. 3, il verra que les blocs n°s 4 et 5 portent, d'un côté, un fragment de texte de Ménephtah et, de l'autre, une partie du protocole de Ramsès IV. Or, ce protocole de Ramsès IV appartient au cadre de la stèle dont nous parlions plus haut, si bien que cette année j'ai pu, en rebâtissant le pan de mur où elle fut gravée, remettre en place du même coup sept fragments du texte de Ménephtah.

Le texte de Ménephtah ne comporte pas 34 lignes comme dans Lepsius, ni les 77 d'E. de Rougé, ni les 80 de Mariette, mais exactement 79. M. E. de Rougé n'a pas connu les deux dernières dont il ne restait alors que deux ou trois signes en très mauvais état. Par contre, ce que Mariette indique comme ligne 80 est l'espace qui sépare le texte de Ménephtah de celui de Ramsès IV, et la moulure qu'il indique à gauche de la ligne 80 appartient au cadre de la stèle de ce dernier pharaon.

Les blocs que nous avons rétablis complètent une partie des lignes 66 à 79.

La méthode que j'ai employée est fort simple. Avant de manœuvrer les blocs eux-mêmes, j'ai photographié chacun d'eux au dixième, puis j'ai collé les photographies obtenues sur des blocs de bois figurant la pierre réduite, elle aussi, au dixième. Ceci fait, j'ai rapproché les blocs réduits les uns des autres jusqu'à ce que leur rapprochement semblât certain. Je n'ai eu garde de négliger les indications que me fournissaient sur les pierres les alvéoles où furent logées les queues d'aronde et aussi les traits indiquant où devait jadis être posée la pierre.

La remise en place dans la hauteur m'a été fournie par le rétablissement des blocs de la stèle de Ramsès IV et du cadre où figurait le protocole. Le bloc 4, déjà publié, portant un fragment du nom d'Horus, s'est trouvé ainsi séparé du bloc 5 par la hauteur de deux assises.

Les signes des deux demi-lignes extrêmes des blocs 5 et 7 se sont rajustés, ainsi que les alvéoles des queues d'aronde qui les réunirent jadis.

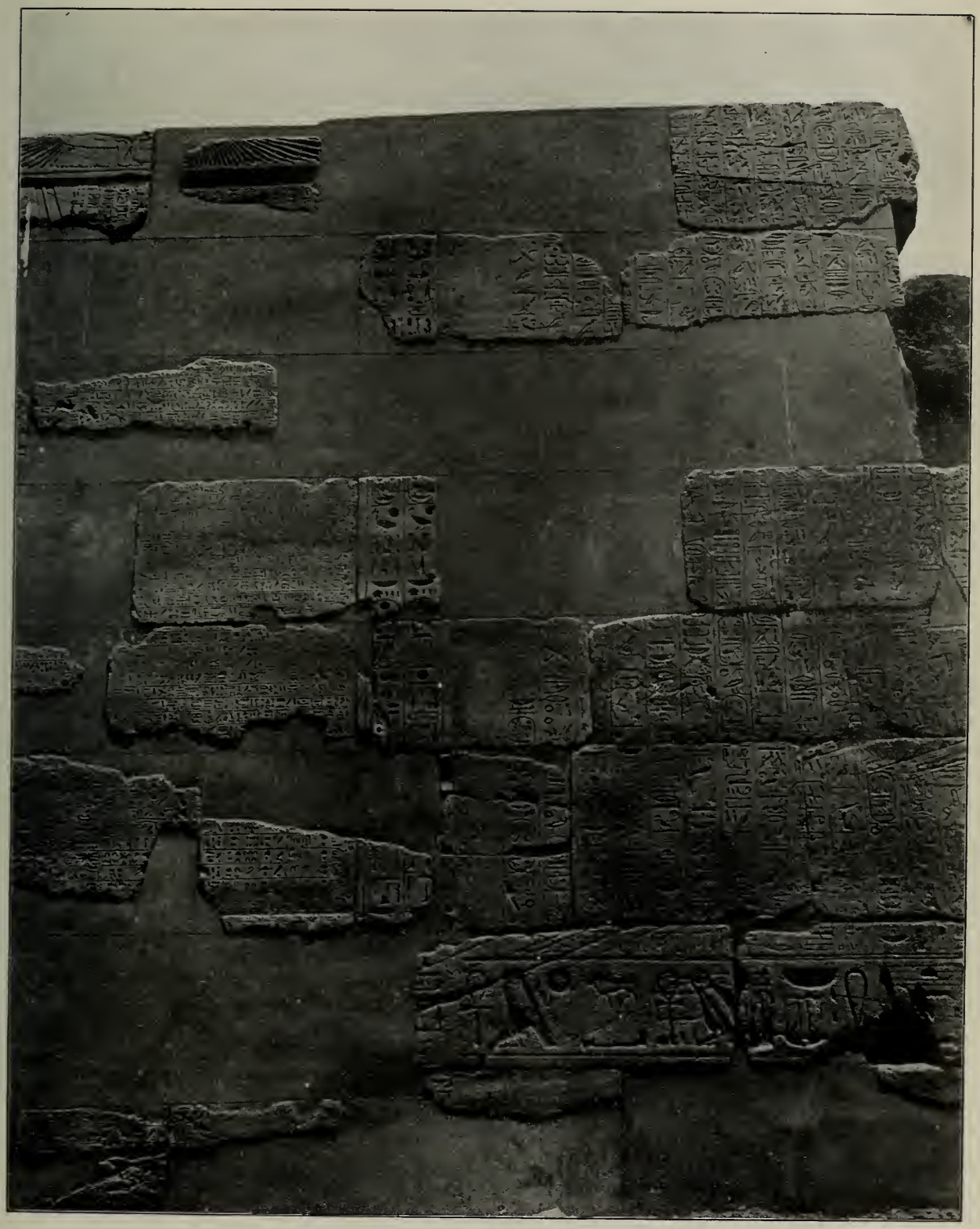

L'INSCRIPTION DE MÉNEPHTAH RESTAURÉE

Imp E. Bertrand, Chalon s-S.

Enfin, le bloc 3 est venu se superposer au bloc 7, grâce à deux fragments de cartouche et à la conjonction exacte des signes et des mots. On voit, par cet exposé, que j'ai négligé, autant que possible, d'appeler la philologie à mon secours dans cette tâche : elle ne m'a servi qu'à contrôler ce que les blocs semblaient indiquer. Cette méthode est peut-être moins élégante que d'autres, mais, en tout cas, je crois pouvoir dire que les résultats acquis sont certains, et que, si nous retrouvons un jour les blocs qui nous manquent encore, ils pourront être remis en place sans qu'on ait besoin de déplacer les autres. Leur place est ménagée à l'avance dans la maçonnerie.

Parmi ces blocs, il serait fort désirable d'en retrouver un que Lepsius et Mariette ont vu et dessiné en place et que E. de Rougé nous signale comme ayant disparu depuis. C'est celui qui constituait, à cette époque, la partie supérieure des lignes 65 à 71 de la numérotation de Mariette et 22 à 28 de Lepsius.

Notre travail de cette année vient superposer les blocs 3 et 7 au-dessus de lui, et ajouter deux mètres de texte au-dessus des colonnes 67 à 71 et un fragment à la ligne 66.

Ce résultat, tout avantageux et intéressant qu'il puisse être, ne nous indique cependant pas encore quelle fut la hauteur totale des lignes. J'estime qu'une ou deux assises, ou plus encore, manquent avant d'arriver à ce texte horizontal aux grands hiéroglyphes que j'ai signalé déjà (*Annales*, t. II, p. 269) comme formant bandeau au-dessus du texte de Ménephtah. Peut-être arriverai-je bientôt à préciser ce point. Nous prévenons une fois de plus que la cassure que nous indiquons en tête de chaque ligne peut mesurer de deux à cinq mètres, et qu'il serait peut-être hardi de vouloir compléter semblable lacune. Pour les autres cassures, nous prions le lecteur de bien vouloir se reporter à la planche accompagnant cet article pour mieux juger de leurs dimensions. Nous le prions aussi de se rappeler que le bloc sur lequel Lepsius et Mariette avaient lu la partie supérieure d'alors des lignes 65 à 71 a disparu depuis : nous avons recopié ce texte pour compléter le nôtre en cet endroit, et, de fait, la cassure entre les nouveaux fragments des lignes 65 à 71 se trouve très réduite et beaucoup moins grande que, faute du bloc disparu, elle paraît sur notre planche.

Nous avons jugé inutile de reproduire le texte de Ménephtah en son entier et d'en donner une traduction nouvelle, au moins dans cet article. Je ne veux aujourd'hui que mettre quelques nouveaux fragments de texte à leur place définitive.

Texte. — Lignes 67 à 79.

Nous soulignons d'un trait les fragments nouveaux du texte rétablis cette année.

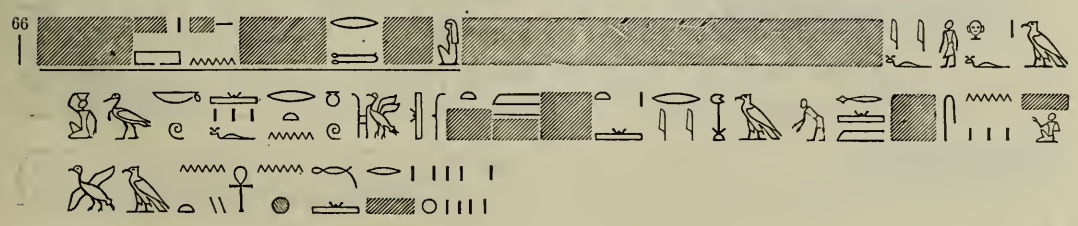

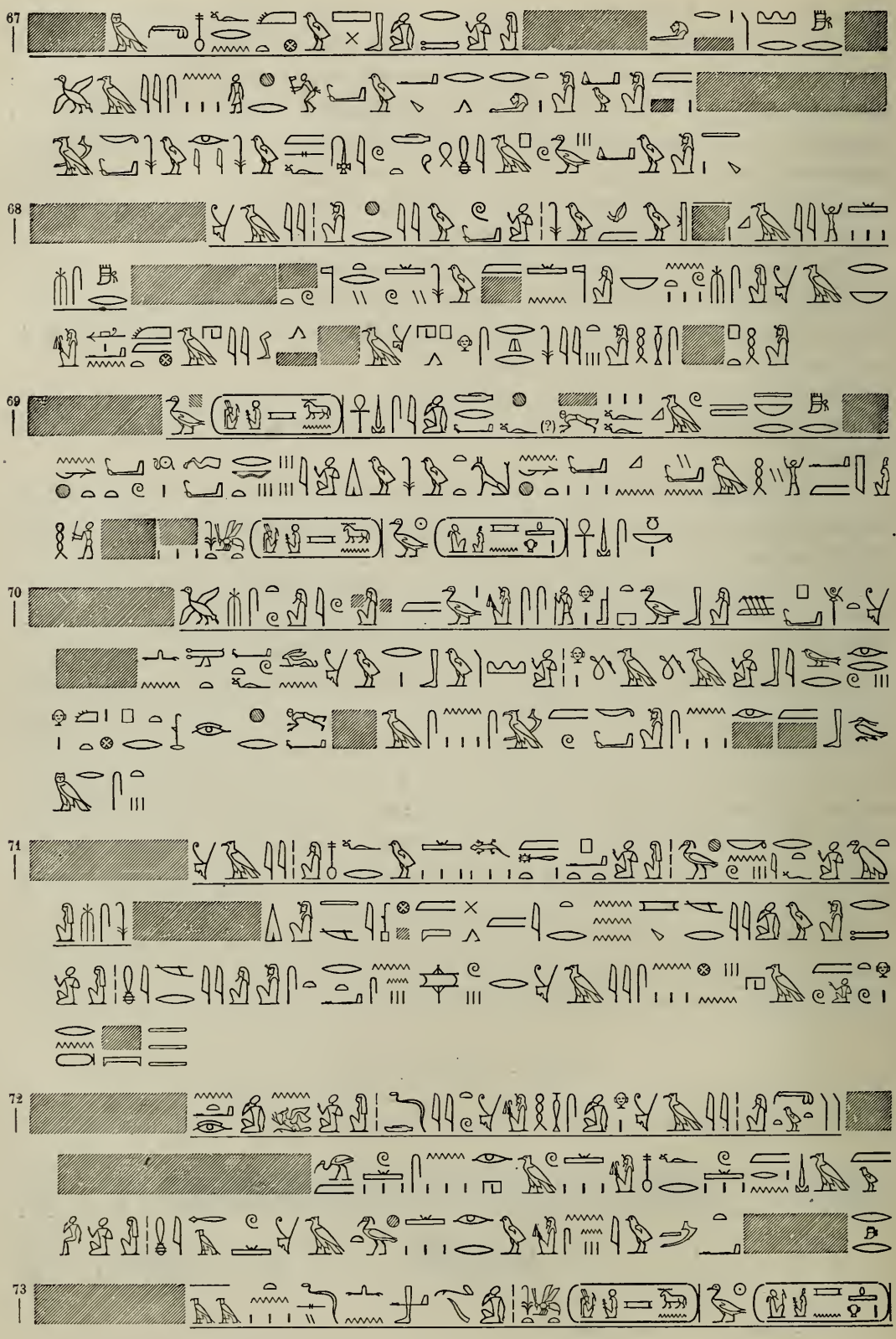
67
68
69
70
71
72
73

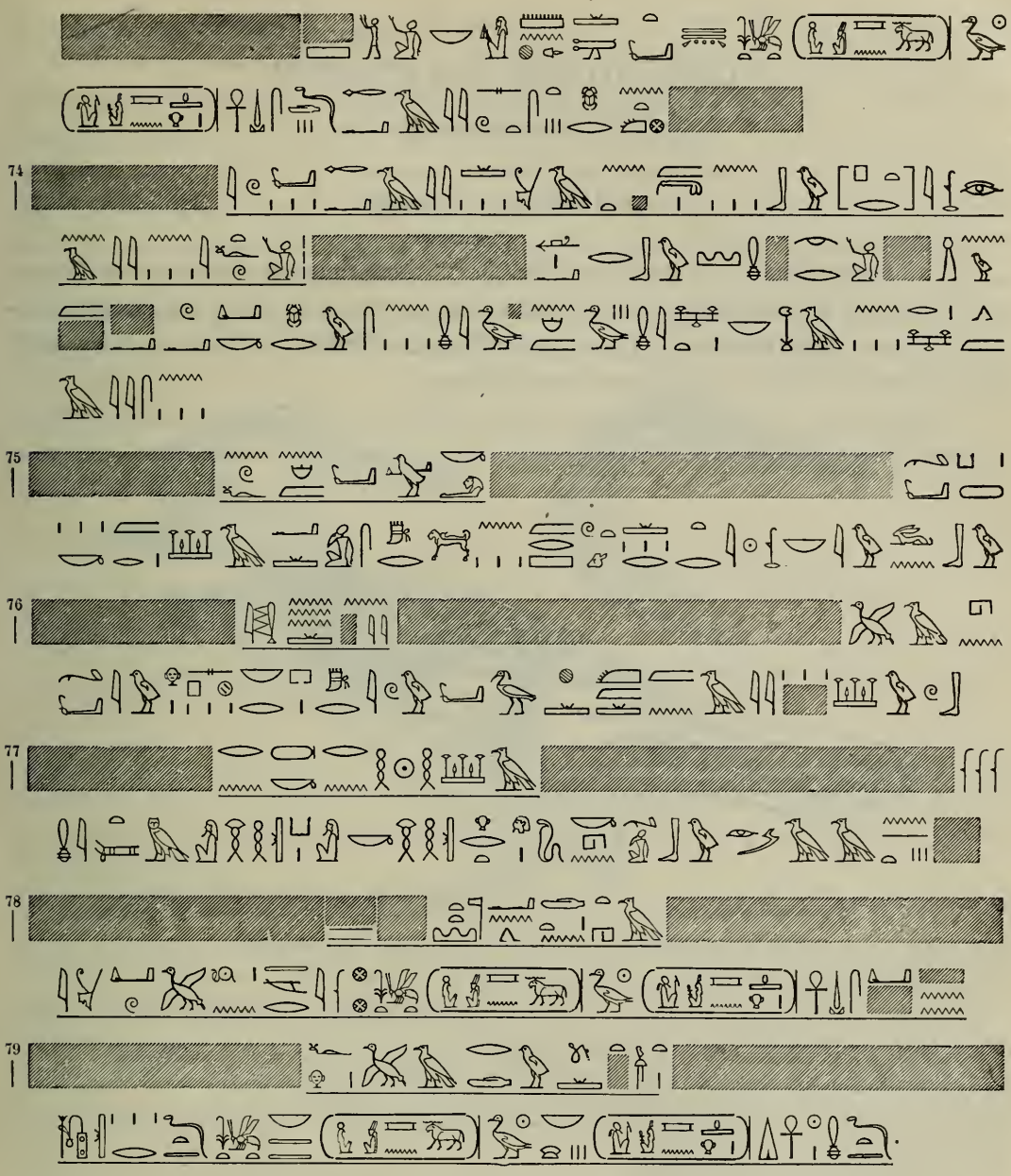

Dans de prochains articles, nous publierons la stèle de Ramsès IV, grâce à laquelle nous avons pu compléter les dernières lignes de l'inscription de Ménephtah, puis les deux stèles de Ramsès III.

Karnak, 24 mai 1909.

L'HÉLIORNE D'AFRIQUE

Heliornis senegalensis, Vieillot

PAR

P.-Hippolyte Boussac

Un examen détaillé de cette peinture (fig. 1) nous amène à y reconnaître l'image de l'Héliorne d'Afrique, également connu sous le nom de Grébifoulque de Mozambique, oiseau de la famille des Plongeurs et du genre *Heliornis*[1]. Son existence était, il y a moins d'un siècle, encore ignorée en Europe[2].

Cette espèce, au plumage fin et soyeux, rappelle les Anhingas et mesure environ 90 centimètres de longueur. Elle a le cou grêle, la tête effilée, le bec droit, allongé et

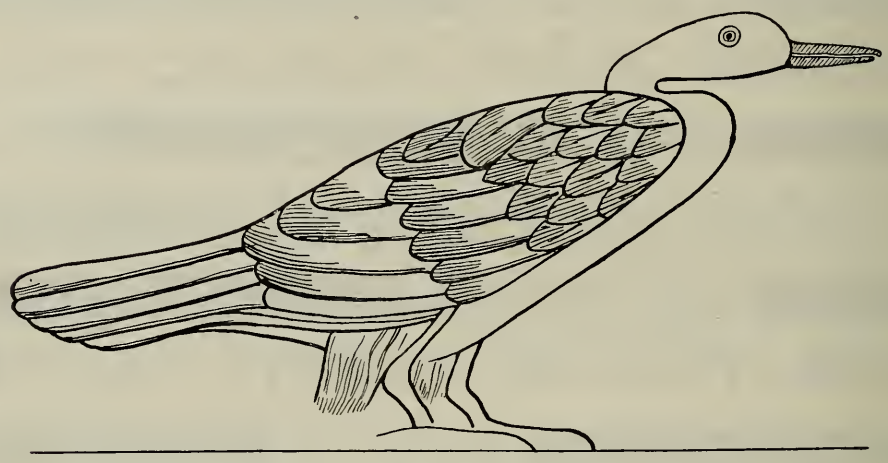

Fig. 1. — L'Héliorne d'Afrique, d'après Champollion et Griffith.

faiblement courbé vers le bout; les ailes dépassent légèrement l'origine de la queue; les pattes, non entièrement palmées, ont les doigts garnis de membranes échancrées.

Tout le dessus de l'animal est d'un brun roussâtre, plus soutenu sur la tête et sur le cou; un blanc très beau en couvre les parties inférieures, le bec est rougeâtre, les pieds sont couleur de pourpre[3].

A n'en point douter, sous la XIIe dynastie, cet oiseau devait être assez commun dans la région de Beni-Hassan et fort connu de tous, car les artistes de cette époque l'ont reproduit, dans le tombeau de Khnoum-Hotep, avec la plus rigoureuse exactitude. Perché sur un papyrus[4], il a le corps roux foncé dans les parties supérieures,

1. Du grec ἥλιος *soleil*, ὄρνις *oiseau*.

2. Buffon ne l'a pas connu et n'a décrit que l'espèce américaine, *Heliornis surinamensis*, Vieillot, sous le nom de Grèbe-Foulque; *Hist. nat des Oiseaux*, t. VIII, p. 248 (1781). Voir les Pl. enlum., t. IX, fig. 893, le Grébifoulque de Cayenne.

3. Vieillot, *Nouveau Dict. d'Hist. nat.*, t. XIV, p. 277 (1877). — Vieillot et Oudart, *La Galerie des Oiseaux*, t. II, pl. CCLXXX. — Gray et Mitchell, *The Genera of Birds*, vol. III, p. 634, pl. CLXXIII.

4. Lepsius, *Denkm.*, Abth. II, Bl. 130.

d'un blanc pur en dessous. La forme de la tête, celle du bec, les proportions de l'aile et de la queue sont bien observées; le ton noir répandu sur le bec et sur les pattes constitue la seule divergence existant entre l'image pharaonique et l'oiseau vivant où ces mêmes organes, on l'a vu plus haut, sont traités en rouge[1].

On a cru reconnaître, dans cette peinture, une interprétation du CORMORAN, *Phalacrocorax carbo*, Linné[2]. Un simple rapprochement entre la tête de celui-ci et celle de l'HÉLIORNE montrera combien est peu justifiée une semblable identification. Le Cormoran a la tête arrondie, un peu forte; l'œil touche presque l'origine du bec, lequel forme crochet à son extrémité (fig. 2). Dans l'Héliorne, au contraire, la tête est fine, aplatie, l'œil très éloigné du bec dont l'extrémité est légèrement infléchie (fig. 3). La

Fig. 2. — Tête de Cormoran, d'après Dresser.

Fig. 3. — Tête d'Héliorne, d'après Gray et Mitchell.

coloration n'est pas la même non plus. Châtain foncé sur le dos, le plumage du Cormoran est, sous le ventre, d'un vert-glauque très soutenu[3]; celui de l'Héliorne est roux en dessus et d'un blanc pur en dessous, particularités qu'a fort bien rendues l'artiste du Moyen-Empire.

Les Héliornes fréquentent les régions tropicales de l'Afrique, de l'Asie et du nouveau monde[4]; très actifs, toujours en mouvement, déployant, sans cesse, la queue et les ailes, ces oiseaux capturent, avec beaucoup d'adresse, insectes, mollusques et petits poissons dont ils font leur nourriture.

On ignore le nom égyptien de ce Plongeur; dans l'écriture hiéroglyphique, il correspond à la valeur syllabique , « entrer, rentrer »[5], laquelle se trouve en parfait accord avec ses mœurs, puisque, en plongeant, il est forcément obligé d'*entrer* dans l'eau pour saisir sa proie.

---

1. CHAMPOLLION, *Monum.*, vol. IV, pl. CCCLIV. — GRIFFITH, *Beni-Hasan*, seventh memoir, Partie IV, pl. XI.

2. GRIFFITH, *Beni-Hasan*, Part. IV, p. 3, pl. XI.

3. GOULD, *The Birds of Europe*, vol. V, pl. 407. — Cf. DRESSER, *A History of the Birds of Europe*, vol. VII, pl. 398, Cormorant.

4. L'espèce d'Amérique s'apprivoise facilement, elle est connue à Surinam (Guyane néerlandaise), sous le nom de *Sunbird*, oiseau soleil.

5. BRUGSCH, *Dict. hiérogl. et démot.*, t. I, p. 222.

THE FALSE R IN ARCHAIC EGYPTIAN ORTHOGRAPHY

BY

W. Max Müller

We start the following study by examining the use, in certain words, of the combination *ry*, although this combination is not the essential feature of the orthographic problem which we have to face.

Erman, *Gramm. Westcar*, p. 14, § 4, attributed to L. Borchardt the merit first to have noticed: "The enigmatic words (ending) in *ri* ... in which the combination *ri* intends to express a single peculiar sound." The same theory was repeated, *Æg. Gramm.*, 1st ed., § 28: "Certain sounds, lacking a sign of their own, are expressed by combinations of several signs. Thus a kind of *r*, occuring as final letter of many words which changes place with and is written ." Erman seems to have thought of the analogy of some groups used in the syllabic orthography, but as he has withdrawn that theory in the second edition (p. 37, § 77, cp. also § 50) in favor of Sethe's theory (see below), I need not enter into an examination, how far that rule about combinations of letters applies to earlier orthography, etc.

The correct explanation of the orthography was given by me long years ago, although I mentioned it only accidentally and briefly: *R* in the oldest orthography frequently represented a *graphic variant* of *y*. Therefore and can be interchanged later, they can, "for clearness" (?) sake, be combined. I add: the combination of both letters intends to say: an which ought to be read as an . This is a case quite analogous to the Coptic orthography Ⲫ or to the use of for ש and of for ש in earlier Hebrew mss. Thus we have the principle which I had defined, *ÄZ.*, XXXII, 1894, p. 33: changes and complements of the old orthography mostly are placed *after* the old form so that the latter stands unchanged at the side of the more recent element. This tries to satisfy the tendencies both of the historical and the phonetic (comparatively spoken!) principle, exactly as the parallels from other languages which could easily be multiplied. I refer for this explanation of the false *r* to my essay on the hieroglyph , *Rec. de Trav.*, XXI, p. 6, to *ÄZ.*, XXXII, 1894, p. 28, etc. In the latter passage, I spoke of *ṛ* for "; I shall use that combination *ṛ* as a provisional expression for what we best call "the false *r*". The above sign *ṛ* conveys, at least, in an ̥ *subscriptum* a certain idea of the true phonetic value underlying that Egyptian *quid pro quo* and has the advantage of not causing confusions with any other system of transcription. True, it is typographically not ideal — but I shall be glad to follow any more practical suggestions for the expression of the queer phænomenon. At any rate, we need a special sign for that orthographic monstrosity, I think.

Later, this explanation of the "false *r*" was treated in a somewhat different way by K. Sethe, *Verbum*, I, p. 240, etc. He sees in all cases of *ṛy* (or which admit this com-

bination as variant) an *r* which (§ 241) "already in very early time passes into 𓇋 *y*" (Sethe : *j*, *i*), so that we should have in the use of *ṛ* for later *y* nothing but a historic orthography. This theory has been repeated by Erman (see above) and others. It has the advantage of a fallacious simplicity and applies, indeed, to the *later* confusion of false *r* and "liquidated" (I know no better rendering of the very awkward term "moulliert"!) *r*, a confusion created by the employment of 𓂋 𓇋 for both, beginning at the end of the Ancient Empire, becoming general in the Middle Empire.

The reader will see below, however, that the false *r* and the "liquidated" *r* are not the same thing, although they form close parallels. The fact that the pronunciation of *r* as *y* or its (subsequent?) dropping (with Aleph as transitional remnant) can be traced even beyond the pyramid texts is very confusing, indeed, and the regular use of 𓂋 𓇋 (not yet used at all in the pyramid texts; see below on the alleged *ṣwṛẏ*) since the early Middle Empire, both for original *ṛ* and for *r* weakened later, is still more perplexing[1]. As thus the Ancient Egyptians, already 2000 B. C., apparently had lost the power of distinction between genuine and secondary *ṛ* (if we may use this, I fear somewhat ambiguous expression for later *y* or Aleph, as successors to earlier *r*), the confusion of both features by Egyptologists is intelligible. The problem of separating them is, indeed, even almost impossible for those working with the help afforded by Egyptian material alone. That problem can be solved only by comparative philology.

The best and easiest illustration of the original use of false *r* is furnished by the familiar word for "sheep", 𓌀 𓂋 𓇋 𓌀 etc. It has recently been discussed by Spiegelberg (*Rec. de Trav.*, XXII, p. 213). Our sagacious colleague has, however, not recognized the historical development of that word, as he was misled by exaggerated trust in the Greek transliteration of the well known decan list. That document renders the hieroglyphic name of the constellation "female sheep" 𓌀 𓂋 by σρω, a form which, of course, does not allow any connection between coptic ⲉⲥⲟⲟⲩ and the later hieroglyphic forms. In general, now the tendency prevails to consider the transliterations of that latest time with much more confidence than they deserve (a tendency not at all agreeing with the often too summary condamnation of the contemporaneous grammatical traditions). That list is far from being a representative of the best Egyptian learning. The Greek writer has not hunted for a philologist as his authority but has accepted the transliterations of an ordinary priest, exactly as the modern tourist will take for the authentic sounds of the Coran the pronunciation of the next-best Arab who can read, not of the most learned Shêkh of the Azhar Mosque. To ascribe to that priest's σρω an authority against all other traditions and to consider it as a trustworthy connection with a lost word of the Old Empire (Sp. 214), means continuing the same credulity. Unfortunately, as said above, this credulity has diverted Spiegelberg from drawing conclusions nearly reached already by Brugsch. I set that Greek transcrip-

1. It remains to trace the development of the confusion at the beginning of the Middle Empire. See below on the earliest example *wꜣṛy*.

tion ⲥⲣⲱ aside as perfectly worthless, and consider it as nothing but a blunder of a very ignorant Egyptian. He found that word without determinative (as it is written in several late lists) and vocalized it after the analogy of a similar word (the one for "goose"?). At any rate, everything becomes plain and easy, if we disregard that witness dating from the time, when Egyptian writing existed only in neglect.

The earliest orthography of that word is *s̱r*[1], *Senuhe*, 198; *Tomb. Seti V*, 26; *Ros. Civ.*, 30; L., *D.*, III, 113 b; in *s̱rw*, *Ebers*, 105, 11, we have already the process so frequent in Egyptian : the plural form of collective nouns takes later the place of the singular[2]. The pyramid passages, *M.*, 726 (sic) = *N.*, 1329 ( ) are unfortunately corrupt[3] but they witness, nevertheless, that the earliest orthography was the same as above : *s̱r*. The Coptic ⲉⲥⲟⲟⲩ cannot be compared directly, being the plural; still, the helping *e-* (of **es 'ow*) indicates a root *s '(w)* with an *Elif hamzatum* after the *s*, i. e. the ꜣ has here been preserved fully in Coptic. That ⲉⲥⲟⲟⲩ is nothing but a loan word from the Semitic has been recognized long ago; the Semitic forms שֶׂה, ܣܐܢ, Assyr. *šu'u*, exhibit the same consonants : שא; the weak third radical is also in Semitic indistinct[4]. The (later) Egyptian orthography *s̱rỉ* occurs, *Totb.*, 18, 28; 177, 6 (variants *s̱rỉt*, *s̱r*); Mar., *Abyd.*, II, 14; *Rec. Mon.*, IV, 8, 46 (*s̱rỉw!*). Variants without that *r* are frequent; cp. *Totb.*, 17, 77 ( ), etc. Most interesting is the orthography, L., *D.*, II, 148 : (sic) (*sic!*), in the same astronomical sense as in the pyramids (and as in the XIIth dyn., , *Ann. Serv.*, I, p. 85, cp. Spiegelberg), which proves that we have not two different words, *s̱r* and *s̱ỉ*, but only one : *s̱r* = *s̱'*. All variants confirm that we possess in the Coptic *es ('ow* an unusually well preserved old word. L., *D.*, II, 123, the geographical name plays on the similarity with the root *s'w*; quite analogously, *Pap. Koller*, 4, 5, "sheep" is written (with for ϫ?). *Sall. IV*, 5, rev. 4, seems to mean the same word with (?) (?), an orthography resembling closely the *sw'* of the Ethiopic time (Br., *W.*). Brugsch had already pointed out variants of the astronomical name , later *Thes.*, p. 140. The archaic orthography with *r* seems to have presented great difficulties very soon to the hierogrammates, nevertheless, that *r* was carried along to the very latest period of hieroglyphic writing, probably quite mechanically.

There is no trace of a "Mouillierung" (liquidation) of an *r* in this word, conse-

1. I remind the reader that, in order to avoid the endless confusions caused by the prevailing systems of transliteration, I use a method of transcription of my own, employing *s̱* (or *s̄*) for , *s* for , *ṯ̱* (i. e. *ts*) for , *ṣ* for , ' for ꜣ where clearly Aleph, *ỉ̯* where its value is doubtful. The reasons for the innovations among these transcriptions were given in the *Orientalistische Litteraturzeitung* some time ago.

2. I hope later to illustrate this more fully. Cp. e. g. ⲧⲏⲩ, from the old singular *ṯ̱'*, originally "the winds", as the hieroglyphic prototype shows, ϣⲏⲩⲉ, "altar", singular originally *ḥ'yt*, etc.

3. Probable original : *m s̱r(wy)*.

4. Notice *s̱* for ש! I am, however, not sure, if this is not accidental; as I have shown in *OLZ.*, *s̱* and *s* seem to be differentiations of internal Egyptian character.

quently. The Semitic prototype — the word is, like other "culture words", referring to pastoral life, not proto-Hamito-Semitic but has been borrowed from Asia, though, probably, in earliest prehistoric time — that prototype never had an *r*, only an א, and that consonantal Aleph has been traced by us in every period of the Egyptian language. Consequently, we have here *ṛ* = Elif hamzatum, consonantal א.

The very same result is reached by another, probably still earlier, loan-word. "To drink" is later (thus already, *Prisse*, 1, 8; *Kahunpap.*, 5, 21, etc.); earlier orthography L., *D.*, II, 96; (causative!), *tomb of Thy;* *Siut*, 13, 27. The pyramids give *P.*, 411; *P.*, 432[1], at the side of *M.*, 118, etc. The latter orthography seems to be the most archaic of all, preserving the third radical, so soon neglected. Already Brugsch observed that the name of Wady Gasûs is written (*ÄZ.*, 1882, p. 203) , against the ("drinking place"?) of the list of Karnak (cp. Golénischeff, *ÄZ.*, 1882, pl. 6). Some might suppose a trace of the third radical in the , transposed to the second place; I do not think, the age allows this assumption, however. The variant is quoted by Brugsch, *W.*, p. 1163, from *Totb.*, Leps., 149, 55 (etc., see Lieblein and Budge). I have no earlier example than *Piankhy*, 134. The demotic orthography is most instructive. In hieroglyphs it would be *, i. e. the old traditional is mechanically carried along but the is placed before the *w*, as in the above late *s'w*. This is not mere helplessness towards the old tradition (although we have here a specially good illustration of the conservative and even archaizing tendencies of the alleged "popular language"); Coptic ⲥⲱ, with suffixes ⲥⲟⲟ-, shows that, indeed, the Aleph was pronounced before the *w* (which latter is preserved in the qualitative ⲥⲏⲩ, Stern, *Gr.*, p. 182) in later time. This is only the usual transposition of final *Hamza* (glottic catch, *Kehlkopfverschluss*) in later Egyptian of which we have so many examples. Of course, no quadrilitterum *s̱wr'* would be possible; the root was *s̱w'*. I quote this word, because the correspondents in other languages have been noticed long ago. The Libyan forms do not help us much; Kabylic *iswa, eswu*, Shilḥ (*s*)*su* (habit. *ss*(*w*)*a*), etc., have lost the weak 3rd radical and furnish only a good argument against the desperate hypothesis of an "original" final *r* in proto-Egyptian. That group of Hamitic languages does not drop or palatalize such an *r;* consequently, the root can have lost only "feeble" letters[2]. The Semitic סבא (Hebr., Aram., Ass.) corresponds in every detail (*w* and *b* interchange in Egyptian very often in such loanwords of the earliest time, above all, in the final Aleph. Consequently, the Egyptian rendering with *ṛ* is very exact, perfectly parallel to that of شاء.

1. In *s*(!)*wỹ*, *P.* 433, the final *y* has, of course, been kept erroneously from a form giving the 1st person sing. The apparent combination *ṛỹ* is, as said above, not yet used in the pyramid texts. — Notice the confusion of *s̱* and *s!*

2. Perhaps Hausa *ša* may be compared. In the Kushitic languages the root is doubtful. In Reinisch's glossaries a root is found the form of which (*sekŭ, seqŭ, sŭq*) in the Agau-languages resembles the above root most, but is very unlike it in other branches (farest remote in Bedauye *gū'a*). I cannot decide, if this root belongs here, before we know more about the laws of phonetic changes in those languages.

I might quote more examples of this kind but they would presuppose some familiarity with comparative philology, especially in the Africanistic field. Suffice it to state as an axiom that several more examples exhibit the same Aleph-value of 𓂋 or 𓄿. This is surprising and may be accidental. We should expect the *y*-value (which, indeed, can be proved out of the Egyptian, see below, at the side of the Aleph-value) as the regular, secondary use of 𓂋, because Egyptian, in all ages, had a tendency to "soften" or "liquidate", i. e. to palatalize, *r* at the end of a syllable, especially in an unaccented syllable, cp. STERN, *Gramm.*, § 32; also *ÄZ.*, 1889, p. 106 (where, however, some cases may belong to *ṛ*). I remind of 𓅱𓄿𓄿𓋴 ϩⲓⲥⲉ "to saw" = وشر, on the other hand, of the Egyptian *ḥtor* "horse" which has passed into the language of the Bisharîn (the "Troglodytes") as *hatāy* (see REINISCH, *Bedauyewörterbuch*, p. 130, the correct Egyptian comparison)[1], or of the sign of the "wind-pipe", *nfy* 𓄡 used since earliest time as sign for *nfr*, as I have shown, *Egypt. Researches*, I, p. 15, or (for *l*), of 𓄿𓃀𓄿𓄿 (*'ohey*) already L., *D.*, II, 65, ⲟϩⲉ, "cattle fold" from אֹהֶל, etc. *Y* for *r/l* is, consequently, perhaps as old as the hieroglyphic system. Elif hamzatum everywhere would seem to be the later development, following an earlier *y*. It is therefore, I repeat, surprising that the seemingly secondary Aleph-use prevails in the above examples of *ṛ* traceable to an original Semitic source. However, for the present we must be satisfied with the result : *ṛ* has nothing to do with a historical orthography; it is merely a *graphic variant* for 𓄿, exhibiting both the Aleph- and Yodh-value of this unfortunate, ambiguous letter.

We turn now to the orthographic use. We should expect *ṛ* to stand only at the end of words, or rather of syllables. Indeed, I know no certain examples with initial *ṛ*. We should think first of the mysterious 𓂋𓅓𓏏𓂝 *rdyt* where an *ṛ* would look like a prosthetic Aleph (*e-*). However, we know so little about this anomalous verb, that I prefer leaving it alone; its *r* may be something very different. Brugsch, *WS.*, p. 727, compared 𓂋𓈖𓂋𓂝𓈖𓂋𓂝 *rmn* (*W.*, p. 462) "to support, to carry on the shoulder" (*Pyr. N.* 1236; not clear *Siut-Rife*, 7, 28) with ⲁⲙⲟⲛⲓ. This Coptic word has the original meaning "to hold" and does not agree with early *rmn*. The orthography, *Kahunpap.*, 6, 19, 25, 𓈖𓄿𓅱𓂝 (or) 𓂋𓂝 "shoulder" suggests some hidden orthographic trick[2] in this word. Cp. for the defective treatment of the *r*, e. g. 𓈖𓂋𓅱𓂝, *Rec. Trav.*, IV, p. 25, l. 7. The defective orthography 𓂋𓈖𓂋𓂝 of the pyramids proves nothing, but the seeming fourth radical (*y* or *w*) of the denominative verb "to carry on the shoulder" shows again that it is somewhat abnormal. I suspect strongly the transcription ⲣⲉⲙⲉⲛ in the decan list (see above on this dangerous source of tradition) but I do not feel like risking a positive guess before we know more about *rmn*. I only doubt an *ṛ* here.

---

1. This word wich, after its sense (horse, not "span of horses") would seem to point to Ptolemaic time, militates also against the hypothesis that Copt. ϩⲧⲟ was pronounced *eḥto*. We see, the development was : *ḥ(e)to*, with a half vowel assisting the pronunciation.

2. A cheap guess would be : ʾ𓄿 for the *r*, whether this be an *ṛ* or an original *r* dropped and pronounced as a vowel, i. e. Aleph.

Dümichen, *Patuamenap*, p. 31, compared [illegible] and [illegible], cp. pl. 21, No. 47, [illegible] with, *Pyr. W.*, 105; *N.*, 366 ([illegible] and [illegible]). I do not know, if that kind of sacrificial bread is to be read *rṯḥ* (*rtm*, Daressy, *Mast. Mera*, 565; corrupted?); probably, we have above a play, instead of an etymology. The meaning of the word [illegible] (Br., *W.*, 877; L., *D.*, III, 5 *a*; *RIH.*, 136, 29) is not quite certain, according to my material; it might mean "capture, bind" or "drag along". In the latter case it might be compared with [illegible] "draw, drag", although both words appear *Kahunpap.*, 1. Unfortunately, the root *'tḥ* presents difficulties which are best explained by the early phonetic coinciding of two originally different roots. The determinative [illegible] "key" fits with the meaning [illegible] *'tḥ* "prison", *Siut*, 11, 18, with ωτϩ, κλεῖθρον (Stern, *Gr.*, § 146) or the verb ωτϩ "to bind together, to sew" (?), but not with the common meaning of *'tḥ* "to draw" (*Senuhe*, 63, etc.). Still we find, *Pyr. W.*, 442, [illegible]; *T.*, 252, [illegible] (notice the abbreviation!) that strange determinative "key"; to connect "dragging a ship" with that determinative could be done only by the very far-fetched reduction of that word to "tying a rope (to a ship)". Or is "the key" originally "the puller" whence the denominative verb "to shut off with the puller or key"? In Pap. Ebers, anyhow, *oṯḥ* has the Coptic sense; the blood is not "drawn" but "stilled, shut off", as von Oefele confirms after the prescription. — After we shall know more of the history of that word, it may become possible to decide also the (not improbable) connection of *rṯḥ* and *'tḥ*, though they cannot be variants of an *identical* word, see above. — False *r* as initial letter is, consequently, very doubtful.

Also the examples of interior or final *ṛ* are very difficult to recognize and their discussion may occupy many later generations. The difficulty is, I repeat, that we have, at the side of the *graphic ṛ*, constantly the palatalisation of *r*, i. e. its passing over into *y* (and Aleph). If we had of [illegible] "hunger" accidentally only ϩⲕⲁⲉⲓⲧ left, we should be ready to consider the *r* as graphic and should see a support of this view in the frequent defective treatment of the *r*; fortunately ϩⲟⲕⲉⲣ shows the fallacy of that conclusion. Etc., etc. Comparative philology can decide such cases only with original Aleph. With original *r*, the possibility remains, unfortunately, that it may have been dropped or palatalized in earliest time, and then a graphic *r* may after all prove very fallacious and be and *ṛ*. We can, this is my *ceterum censeo*, never trust the hierogrammates and can never schematize.

I consider as cases of *ṛ*, not supported by comparative philology, only concluded from Egyptian material (but with all possible caution!) the following :

Later [illegible], *Siut*, 10, 403, or fuller [illegible], *Orbiney*, 18, 5; *Westcar*, *Ebers*, *ỳw(w?)r* "to conceive" is, *Kahunpap.*, 6, 12, written [illegible] *ỳwỳ* as a perfectly synonymous variant for *ỳwr*. The pyramids write : [illegible], *P.*, 613, etc.; [illegible], *T.*, 76 = [illegible], *W.*, 198[1]; [illegible], *P.*, 663; [illegible], *N.*, 703; [illegible], *P.*, 243, i. e.

1. ϩ is ω + *a* week consonant, somewhat analogous to [illegible].

ẏwṛ = ''*ṛ* = '''[1]. All these variants show that Coptic ωω, qualitative ϵϵτ, has lost no *r*, only a final Aleph hamzatum. The strange root *'o'o*[*] may have arisen by reduplication of another root; on its peculiar *w* I hope to treat another time. What interests us here is the original Aleph value of and its variant , exactly as found above[2].

The word 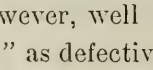 *ḳrs* (L., *D.*, II, 49, 96, etc.) "to bury" (whence *ḳrst* "burial, sarcophagus") seems to have an etymological connection with *ḳs* "bone"); perhaps thus that the verb meant "to care for the bones" (cp. *OLZ.*, I, p. 17). The two words are, however, well distinguished; Erman's idea (*ÄZ.*, XXIX, 1891, p. 36) to read *ḳs* "bone" as defective spelling for **ḳrs* is not supported by a single case of full writing. *Ḳs* "bone" had, however, a weak consonant at the second place, after the Coptic ϩⲁⲁⲥ an Aleph (cp. the variants, *Totb.*, 39, 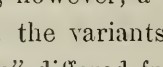 and 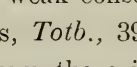). How the denominative "to bury" differed from the original root *ḳ's*, and why the Aleph is expressed in the denominative words by the *ṛ*, is one of the many questions which we can ask but not answer. We are reminded of the Semitic formations *ḳattala, ḳātala, ḳautala, ḳaitala,* but which is meant here? Coptic assimilates the root ϩⲱⲱⲥ "to bury" again completely to the simple noun *ḳ's* "bone" (ϩⲁⲁⲥ, ϩϵϵⲥ), only the denominative feminine "burial" ϩⲁⲓⲥϵ shows a distinction. Steindorff (*ÄZ.*, LXXXIX, p. 107) shows that the *y* is here treated as a consonant, because we should expect *ϩϩⲓⲥⲓ in B.; his attempt, to explain B. *ḳaysi* as **ḳarset* does not establish a convincing proof of an original *r*. If *ḳayset* should have palatalized its *r*, why not the alleged **ḳars* "bone"? We nowhere find this as *ḳys*. Consequently, the Coptic abnormity as well as the earliest orthographic distinction of two words, which both ought to have medial Aleph, remains to be explained[3]. It is not certain that the denominative had, in earlier time, a *y* for primitive Aleph. Graphic variants of that *ṛ* are, rather late, cp. 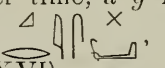 , *Totb.*, Leps., 164, etc.; 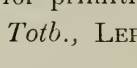 , *Rec. de Trav.*, XXI, p. 178 (dyn. XXVI).

Analogous is, perhaps, the word *šr* "small". We find sometimes the orthography *šrr*, as 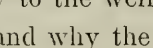 , *W.*, 512; *T.*, 325 (plur., cp. *šrr* as sing., *N.*, 156). Steindorff, *ÄZ.*, LXXXIX, p. 107, likewise, explains B. ϣⲁⲓⲣⲓ from an original *šarre*. But this is contrary to the well known liking of double *r* after a short accented vowel. I fail to understand why the language should have tried to get rid of this specially eu-

---

1. These variants of the pyramids show a clear shunning of initial and even medial *ṛ*, confirming that the orthographic use prefers it as final letter.

2. The blunder *Sall. II*, 13, 2, 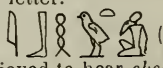 (= *Anast. VII*, 9, 6, 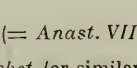) is another proof. After the dictation, the student believed to hear *ebeḥet* (or similarly) for *ewe'et*, i. e. he rendered the Aleph of the 3rd radical as *ḥ*. There are certain analogies for this rendering of Hamza from later names; here I care merely for the absence of *r* or *y* where I claim to see Hamza.

3. There is an analogy in *rs* = ראש (preserved alone in ⲣⲏⲥ "upper country, south"), while "to lift the head", i. e. "to awake" becomes ⲣⲱⲓⲥ : ⲣⲟⲉⲓⲥ (hierogl. written *rs*). This looks as though the primitive word had a root *r*(''?)*s*, whence the denominative *rys*. ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ "dream" does not fit quite into this scheme, although its ⲁ might stand for ⲓ which lost the accent. (Cp. on this, *OLZ.*, VIII, p. 419, also on the derivative verb *w-rs* "to raise, support the head"). If only we had better hieroglyphic testimony, we should have here good analogies to *ḳ's*, denominative verb *ḳṛs*, i. e. (later?) *ḳys*.

phonous connection by dissimilation. Then we are not quite sure whether the orthography of the New Empire [hieroglyphs] indicates the 2. or 3. consonant by the addition of [hieroglyph]. In the latter case, [hieroglyph] might be taken as a remnant of a dropped second *r* so that the first would rather have remained firm instead of being palatalized. This is, of course, totally contradictory to the above assumption of the palatalisation of the first *r*, a fact which the supporters of the theory of a final *y* = *r* overlook. Coptic ought to furnish a root *šyy* to harmonize both theories, i. e. they cannot be harmonized. I think, the position of the later Aleph *before* the *r* is much more natural. The variants *Totb.*, 110, 9, etc., [hieroglyphs] *šryw* at the side of *šrrẏw*, *šrrw* (!) prove little; *y* might be rather the adjectival ending than (?) the final radical. It is remarkable that once Pap. Rhind (6, 6) writes [hieroglyphs] *š'r* for *šrẏw*. This is so late a witness, indeed, that it could be explained as a new formation after ϣⲉⲉⲣⲉ, but the most natural explanation, nevertheless, seems to me, after all, to consider the root as *secundæ infirmæ*, written originally defectively (*šr*), later with a complementary [hieroglyph] *šrẏ* = **šẏr*. I suppose, that second, weak, radical was rather Aleph than Yodh; its *late* partial passing into the latter sound might explain the irregularity ϣⲁⲓⲣⲓ (instead of *ϣⲏⲓⲣⲓ); see above on ⲕⲁⲓⲥⲓ, ⲣⲱⲓⲥ. However, this is of secondary importance. I lay stress only on the *possibility* of explaining the first *r* of *šrr* rather as the expression, by means of a false *r*, of that weak middle radical instead of taking it as an original firm consonant, softened in the New Empire.

The development of [hieroglyphs] ϩⲟⲟⲩ "day" has always been explained only with great difficulty. How the latter could have arisen from a **hrow* or **horew* must remain a mystery to the unprejudiced mind. Where are analogies? The word has, however, variants suggesting that no *r* was spoken, at least in the whole New Empire, cp. [hieroglyphs], Br., *Thes.*, p. 1527; *Ros. civ.*, 94; *Bubast.*, 43 F; [hieroglyphs], *Rec. de Trav.*, X, p. 134; *Totb.*, 67, 1 (not to mention late examples like *Canop.*, 19). On the London school tablet 5647 (*MVAG.*, V, p. 43, good XVIIIth dyn.) the scholar wrote first [hieroglyphs] (?) [hieroglyphs] "festival day", then he broke off and began again [hieroglyphs], i. e. he spoke the words *hrw* and [hieroglyphs] *hꜣw* "time" alike, both without *r*. Likewise *Pap. Golenischescheff* cannot separate *hꜣrw* (!), *hꜣw*, *hw* "day" from *hꜣw* "time" (2, 8). These passages show, that *hṛw* not only was very similar in sound but had even etymological connections with [hieroglyphs] "time" (√*hꜣy* "to fall"?). We cannot yet say what the exact phonetic relations of both words were[2], but, I suppose, even in the time of the pyramids, the pronunciation of *hṛw* was about the same as in Coptic, i. e. *h'ow*.

---

1. The ligature, it is true, might also stand for [hieroglyph] or be a disfigurement of it.

2. Coptic has preserved only the shortened form of *hꜣ(w)* in ϩⲉ-ⲃⲱⲱⲛ, ϩⲉ-ⲛⲟⲩϥⲉ "evil, good *time*", expressions in which the demotic orthography, erroneously (?) but significantly, writes *hrw* instead of the correct *hꜣ*. Both words thus are treated as one. The old *w* of *hꜣw* may have been the plural ending; see above on the accretion of *w* to collective singulars. — Notice in ⲡⲉϩⲟⲟⲩ the prosthetic *ĕ* of *eh'ow*, suggesting the Aleph after *h*. Some scholars might explain this as the erroneous accretion of the preposition ⲉ, *er*, which we seem to have in ⲉϭⲱⲣϩ.

It is now easier to explain the alleged verb *mṣr* "to press" and its derivate *mṣd*. Sethe, *ÄZ.*, XXX, p. 52, wondered at the variants , , , *Verb.*, I, p. 220 (§ 361), he had to resort even to the desperate explanation : *mṣr* lost its *r*, then the stem, become biconsonantal, was "enlarged" by the addition of a *d*. Assuming the root as *mṣṛ* and the *d* as dissimilation of *ṣ* (like *psš* for *pšš*), so that *mṣ*[*ṛ*]*d*[*ṛ?*] would stand for *mṣ*[*ṛ*]*ṣ*[*ṛ?*], i. e. the regular reduplication, we should have an explanation infinitely easier than the above desperate attempt. However, we are not quite sure about the place of that *ṛ*. Did it represent the second or third consonant? The peasant-story, *Pap. Berl., II,* in L., *D.*, VI, 111, writes for the simple verb *mdrẏ*, for the reduplication *m*(*y?*)*ṣd*. The first spelling seems to render merely *ṛ* by *rẏ*, thus furnishing *mṣṛ*, but in the second form, the , so common and meaningless in the New Empire (*Ebers*, etc.), seems to indicate a semivowel after *m* (simply *mṣd*, *Prisse*, 17, 4), so that later *mṣd* would seem to have been shortened from original **myṣ*[*y*]*d*. It is the more tempting to assume thus a graphic transposition of the *ṛ* because the root seems to correspond to the Hebrew root מיץ "to press"[1]. It is, however, risky to build on this comparison; the only later remainder of the Egyptian root, the city name ⲡⲉⲙϫⲉ, ⲡ̄ⲙ̄ϫⲏ (i. e., probably, "house of the press") is unfavorable to an original root **myṣ*, the more so, as the demotic rendering (*Gnost. Lond.*, 1, 1) is *P-mṣà*, with the sign ʒ for *a*, i. e. ⲡⲙ̄ϫⲏ̄. This would point to a root *tertiæ infirmæ*, and the throne name of Cheops (*Bubastis*, 32; *Rec. de Trav.*, X, p. 132) , apparently a participial form of the verb, points towards the same probability. My material is too insufficient to determine the exact nature of the "half vowel" and the relation of *m*(*y?*)*ṣd* and (its seeming primitive) *mṣṛ*, but the *ṛ* becomes certain.

A specially instructive word is the name of the ibex : *n*ʾʾ, Champ., *Mon.*, p. 416; *Ptahhetep and A.*, 19; *Mera*, 533; *Sheikh Said*, 20; *Medum*, etc. Later *n*ʾ*w*, *Beni-Hasan*, I, 35, 38; I suppose, the *w* (for which compare also *Siut*, 1, 75) is again nothing but the plural ending, transferred to the singular, first in collective sense; cp. above on ⲉⲥⲟⲟⲩ, ϩⲟⲟⲩ. Not in earlier, but in *later* (!) time, it is written , *Koller*, 3, 6; *Ebers*, 66, 11; 70, 20 (where represents !), *Abydos*, I, pl. 53; cp. *Rec. de Trav.*, XXI, p. 6). I. e. later *nṛ*ʾ*w* stands for earlier *n*ʾʾ*w*, later for earlier . This demonstrates specially clearly that the interchange is orthographic, not a phonetic development, although it remains strange to see such an archaic orthography introduced after the Middle Empire. We can trace that word to the Semitic : لَأْى, fem. لَأَاة (cp. לֵאָה?), an antelope ("vacca silvestris" and similar vague definitions in the dictionaries); possibly Arabic has the same meaning as in Egyptian, or we may assume a slight adaptation to the fauna of another country which we find with so many wandering names of animals. The correspond-

1. Unfortunately, this root cannot be traced in other languages; מצה, مصا, "to suck" = מצץ (also Arabic and Syriac) do not seem to belong here, although they are usually compared; مصد, "to press, be oppressive", coincides with the Egyptian derivative *m*(*y?!*)*ṣd* only accidentally.

ence *l/n* exactly as in a similar Egyptian word : *n'(ɯ)* (thus! hardly *n'n'ɯ!*), *Ebers*, etc., cp. also variants like *n'ɯ, nɯ, nyɯ*, and reduplications like *nyny*, *Ebers* (which, in the case of the sign , i. e. *ny* or *nn*, are difficult to be distinguished from the simple root). This is לאה, לאי, etc., "to be tired"; initial *n* = ל, as above and elsewhere. Without pursuing this interesting correspondence further, I state again the equation obtained above : = = א'.

, *W.*, 553; *T.*, 176, etc.; , *W.*, 3; *N.*, 383, etc., "hand" (or "palm of the hand"?) is written , *T.*, 91; *W.*, 185, etc., i. e. the Aleph-value of the second consonant seems to be rendered sometimes by , more frequently by *ṛ* (זֶרֶת "span", does not belong here, of course, as the different sense shows). This *ṛ* would agree well with the Coptic form ⲧⲟⲟⲩ "hand" (SETHE, I, p. 182), if we were sure that the latter corresponded with the above old word. I confess, however, to have grave doubts against that equation[2] and prefer separating the two words, although their connection would show the *ṛ* of *ṣṛt* in a still clearer light[3].

The preposition *mẏ* is written in the pyramids , *P.*, 602, etc.; , *T.*, 205, 349, 351, etc., at the side of or ; the play , *W.*, 69, with *mr* "to bind" is, of course, not to be understood as an etymology. The word is akin to the Semitic relative and (מה, ما); its transition into a particle for "like" (originally "that what is") can easily be understood by analogies in other languages and by the Semitic combination of *mā* with other particles; such as כְּמוֹ = *כְּמָה, etc. Consequently, no consonantal *r* is possible here, only *ṛ*. We are tempted to determine the nature of that *ṛ* by the very strange variant , *N.*, 956; in the denominative (since the M. E.), however, the *y* seems to be an enlargement, viz. the nominal ending *-y*, not the primitive final consonant. Thus I do not feel sure that the preposition was *my* and not *m'*. However, another case of an *ṛ* is probable.

---

1. Sethe, *Verb.*, I, p. 144, *perhaps*, furnishes an analogous case : (*Prisse*, 12, 1) *dḥẏ*, but *later*, in *Ebers*, *dḥṛ*. This contradicts the theory of *later* palatalisation, unless we consider *dḥr* as the earlier correct form, *dḥẏ* as a slip, though accidentally (?) earlier. However, connection and history of those words are too uncertain and complicated, especially in demotic, to use this doubtful illustration. I only correct Stern's error, still repeated by Sethe, that ⲧⲟⲟ : ⲟⲟ corresponds; Peyron (and Stern, *Gr.*) correctly derived it from ϯ + ϩⲟⲟⲩ "to make bad"; being a Coptic causative in form, it can have no connection with *dḥr*.

2. It is possible to separate *ṣṛt* as meaning not "hand" properly but "palm". That word *ṣ't, ṣṛt* "palm" always had an *ṣ*, but the word for "hand" even in earliest time began with a *d*. This is proved by the numeral *dɯ*ʒ [what part is the ʒ playing here? the whole formation does not harmonize with ϯⲟⲩ] (*Pyr.*), cp. *Thy* in BÆDEKER, and the value *dy* in the preposition , later variant . Consequently, we have a direct lineage for ⲧⲟⲟⲧ to an old *d(y)t*?) (like **doyet*?). The word *ṣ't* is more than a mere variant, due to the confusion or relationship of *ṣ* and *d*. Not clear is the fact that the primitive word *dy, dyɯ*, was masculine like ⲧⲟⲟⲧ, and some more details need explanation, above all, the development of the feminine *-et* to the final *t* of the *masculine* ⲧⲟⲟⲧ is far from being clear in either case.

3. What are the relations to the *masculine* word , *ÄZ.*, XXXI, 123; *Anast. III*, 6, 9 (not *Anast. I*, 23, 8); *Sall. IV*, 2, 7; *Kahunpap.*, 7; *Ebers* (?). It means "sole". Is *Harris*, 500, 2, *ṛ*ʒ "paw" the same or *tywt* "sole", *ÄZ.*, XLIII, p. 121? The explanation of the latter from *dbwt* is certainly not convincing.

ÄZ., XXXII, 1894, p. 28, I have already spoken on the verb , Br., *W.*, p. 266, 395 (*Rec. de Trav.*, XVI, p. 45, etc.) "to be fresh, to be green". It is an archaistic orthography of the root , L., *D.*, II, 23; *P.*, 697, 708, etc. = . Unfortunately this root is very difficult[1]; after *P.*, 362, 708; *T.*, 227, etc. (where , cp. *P.*, 171); *N.*, 885 (), etc., it would *seem* to be *w'ḫy* = *''ḫy*, provided that the final *y* (appearing as *w*, *M.*, 92?) is really radical[2]. Formation and conjugation are obscure, and I have no ancient examples of that archaistic orthography with *r*, but I do not doubt that the late texts have taken it from good old sources and that corresponds with a semivowel, evidently with the , so that the addition of *ỉ* in that late, archaistic orthography *w'ỉỉrḫ* would be hybrid and erroneous. The root, anyhow, had neither a firm *r* nor one palatalized to *y*, as the adjective , *M.*, 683, etc., shows by its later derivations אחו ἄχει, and as the reduplicated form confirms. To say more is impossible as long as we do not know what the initial and final (?) *w* are, how and are distinguished, etc.

I suspect the word *ỉ'rw* (plural), in the name of the celestial field (cp. Lefébure, *Sphinx*, III, 191 ff.). It means no special plant but a part of any plant; L.'s "pousses" expresses this well (Coptic ⲁⲗⲱⲟⲩ, ⲁⲣⲱⲟⲩⲓ, etc., means, however, the "stem" and goes back not to the above word but to *'rw*, *l. l.*, 200). It is a relative of , perhaps written , *Kahunpap.* (cp. Griffith, *Hierogl.*, 27). The employment of an *ṛ* evidently wishes to avoid the repetition of [3].

As I have stated briefly, *OLZ.*, X, p. 15, I have never accepted one of the most popular axioms of Egyptology, viz. ⲕⲗⲗⲉ, ⲕⲉⲗ(ⲗ)ⲓ, "lock of a door" = . It is a very tempting equation, indeed. The possibly different gender of ⲡ(?)ⲕⲗⲗⲉ, is too uncertain a contradiction. However, the Coptic word is clearly identical with the of *Harris I*, 77, 3; Br., *Thes.*, 1323, "metal lock(s)". This is, of course, nothing but a derivation of Semitic כלא "to lock, shut off", although the Hebrew noun כֶּלֶא has assumed the meaning "prison" (originally "lock-up, locked-up place"). The vocalisation of the Coptic word, being a regular rendering of Semitic segolates in Coptic, confirms this. It would be, on the other hand, not very easy to explain the vowels of ⲕⲗⲗⲉ, if *ḳrt* would be the original. Consequently, ⲕⲗⲗⲉ, *ḳr'*, has nothing whatever to do with the old word *ḳ(ỉ)rt*, also the meanings are different : "metal door lock" and "(wooden) door bolt". Unfortunately, the Egyptians soon began to confound both words. , Spiegelberg, *Pap. Ramess.*, pl. 44, I, 2, seems already to start the confusion; later we find (sic) , Br., *W.*, p. 1465, *S.*, 1258 (cp. Daressy,

1. In many passages, the word, used of places of water, assumes the sense : (the lake shore, etc.) freshes up, i. e. gets fresh water, is filled with fresh water." It is not necessary to establish from this a new verb : "to be inundated" (Sethe, *ÄZ.*, XXXVIII, 1900, p. 106); the above meaning can be easily traced to the same root (*w'ḫy*?) which e. g., *P.* 697, means "to be fresh or green" (of the vine).

2. The *y* might, in both cases, be explained as a remnant of the suffix of the possessive pronoun, first person, kept erroneously from an older recension.

3. I do not know, if the variant , *LÄT.*, 31, 19 (Lefébure, 198), means much. The late insertion of (*Not. ms.*, p. 298; *Totb.*, 110, 1, var., etc.) is best explained as originally a corruption of *rw*, then connected with this, rather than as expression of an *r*(*l*?).

Ann. Serv., VI, p. 236, who correctly noticed the difference of the two original words). I fear, the translator of *Totb.*, 125 (III, 12), who wrote demotic *k(a)lëàt* (fem., with ⲗ and the ϩ *à*, used mostly for *ē*, see above on ⲡⲉⲗⲁϩ) for the old *ḳ(ꜣ)rt*, thought, like modern Egyptologists, that both words were identical, treating the "phonetic change" *ḳ/k* as irrelevant. I repeat, this is impossible. Now the earliest form of the older word is , *T.*, 200, *N.*, 791; , 235 = *W.*, 494 (for —•—?); later , *Tombeau Seti*, 13, 211; *Totb.*, 64, 17. In the latter place and 68, 2; 125, *Schl.* 36; 180, 2, variants : ; once the plural , as in the teaching of Amenemhet (*ÄZ.*, XXXIV, 1896, p. 47) . Cp. *ḳꜣrt*, *Miss. fr.*, V, p. 364; *ḳrt*, L., *D.*, III, 13, 13; for the change of *ḳꜣt* and *ḳrt* see already Br., *W.*, p. 1437. Erman's (*Zur ægypt. Wortforschung*) idea that expresses the lacking letter *l* in a tentative way, indeed, has some analogies but it becomes unnecessary after separating כלא. I see in the *later* (N. B.! cp. on *nṛw*) orthography with *r* nothing but an *ṛ*. Is the nature of the explained as the Aleph-value by the interchanging or should the variant give an older pronunciation? We know so little of the use of those so called "semivowels". Anyhow, we can refute a firm *r* also by the name of the place, thought to be the door to the lower world, near Abydos. Cp. the variants, Br., *W.*, p. 517, and *Dict. geogr.*, p. 140; *ÄZ.*, XIX, p. 34. Oldest form , Mar., *Abyd.*, II, pl. 22, cp. 26; III, p. 647; Louvre C 3, etc. This and , *Rec. de Trav.*, VII, p. 36, etc., may contain merely a popular etymology, but, nevertheless, we can use somewhat the pronunciation of that *pḳr* for the word *ḳꜣrt*. Now dyn. XVIII (*RIH.*, 20) writes that name *pḳỉ*, then we find (*sic!* read !) , *Anast. IV*, 4, 6, and other variants like *pwḳꜣ*, *pḳ* (Louvre C 232), demotic gn., 5, 17, "the lake of *w'pkë*", *Berl. demot.*, P. 8351, pl. 86, l. 9, *wpk*[ꜣ]*à*, so that we may guess at a late pronunciation like *wapkê*. In all languages particles or other very common words of 3 original syllables may easily be ground down to one syllable or even one consonant, but it will be difficult to find such mutilations for names of sacred localities. Consequently, I consider it as impossible to treat the above name as shortened from an original **p(u)-ḳell(y)e*. The pronunciation of Roman time does not seem to have differed much from that, at least, of dyn. XVIII. It is probable that a "semivowel" has been lost at the end (Aleph or *y*?), we have, I repeat, evidently only a *popular* etymology ("closed place"?), hardly the identical root *ḳꜣṛ*, *ḳꜣỉ*, and thus we cannot well determine the pronunciation of that old word for "door-bolt", but we can be sure of the *ṛ*, at least.

, *P.*, 164, 184, proves that ⲡⲱϩ had originally a weak consonant. Tracing ⲡⲁϩⲟⲩ to , *Sall. II*, 6, 2 = *Anast. VII*, 1, 2, etc., and to , Louvre C 26, 25, we find it so well preserved that the loss of a final consonantal *r* is, anyhow, impossible. I am not quite sure, if the *ṛ* (which alone seems possible) indicates the second or third consonant; contesting the now prevailing explanation of

ⲡⲁϩⲟⲩ as a dual *phwy* might lead to seeking the *ṛ* after the *ḥ*, but there are some indications towards placing it before that letter : *pṛḥ*. I leave this question in suspense, however[1].

The Ptolemaic orthography *wꜣṛ* "(measuring) rope" (Br., *W.*) must be taken from very old texts, cp. L., *D.*, II, 80, the denominative "to tie with ropes" *wꜣṛỉ* (NB! the oldest example of the hybrid orthography *r* + *ỉ*!). The two signs and ⲉ (cp. above on ⲱⲱ) mean "rope"; their hieroglyphic value more probably points to the absence of a firm final *r* than to the liquidation or dropping or conventional disregarding of such an *r*. (I leave the sign , i. e. or , aside for the present; I doubt, if it belongs to the above word, though the *r* = *ỉ* deserves consideration[2].)

With some other words, exhibiting a final *r* which in variants appears as or , we find it more and more difficult to decide whether the *r* is "false" or has been changed to *y*. Especially later proofs that the *r* was pronounced as a "semivowel" or dropped, leave it entirely to our subjective and very fallacious impressions to decide, if that pronunciation was original or secondary. Thus I for my part am inclined to consider *nṣrỉ*, L., *D.*, II, 108; *Ros. Civ.*, 43, 5, as a proof for the *ṛ* of the verb *nṣr*, so that Coptic ⲛⲟⲩϫⲉ[3] would be mutilated only slightly (from *nṣy*). However, that time already uses *r* = *ỉ* for the secondary pronunciation of original *r*, and thus others may consider *nṣy* as a later mutilation. I cannot prove the contrary. This uncertainty grows, when we descend into more recent periods. E. g. , *Rec. de Trav.*, XXI, p. 100, seems to confirm merely the absence of *r* with *sṣr* for the latest time which also the causative ϣⲧⲟ : ϫⲧⲟ exhibits. This Coptic form would, of course, be much more easily explained from a *sṣṛ* than from *sṣr*, but e. g. ϫⲟ from *dy-šm* (ϣⲉ) shows the same new formation from a strongly mutilated stem; after all, I consider the *r* of the above word *sṣr* as firm[4]. It seems that the following words contain examples of the false *r* :

"to wall off, shut off", *Harris*, I, 75, 9; *Abyd.*, I, 7, 53; L., *D.*, III, 140 (where the participle betrays the final weak consonant), cp. *Rec. de Trav.*, XVI, p. 48, (of the mouth).

1. Sethe, *Verb*, I, p. 257, etc., confounds this verb with *phrr* "to run".

2. Nothing can be learned from the verb *dꜣỉ*(*r*?) "to force (*Totb.*, 19), to press on (*Ebers*, Hearst), rule firmly (*Senuhe*, 93), oppress (*Ameny* — *r* forgotten ?, — *Prisse*, 1, 4; 5, 12; 14, 1; *Kahun*, 1; *Totb.*, 125, 6?), probably identical with *ṯ*(!)*ỉr*, *Amenemheb*, 39. Neither can I conclude anything from the similar word *mꜣỉr* "poor", etc.

3. I do not think the identity of both verbs has been noticed. It is illustrated not only by the analogy e. g. of German "schmeissen" against English "smite" but by Budge, *Anchnesraneferab*, l. 33 : "*thrown down* (*nṣ'w!*) is to thee O. in N.". The use of original "to strike (down)" as "to throw down" already, v. Bissing, *Gemnikai*, pl. 12, . (The feminine infinitive as an other argument for a *tertium infirmæ*!)

4. If *sṣr* (i. e. *s-ṣr*, causative?) is connected with the noun *msṣr* "ear". This noun has in Coptic been ground down to ⲙⲁϣϫ, ⲙⲁⲁϫⲉ; the demotic orthography *msṣë*, but with suffixes *msṣër-y* "my ears" (*Totb.*, 1, 5; 2, 22), would confirm the consonantal *r*, if not an archaizing fancy. So far, we may use it as a proof for the real *r*.

The variants [hieroglyphs] and [hieroglyphs] *ḫn(r)ỉ* "to seclude, shut in" were noticed already by Brugsch (*W.*, p. 1092-93); cp. the variants of *Totb.*, 91, 2; 92, 7, 12; 18, 24. (*Ḫnrỉ* with the determ. [hieroglyph], *ÄZ.*, LXXXII, p. 79, is, of course, the same word; that determinative is due to a cursive ligature of "key + arm".) Thence "the harem" [hieroglyphs], L., *D.*, II, 52, and *ḥn(r)ỉt* "the harem woman", plural [hieroglyphs], *Miss. fr.*, V, p. 364, parallel *ḫnṛ(wt)*, *Siut*, 13, 33, *ḫny(w)t*, *Bubast.*, 42, B (of the temple servants). *Abyd.*, II, pl. 26, [hieroglyphs] "male and female temple slaves" contains the same word and seems to testify by the syllabic sign *nw* against a firm *r* in the Middle Empire.

[hieroglyphs] *sḳr(ỉ)* "to strike" (passive "to be stricken down, to be conquered, captured") is written thus *Ebers*, cp. *Ahmose*, l. 11, etc.; *Totb.*, 112, etc., more frequently *sḳr* than *sḳrỉ* (*sḳỉr*, l. 8!), earlier *sḳ*, *N*, 925, etc.; *Bubast.*, 34, A. *Skỉ* [hieroglyphs], *Six Temples*, 14, 14. The participle, used as noun, is written *sḳrw*, *sḳryw* (plural?) in Ebers; [hieroglyphs], *P.*, 582, *sḳy-y* (if correct!) shows that the *r* hardly was originally firm.

[hieroglyphs] *ṣrỉ*, occurs *Totb.*, 65, 10 (see var.!); 108, 8, 9; 130, 14, etc.; the meaning is often obscure and the variants suggest that the original ms. may have offered the noun *mṣrỉ*. [hieroglyphs], however, 14, 3, has the clear meaning "to ward off"[1], exactly like the old [hieroglyphs], *T.*, 271, 273, etc., "to ward off, exclude", variants [hieroglyphs] (*W.*, 451 = *T.*, 259, 263); *ṣṛ* = *ṣ*ʾ. From this stem is formed a noun [hieroglyphs] *mṣr(ỉ)*, etc., "defense, wall" for which Spiegelberg, *Rec. de Trav.*, XXI, p. 39, has collected examples. Now, all these words show connection with Copt. ϫⲟ : ϫⲟⲓ "wall" for which I have only late demotic examples *ṣa* ʿ[!]*à*, *gn. Lond.* (i. e. *ϫⲟⲉ, ϫⲟⲏ!), as variant of *ṣa* ʿ[!]*y*, *gn. Leyd.* We like to see here efforts of representing a *hamza* before the final *y*, but that ms. (*Gn.*) often abuses the ʿAin. Anyhow, we can trace the absence of firm second and third consonants through all ages. We might explain ʾ as the second, *ṛ* (= *y*?) as the third consonant, not written when the second is expressed, but more probable is that the root is *ϫϫ, without a clear trace of the original triliteralitу. To establish the latter from the demotic tradition is too risked[2].

Br., *W. S.*, p. 1310, quotes a variant [hieroglyphs] *tỉyww* for the late [hieroglyphs] *ṣ(?)rw* "colors" (*N. ms.*, p. 166, etc.); [hieroglyphs] *ṣ(?)ry* (*Dend.*, cp. Br., *W.*, p. 1561). The demotic *tya* (*Canop.*, 64; *Kom-el-Hisn*, 18 = [hieroglyphs] τὰ ἐπίσημα; also *taʿy*, *ÄZ.*, 1884, p. 50) suggests that the above variant is due to a confusion of *tyrw* "colors" with *tỉyw* "signs", still both words seem to have been very similar in pronunciation. The old orthography for "colors" was [hieroglyphs], *Goldminestela* 3, cp. Br., *W.*, p. 1561, earlier *ṯrw*, *Pyr. W.*, 562; *P.*, 491 (*Ebers*, 27, 6, *ṣrww* [hieroglyphs] different?). Does that late variant prove much for its pronunciation or is it a case of an *r*, later liquidated (*r* = *y*)?

---

1. The variants suggest not only synonymity but identity with the well known [hieroglyphs] *dr* "to drive away". I doubt this suggestion, however, because of ϫⲟⲓ.

2. [hieroglyphs] *ṣ(?)r(w?)* "limit" does, of course, not belong here, even if its initial would be [hieroglyph] *ṣ*.

Neither do I know what the last consonant was of *tr* "time" (*Senuhe*, 20; *Kahunpap.*, 2, 18; *Siut*, 8, 318, etc.; *rr*, *T.*, 63!) = ⲧⲓ. Demotic writes like *, *Canop.*, *, *Ros.*, cp. *Rhind*. That no attempt is made to express the *r* suggests that it was *ṛ* or was lost at a very early time (?). The (identical?) particle *tr* (*trw*, Ebers) "donc" helps little, but I suspect etymological connection with *tỷt* "part" (= ⲧⲟⲓ?), which would prove an *ṛ* (with the *y*-value?). The neo-Egyptian spelling is too ambiguous to help us much; we cannot be sure that it means an *ṛ*. — A rather problematic word is also *šrt* "nose" (*W.*, 393), written, *Totb.*, 175, 32, etc., *šrỷ*; Br., *W.*, p. 1403, quotes *šrỷt*. Demotic spellings of ϣⲁⲓ : ϣⲁ are *šy* (*Rhind*, 20, 9), *š'y* (11, 10; 19, 6; thus also *gn. Lond.*). This gives the etymology : ϣⲁⲓ = *ša'y(et)* and ϣⲁ(ⲁ)ⲣⲧ- = *ša't-*, i. e. the *r* appears here rather as Aleph than as *y*. *Harhotep*, 344, writes *šṛṛt(y?)k*, trying to express both weak consonants. To reduce this to something like **šrarti* with two real *Rs* may be left to the taste of others. I feel not much safer about this word than about some words above, but I suspect some *ṛ*[1].

The root *nsr* "to flame" (, *W.*, 460, at the side of) occurs especially in the name of "the flaming lake", written *nsỷsỷ*, *W.*, p. 303, 506; *Dahchour*, p. 36, etc.; the spelling *nsrsr*, *Totb.*, 22, 6; 110, 17, — where the remarkable variant *n-sṛ-sṛ*, *nsỷsỷ*, — *Rec. de Trav.*, XVI, p. 131. Already later variants like *ns* or like (cp. *Rec. de Trav.*, IV, p. 6), indeed, had suggested a false *ṛ* — or liquidation. — Sethe, *Verb*, I, p. 144, gives "chapel" (*Pyr.*) = (*Harr. I*) = (*Pap. Berl. 3055*). I do not know anything about the later pronunciation of this word, however; its *y* may be recent.

I have so far, discussed certain and somewhat frequent words. There are a great many isolated cases which may belong here or may be explained as mere graphic errors. In the New Empire can too easily be mistaken for hieratic \\, in the Middle Empire perhaps also for etc. However, some of these cases deserve attention. E. g. the isolated spelling *ʿnr* for *ʿn* "monkey" ⲉⲛ on an Old Empire stone in Cairo (observed also by Spiegelberg, *Rec. de Trav.*, XXVIII, p. 162) is no mere graphic error. The *ṛ* wishes to represent the \\ *ï* of the word in the orthography of the New Empire, the earlier *y* in the plural , *P.*, 661 (cp. "*nʿw*, *Totb.*, 126, Budge!). The name *ṣndṛw* , *T.*, 276 = *P.*, 31, 679, etc., seems to be derived from the noun *ṣnd* "force, wrath" (*Siut*, 4, 224, etc.) by *ṛ* = *y*, cp. *dndnyt*, Br., *W.*, p. 1370. *Ḥʿpr* "Nile" (*Ameny*-text) is no curious archaism, as claimed, *ÄZ.*, XLIV, p. 114, but stands simply for *ḥʿpï*, as a graphic error, or represents *ḥʿpy* phonetically. *Koptos*, 8, *fdṛ* "to rub off" is no mistake, as the word seems to be *tertiæ Yodh*, *fdy*, cp. Copt. ϥⲱⲧⲉ. But *mḥr* "tomb", *N.*, 534,

1. Not impossible that the demotic *y* of the form suffixes has been taken from the absolute in which, perhaps, *y* may have represented the feminine *-e(t)* after a vowel. This would harmonize with the Coptic forms, but has some difficulties with Theban demotic mss.

is merely a graphic error for **mḥt* = *mʿḥʿt*. The variant *ḫꜣrḫꜣr* for *ḫꜣḫꜣ*. Br., *ÄZ.*, 1881, p. 32, is only a similar mistake, likewise , *Pap. Berl. II*, 243 (for *ṣʿw* "storm"?). The demon *Nḥẏ* or , *Tombeau Seti IV*, 2 (cp. *Nḥy*, L., *D.*, III, 204 *a*) hardly proves anything. Piehl's list, *ÄZ.*, 1886, p. 24, of abnormal *Rs* goes back to such mistakes; likewise , *Rec. de Trav.*, XVI: p. 54, for older *šꜣbw*, probably the *ḥsꜣrw*, *Hearst*, 1, 6, etc. It is dangerous to build much on such single cases but several of them are important, proving the *y*-value of *ṛ* as a mere variant for , and this still in the Middle Empire.

This use of *ṛ* for *y* leads over to a specially instructive word, written in the pyramids , *M.*, 223 (where = "to avoid"), etc., in the Middle Empire, , *Siut*, 4, 226; 14, 68; but once , *l. l.*, 19, 28; in the mss. of the *Totb.* a transitional orthography : , 64, end, 6 (*ṯ*(!)*wrẏ* as also sometimes elsewhere; *ṯ* seems used for , occurring *Abyd.*, II, 25, 18), 84, 4, etc. The New Empire writes *trẏ*, *Millingen*, 2, 12; *Louvre* 26, 14; *Sall. III*, 11, 2 (var., *RIH.*, 230, 71, *tꜣy!*), *RIH.*, 225, 58; *Bokenkhons* (Piehl, [3]44), *Harris mag. IV*, 8; *Rec. de Trav.*, XVI, p. 57 (l. 43, also *trr!*), etc. Meaning : "to treat with care, i. e. *a*) to keep proper, to keep in order, to keep clean, *b*) to treat with respect, to observe carefully" (*Totb.*, 181), then : "to avoid"[1]. The New Empire (only with meaning *b*) attempts occasionally to express a *y* twice, by *ty* and by the final *ẏ*; the pronunciation is given also *Stela Maunier* 15 (Brugsch, *Oase*, p. 22) in the same phrase as, *Sall. III*, 11. The pronunciation *tw*(?)*y*, traceable to the beginning of the Middle Empire, is, probably, the original-one, i. e. *ṛ* = *y*; a later liquidation of *r* is not probable.

I suspect an *ṛ* with the *y*-value also in the word "hyaena", written originally *ḥṯṯ*, rarely (L., *D.*, II, 28) with a phonetic addition *ḥṯ*(*sic!* not *ṣ!*)*rt*, to be read with graphic transposition (cp. *ÄZ.*, XXXII, 1894, p. 24) *ḥṛṯṯ* = ϩⲟⲉⲓⲧⲉ. (The syllabic sign *ḥr* not used, because the *r* is a later addition.) However, liquidation of *r* remains possible.

To these cases, *ṛ* = *y*, *may* belong the occasional New Empire orthography of the root *rmy* (originally "to swim, flow" and causative "to shed") : *rṛm* ⲣⲓⲙⲉ, Br., *W.*; *Pap. Golénischeff*, 2, 64; *Lamentations*, 2, 10, etc., whence *rṛm*(*yw*) ⲣⲁⲙⲓ "fish", *Sall. II*, 8, 8; *Anast. IV*, 3, 10 (demot. *rym*, *gn. Lond.*) I suppose this is an archaic orthography, although I know no early instance so far. The *rr* might be explained either as *rṛ* or as *rr* = dual *r*(*w*)*y*; anyhow, the final *y* seems to be indicated by this very peculiar orthography, reminding us also of the problematic *šrr*, etc., above.

Another case where it must remain a matter of taste to treat *r* as false or as

1. Sethe, *Verb.*, p. 144, observes the identity of the M. et N. Empire orthography but gives the erroneous meaning "to protect", evidently after *Siut* where it means "to keep (a statue) in order and worship it". It would be easy to connect the root with the meaning of *tr* (*tṛ*?) "time" and *tẏ*(*t*) "sign", i. e. with a meaning "to distinguish, to mark" but the old *w* is against this.

later liquidated, is 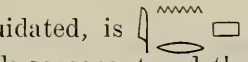 *'nr* "stone". Demotic *'ny* proves that ωπε has lost a final weak consonant and that the *r*, if ever liquidated, can be traced as *y* to the neo-Egyptian period, at least, for the demotic orthography is always more historical than phonetic. The chances for a false *r* are not quite as good as with *t(w)ṛ;* I should prefer, however, to assume here rather an original, not a secondary, *y*, expressed by *ṛ*. Some scholars would try to find an argument for one or the other theory in the frequent graphic omission of the *r* (cp. *'n, Wny*, 5; L., *D.*, II, 37, etc.). I confess that I am, in general, very skeptic towards utilizing the defective orthography of *r*. It would be natural to see the *r* dropped more frequently in writing when corresponding with a weak letter but neither the use of *r* nor the analogy of the liquid consonants, *m* and *n*, similarly subjected to defective orthography, allows us to rely on such omissions of *r*. I am afraid, we have to investigate every single case for itself and cannot say, if the occasional defective writing of *šr* "to roast", *sšr* "to milk"[1], etc., has any meaning. Perhaps, 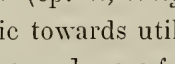 *wš* (*Khnemhotep*, 162, etc.) belongs to the cases of false *r* (cp. B. ⲛ-ⲟⲩⲉϣⲉ where an *r* would have chances of reappearing), see *wšr*, Br., *W.*, p. 289; *PSBA.*, 1886, p. 18; *Ebers*, — against *wš* in *Pap. Hearst!*) With the preposition "at", written , Piehl, *ÄZ.*, XXIV, p. 82; *ḫry*, 26, 118; 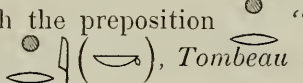 , *Tombeau Seti III*, 1, 47, liquidation of original *r* remains more plausible, i. e. with a much used, unaccented word like a preposition.

It is a desperate task to solve all these questions and to separate the false *r* from the three confusing elements : the defective ortnography, the phonetic changes ("liquidation", i. e. palatalisation, at the side of gradual dropping of *r*), and the many abuses of the combination 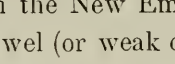 in the New Empire. The fondness of this period to use *rỷ* for final *r* + any short vowel (or weak consonant)[2] is too little observed; best known is the fondness for *rỷ*, when a *t* preceds. I suppose, this meant originally distinguishing *tr* from *rr* in the hieratic of the late Middle Empire. Cp. even syllabic spellings like *twrỷ*, Br., *W.*, p. 1530, ⲧⲱⲣⲉ (old *ṭrt*) "willow tree", or archaizing spellings like 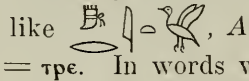 , *Anast. IV*, 2, 7; *III*, 4, 2 = *Sall. I*, 8, 1 (*Ebers* better *dr(w)yt*) = ⲧⲣⲉ. In words which ended in an *r* without following vowel, like ϩⲧⲱⲣ, *ḥtrỷ* "horse" (*Koller*, 2, 3, cp. *Abyd.*, III, pl. 10, etc.), this may be attributed to the analogy of derivations of the same root, like e. g. ϩⲱϯ "obligation", and the analogy of the weakened forms ⲥⲁϩⲟⲩ(ⲓ) may be responsible, for 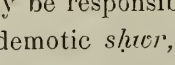 , L., *D.*, III, 13 *a*, etc., although we have ⲥϩⲟⲩⲱⲣ (demotic *sḥwr, sḥwy*) — but other hierogrammates may have considered the *ỷ* as "protection" of the *r*, and for other cases even analogy may fail as an explanation. These confusions seem to begin in the Middle Empire, see above.

To give an example of the difficulties and confusions, touched already above in the case of ϩⲕⲟ, ϩⲕⲁⲉⲓⲧ : that the Egyptian word *bnr* "date" originally went back to

1. Hardly = ⲥⲁϩⲣ (Sethe), cp. demot. *sḥ*(!)*r*. *Sšr* originally "to stroke, rub" (*Kahun*, 7, 26).

2. In 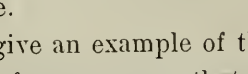 (var., *Totb.*, 68, 3, etc.) "to bind", however, the weak letter ought to stand in the second place as Coptic ⲙⲏⲓⲣⲓ : ⲙⲁⲓⲣⲉ shows; ⲙⲟⲩⲣ has been mutilated, probably quite early.

a real *r* is shown by the form of this much mutilated loan-word in Semitic : *tamr* (تمر), תָּמָר[1], etc. From this word the adjective was derived, "sweet", originally "like a date, daty". This denominative must have been longer, *bnry*, with the adjectival ending *y*, distinguishing it from the primitive noun *bnr*. How difficult it is now to trace this distinction in orthography! Coptic ϧⲉⲛ : ϧⲛⲓⲉ "date", demot. *bnë* and the Greek loan-word φοινιξ do not help us to determine the earlier form of the primitive noun. For the Middle Empire, *Kahunpap.*, 6, 8, etc., is the best orthography, but we find *bnr*, *l. l.*, 18; 19; 20, and *bnrẏ*, pl. 15. Later we find even , *Anast. IV*, 12, 9 (*bnr*, *Pap. Tanis*, 4); I am not sure, if Stern's separation of "date syrup" and "dates" (rarely *bnrẏ*, once *bnẏr*) in *Ebers* (*bnrẏ*, *Mutter u. Kind*, 7, 2) stands. The word "sweet" is regularly *bnrẏ* in the New Empire (*Totb.*, 136, A, 7, Budge; *Amonhymn Bulak*, 4, 6, etc.); the earlier tradition, however, varies strangely. *Senuhe*, 65 (*Rec. de Trav.*, XVI, p. 43, etc.), *bnẏ* "sweet"; *bnẏt*, *Pyr. P.*, 641; *M.*, 673; *Siut*, 4, 230 (plural *bnẏw*, *Totb.*, 179, 12, but *bnrẏwt*, Budge, and *bnrẏw*, 17, 104?) would make us doubt the firm *r*, if we had not some early variants (Sethe, p. 142) with *r*. (In , *El-Arabah*, pl. 10, the transposition of *ẏ* is merely graphic.) The most important form is the plural, *T.*, 335 = *N.*, 705, *bnyy(w)t* which I prefer to understand as "sweet things" (Maspero : "dates"), thus obtaining a confirmation that the word "sweet" had a plus of a denominative *y* ("nisbe"); the *r* seems to be treated here irregularly as palatalized : *benyey* (or similarly) for *benrey*. We understand thus why, in earliest time, the derivative *bnry* "sweet" has its *r* sometimes written but never the primitive noun *beny* "date". Consequently, the *r* in the later orthography of this noun (*bnẏ* for earliest *bnr*) has come in by the false analogy of *bnry* = *bnyy* and has no right of existence although going back to an original *r*. In all these forms, no *ṛ* seems to be admissible, consequently, although the palatalisation in the one, single case (*bnyywt*) complicates the question considerably. The *y* after the *r* did not indicate an *ṛ* but the hierogrammates may in the Middle Empire have misunderstood it for *ṛ*, etc.

Rather analogous is the case e. g. with the word *npr* "grain". Coptic ⲛⲁⲫⲣⲓ, ⲧ, ensures original *r*; the early orthography would make us doubt this. The god , *Pyr. P.*, 219, is written (sic), *Sall. II*, 14, 1, similarly *Anast. VII*, 10, 8, but *Nprẏ*, Louvre C 66, (sic), *Sall. II*, 11, 9; *Npïy*, *Totb.*, 77, 7. *Tombeau Seti III*, pl. 31, *Nprẏ* and *Np* change directly. It is thus difficult to decide, if the god's name was *Npr* or *Npry* (denominative), though the latter is more probable[2].

1. I owe P. Haupt a suggestion which furnishes the only explanation of the strange transition *t/b* namely, the medium of a spirant *t* like *ṯ* (ث) = *f* = *v* = *b*, Does this increase the possibility that Semitic تَمْر "date" and ثَمْر "fruit" are merely dissimilations of the same original form? Less probable would be the analogy of *tumr* influencing the Egyptian transition into *bnr*.

2. Exactly as the god *Ḫpry* cannot represent a *mutilation* of the root ϣⲟⲡⲉ (Sethe), but on

The primitive masculine noun is [hieroglyphs] *npẏw* (plur.), *Turin Lovesongs* ("grains" of the pomegranate); *npy* (of wheat) [hieroglyphs], *Pap. B. M.*, 10111 (*PSBA.*, 1885), *gnost. Paris*, ed. Maspero, III, p. 24 (both very late texts). Thus the masc. seems to have palatalized its *r* to *npy* while the feminine [hieroglyphs] (*Miss. fr.*, V, p. 365) *nprt*, ⲛⲁⲫⲣⲓ, kept it. As said above, Coptic ⲛⲁⲫⲣⲓ solves the whole problem, but without the Coptic it would again be impossible to come to this decision.

To come now to a conclusion : as can be seen from the above discussion, it is very rarely possible to prove a false *r* in a clear way where comparative philology does not come to our rescue. I fully admit that a great part of the above cases, where we had to operate with the Egyptian tradition alone, could be understood also without assuming an *ṛ*, i. e. only as mutilations of original *r*. This is, as I have said, a question of taste, and doubtless, some people will prefer to follow as norm that easier and more mechanical theory. But we have a few cases proving the use of original *ṛ* beyond any doubt; it results from these that *ṛ* must have played a much larger part in early orthography than we can show now. In all probability, we shall never be able to determine clearly more than a fraction of the cases of that deceptive orthography. Original *r* in the cognate languages furnishes, I repeat, no guarantee that the earliest Egyptians pronounced *r* as such and not already had weakened it. It is one of the saddest imperfections of the hieroglyphic system which I describe here without offering sufficient rules for controlling it.

While the high antiquity of the liquid pronunciations of *r* explains the use of *ṛ* for Yodh and Aleph and its limitation to the end of words or, at least, of syllables, the purpose of introducing *ṛ* as variant of *ẏ* is less apparent. To our modern minds it seems, at-first, a useless variant. We might try to see in its introduction some abortive attempt to remove the grave defect of the early orthography, namely that [hieroglyph] (*ẏ*) must represent both א and י[1]. There is, however, no foundation for such a theory. The false *r* always shared the ambiguity of that unfortunate Aleph-Yodh sign; it is a purely graphic variant. I believe, we have to see in its use principally calligraphic considerations. In our two best examples, *ṣwṛ* and *ṣṛ*, the broad sign [hieroglyph] seems to be the decisive reason for selecting the broad [hieroglyph] rather than the high [hieroglyph]. This agrees

---

the contrary a longer, denominative, form. The *ẏ* is always kept and not modernized to *y*, *ī*, because of that fondness for the combination *r* + *ẏ*. Later, on *ḫpr* "form" follows erroneously the analogy of this name, e. g. *Ann. Serv.*, VIII, p. 216.

1. [hieroglyph] is, I believe now, the later creation; we may empirically strike its approximative character by treating it as Aleph but this is not much better, I fear, than Champollion's treatment as an "a", a mistake with which he read mostly correctly in an empiric way. I suspect, [hieroglyph] is something very different; if it were an Aleph only, why does it not change with [hieroglyph] in early Semitic loanwords? I have shown, *OLZ.*, VIII, p. 417, that the latter represents mostly Aleph in such loanwords. — (I cannot help quoting here specially instructive example of the Yodh-value of [hieroglyph] entirely misunderstook so far : [hieroglyphs] "*coire*" = ناك (med. ى !), cp. also Assyrian and Mehri (*nyôk*). The Egyptian has borrowed this word letter for letter : *nyk* ⲛⲟⲉⲓⲕ. The much repeated comparison with نكح "to marry" furnishes a good illustration what is considered as "comparative philology" by many Egyptologists.

with the wide consideration given to calligraphic arrangements of the hieroglyphs, as especially Lacau has shown. Besides, *ωr* for the absent syllabic sign **ωÿ* furnishes an explanation: Both reasons apply to ωω, etc. We need, however, more material for a full definition of the use.

This paper is merely a fragment of a ms. written in 1898 and now not brought up to date in every point. I hope to resume these investigations later, on a more complete scale; in the meantime, I trust, this fragmentary sketch will suffice to illustrate that the Egyptian writing will turn out more and more imperfect and complicated the more we investigate it. Spiegelberg (*Gött. G. A.*, 1908, p. 119) lately has expressed this well : "it was an infant system of writing", and it never lost that imperfect character entirely.

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

PAR

GEORGES LEGRAIN

II

LES PREMIERS PROPHÈTES D'OSIRIS D'ABYDOS SOUS LA XIXe DYNASTIE

Les premiers prophètes d'Osiris, qui, sous Séti Ier et Ramsès II, présidèrent à l'édification des grands temples d'Abydos, ont laissé après eux une assez grande quantité de statues, stèles, bas-reliefs, etc., qui nous permettent de reconstituer leur dossier de famille et d'apprendre les liens de parenté qui les rattachaient entre eux.

Dans l'étude que nous présentons ici, nous nous sommes attaché à rassembler le plus possible des documents connus ou inédits et à ne les rapprocher les uns des autres que lorsque leur rapprochement nous a paru possible. Il est résulté de cette étude que la valeur du mot *frère* sera désormais moins charnelle et plutôt entendue comme une relation sociale ou affective, comme le mot *frère* en arabe et dans certaines sociétés ou confréries. En même temps, la dame Maanouï nous apparaît moins souvent mariée qu'on ne l'avait cru tout d'abord, et tous les frères d'Ounnofré ne sont pas issus d'elle. Enfin, notre tableau généalogique est assez différent de celui que M. A. Weigall et M. F. Petrie ont préconisé à la suite des nouvelles fouilles d'Abydos. J'avoue être remonté jusqu'aux sources qu'ils ont indiquées et n'avoir pas toujours apprécié comme eux les documents qu'ils ont fournis : j'ajouterai qu'en parcourant certains ouvrages, j'ai pu relever et parfois corriger quelques erreurs qui s'y étaient glissées. Est-ce à dire par cela que je désire m'ériger en critique acerbe et même entreprendre une polémique contre tel ou tel égyptologue? Je n'en ai nullement le dessein. J'ai tâché de mettre de l'ordre dans certains documents que je croyais mal classés et d'autres inédits ou peu

connus. Je me suis peut-être trompé, tout comme un autre. C'est à mes collègues d'être juges indulgents.

Les monuments appartenant à la famille des premiers prophètes d'Osiris d'Abydos se trouvent au Musée du Louvre, où des fouilles anciennes les ont amenés. Une statue se trouve au Musée d'Athènes. Le Musée du Caire garde les monuments que Mariette trouva jadis. Enfin, les fouilles de M. Amélineau et de M. F. Petrie en ont ramené d'autres encore à la lumière. Je n'en connais pas d'autres, mais je serais heureux qu'on voulût bien me les signaler s'ils existent, de façon à compléter la collection que j'ai tenté de former.

I

La lignée des premiers prophètes d'Osiris d'Abydos

Premier Document

STATUE D'OUNNOFRÉ

Matière. — Granit gris. Hauteur, 0m 75.

Provenance. — Musée d'Athènes. Acquisition récente. Trouvé en Grèce.

Attitude. — Bloc sur la face antérieure duquel un sculpteur a représenté en haut relief le premier prophète d'Amon Ounnofré debout, maintenant de son bras droit un bâton surmonté d'une tête d'Hathor cornue et disquée, et de son bras gauche un bâton surmonté d'une tête d'Osiris mitrée. De plus, il a entre les deux mains un pilier hathorique sur lequel un chacal est couché. La partie inférieure manque : l'image est brisée à hauteur des genoux.

Inscriptions. — A. Sur le pectoral droit : .

B. Sur le pectoral gauche : .

C. Sur le bâton de droite à tête d'Hathor : .

D. Plus bas, sur le même bâton : .

E. Sur le bâton de gauche à tête d'Osiris : .

F. Plus bas, sur le même bâton : .

G. Sur le pilier hathorique : .

H. A droite et à gauche du pilier : .

I. Sur le fond du haut relief, à gauche du personnage, verticalement : .

J. Sur la tranche, entre ce texte et le bras gauche : .

K. Sur la tranche gauche du bas-relief : .

L. Sur la tranche, derrière le bras droit : (sic) (sic) .

M. Sur la tranche droite du bas-relief : .

N. Trois lignes verticales sont gravées au dos du bloc :

1
2
3 .

Ces textes nous autorisent à dresser le tableau généalogique suivant :

STATUE D'OUNNOFRÉ D'ATHÈNES

(1) (2) (9) (3) (4) (5) (6) (7) (8)

1	, du n° 2	,
2	, ,	
3	, du n° 2	
4		
6		
7		
9	et du n° 2,	

Provenance. — Musée d'Athènes.

Date. — Cartouches .

Bibliographie. — Inédit. Copié en 1906.

Document 2

GROUPE D'OUNNOFRÉ ET DE SA FAMILLE

C'est au Musée du Caire que se trouve ce monument presque, sinon plus étrange que celui d'Athènes. Il est composé d'un bloc de calcaire siliceux, haut d'un mètre, à section à peu près ovale, autour duquel sont représentés en bas-relief assez plat plusieurs personnages vus de face. Ces personnages sont :

1. Un homme debout, momiforme. Au-dessus de lui est une grande tête d'Anubis.

Textes. — A. Ligne verticale allant de l'ombilic aux pieds : . — B. A gauche, plus haut que la tête d'Ounnofré : . — C. A droite, plus haut que la tête d'Ounnofré : .

A droite et à gauche, deux chiens d'Anubis, dressés, posent leurs pattes antérieures sur les épaules d'Ounnofré. Texte du chien de gauche : D . Texte du chien de gauche : E .

La face du bloc à la gauche d'Ounnofré est ornée à sa partie supérieure de la représentation d'une barque dans la cabine de laquelle est assis Osiris. Isis et Horus sont près de lui. On lit à l'avant : . En dessous de cette barque, sont deux femmes vues de face, debout, les bras pendants.

2. On lit, entre le chien dressé et la femme la plus proche d'Ounnofré : F .

3. Autre femme à la gauche de la précédente. Texte à sa gauche : G . Texte à sa droite : H .

4. A la droite d'Ounnofré, sur la face opposée aux n°s 2 et 3, est un homme debout, maintenant de ses bras deux bâtons d'enseigne, le premier est celui d'Osiris . La partie supérieure du second est brisée. Il est vêtu d'un jupon sur lequel sont gravées trois lignes verticales de texte :

Texte I. Ligne centrale : . Ligne de droite : ; ligne de gauche : . Au-dessus de la tête de ce personnage : . A gauche, petit personnage debout, adorant : .

5. Entre le n° 4 et le n° 3, complétant la ronde des personnages autour du bloc, est un homme debout, maintenant de ses bras deux bâtons d'enseigne. Celui de droite est surmonté d'une tête d'épervier disquée . Celui de gauche s'évasait en fleur de

papyrus : l'insigne qu'il portait est détruit. Ce personnage porte la peau de félin et un jupon où se lisent trois lignes verticales de texte.

Texte J. Ligne centrale : . Ligne de droite : . Ligne de gauche : . Au-dessus de la tête du personnage : .

Texte K. Deux lignes affrontées, commençant sous le personnage 4 et tournant autour du socle de ce monument. A droite : . A gauche, texte identique. La disposition de ce texte peut laisser penser que le personnage n° 4 était celui par lequel devait commencer l'examen du groupe qui serait ainsi constitué :

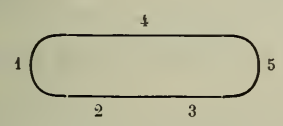

4. Ounnofré en grand prêtre.
1. Ounnofré momifié.
2. Tii.
3. Maanouï.
5. Miri.

Remarque. — Un trou rectangulaire est creusé à la partie supérieure de ce monument.

Groupe d'Ounnofré et de sa famille

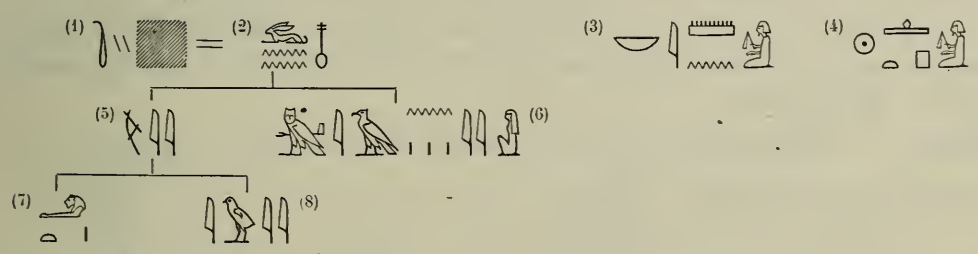

1	du n° 2,	
2	, , ,	
3	, du n° 2	
4	, du n° 2	
5	,	
6		
7		

Provenance. — Abydos.
Date. — Cartouches de Ramsès II.
Bibliographie. — Inédit (?).

Document 3

GROUPE DE et

Matière. — Granit gris. Hauteur, 1m 08.
Provenance. — Abydos. Musée du Caire.
Attitude. — Miri et Ounnofré sont assis côte à côte sur une chaise à haut dossier. Leurs mains maintiennent sur leurs cuisses des images divines. Celle d'Ounnofré était un épervier devant lequel était un personnage momiforme. Celle de Miri est une femme assise sur un siège cubique. Ces images sont brisées à leur partie supérieure.
Costumes. — Miri et Ounnofré sont vêtus de même. Perruque lisse, basse sur le front, couvrant la partie supérieure des oreilles et tombant au-dessus des deltoïdes. Sourcils rubanés, yeux très allongés par un trait rubané. Barbiche carrée. La partie supérieure est couverte d'une peau de félin constellée d'étoiles. Jupon épais et court. Chacun d'eux porte au poignet droit un double bracelet, dont les longs chatons ovales devaient porter gravés les cartouches de Séti Ier et de Ramsès II.
Couleurs. — Aucune trace.
Inscriptions. — A. Entre Miri et Ounnofré, sur le dossier du siège :

B. Sur l'avant du siège :

C. Sur le tabouret où posent les pieds : .....

D. Sur l'épaule gauche de Miri :

E. Miri. Sur le ruban placé au centre de la peau de félin, au-dessus de l'épine dorsale : .

F. Miri. Sur le devant du jupon, en quatre colonnes :

G. Miri. Bas-relief du côté du siège. Une femme, assise sur une chaise , respire une fleur de lotus. (sic).

H. Sur l'épaule droite d'Ounnofré : .....

I. Ounnofré. Sur le ruban placé au centre de la peau de félin :

J. Ounnofré. Sur le devant du tablier :

K. A l'avant du siège. Petit personnage debout, levant la main droite vers Ounnofré :

L. Côté droit du siège. Bas-relief. Une femme, assise sur une chaise, respire une fleur de lotus.

M. Le dossier du siège est couvert de sept colonnes de texte :

N. En dessous de ce texte, sont deux rangées de cinq personnages assis qui sont :

(sic)

O. Autour du socle, deux lignes affrontées : à gauche du côté de Miri : ; à droite du côté d'Ounnofré :

Technique assez bonne, quoique un peu lourde.

Style sans élégance.

Conservation. — La partie supérieure des images divines que Miri et Ounnofré tenaient sur leurs genoux est brisée.

Bibliographie. — Randal et Mac Iver, *El-Amrah and Abydos,* pl. XXXVII, p. 85, où ce monument est indiqué comme étant de la XVIIIe dynastie.

Groupe de et

Enfants du nº 12 : Garçons : (1) (sic), (2), (3), (4) (sic), (5); — filles : (6), (7), (8), (9), (10)

(11) (12) = (13)

(14) (15) (16) (17)

(18) (19) (20) (21)

1		
2		
3		
4		(sic)
5		
11	, du nº 12	
12	, , , , , , , , , , ,	
13	et du nº 12,	
14	, , ,	

15	du n° 12	
16		
18		
20		

Provenance. — Abydos.

Date. — Cartouches de Séti Ier sur l'épaule de Miri (n° 14) et de Ramsès II sur l'épaule d'Ounnofré (n° 12).

Outre ces monuments, les musées en possèdent d'autres non moins importants que nous allons essayer de grouper.

Document 4

STÈLE D'OUNNOFRÉ

Calcaire siliceux. Hauteur, 1m 45; largeur, 0m 75. Musée du Caire.

L'an LXII de son règne, Ramsès II brûle l'encens et présente des offrandes à Osiris, Isis et Hor-si-osor.

Dans le registre inférieur, Ounnofré, suivi de Tii, adore l'emblème d'Osiris.

Le texte de cette stèle nous fournit le tableau généalogique suivant :

STÈLE DE

1	, du n° 3	
2	, du n° 3	
3	,	
4	, du n° 3	

5		
6		
7		(sic)

Provenance. — Abydos.

Date. — .

Bibliographie. — Mariette, *Catalogue général des Monuments d'Abydos,* n° 1126; *Abydos,* II, pl. 41; Lieblein, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques,* n° 2101.

Document 5

Statue d'Ounnofré

Diorite. Hauteur, 1m 86. Musée du Louvre A 66.

M. E. de Rougé a donné une description fort exacte de cette statue dans sa *Notice des Monuments du Musée égyptien du Louvre :* « La statue imite la forme d'un pilier » carré et semble avoir été destinée à servir de cariatide. »

Ounnofré est debout, portant la peau de félin et maintenant un bâton d'enseigne sur lequel sont gravés les cartouches de Ramsès II. Les textes gravés sur cette statue nous ont permis d'établir le tableau généalogique ci-dessous, d'après la publication de M. Pierret. M. Pierret a reproduit avec un *sic* le nom du . Le graveur antique a fait là une faute, et le nom doit être rétabli , comme l'indiquent les documents 1 et 2.

Statue de

(1) , dite = (2) (3) (4)

(5) = (6)

1	du n° 2, ,	,
2	, , , ,	

3	du n° 2	
4	du n° 2	
5		
6		

Matière. — Diorite. Hauteur, 1m 86.
Provenance. — Abydos (?). Louvre A 66.
Date. — Cartouche de Ramsès II.
Bibliograhie. — E. de Rougé, *Notice des Monuments,* p. 36, A 66; P. Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites,* I, p. 3.

Document 6

Haut d'une Stèle appartenant a la famille d'Ounnofré

Calcaire fin. Hauteur, 0m 50; largeur, 0m 70. Musée du Caire.

Haut d'une stèle cintrée. Dans le tableau supérieur, un homme, debout, vêtu de la grande robe plissée, mais sans insignes religieux, adore le cartouche , Osiris, Isis, Nephthys et Anubis. Le titre et le nom de cet homme sont détruits. Il ne reste que , qui permet de reconnaître Ounnofré. Dans le tableau du dessous, était une réunion de famille où nous ne voyons aujourd'hui que :

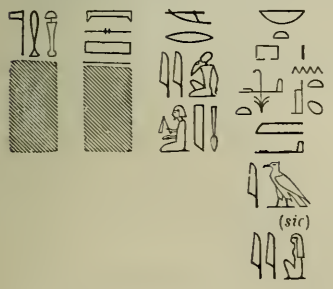

Il y a une erreur de lapicide dans le nom de la femme qui doit être écrit : .

Nous croyons inutile de dresser le tableau généalogique de ce monument.

Document 7

Stèle de Meri et d'Ounnofré

Grès. Hauteur, 1m 10; largeur, 1m 01. Musée du Louvre C 97.

« Les quatre premières figures en très haut relief représentent les dieux *Osiris* et » *Ra,* accompagnés d'Isis et d'Hathor.

» Les quatre autres sont *Unnofré* et *Meri,* son père, tous deux grands prêtres

» d'Osiris, sous Ramsès II. A droite, Maanaï, mère d'Ounnofré, et Taïa, son épouse, » attachée au culte d'Isis » (E. de Rougé, *Notice,* C 97, p. 115).

M. Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites du Musée du Louvre,* II, p. 108, ne nous fournit que ce texte : et .

Document 8

Fragments d'une statue d'Ounnofré

M. Weigall, *Abydos,* I, pl. LXVII et p. 46, publie les deux fragments suivants, provenant d'une statue d'Ounnofré :

A

B

Document 9

Corniche d'Ounnofré

Ces titres se retrouvent sur sept morceaux de corniche que trouva et publia M. Amélineau (*Nouvelles Fouilles,* p. 45). Ces titres sont : , , , (?) , .

On trouve encore signalés divers monuments d'Ounnofré aux pages 37, 40, 42, 43 du même ouvrage.

Document 10

Groupe d'Ounnofré et de Tii

Granit. Ounnofré et Tii, momiformes, sont debout, côte à côte.

Texte :

Bibliographie. — F. Petrie, *Abydos,* I, pl. LXV, 9, 10.

Document 11

Fragment d'une inscription à la louange de Ramsès II, composée par Ounnofré

Provenance. — Temple d'Abydos.

Bibliographie. — F. Petrie, *Abydos,* II, pl. XXXVIII.

Document 12

DOS ET TÊTE D'UNE STATUE D'OUNNOFRÉ

Granit. — Texte du dos :

Bibliographie. — F. PETRIE, *Abydos,* I, pl. LXV, 5, 7.

Document 13

STATUE DE

Dans l'*Abydos,* part. II, p. 48, de MM. F. Petrie et Griffith, se trouve le texte qui couvrait une statue agenouillée, dont la photographie était donnée dans l'*Abydos,* part. I, pl. LXV, 8. Ce texte nous permet d'établir le tableau généalogique suivant :

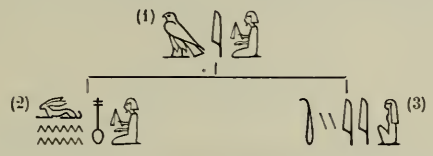

1	(sic)	
2		
3		

M. Petrie, *A History of Egypt,* III, p. 93, identifie cet Hora avec le grand prêtre d'An-hour Hora, père de Minmès.

Document 14

STÈLE DE

Les fouilles de Mariette à Abydos nous ont fourni une stèle de calcaire siliceux,

haute de 1 mètre et large de 0m 64, appartenant au même Hora. Elle fut dédiée quand celui-ci était parvenu au suprême pontificat d'Osiris, remplaçant son père Ounnofré. Il est représenté debout, en costume de grand prêtre, vénérant Osiris et Isis.

Les textes nous fournissent le tableau suivant :

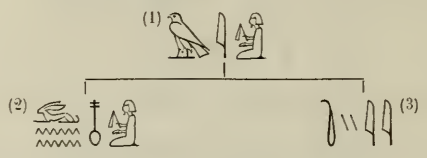

1		
2		
3		

Document 15

Le Musée du Caire possède un fragment de bas-relief, dans lequel le premier prophète d'Osiris Hor, suivi d'une femme qui agite un sistre, adore Osiris, Horsiési et Isis. Il est possible qu'il s'agisse du même personnage que plus haut.

Document 16

Une petite stèle du Musée du Caire nous montre le (variante) adorant un sistre hathorien. Ce monument est daté par le cartouche .

Document 17

STATUE DE IOUIOU

Granit rose. Hauteur, 1m 15. Musée du Louvre A 67.

« Un personnage agenouillé tient devant lui un naos dans lequel est une statue » d'Osiris. Il se nommait *Iuiu*, fils d'*Unnofré*. Il fut comme son père, premier prophète » d'Osiris à Abydos; sa mère *Taïa* est vouée au culte d'Osiris. La statue porte les car- » touches de Ramsès II, gravés en plusieurs endroits » (E. DE ROUGÉ, *Notice*, p. 36).

M. Pierret, *Recueil d'Inscriptions*, II, p. 53, nous fournit ce texte : . La lecture de M. E. de Rougé montre que le nom , lu par M. Pierret, doit être sur le monument .

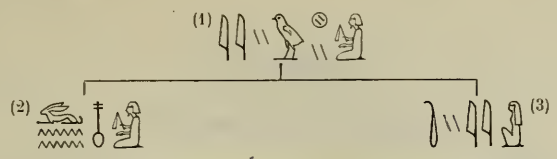

1		
2		
3		

Document 18

STÈLE DE IOUIOU

Calcaire. Hauteur, 1m; largeur, 0m 07. Musée du Louvre C 219.

M. E. de Rougé, dans sa *Notice*, p. 165, a donné une description de ce monument et une traduction de l'inscription qui « s'ajoute heureusement à celles qui nous ont » déjà fait connaitre la famille des grands prêtres d'Abydos, sous la XIXe dynastie ». Dans le tableau supérieur, un homme, agenouillé avec grande robe plissée et peau de félin, adore Osiris et Horsiési. C'est, d'après le texte publié par M. Pierret, *Recueil d'Inscriptions*, II, p. 65, [ ].

Dans le second registre, nous voyons apparaître Ounnofré II, le fils de Iouiou, petit-fils d'Ounnofré Ier, , qui proclame les faveurs qu'il reçut des dieux d'Abydos et rappelle qu'il fut prophète d'Horsiési, avant d'arriver au suprême pontificat d'Isis.

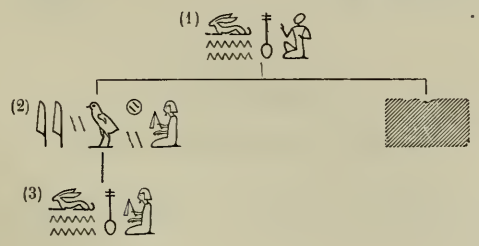

1		II
2		
3		Ier

Document 19

STÈLE D'OUNNOFRÉ II

Calcaire. Hauteur, 0m 95; largeur, 0m 63. Louvre C 98.

Adoration à Osiris, Isis et Horus par (PIERRET, *Recueil d'Inscriptions,* II, p. 54).

Document 20

STÈLE DE

Nous retrouvons le premier prophète d'Osiris Iouiou dans le registre supérieur de la stèle 1163 d'Abydos, où il adore Osiris et Isis. Il est suivi de sa femme Maout-Nofrit,

Cette stèle a été dédiée par un nommé Ouserhat, tant pour lui que pour sa femme, son père, sa mère et une autre parente, qui n'ont aucune parenté évidente avec Iouiou. Iouiou paraît sur la stèle en tant que grand prêtre pour présenter la table d'offrande, tout comme le roi y paraît, sans avoir pour cela une attache quelconque avec le dédicateur de la stèle.

Ce monument nous fournit, en tout cas, le nom de Maout-Nofrit, la femme de Iouiou, que nous ne connaissions pas encore. Elle fut probablement mère d'Ounnofré II, et nous proposons de compléter ainsi la lacune de la stèle de Iouiou (document 18) :

II

Document 21

ÉPERVIER RESTAURÉ PAR IOUIOU

M. Amélineau (*Les Nouvelles Fouilles d'Abydos,* p. 169, 172) décrit un épervier dédié par Aménothès II.

On lit à gauche, sur le socle (copie de M. Amélineau) : ; à droite :

Le cartouche de Ménephtah Ier, gravé sur l'épervier, me paraît pouvoir indiquer la date de la restauration de l'épervier par les soins du premier prophète d'Osiris Iouiou, fils d'Ounnofré.

Document 22

OUSHEBTI DE IOUIOU

M. Amélineau (*op. cit.*, p. 166) publie un oushebti du , qu'il trouva près de l'épervier mentionné plus haut.

Document 23

NAOS DÉDIÉ PAR OUNNOFRÉ II

M. Caulfield a trouvé à Abydos un naos, qui a été dédié au , premier prophète d'Osiris Iouiou, par son fils pour faire revivre son nom, le prophète d'Osiris Ounnofré.

Ce prophète d'Osiris Ounnofré me paraît être le même qu'Ounnofré II, fils de Iouiou, déjà connu. Il semble, d'après ce document et les documents 18 et 19, qu'Ounnofré II fut successivement prophète d'Horsiési, prophète d'Osiris et enfin premier prophète d'Isis à Abydos.

Dans le prochain chapitre, nous rechercherons les monuments appartenant aux d'Ounnofré, et donnerons nos conclusions.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA FAMILLE DES PREMIERS PROPHÈTES D'OSIRIS SOUS LA XIXe DYNASTIE

(LES « FRÈRES » D'OUNNOFRÉ EXCEPTÉS)

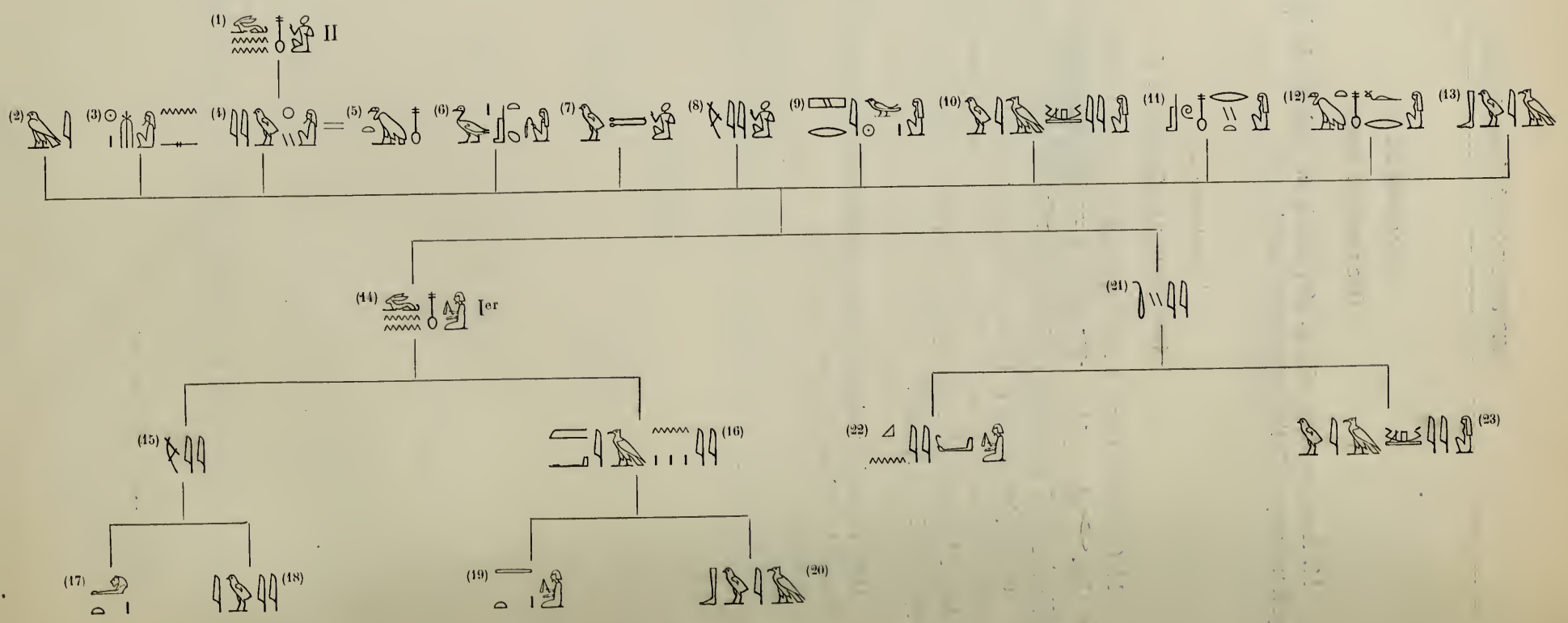

1	Fils de , Doc. 18, 19, 23; , 18/4; , 23; , 18, 19.	II
2	Fils de Ier et de , Doc. 13, 14; , 13; , 13; , 16; , 14, 15, 16; , 14.	
3	Fils de Ier, 3; , 3.	
4	Fils de Ier, Doc. 3, 17, 18, 21, et de , 17, 18, 21; Mari de , 20; père de II, 18, 19, 23; , 3; , 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.	, 17; , 18; , 18, 22.
5	de , 20.	
6	Fils de Ier, Doc. 3; , 3.	
7	Fils de Ier, Doc. 3; , 3.	
8	Fils de Ier, Doc. 3; .	II
14	Fils de Ier, Doc. 1, et de , 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12; mari de , 1, 2, 3, 4, 5, 10, 12, 14, 17; père de , 13, 14; père de , 17, 18, 21; , var. , , 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 21; , 3; , 2, 9; , 2, 3; , 2, 3; , 3; , 5; , 3, 5; , 3, 5; , 3; , 3; , 3; , 5; , 9; , , 8, 9; , 9; , 9.	Ier

15	Fils de et de , Doc. 2, 3; mari de , 2, 3, 4, 5, 6, 7; père de , 1, 2, 3, 4, 5, 7; , 3; , 1, 4, 5, 6, 7; , 2; , 2; , 3; , 6.	Ier; , 6.
17	Mari de , père de , Doc. 2, 3; , 2; , 3.	
18	Mari de , père de , Doc. 3; , 3.	
21	Fille de et de , Doc. 3, 4; d'Ounnofré Ier, 1, 4, 5; d'Ounnofré Ier, 1, 3, 4, 5, 10, 12; mère de , 13, 14; de , 17; , 1, 4; , 13; , 5, 10, 12, 14, 17. Femme de , mère de , Doc. 1, peut-être différente de la fille de et de , 3; femme de , 2, 3, 4, 5, 6, 7; mère de , 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12; de Miri, 3, 6; , 6.	; , 13, 14; , 4, 5, 10. ; ; .
22	Mari de , père de , Doc. 3, 4; , 3; , 4.	,

Le Caire, 26 juin 1909.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Recherches généalogiques, I, par Georges Legrain 1
Textes religieux, par Pierre Lacau 10, 161
Un Monument nouveau de Sheshonq Ier, par Ahmed-Bey Kamal, avec Note additionnelle de G. Maspero 33
Le *Sit Šamši* de Šilḥak in Šušinak (avec planches), par J.-E. Gautier 41
Some further Observations concerning the Holocaust among the Ancient Egyptians, by M. G. Kyle. 49
Nouvelles Notes d'Épigraphie et d'Archéologie assyriennes, par V. Scheil 51, 132
Sauriens figurés sur les cippes d'Horus, par P.-Hippolyte Boussac 58
Études grammaticales, par Édouard Naville 61
Un nouveau monument du roi Sankhkerâ, par Jean Clédat 61
Indogermanisches, von Hoffmann-Kutschke 66
Notes de Phonétique et d'Étymologie égyptiennes, par Pierre Lacau 73
Demotische Kaufpfandverträge (Darlehen auf Hypothek), von Wilhelm Spiegelberg 91
Is the 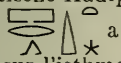 a heliacal rising, by G. Legge 106
Notes sur l'isthme de Suez, par Jean Clédat 113
Textes divers babyloniens, par P. Toscanne 121
Le Pluvier de Mongolie, *Charadrius mongolicus*, Pallas, par P.-Hippolyte Boussac 138
Sur un groupe d'Amon et d'Améniritis Ire, par Georges Legrain 139
Iranisches, von A. Hoffmann-Kutschke 142
L'Ostracon Carnarvon et le Papyrus Prisse, par G. Maspero 146
Koptische Miscellen, von Wilhelm Spiegelberg 153
Baï-Beï-Bi, par G. Maspero 160
Les dernières lignes de la grande inscription de Ménephtah à Karnak, par Georges Legrain 176
L'Héliorne d'Afrique, *Heliornis senegalensis*, par P.-Hippolyte Boussac 180
The false *r* in archaic Egyptian orthography, by W. Max Müller 182
Recherches généalogiques, II, par Georges Legrain 201

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FINOT. Les lapidaires indiens. In-8°. 10 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GRÉBAUT (E.). Hymne à Ammon-Ra, des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, traduit et commenté. Gr. in-8°. 22 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. 20 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur le pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. 5 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

— — Le même ouvrage. Première partie. Tome II : l'Iran et l'Inde. Un fort vol. in-8°, 12 fr.

— — La Flore dans l'Inde, in-8°. 2 fr. 50

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). 3 livraisons. In-4°. 50 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. 20 fr

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. 12 fr.

MACLER (F.). Histoire de saint Azazail; texte syriaque, introd. et trad. française, précédée des actes grecs de saint Pancrace. In-8°, avec 2 planches. 5 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part. 60 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. 10 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. 168 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.

Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 60 fr.

MARTIN (F.). Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire. Gr. in-8°, avec 1 planche. 6 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. (Épuisé)

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. 20 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MASPERO (H.). Les finances de l'Égypte sous les Lagides, 1906. In-8° de 252 p. 12 fr. 50

MEILLET (A.). Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, 1re partie, 1902, gr. in-8°. 7 fr

— — 2e partie. 1905, in-8°. 12 fr. 50

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 15 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. 6 fr.

PALANQUE (C.). Le Nil à l'époque pharaonique, son rôle et son culte en Égypte. Gr. in-8°. 6 fr. 50

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. 50 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PÉRIER (J.). Vie d'Al Hadjdjâdj ibn Yousof (41-95 de l'Hégire = 661 714 de J.-C.), d'après les sources arabes. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. 20 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. 100 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°. 60 fr.

ROBIOU (F.). Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

Vient de paraître :

THE

DEMOTIC MAGICAL PAPYRUS

OF

LONDON AND LEIDEN

EDITED BY

F. LL. GRIFFITH

Reader in Egyptology in the University of Oxford,
Corresponding Member of the Academy of Sciences, Berlin

AND

Sir Herbert THOMPSON

Vol. III. containing **Indices**, 154 pp. 4to, cloth..... **13** fr. **20**

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

——— Do. **TEXT**. Vol. I. containing **Introduction, Transliteration**, and **Translation,** 210 pp. royal 8vo, cloth..... **13** fr. **20**

——— Do. Vol. II. containing **Hand copy of the Text,** 33 Pl., f°, cloth. **13** fr. **20**

The complete Work, in 3 vols. **39** fr. **60**. Limited Edition of 200 Copies only.

H. GREVEL & CO. 33, King Street, Covent Garden, London, W. C.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND.